PR 2605 A 9 E4

ISBN 2-85653-017-6

MÉMOIRES
DU
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

NOUVELLE SÉRIE

Série A, Zoologie

TOME C

H. V. VALLOIS
Directeur Honoraire du Musée de l'Homme
Membre de l'Académie de Médecine

P. MARQUER
Chargée de Recherche au C.N.R.S.

LES PYGMÉES BAKÁ DU CAMEROUN : ANTHROPOLOGIE ET ETHNOGRAPHIE AVEC UNE ANNEXE DÉMOGRAPHIQUE

PARIS
ÉDITIONS DU MUSÉUM
38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (V^e^)

1976

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Pr 260c

MÉMOIRES DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
Série A, Zoologie, Tome C

LES PYGMÉES BAKÁ DU CAMEROUN : ANTHROPOLOGIE ET ETHNOGRAPHIE AVEC UNE ANNEXE DÉMOGRAPHIQUE

par

H. V. VALLOIS et P. MARQUER

SOMMAIRE

		Pages
PRÉFACE		5
INTRODUCTION		7
PREMIÈRE PARTIE. — ANTHROPOLOGIE		11
CHAPITRE	I. — MATÉRIEL ET TECHNIQUES	14
	I. — Enquête personnelle	14
	II. — Matériel de comparaison	15
	A. Pygmées occidentaux	16
	B. Pygmées orientaux	19
	C. Noirs	20
	III. — Techniques statistiques	21
	A. Analyse morphologique	21
	B. Analyse de variance	21
	C. Tests de différenciation entre Pygmées et Noirs	22
CHAPITRE	II. — ANALYSE MORPHOLOGIQUE : CARACTÈRES GÉNÉRAUX	23
	I. — Sexe et âge	23
	II. — Aspect général	23
	III. — Pigmentation	24
	IV. — Pilosité	26
	V. — Pouls et force dynamométrique	27
	VI. — Mutilations et tatouages	29

BIBL. DU MUSEUM PARIS

Bibliothèque Centrale Muséum
3 3001 00132101 6
Source : MNHN, Paris

CHAPITRE III. — ANALYSE MORPHOLOGIQUE : TÊTE 30
I. — Périmètre, longueur, largeur et indice céphalique 30
II. — Hauteur et indices verticaux 33
III. — Forme du front et indice fronto-pariétal 36
IV. — Prognathisme et dimensions générales de la face 39
A. Prognathisme 39
B. Dimensions générales de la face 39
V. — Rapports du crâne et de la face 45
VI. — Œil et largeurs bipalpébrales 48
VII. — Forme du nez et indice nasal 51
A. Forme du nez 51
B. Dimensions et indices du nez 52
VIII. — Lèvres et région avoisinante 55
A. Forme des lèvres et du menton 55
B. Dimensions et indices de la bouche 56
IX. — Oreille et indice auriculaire 58
CHAPITRE IV. — ANALYSE MORPHOLOGIQUE : STATURE, TRONC ET MEMBRES 61
I. — Stature, taille assis et indice cormique 62
A. Étude de la série masculine (groupes de Messaména-Lomié et Yokadouma-Moloundou). 62
B. Étude de la stature des hommes et des femmes dans deux séries de la subdivision de Yokadouma-Moloundou 63
C. Données comparatives 65
II. — Épaules et hanches : dimensions absolues et indices 65
III. — Thorax : dimensions absolues et indice 70
IV. — Membre supérieur : dimensions absolues et proportions des divers segments 72
V. — Membre inférieur : dimensions absolues et proportions des divers segments 76
CHAPITRE V. — HOMOCÈNÉITÉ OU HÉTÉROCÈNÉITÉ DU TYPE PHYSIQUE DES PYGMÉES AFRICAINS 83
I. — Comparaison des caractères descriptifs 83
A. Pigmentation 84
B. Pilosité 84
C. Caractères descriptifs de la face 84
II. — Comparaison des caractères métriques par les profils graphiques 85
A. Tête 85
B. Stature, tronc et membres 87
III. — Analyse de variance 89
CHAPITRE VI. — PYGMÉES D'AFRIQUE ET MÉLANO-AFRICAINS 91
I. — Comparaison des caractères descriptifs 91
II. — Comparaison des caractères métriques par les profils graphiques 94
A. Tête 94
B. Stature, tronc et membres 98
III. — Comparaison des Pygmées et des Noirs par les coefficients de similitude de Penrose. 101
A. Coefficient de similitude globale (C_{11}^2) 102
B. Coefficients de format (C_6^2) et de forme (C_5^2) 103
RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS 106

Source : MNHN, Paris

DEUXIÈME PARTIE. — ETHNOGRAPHIE 109

CHAPITRE I. — ORGANISATION GÉNÉRALE, CROUPES DE CHASSE, CLANS 112
I. — Croupe de chasse 112
A. Composition et nombre 112
B. Instabilité 114
C. Mobilité 114
D. Territoire de chasse 118
E. Chefferie 118
II. — Clan 119

CHAPITRE II. — HABITATIONS ET CAMPEMENTS 122
I. — Campements instables à huttes rondes 122
A. Lieu et accès des campements 122
B. La hutte des Pygmées 124
II. — Campements stables à cases rectangulaires 126

CHAPITRE III. — VIE INDIVIDUELLE ET FAMILIALE 128
I. — Naissance, enfance, adolescence 128
II. — Mariage 129
A. Monogamie et exogamie 129
B. Polygamie 131
C. Mariage avec les Noirs 132
III. — Vie journalière 134
IV. — Hygiène et maladie 135
V. — Mort 135

CHAPITRE IV. — VÊTEMENTS, PARURES, SOINS CORPORELS ET MUTILATIONS 138
I. — Vêtements et parures 138
II. — Soins corporels 140
III. — Tatouages 140
IV. — Mutilations des lèvres et des oreilles 141
V. — Mutilations des dents 142
VI. — Circoncision 146

CHAPITRE V. — VIE ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUES DOMESTIQUES 147
I. — Objets domestiques 147
A. Sacoche à briquet 147
B. Hache 149
C. Seau en écorce 150
D. Panier à miel 151
E. Esso 152
F. Corbeilles et autres objets 153
II. — Techniques domestiques 155
A. Fabrication du pagne 155
B. Production du feu 156
III. — L'agriculture et la cueillette 156
IV. — Animaux domestiques 158
V. — Cuisine 158

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE VI. — LES ARMES ET LA CHASSE; RÉCOLTE DU MIEL; PÊCHE 160
I. — Les armes 160
II. — La chasse 162
A. La petite chasse 163
B. La grande chasse ou chasse à l'éléphant 163
III. — La récolte du miel 165
IV. — La pêche 167
CHAPITRE VII. — LES JEUX, LA MUSIQUE ET LA DANSE 169
I. — Les jeux 169
II. — Les instruments de musique 169
III. — La danse 172
CHAPITRE VIII. — MENTALITÉ, COMMERCE, RELIGION ET LINGUISTIQUE 176
I. — Mentalité 176
II. — Commerce avec les Noirs 177
III. — Religion et rites magiques 177
IV. — Linguistique 178
ANNEXE DÉMOGRAPHIQUE 179
BIBLIOGRAPHIE 191
PLANCHES 197

Source : MNHN, Paris

PRÉFACE

Il est bien connu que déjà, 450 ans avant notre ère, Hérodote signalait l'existence de Pygmées au sud des sources du Nil, et nous possédons des représentations des anciens Grecs figurant les combats de ces petits hommes contre des grues aussi hautes qu'eux-mêmes. Toutes ces notions furent traitées de fables jusqu'au moment où presque simultanément deux explorateurs, du Chaillu au Cabon (1867) et Schweinfurth au Congo oriental (1872), signalaient effectivement la présence, dans ces parties de la grande forêt équatoriale, de groupes d'hommes qui, sans avoir la stature exagérément basse que leur prêtaient les Grecs, se distinguaient cependant nettement des Noirs de la savane soudanaise par leur très faible taille et plusieurs autres caractères. L'attention étant ainsi attirée sur eux, on constatait qu'il en existait tout au long de la forêt équatoriale, de l'Atlantique jusqu'aux grands lacs et même au-delà de ceux-ci dans les galeries forestières de plus de 2 000 m d'altitude du plateau du Ruanda, à l'Est des grands lacs.

Leur présence est maintenant connue dans le Gabon, la Guinée espagnole, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo-Brazza, le Zaïre et le Ruanda.

Bien que relativement négligés par les chercheurs, sans doute en raison de la difficulté d'accès des régions qu'ils habitent, les Pygmées africains (race négrille de l'anthropologie classique) ont cependant donné lieu à un certain nombre de travaux ethnographiques. Le point de vue anthropologique, par contre, a été très peu envisagé et, en 1946, on ne pouvait encore citer, à côté de quelques recherches secondaires, que la monographie de Poutrin (1910-11-12) sur les Babinga de l'Oubangui-Chari et, surtout, les deux travaux de Schebesta (1933) et de Gusinde (1942) sur les Pygmées de l'Ituri.

Un fait qui m'avait alors frappé était que, jusque-là, le Cameroun avait été presque complètement laissé de côté. Alors que la majeure partie de la bande méridionale de ce pays est incluse dans la grande forêt équatoriale, seules quelques données anthropologiques, par ailleurs très discutables, avaient été fournies pour un petit groupe de la côte. Du point de vue ethnographique, on n'était guère mieux renseigné, et une carte aussi soigneusement établie que celle publiée par Montandon (1933) laissait presque complètement en blanc cette vaste région, longue de 700 km, qui s'étend de l'Oubangui à l'Atlantique.

Frappé de cette carence et ayant appris par le Dr. Kock, médecin des troupes coloniales, qu'en fait il y avait des Pygmées dans la majeure partie du Sud-Cameroun, je décidai d'aller sur place procéder à une étude exhaustive de cette population jusque-là inconnue. Nanti d'une Mission du Centre National de la Recherche Coloniale (actuellement Office de la Recherche scientifique des Territoires d'Outre-Mer : O.R.S.T.O.M.), je me rendis dans le Cameroun pendant la saison sèche 1947-48, soit de la fin de l'automne au début du printemps. Je pus ainsi constater qu'il y avait là trois groupes bien séparés et d'importance très inégale. C'est sur le plus grand de ces groupes, celui des Baká, qui occupe tout l'Est et le Centre de la forêt, qu'ont porté mes recherches qui, d'abord seulement anthropologiques, se sont ensuite étendues à l'ethnographie.

Du point de vue comparatif, j'ai pu enfin, au cours d'une seconde mission (1954), examiner rapidement les Pygmées du Ruanda et de l'Ituri et procéder, dans l'ancien Congo français, à une enquête ethnographique sommaire sur ceux de cette région.

Très pris par différentes fonctions, je n'avais pu encore jusqu'ici publier les résultats de cet ensemble de recherches. Celles-ci n'ont cependant rien perdu de leur intérêt, bien au contraire. Si, à la suite des nouvelles conditions politiques qui régissent maintenant le Cameroun, les Pygmées de ce pays ont encore relativement peu changé du point de vue anthropologique, leur mode de vie, en revanche,

Source : MNHN, Paris

et par contre-coup leurs caractères ethnographiques, se sont profondément modifiés. La deuxième partie de ce travail prend ainsi une valeur historique inattendue.

Mademoiselle P. Marquer, que ses importantes recherches sur l'ostéologie des Pygmées africains avaient déjà largement familiarisée avec l'anthropologie de ceux-ci, a bien voulu collaborer avec moi à la rédaction de ce volume. Dans celui-ci, elle s'est avant tout occupée de l'interprétation des données anthropométriques avec les nombreux calculs statistiques qu'elles nécessitent, mais l'interpénétration des faits anthropologiques proprement dits avec ceux d'ordre ethnographique a eu comme conséquence que l'un et l'autre d'entre nous ont participé à l'élaboration des différents chapitres. Ce volume doit donc être considéré comme le résultat d'une collaboration complète.

Une difficulté secondaire s'est présentée au cours de la rédaction de ce mémoire : le changement de nom de trois des pays où se rencontrent les Pygmées africains, le Congo français devenu Congo-Brazza, l'Oubangui-Chari devenu la République Centrafricaine, et le Congo belge devenu Congo-Léo puis Congo Kinshasa et enfin Zaïre. Sans méconnaître la valeur de ces nouveaux noms, j'ai cru plus logique de conserver — du moins le plus fréquemment — les anciens puisque c'est sous leur appellation que se trouvent désignées les contrées dont parlent les auteurs auxquels j'aurai souvent à faire appel.

Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier tous ceux qui m'ont aidé dans l'accomplissement d'une tâche qui n'était pas toujours aisée, et plus particulièrement M. le Gouverneur Général Delavignette, qui a mis à ma disposition des moyens de transport et un interprète, M. le Médecin Général Lafitte, qui m'a fourni un important matériel, M. le Médecin Commandant Kock dont les données sur la région de Messaména, qu'il avait administrée l'année précédente, m'ont été très précieuses, et enfin Madame I. Dugast, Directrice du Centre I.F.A.N. du Cameroun, dont les renseignements m'ont été non moins utiles.

Je dois enfin une gratitude spéciale à Mademoiselle Suzanne de Félice pour son aide dévouée et sa compréhension scientifique dans la mise au point et l'illustration d'un certain nombre de chapitres ethnographiques de ce mémoire.

H. V. VALLOIS, 1975.

Source : MNHN, Paris

INTRODUCTION

Tous les Pygmées africains habitent la grande forêt équatoriale ou, tout au moins, ses vestiges. Ceux du Cameroun n'échappent pas à cette règle. Située dans la partie la plus méridionale de ce pays, la forêt y forme une longue bande qui s'étend approximativement entre le 2e et le 4e parallèles Nord et vient se terminer contre l'Atlantique. Sa longueur est d'environ 700 km et sa largeur 250 à 350 km. Au Sud, la forêt camerounaise se continue par celles de la Guinée espagnole, du Gabon et de l'ancien Congo français (Moyen-Congo), frontières politiques purement artificielles. À l'Est, elle se prolonge par la forêt de la partie nord de ce Congo et, plus au Nord, par celle de l'Oubangui-Chari (République Centrafricaine) ; le cours de la Sangha marque en partie cette frontière. Sa limite septentrionale est d'autant plus difficile à préciser que celle-ci, dès les temps historiques, a été progressivement refoulée vers le Sud par les défrichements des Noirs. En outre, la zone de transition entre la forêt dense et la savane est parfois considérable. Des galeries forestières existent qui, en maints endroits, la font remonter plus ou moins vers le Nord. Parfois aussi, on rencontre en pleine savane et jusqu'au 5e (à l'Est) et 7e (à l'Ouest) degrés de latitude Nord certains îlots boisés souvent considérés comme les derniers vestiges de la forêt primitive. L'un de ceux-ci, celui de Mbam au Nord-Est de Bafia, est particulièrement intéressant comme on va le voir plus bas.

Loin d'être aussi rares qu'on l'avait cru pendant longtemps, les Pygmées de la forêt camerounaise sont en faits nombreux. Ils peuvent être répartis en trois groupes d'importance très inégale (Fig. 1).

1° *Groupe Central ou du Dja-Sangha.* Il occupe une zone irrégulièrement quadrilatère dont le côté Sud s'appuie sur la frontière de l'ancien Congo français et du Gabon un peu au-delà d'Akoafim, le côté Est s'appuie sur la frontière du même Congo et de l'Oubangui-Chari, jusqu'à la Kadéi. Le côté septentrional passe au Sud de Batouri, au Nord de Doumé et d'Abong-M'Bang. Le côté Ouest descend à l'Ouest de Messaména et de Djoum. Toute cette région correspond essentiellement à la portion de la grande forêt nommée par Letouzey « forêt congolaise ». Administrativement, les régions intéressées sont celles de Batouri (essentiellement subdivisions de Yokadouma et de Moloundou)[1], d'Abong-M'Bang (essentiellement subdivisions de Messaména et de Lomié) et d'Ebolowa.

Les Pygmées de ce groupe sont nommés par les Noirs *Baya* ou *Bi-Baya* ou encore *Bi-Bayaka.* Mais ils n'acceptent pas ces termes qu'ils considèrent comme méprisants. Eux-mêmes se nomment Baká ce qui, dans leur langue, signifie simplement « les hommes ». Sans considération des limites politiques conventionnelles, ils se relient directement à leurs voisins du Gabon, du Congo et de l'Oubangui-Chari auxquels il est classique de donner le nom de Babinga, ce qui signifie « les hommes de la lance »[2]. Le nombre approximatif des Baká du Cameroun est de 10 à 12 000. Les campements les plus nombreux et les plus denses sont à l'Est, le long de la piste Yokadouma-Moloundou, ainsi que sur les pistes Madjoué-Ngatto et Nolo-Lomié. Plus à l'Ouest, il y a aussi beaucoup de campements le long des pistes Abong-M'Bang-Souanké (à partir de Mindourou), Lomié-Djoum et Djaposten-Alouma.

Dans toute la forêt équatoriale et ceci vaut aussi, naturellement, pour le Cameroun, les Pygmées

1. Ces deux subdivisions venaient d'être, au moment de notre enquête, réunies en une seule.

2. Nom donné par les Noirs ; le terme primitif était Ba-Mpenga et ce sont les Européens qui l'ont ensuite converti en Ba-Mbenga et finalement Ba-Binga. Mais les Pygmées de l'Oubangui-Chari s'appellent eux-mêmes, en Basse-Sangha tout au moins, Baká et Bayaka (Lalouel, 1950).

Source : MNHN, Paris

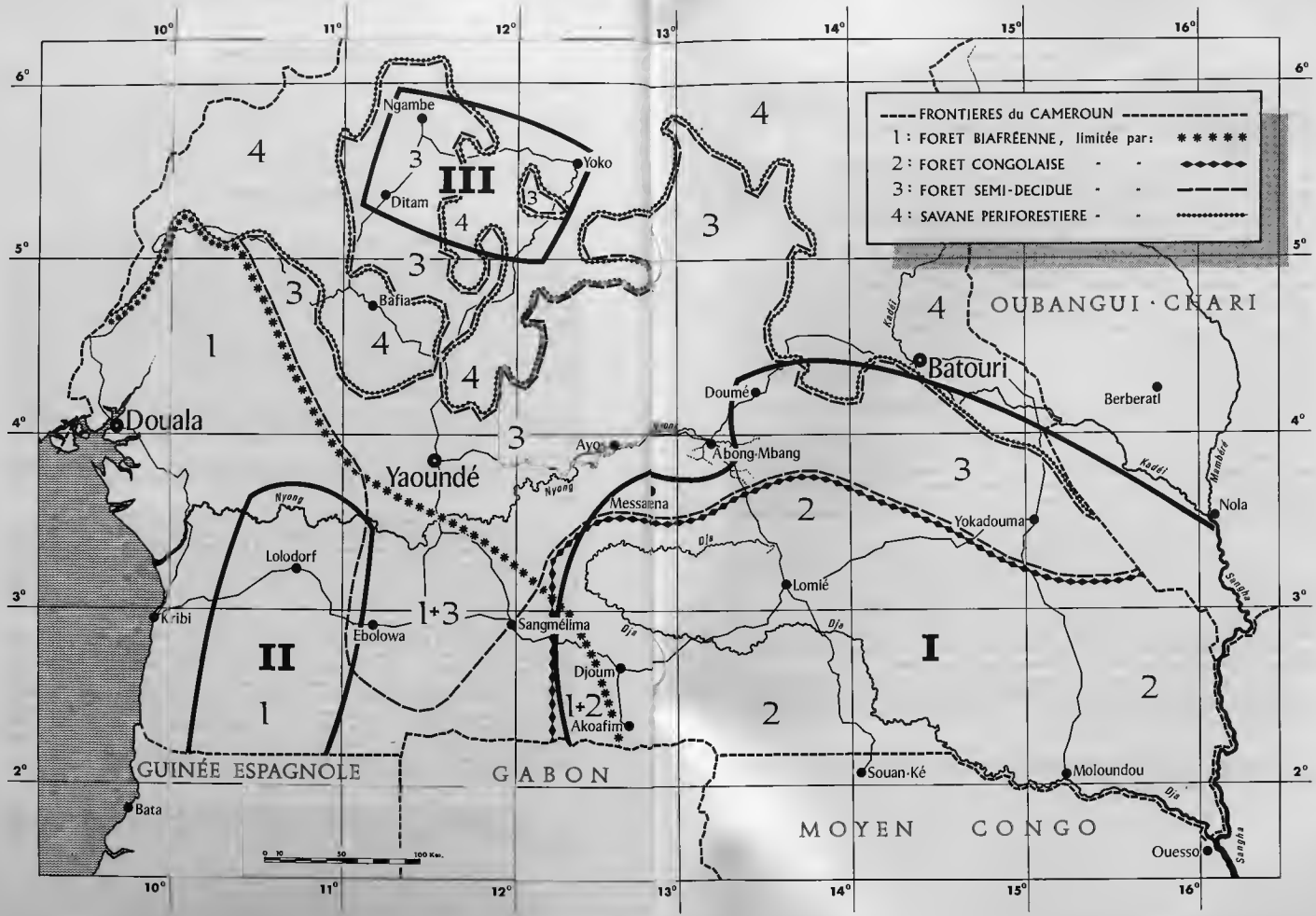

FIG. 1. — Répartition des ligniées Baka au Cameroun.

Source : MNHN, Paris

sont plus ou moins liés aux tribus noires dans le territoire desquelles ils vivent. En ce qui concerne le Croupe Central, les Baká sont ainsi liés à 17 tribus dont celles qui sont indiquées en italique sont en rapport avec un nombre particulièrement grand de campements : *Bangantou*, *Konabembé*, Bidjouki, Mbimou, Yangbere, *Boumboum*, Medjimé, Kaka, Bakoum, Maka, Poumpoum, *Djem*, *Dzimou*, *Zaman*, Boulou, Badjoué, Fang.

2° *Groupe Sud-Ouest ou de la Côte.* Beaucoup moins étendu, il occupe également un quadrilatère qui s'appuie sur la côte, de l'embouchure du Nyong à la frontière de la Guinée espagnole, est limité au Sud par cette frontière, au Nord par le Nyong et à l'Est dépasse à peine le 11e degré de longitude. La forêt dans cette zone est d'un type différent du précédent et nommée par Letouzey « forêt biafréenne ». Ce territoire correspond presque exclusivement à la région administrative de Kribi ; il empiète en outre légèrement sur celles d'Ebolowa et d'Edéa.

Les Pygmées de ce groupe sont appelés par les Noirs *Bagielli* (ou *Boyaeli*) ; eux aussi considèrent ces noms comme des termes de mépris ; eux-mêmes se nomment Bakola, ce qui, dans leur langue et comme pour les Baká, signifie « les hommes ». Au Sud, ils se relient aux quelques Pygmées qui subsistent encore dans la zone montagneuse de la Cuinée espagnole, les *Bengiel* (ou *Benkwell*), mais sont séparés des Baká de l'Est-Cameroun par une large bande de plus de 100 km, d'Ebolowa à Sangmelina. Cette séparation correspondrait-elle à la nature différente de la forêt ? Il est difficile de répondre. Le nombre des Bakola ne semble guère dépasser 1 000 à 1 500[2] ; ils sont surtout localisés dans le pays ngoumba, autour de la route Bipindi-Lolodorf. Quelques-uns ont franchi le Nyong et montent jusqu'à Bidjoka. Sur la côte même, qu'ils ont certainement fréquenté autrefois, il n'y en a plus que quelques-uns.

Les tribus noires avec lesquelles ils sont en rapport sont les Fang, *Boulou*, *Ngoumba*, Evuzok, Bakoko, Basa, Mabea, Batanga, Bané, Ntoumou.

3° *Groupe de la Savane ou du Mbam.* Dans la subdivision de Yoka (massif du Mbam), en pleine savane mais habitant de petits îlots forestiers (du type semi-decidue de Letouzey) qui ont échappé au recul de la grande forêt, vivent 2 à 300 Pygmées au maximum, répartis en petits campements, essentiellement au voisinage des villages de Ca, Ngambé, Ditam, Nianzom et Boko. Arrivant jusque près du 6e degré de latitude Nord, ce sont les plus septentrionaux de tous les Pygmées africains. Issus sans doute du grand groupe Baká, ils n'ont plus aucun contact avec ceux-ci dont les sépare une distance de près de deux cents kilomètres. On ne sait rien de positif sur leur origine.

Les tribus noires avec lesquelles ils sont en rapport sont les : Tikar, Balom.

La recherche effectuée en 1947-1948 avait à son origine pour but, l'étude de l'ensemble des Pygmées du Cameroun ; mais la reconnaissance des trois groupes très différents, dont l'existence avait échappé jusque-là, a contraint à limiter l'enquête aux seuls Baká. Une tentative avait été faite d'examiner le groupe de la Savane qui, d'après un camerounais qui avait eu l'occasion d'en voir un campement, se serait beaucoup métissé avec les Noirs et, en pleine désagrégation culturelle, aurait abandonné la lance pour l'arc. Mais des crues de rivières nous en ont rendu l'accès impraticable ; il a fallu y renoncer. Quant au groupe Sud-Ouest, les quelques recherches — presque uniquement ethnographiques — effectuées sur lui semblent montrer qu'il est identique au groupe des Baká.

Limitée ainsi au groupe Central, notre étude a porté sur les trois régions principales que sont celles de Messaména, de Lomié et de Yokadouma-Moloundou. Circonscrite tout d'abord à la seule anthropologie physique, elle s'est très vite étendue à l'ethnographie, d'où les deux parties de ce mémoire que termine une courte annexe démographique.

2/ D'après un article de Letouzey paru après la rédaction de l'introduction de cet ouvrage (1975), le nombre des Bagielli serait un peu plus important que celui de notre estimation : 2 000 à 3 000 individus au lieu de 1 000 à 1 500. Cet auteur signale par ailleurs que leur civilisation a maintenant beaucoup évolué.

Source : MNHN, Paris

PREMIÈRE PARTIE

ANTHROPOLOGIE

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

L'objet principal de la mission effectuée par l'un d'entre nous en 1947-48 au Cameroun était l'étude anthropologique des Pygmées de ce pays, sur lesquels nous ne possédions, à cette époque, qu'un petit nombre de renseignements ethnographiques parfois accompagnés de vagues notations sur le type physique.

Comme il a été dit dans l'introduction, ce sont essentiellement les Baká du groupe central qui constituent l'échantillonnage anthropométrique. L'examen a porté sur les principales mensurations du corps et sur de nombreux caractères descriptifs, dont le détail sera précisé au chapitre I. Il avait été prévu de recueillir aussi les groupes sanguins, mais les conditions matérielles dans lesquelles s'est déroulée l'enquête ne l'ont pas permis[3].

L'analyse morphologique qui va suivre aura pour but non seulement de donner le signalement anthropologique complet de ces Pygmées du Cameroun encore pratiquement inconnus sous cet angle, mais aussi de les replacer dans l'ensemble des Pygmées africains. A cet effet, nous comparerons les Baká d'une part à tous les autres groupes connus situés comme eux à l'Ouest de la boucle du Congo, parmi lesquels les plus anciennement et les mieux étudiés sont les Babinga de la République Centrafricaine et du Congo-Brazza, d'autre part aux divers groupes de l'Ituri qui, sous le nom de Bambuti que leur a attribué Schebesta, constituent les éléments les plus représentatifs des Pygmées vivant à l'Est de la boucle du Congo.

A partir de ces confrontations, il sera possible d'aborder les deux questions qui apparaissent comme primordiales dans la connaissance anthropologique de cette petite population, si particularisée dans le complexe des peuples équatoriaux : homogénéité ou hétérogénéité du type physique des divers groupements ; relations entre les Pygmées africains et les Noirs qui occupent les mêmes régions.

3. Les sérums emportés en vue d'une investigation sérologique se sont rapidement détériorés et les premières tentatives de détermination des groupes A B O ont donné des résultats si aberrants qu'elles ont dû être abandonnées.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE I

MATÉRIEL ET TECHNIQUES

I. — ENQUÊTE PERSONNELLE

La série des Baká du Cameroun étudiée ici se compose de 115 sujets masculins dont 44 proviennent de la subdivision de Messaména, 15 de celle de Lomié et 55 de celle de Yokadouma-Moloundou. Les lieux d'examen sont : Dimpan, Alouma, Djouo, Mintoum, Maleoleu, Nkoé, Elandjo, Nkolnyengue, Ngoulminanga pour la première ; Djébé, Djenou pour la seconde ; Parni, Andoulkou, Mbaleko, Djembé, Konjo, Ntime, Madjoué, Biwala pour la troisième (Cartes des figures 49, 50 et 51).

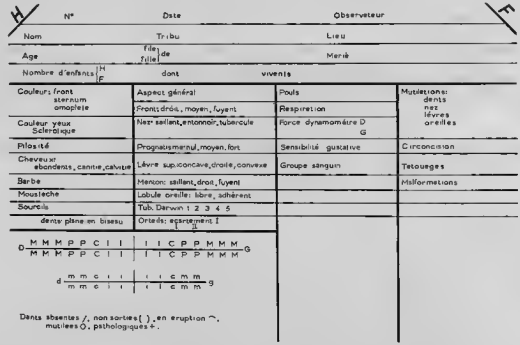

FIG. 2. — Fiche d'examen anthropométrique, recto.

La liste des caractères descriptifs et métriques qui ont été relevés pour chaque sujet est donnée sur les figures 2 et 3 qui représentent une fiche d'examen recto et verso. Les mesures ont été prises suivant la technique de Martin ; l'observation des éléments descriptifs a été faite à partir d'échelles (pigmentation) ou suivant des codifications qui seront précisées plus loin.

Sur les 115 Baká, 15 n'ont pu être examinés que pour les dimensions céphaliques ; ce sont géné-

Source : MNHN, Paris

ralement des adolescents dont la croissance n'était pas terminée ou, plus rarement, des adultes sur lesquels il n'a pas été possible de prendre toutes les mesures corporelles. Ces fiches incomplètes concernent 13 sujets du groupe de Messaména et 2 sujets du groupe de Yokadouma-Moloundou. Il en résulte dans les tableaux de chiffres une légère diminution de l'échantillonnage global quand on passe de l'étude de la tête (N = 115) à celle du reste du corps (N = 100).

D'autre part, en raison de l'extrême timidité des femmes Baká et pour ne pas compromettre la récolte des documents sur les hommes, il a paru préférable de renoncer à l'examen du sexe féminin[4]. Des observations sommaires sur un certain nombre de femmes ont pu cependant être recueillies dans divers villages de la piste qui va de Yokadouma à Moloundou : stature de 396 femmes sur 243 desquelles la couleur de la peau et la forme du nez ont été également notées. Dans les mêmes villages, la taille a été mesurée pour 369 hommes, dont 225 ont été examinés pour la couleur de la peau et la forme du nez. Ces données s'ajoutent à celles de la série masculine étudiée en détail et la complètent surtout pour le caractère important qu'est la stature.

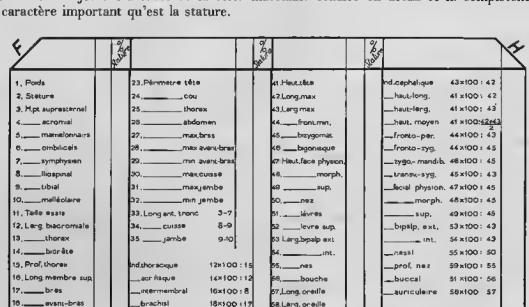

FIG. 3. — Fiche d'examen anthropométrique, verso.

II. — MATÉRIEL DE COMPARAISON

Les documents de comparaison comprennent d'une part l'ensemble des Pygmées africains dits occidentaux que l'on trouve d'abord au Cameroun puis dans la République Centrafricaine, le Gabon et le Congo-Brazza et qui sont plus ou moins connus du point de vue anthropologique, d'autre part les Bambuti de l'Ituri dans le Zaïre, principaux représentants des Pygmées dits orientaux, enfin quelques groupes de Noirs de savane et de forêt.

4. Quelques mois avant notre enquête, un médecin attaché au Service de Santé avait recueilli des mesures sur une série de sujets qui comportait des femmes. Il en était résulté de la part de celles-ci des réactions défavorables aux examens anthropologiques et ces réactions s'étaient répercutées sur l'ensemble des groupes.

Source : MNHN, Paris

A. — Pygmées occidentaux.

La répartition géographique des Pygmées occidentaux est donnée sur la carte de la figure 4.

1) Cameroun.

— Bakola (Bagielli) des environs de Lolodorf dans le pays des Ngumba (J. Seiwert, 1926). D'un séjour chez les Ngumba, de 1906 à 1914, le Père Seiwert ramène quelques renseignements très superficiels sur le type physique des Bakola et des mesures de la taille, prises sur plusieurs centaines d'individus mais qui sont particulièrement sujettes à caution, tant en ce qui concerne la technique que sous le rapport de l'appartenance vraiment pygmée des sujets.

— Babinga (Baká) de Mindourou et Ngoak dans la région de Lomié (Millous in H. V. Vallois, 1940) : 12 hommes et 5 femmes mesurés pour la stature, la taille assis, le poids, les dimensions des indices céphalique et nasal.

— Babinga (Baká) du Haut-Nyong entre Djaposten et Doumé (M. Bertaut, 1943). Comme les Bakola de Seiwert, ces Babinga ne sont décrits que d'une façon très sommaire, la moyenne staturale étant indiquée pour 22 hommes et les tailles individuelles pour 3 femmes.

— Babinga (Baká) de Doumé et Yokadouma (Aujoulat in G. Olivier, 1950) : comprenant 41 sujets masculins et 32 sujets féminins, cette série, recueillie peu de temps avant la nôtre (1945) et dans la même région, est une des seules à nous apporter un signalement anthropologique à peu près complet sur les Pygmées du Cameroun puisque les principales dimensions de la tête et du corps y figurent. Malheureusement, un certain nombre de mesures ont été prises avec des instruments et suivant une technique assez fantaisistes, ce qui rend délicate son utilisation en tant qu'élément de comparaison. Comme c'est cependant l'unique source de confrontation dont nous disposons et comme nous possédons pour chaque caractère les mesures individuelles ainsi que des précisions sur la manière dont elles ont été prises, cette documentation sera citée chaque fois que possible en particulier pour les mensurations céphaliques moins sujettes à caution que les données corporelles.

— Bagielli (Bakola) de Lolodorf (M. Ghabeuf, in G. Olivier, 1950) : 8 hommes ont été examinés de manière assez complète, mais on doit faire à leur sujet les mêmes critiques qu'à la série d'Aujoulat.

2) Gabon.

— Babongo des environs de Franceville (Anderson, 1939) : stature de 31 hommes et 28 femmes.

— Babongo de Bounguia près de Franceville (J. Castex in H. V. Vallois, 1940) : 13 hommes et 10 femmes mesurés pour la stature, la taille assis et les dimensions céphaliques essentielles.

— Babinga de Mékambo (A. Fleuriot, 1942) : 26 hommes et 27 femmes mesurés pour la stature, la taille assis, le périmètre thoracique, la grande envergure et le poids.

3) République Centrafricaine.

— Babinga de la région d'Ouesso à la frontière du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Congo-Brazza (Poutrin 1910-11-12) : 49 hommes et 16 femmes étudiés pour les principales dimensions de la tête, du tronc et des membres ; la série masculine est divisée en deux groupes, le premier renfermant 21 sujets de la Lobaye, Ngali et Ouesso, le second 28 sujets de N'Congo, M'Bio et Gandicolo ; les femmes viennent de la Lobaye, de N'Gali et de M'Bio. Cette documentation, la première qui nous ait fait connaître les Pygmées africains du point de vue anthropolo-

Source : MNHN, Paris

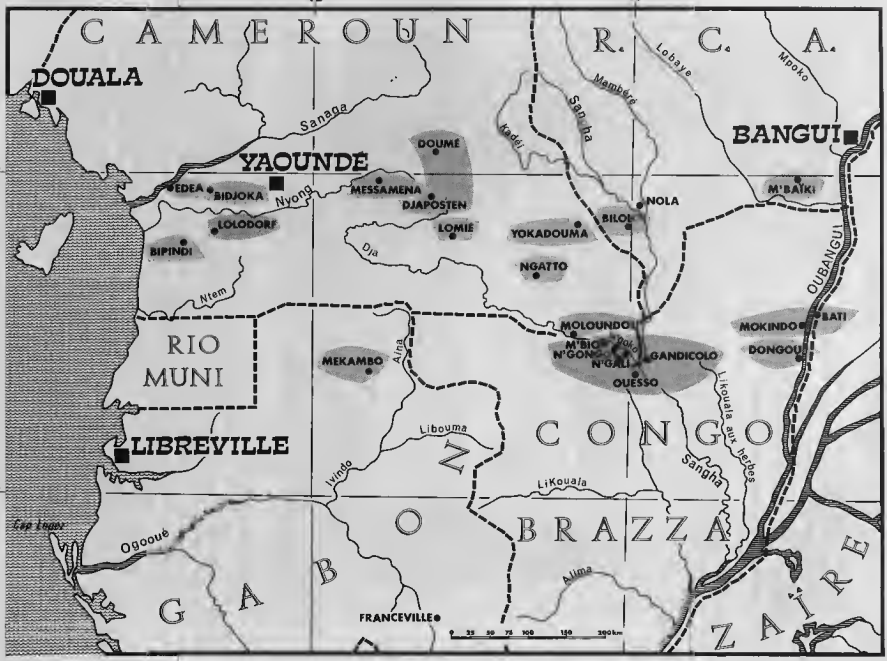

FIG. 4. — Répartition géographique des principaux groupes de Pygmées vivant à l'Ouest de la boucle du Congo sur lesquels des enquêtes anthropologiques plus ou moins complètes ont été menées.

Source : MNHN, Paris

gique, forme une bonne base de comparaison, les techniques de mensuration étant, à quelques exceptions près, identiques aux nôtres. Cependant seules les moyennes sont fournies, l'écart type n'étant pas calculé à l'époque de Poutrin, et encore ces moyennes sont-elles celles des indices, la majorité des mesures absolues n'ayant pas été publiées par l'auteur. Ces restrictions diminuent la portée des confrontations qui pourront être établies à partir de ce travail.

— Babinga de la Moyenne Sangha (Ph. Kuhn, 1914) : stature et indice céphalique de 31 hommes et 37 femmes.

— Babinga de M'Baïki (L. Pales, 1938) : stature, poids, périmètre thoracique, pigmentation de 33 hommes et 19 femmes. D'après l'auteur, ces Pygmées ne seraient pas purs mais déjà assez métissés avec les Noirs M'Bati et M'Baká au milieu desquels ils vivent.

— Babinga des environs d'Ouesso (R. Hartweg, 1961) : une investigation anthropologique assez complète sur une série de Pygmées de la région a été menée en 1947, mais en dehors de brèves notations sur la stature, quelques indices de la tête et un certain nombre de caractères descriptifs indiqués dans un ouvrage de vulgarisation sur « La vie secrète des Pygmées », il n'y a pas encore de publication anthropologique sur ces Babinga.

— Babinga de Bilolo dans la province de Nola (M. Cresta, 1965) : 87 hommes et 56 femmes étudiés pour les principales mensurations corporelles. Il n'est fait mention d'aucun caractère descriptif, mais, en ce qui concerne les données métriques, c'est le seul article sur les Pygmées occidentaux qui donne des paramètres (écart type et coefficient de variation) nécessaires pour l'établissement des comparaisons statistiques.

4) Congo-Brazza.

— Babinga (Baká et Bayaka) du Bas-Oubangui dans le district de Dongou (J. Lalouel, 1950) : 200 hommes et 200 femmes représentés dans chaque série par 100 Baká de l'Ibenga et 100 Bayaka de l'Ilobi-Motaba. Ces sujets sont étudiés pour les principales mesures corporelles, la stature étant prise sur un plus grand nombre d'individus (1 050 sexes réunis), mais, suivant les caractères, l'importance numérique des échantillonnages varie et, de plus, la publication de Lalouel ne fait état que des moyennes, celles-ci ne concernant même parfois que les mensurations relatives. Bien qu'il s'agisse d'une des documentations les plus complètes sur les Pygmées occidentaux, les carences relevées ci-dessus rendent son utilisation assez délicate à des fins comparatives.

— Babinga (Bakwa) du Bas-Oubangui dans le voisinage de Mokindo et de Bati (B. Auteroche, 1961) : stature, taille assis, longueurs des membres et quelques caractères descriptifs sur 50 hommes et 50 femmes. Comme pour les précédents, nous ne disposons que des moyennes et les mêmes réserves sont à faire.

Sur ces quinze séries (5 pour le Cameroun, 3 pour le Gabon, 5 pour la République Centrafricaine, 2 pour le Congo-Brazza) qui représentent la totalité de la documentation anthropologique sur les Pygmées occidentaux, toutes n'ont pas la même valeur. Certaines ne fournissent qu'un très vague signalement du type physique et n'ont plus qu'une valeur historique dans la mesure où elles constituent les premières approches qui ont permis d'apprécier la répartition géographique des Pygmées dans les régions considérées. D'autres apportent des documents anthropométriques plus détaillés, mais ou les techniques de mensurations ne sont pas classiques, ou les calculs des paramètres de base se montrent insuffisants, ou même les résultats n'ont pas encore été publiés *in extenso*. Presque toutes seront néanmoins intégrées dans la première partie de l'analyse morphologique comparative avec les restrictions qui s'imposent en fonction de telle ou telle de leurs carences; deux d'entre elles seulement, notre documentation personnelle sur les Baká du Cameroun et celle de Cresta sur les Babinga de la République Centrafricaine, seront susceptibles de rester en lice quand il faudra aborder des comparaisons statistiques plus fines avec les Pygmées orientaux et les Noirs.

Source : MNHN, Paris

B. — Pygmées orientaux.

Les Pygmées localisés à l'Est de la boucle du Congo, parmi lesquels ceux de l'Ituri ont habituellement été considérés comme des représentants typiques du groupe, sont aussi connus par des travaux plus nombreux et plus anciens que ceux concernant les Pygmées occidentaux. Négligeant les Batwa des lacs Kivu et Tanganyika, dont certains, en particulier les Batwa-potiers devenus sédentaires, ont perdu par mal de leurs traits spécifiques tant du point de vue culturel que somatique, nous limiterons les comparaisons aux Bambuti ituriens. Parmi les diverses publications qui ont été consacrés à ces derniers, nous retiendrons en premier celles de Schebesta et de ses collaborateurs. Trois séries de Bambuti seront utilisées (carte de la figure 5) :

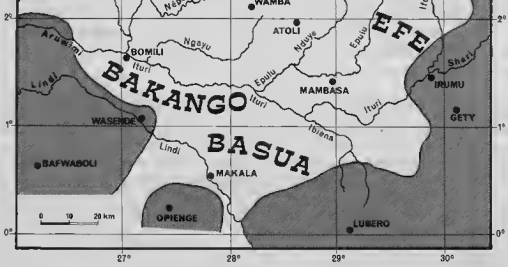

Fig. 5. — Répartition de quatre groupes de Bambuti de l'Ituri représentant les principaux types de Pygmées vivant à l'Est de la boucle du Congo.

— Efé du Nord-Est de la forêt iturienne (98 hommes, 60 femmes) ;
— Basua de la région méridionale de l'Ituri (50 hommes, 18 femmes) ;
— Bakango de la partie occidentale de l'Ituri (102 hommes, 65 femmes).

Composé de plusieurs échantillons importants, étudié d'après les techniques de Martin et publié par Schebesta et Lebzelter (1933) avec des annexes comportant toutes les données individuelles, ce matériel constitue une bonne base de comparaison pour tester les ressemblances et les différences susceptibles d'exister entre Pygmées occidentaux et orientaux. Malheureusement, si les mensurations céphaliques sont très complètes, celles du reste du corps se limitent à la stature, au périmètre thoracique et à quelques circonférences du bras, de la cuisse et de la jambe. Aussi, pour aborder l'examen comparatif du tronc et des membres, devrons-nous avoir recours à une autre documentation, celle de Gusinde (1948).

Source : MNHN, Paris

La série de Gusinde comprend 510 sujets masculins qui se décomposent en 310 Efé, 130 Basua et 70 Aka. Une partie des Efé et des Basua concerne très vraisemblablement les mêmes individus que ceux de Schebesta et Lebzelter car c'est avec le premier, en 1934-35, que l'auteur a commencé ses enquêtes chez les Pygmées de l'Ituri. La publication donne toutes les mensurations corporelles, y compris celle des membres, mais il n'y a pas de tableaux des données individuelles et seuls figurent les moyennes, les minima et les maxima.

C. — Noirs.

Le choix des données permettant de montrer les relations anthropologiques entre les Pygmées et les Noirs est délicat. L'idéal serait de comparer chaque groupe de Pygmées à chacune des tribus noires auprès desquelles ils vivent et avec lesquelles ils pratiquent des échanges commerciaux plus ou moins actifs. Ce n'est pas toujours possible, les documentations utilisables accusant trop souvent de sérieuses carences en ce qui concerne soit l'éloignement géographique, soit l'étendue des échantillonnages, soit encore le nombre des mesures ou la similitude des techniques. En tenant compte des exigences de base pour une confrontation valable, nous n'avons pu sélectionner que 5 séries de Noirs. Ce sont :

— 50 Badjoué situés au-dessus de la boucle du Dja dans le Sud-Cameroun (H. V. Vallois, 1950).

— 116 Fali de Tinguelin, localisés au Nord de Garoua (J. Huizinga et B. Reijnders, 1974).

— 139 M'Bimou de la région de Nola dans la République Centrafricaine (M. Cresta, 1965).

— 178 Bira de la forêt localisés dans l'Ituri, Zaïre (J. Sporcq, 1972).

— 200 Bira de la savane, Ituri, Zaïre (J. Sporcq, 1972).

Les Badjoué étudiés par l'un d'entre nous en même temps que les Baká constituent par rapport à ceux-ci une bonne base de comparaison. Ce sont des Noirs sylvestres qui vivent dans le même milieu que les Baká dont ils aiment à se dire les « patrons » et avec lesquels ils pratiquent depuis longtemps des échanges commerciaux (cf. chapitre 8 de la partie ethnographique p. 177). Eux-mêmes se considèrent comme venus secondairement dans la forêt qu'habitaient seuls avant eux les Pygmées. La publication de 1950 ne donne que les moyennes, mais comme nous détenons les fiches individuelles, il a été facile de calculer les autres paramètres statistiques. Si les données céphaliques sont complètes, les mensurations du reste du corps se réduisent malheureusement à la stature et à la taille assis.

Les Fali sont des montagnards du Nord-Cameroun qui vivent dans une zone de savane sèche et humide. Ce sont les seuls Noirs de savane étudiés de manière à peu près complète que nous puissions comparer aux Pygmées occidentaux.

Les M'Bimou, localisés dans la région de Nolà, auprès des Babinga de Bilolo, à la frontière de la République Centrafricaine et du Congo-Brazza, peuvent être confrontés avec les Pygmées de ces pays. Ils ont été examinés pour les principaux caractères de la tête, la stature et les mesures du tronc, mais il n'y a rien sur les membres et seules les moyennes ont été publiées.

Les Bira représentent un groupe de Noirs au milieu desquels se répartissent les divers Bambuti de l'Ituri. Ils sont partagés en deux groupes de même origine dont l'un a gardé son lieu d'habitat en forêt tandis que l'autre a émigré en savane. Les Bira de la forêt ont, suivant Sporcq, des contacts assez fréquents avec les Efé et les Basua. Leur étude métrique a été faite de façon très détaillée et les paramètres essentiels sont indiqués.

Source : MNHN, Paris

III. — TECHNIQUES STATISTIQUES

Le choix des techniques statistiques susceptibles d'être utilisées pour l'étude anthropologique est fonction des carences plus ou moins importantes qui ont été relevées à propos du matériel de comparaison. Afin de ne négliger aucune des sources d'information — encore bien clairsemées — sur les Pygmées africains, nous nous efforcerons à employer plusieurs méthodes dont les unes ne s'appuieront que sur des tests élémentaires tandis que les autres viseront à une élaboration statistique plus fine. Les premières permettront d'envisager de manière succincte la grande majorité des documentations ; les secondes s'appliqueront aux séries sur lesquelles nous détenons des renseignements suffisamment complets pour effectuer les calculs nécessaires.

A. — ANALYSE MORPHOLOGIQUE.

L'analyse morphologique sera effectuée, caractère par caractère et d'après les méthodes de l'anthropologie classique, pour les Baká et pour l'ensemble des séries comparatives de Pygmées que nous possédons. Les paramètres usuels, moyenne (M), sigma (σ), coefficient de variation (V%) et erreur de la moyenne (σM) seront établis chaque fois que les renseignements de la littérature nous le permettront. Dans cette première approche du travail, la comparaison des moyennes métriques des diverses populations reposera sur le test t ($t = \frac{M_1 - M_2}{\sqrt{\sigma M_1^2 + \sigma M_2^2}}$), celle des pourcentages pour les caractères descriptifs sur le X^2 ($X^2 = \sum \frac{(O_i - C_i)^2}{C_i}$, O_i étant les fréquences observées et C_i les fréquences calculées) ; là aussi, seules certaines des documentations précédemment indiquées pourront entrer en ligne de compte. Afin de pallier à cette carence, nous établirons un profil graphique de Mollison sur lequel figureront la plupart des séries comparatives dont les différences seront testées en les rapportant à l'écart type des Baká considérés comme la population de référence suivant la formule $\frac{M_1 - M_2 \times 100}{\sigma_1}$

L'ensemble de ces opérations, qui se rapporteront aux dimensions absolues comme aux indices, feront l'objet des chapitres II (caractères généraux), III (tête) et IV (stature, tronc et membres). Elles permettront de situer les Baká dans le contexte anthropologique des Pygmées d'Afrique, en soulignant les ressemblances ou les différences qui les rapprochent ou les éloignent de telle ou telle autre série des deux principaux groupes. En revanche, il ne sera pas encore question de leur confrontation avec les Noirs, cette dernière faisant l'objet d'un chapitre ultérieur.

B. — ANALYSE DE VARIANCE.

Le degré d'homogénéité des divers Pygmées sera envisagé à partir d'une analyse de variance faite caractère par caractère sur les principales dimensions absolues. Là encore — et plus même que pour l'estimation des différences de moyennes par le t ou le X^2 — il ne sera pas possible d'utiliser la totalité des séries de Pygmées africains que nous avons énumérées au paragraphe IIA et B. Un choix s'impose dû toujours au fait que certaines séries sont incomplètes en ce qui concerne les mensurations effectuées ou bien insuffisantes sous l'angle du nombre de sujets mesurés. Nous nous efforcerons donc de sélectionner seulement une ou deux des séries les plus représentatives pour le groupe occidental et pour l'oriental.

Ce test doit nous permettre de montrer si les différences métriques constatées à l'intérieur de chaque grand groupe de Pygmées et celles qui séparent les Pygmées occidentaux des Pygmées orien-

Source : MNHN, Paris

taux peuvent être attribuées à de simples fluctuations liées au hasard des échantillonnages ou si, au contraire, les différences sont trop grandes et traduisent nécessairement des divergences prouvant qu'on ne peut maintenir l'hypothèse d'une même population d'origine pour l'ensemble des Pygmées d'Afrique. Cette question fera l'objet du chapitre V.

C. — Tests de différenciation entre Pygmées et Noirs.

La mesure des divergences métriques entre les Pygmées africains et les Noirs reposera sur deux méthodes qui se compléteront l'une par l'autre.

En un premier temps, nous établirons la comparaison Pygmées-Noirs par un simple graphique de Mollison tel qu'il a été défini au paragraphe A (p. 21). Ce dernier a l'avantage de permettre l'utilisation de toutes les données sur les Noirs que nous avons pu recueillir dans la littérature. Ces dernières ne sont pas en effet ni si nombreuses, ni si exhaustives que nous puissions en négliger aucune. C'est un procédé simple qui ne tient évidemment pas compte de l'interdépendance plus ou moins marquée existant entre la plupart des caractères, mais qui, en visualisant les tendances différentielles importantes, donne un aperçu global de la distance morphologique séparant les populations envisagées.

Dans un deuxième temps, nous utiliserons les coefficients de similitude de Penrose (1954) basés sur des calculs qui expriment les différences entre les moyennes en unités d'écart type. Le C_h^2 (distance globale), avec ses deux compartiments, le C_q^2 (distance de format) et le C_z^2 (distance de forme), ont été choisis comme mesure de distance entre les Pygmées et les Noirs parce qu'ils sont susceptibles d'apporter des résultats intéressants dans la confrontation des différences de format et de forme et de montrer si oui ou non le Pygmée ne serait qu'un modèle réduit de Noir.

Voici leurs formules :

$$C_h^2 = (d_1^2 + d_2^2 + d_3^2 + \ldots\ldots + d_m^2)/m$$

$$C_q^2 = [(d_1 + d_3 + d_5 + \ldots\ldots + d_m)/m]^2$$

$$C_z^2 = (C_h^2 - C_q^2)\, m/\,(m - 1)$$

Les termes d_1 d_2 d_3 .... d_m sont les différences entre les moyennes pour les divers caractères envisagés, exprimées en unités d'écart-type et m le nombre de mesures.

Dans cette comparaison entre les Pygmées et les Noirs, qui fera l'objet du chapitre VI, il faut aussi examiner les différences des principaux caractères descriptifs. Ceux-ci ont très souvent une grande importance pour définir la diagnose propre à chaque groupe et, en particulier, pour déceler des traces possibles de métissage. Mais ces caractères sont généralement négligés par les auteurs ou relevés de façon très fantaisiste, suivant des codifications qu'il est malaisé d'homologuer. Aussi paraît-il difficile de parler à ce sujet de test de signification des différences. Dans le présent travail, seuls les Badjoué pourront être confrontés aux Baka sous cet angle et c'est le X^2 qui servira à apprécier les divergences constatées.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE II

ANALYSE MORPHOLOGIQUE : CARACTÈRES GÉNÉRAUX

La morphologie des Baká est étudiée sur la série complète des adultes masculins provenant des subdivisions de Messaména, Lomié et Yokadouma-Moloundou. Dans l'analyse des Baká proprement dits, afin de détecter d'éventuelles variations géographiques, l'échantillon sera scindé en deux sous-séries comprenant l'une les sujets de Messaména réunis à ceux de Lomié (N = 60 pour la tête, 47 pour le reste du corps), l'autre les sujets de Yokadouma-Moloundou (N = 55 pour la tête, 53 pour le reste du corps). Dans la confrontation avec les autres Pygmées africains, ce sera l'ensemble des Baká qui sera d'abord utilisé, l'examen des sous-séries n'étant repris qu'ultérieurement dans les comparaisons par les profils graphiques, l'analyse de variance et les calculs de distance.

Le groupement Messaména-Lomié opposé à l'ensemble Yokadouma-Moloundou ne correspond pas seulement à un critère géographique mais aussi et surtout à un critère culturel. Le premier représente les Baká de la partie occidentale du groupe central, ceux chez lesquels sont encore très bien conservés les éléments les plus typiques de la culture des Pygmées camerounais. Le second comprend les Baká de la partie orientale qui, dans maints aspects de leur vie technique et économique, accusent une évolution plus marquée, avec notamment des emprunts plus fréquents aux Noirs sylvestres. Il est donc intéressant de voir si ces changements ethnographiques, encore peu prononcés, sont susceptibles d'avoir provoqué déjà des modifications morphologiques.

Sous le nom de caractères généraux, nous rassemblons, outre des traits signalétiques relatifs au sexe et à l'âge, certains caractères descriptifs qu'ils concernent la tête ou le reste du corps ainsi que des éléments assez disparates, dont les uns (pouls et force dynamométrique) rentrent à peu près dans le domaine de la physiologie, tandis que les autres (mutilations et tatouages) sont à la frontière de l'anthropologie et de l'ethnographie.

I. — SEXE ET ÂGE

Tous nos Baká sont de sexe masculin, les femmes ayant toujours montré une certaine réticence à se plier à l'examen anthropométrique (cf. note 4 de la p. 15). C'est seulement dans la région plus évoluée de Yokadouma-Moloundou qu'il a été possible de faire une enquête très sommaire (stature, couleur peau, forme nez) sur un certain nombre de femmes. À l'exception des caractères indiqués ci-dessus, ces dernières ne figureront dans les tableaux de mensurations que pour les données comparatives recueillies dans la littérature.

II. — ASPECT GÉNÉRAL

L'aspect général a été noté au coup d'œil suivant trois rubriques : élancé, moyen, trapu, ce qui correspond sensiblement aux types longiligne, médioligne et bréviligne.

Chez les Baká, ce sont les médiolignes qui dominent (65%), suivis par les longilignes (30%), mais les brévilignes (5%) ne sont que très faiblement représentés. Du fait de sa petite taille et des propor-

Source : MNHN, Paris

tions assez particulières du tronc et des membres, le Pygmée ne paraît pas franchement élancé et, malgré une bonne robustesse de sa charpente osseuse, il ne donne presque jamais non plus l'impression d'un type trapu.

Peu d'auteurs se sont intéressés à cette question, mais on retrouve chez les Bambuti de Schebesta des pourcentages sensiblement identiques de médiolignes (Efé : 70%). Il convient seulement de signaler que les Pygmées de l'Est ont tendance à avoir une morphologie plus gracile que ceux de l'Ouest, ce qui a déjà été signalé par l'un d'entre nous (P. Marquer, 1971).

A côté de cette apparence globale du corps, on a relevé, presque uniquement d'après les caractères céphaliques, les sujets qui accusaient un faciès vraiment pygmée (80%) tel qu'il a été défini par Poutrin (1911-12) et ceux qui présentaient quelques traces négroïdes (20%). Ces 20% de sujets à tendance négroïde sont majoritaires dans le groupe de Yokadouma-Moloundou, à propos duquel nous avons déjà souligné une évolution ethnique plus avancée que dans le groupe Messaména-Lomié.

Dans les séries de Pygmées occidentaux étudiées, il est souvent parlé, entre autres par Lalouel et Pales chez les Babinga du Bas-Oubangui et de M'Baïki, de caractères plus ou moins négroïdes qui sont toujours interprétés comme des séquelles de métissages. Ce n'est toutefois qu'aux Bambuti de l'Ituri que nous pouvons réellement comparer les Baká. En se basant sur les mêmes caractères céphaliques que nous, Lebzelter a trouvé 82% du type pygmée et 18% du type négroïde parmi les Basua, ce qui rapproche singulièrement ces derniers des Baká de Messaména-Lomié. Les Bakango (67% de Pygmées) et les Efé (62%) semblent au contraire, comme les Baká de Yokadouma-Moloundou, avoir subi une influence négroïde un peu plus marquée.

III. — PIGMENTATION

A. — Peau.

La couleur de la peau a été relevée, avec l'échelle de von Luschan, en trois endroits : front, sternum, omoplate. Les numéros rencontrés chez les Baká vont de 22 à 31, les teintes les plus courantes étant représentées par les numéros 25, 27 et 30. Ceci indique pour les Baká une peau moyennement foncée, mais il faut noter que très fréquemment il existe des reflets jaunâtres ou cuivrés qui ne sont pas visibles par l'échelle de von Luschan.

TABLEAU 1

Pigmentation de la peau chez les Baká
(d'après l'échelle de von Luschan).

Numéros échelle de von Luschan	Messaména-Lomié N = 60				Yokadouma-Moloundou N = 55			
	front		Sternum omoplate		front		Sternum omoplete	
	N	%	N	%	N	%	N	%
22 - 23	-	-	-	-	15	27,3	1	1,8
24 - 25	30	50,0	2	3,3	35	63,6	16	29,1
26 - 27	22	36,7	18	30,0	5	9,1	27	49,0
28 - 29	4	6,6	15	25,0	-	-	5	9,1
30 - 31	4	6,6	25	41,7	-	-	6	10,9
Total	60	99,9	60	100,0	55	100,0	55	99,9

Source : MNHN, Paris

D'après les chiffres du tableau 1, dans lequel les numéros de référence ont été sériés deux par deux, on voit qu'il y a des différences suivant la localisation et suivant le groupe.

La pigmentation au front est toujours d'une teinte plus claire que celle du sternum ou de l'omoplate, avec des différences toujours significatives. Cet éclaircissement sur le front par rapport au tronc se traduit généralement par une différence de deux à trois numéros; chez quelques sujets cependant, environ une dizaine, les teintes sont identiques.

La comparaison des deux groupes montre un léger noircissement de la peau quand on passe de la région Yokadouma-Moloundou à celle de Messaména-Lomié. Dans la première, la dominance se marque au niveau des numéros 24 et 25, tandis que la seconde, surtout en ce qui concerne le tronc, atteint des pourcentages importants pour les teintes plus foncées 30 et 31 : cette différence est significative ($X^2 = 30{,}1 - p = 0{,}001 - 3$ degrés de liberté). Les Baká de Yokadouma étant du point de vue ethnographique un peu plus évolués, un peu plus proches des Noirs sylvestres que ceux de Messaména, on aurait pu s'attendre à des résultats opposés, le Pygmée étant classiquement considéré comme ayant une peau plus claire que le Noir. Suivant la même optique, on peut rechercher si les sujets plus petits ont aussi une peau plus claire : il ne semble pas en être ainsi chez les Baká, pour lesquels nous n'avons trouvé aucune corrélation entre la réduction de la stature et l'éclaircissement de la peau.

La documentation comparative sur ce caractère qualitatif manque singulièrement de précision. En effet, la plupart des séries occidentales ont été testées avec l'échelle de Broca, dont ni l'aspect ni l'ordination ne présentent un rapport quelconque avec l'échelle de von Luschan. Aussi faut-il transcrire les notations numériques en impressions visuelles de la couleur et cette méthode n'est pas sans danger. Disons donc simplement que, chez tous les Babinga, on trouve une coloration du visage moins foncée que celle du corps, une peau plus claire du côté féminin, une tendance à l'éclaircissement de la pigmentation par rapport aux Noirs de la forêt eux-mêmes moins sombres que ceux de la savane, enfin une certaine fréquence de ces reflets rougeâtres qui n'apparaissent que rarement chez les Noirs. Des observations identiques ont été faites pour les Bambuti de l'Ituri. Cette question de la couleur de la peau sera reprise aux chapitres V et VI.

B. — Yeux.

Relevée par simple appréciation visuelle, la couleur des yeux des Baká n'accuse pas de grandes variations ni en fonction du sexe ni en fonction du groupe. L'iris est marron ou brun assez clair, jamais très foncé ; quant à la sclérotique, elle présente une teinte le plus souvent blanchâtre, parfois cependant jaunâtre, dans les deux cas fréquemment injectée de sang. Nous n'avons jamais rencontré une couleur franchement claire des yeux, ni les tonalités très sombres des bruns ou des noirs.

Compte tenu des restrictions déjà faites pour la couleur de la peau et valables aussi pour les yeux, à savoir le manque des précisions des notations à partir d'échelles non concordantes, il semble que la majorité des groupes de Pygmées occidentaux possèdent des yeux moyennement foncés, dans la gamme des marrons ou des bruns atténués. C'est le cas des Babinga de Poutrin qui ont en grande proportion des yeux marron très clair (nos 3 et 4 de l'échelle de Broca). En revanche, chez les Baká de Yokadouma examinés par Aujoulat, il existerait suivant ce dernier une certaine tendance à l'assombrissement de l'iris (63% de brun foncé d'après G. Olivier).

Ni Schebesta, ni Lebzelter ne parlent de la couleur des yeux chez les Bambuti.

C. — Cheveux.

La couleur des cheveux n'a pas été relevée. Contrairement à ce qui a été signalé par Poutrin sur les Babinga, les Baká ne font subir à leur chevelure aucun traitement susceptible d'en altérer ou d'en dénaturer la teinte, mais, dans l'ensemble, on peut dire qu'il n'y a pas à proprement parler de différences importantes dans la pigmentation des cheveux. Disons seulement qu'elle est généralement très foncée, comme l'avait déjà remarqué le même Poutrin chez les Babinga d'Ouesso. Olivier seul note que les Baká d'Aujoulat n'ont pas toujours des cheveux franchement noirs, certains présentant

Source : MNHN, Paris

une chevelure qui tire sur le châtain. Aucun renseignement ne nous est fourni à ce sujet pour les Pygmées orientaux.

La calvitie paraît très rare ; elle n'a été observée que sur deux sujets, très légère sur l'un, un peu plus accentuée sur l'autre. Dans les deux cas, il s'agissait d'individus visiblement âgés par rapport aux autres, approchant autant qu'on en puisse juger de la soixantaine.

IV. — PILOSITÉ

Le degré de pilosité du corps a été défini par quatre types : type O ou absolument glabre ; type I, caractérisé par la présence de poils sur la jambe, type II, avec pilosité jambière plus forte et pilosité sur l'avant-bras ; type III, pilosité plus prononcée, envahissant aussi la cuisse et le tronc. Leur répartition chez les Baká est indiquée dans le tableau 2.

TABLEAU 2

Pilosité corporelle chez les Baká.

Types	Messaména-Lomié N = 60		Yokadouma-Moloundou N = 55	
	N	%	N	%
0	4	6,6	5	9,1
I	13	21,7	18	32,7
II	25	41,7	22	40,0
III	18	30,0	10	18,2

L'absence de pilosité est rare chez les Baká, une forte proportion de sujets se rangeant dans les types I, II (60 à 70%) ou III (18 à 30%). Les pourcentages du tableau 2 révèlent à ce sujet des différences entre les deux groupes : les Pygmées de Yokadouma ont un système pileux légèrement moins développé que ceux de Messaména, ce qui se traduit chez eux par une élévation des taux du type I jointe à une diminution des taux du type III, mais la différence n'est pas significative. Contrairement à ce qui se passait pour la couleur de la peau, c'est bien ici le groupe le plus spécifiquement pygmée qui accuse une pilosité corporelle plus fournie. Il n'y a pas à proprement parler de corrélation entre la pilosité et la stature, mais il existe une tendance à ce que les sujets les plus glabres soient aussi les plus petits, ce qui là encore est opposé à ce qu'on aurait pu s'attendre.

L'accentuation de la pilosité corporelle a été signalée par tous les auteurs qui ont étudié les Pygmées occidentaux et ce caractère est généralement considéré comme un bon critère de distinction vis-à-vis des Noirs de la forêt, ces derniers ayant déjà un système pileux plus fourni que les Noirs de la savane. Autant qu'on en puisse juger d'après les quelques remarques faites par Schebesta sur ce caractère pour les Bambuti, il semble que la pilosité de ceux-ci soit moins marquée que celle des Pygmées occidentaux.

Les cheveux, toujours crêpus, sont le plus souvent abondants. Les moustaches et la barbe, absentes sur environ la moitié des individus, apparaissent dans l'autre moitié, généralement avec des poils assez clairsemés, sauf chez une dizaine d'individus du groupe de Messaména qui présentent une barbe et plus rarement des moustaches assez fournies. Ces résultats s'accordent avec ceux qui ont été trouvés par Aujoulat pour les Baká de Yokadouma et de Doumé et par divers autres auteurs pour les Babinga de

Source : MNHN, Paris

la République centrafricaine et du Congo-Brazza. Nous ne sommes pas très renseignés à ce sujet sur les Pygmées de l'Ituri, mais les nombreuses photographies publiées par Schebesta montrent que le port d'une barbiche, allongée en pointe et peu épaisse, est relativement courant chez eux.

V. — POULS ET FORCE DYNAMOMÉTRIQUE

Les deux caractères réunis dans ce paragraphe ne rentrent pas à proprement parler dans le cadre d'une analyse morphologique, mais ce sont les seuls renseignements physiologiques qui ont pu être recueillis et, vu la rareté de ce genre de documents sur des populations non européennes, il a semblé intéressant d'en fournir les résultats en les assimilant à des caractères généraux.

A. — POULS.

La fréquence du pouls a été relevée sur 112 sujets, mais on doit faire des réserves sur la valeur des chiffres obtenus. On a signalé en effet à plusieurs reprises dans ce travail l'extrême impressionnabilité des Pygmées que leur examen sur une place publique et l'application sur eux d'instruments divers qu'ils pensaient susceptibles de leur jeter un sort, terrorisaient visiblement. Tous transpiraient abondamment et certains, même parmi ceux qui paraissaient les plus hardis, ne pouvaient retenir un tremblement émotif. Il en résultait chez la plupart une tachycardie importante qui persistait même une ou deux heures après leur arrivée au lieu d'examen. Tout ceci jette plus qu'un doute sur la valeur des résultats obtenus.

Compte tenu de ces restrictions, voici la répartition globale des fréquences du pouls :

60 à 69	pulsations à la minute	:	18	sujets
70 à 79	«	«	: 38	«
80 à 89	«	«	: 20	«
90 à 99	«	«	: 25	«
sup. à 100	«	«	: 11	«

La moyenne de fréquence est de 81 pour la première série de 57 sujets (min. 60, max. 104) et de 79 pour la seconde série de 55 sujets (min. 60, max. 102). La légère diminution de la fréquence du pouls dans cette dernière tient sans doute au fait que les Pygmées de la région de Yokadouma étaient certainement moins émotifs. C'est ainsi, par exemple, qu'à Madjoué où les Pygmées se sont montrés très en confiance avec l'observateur, la fréquence moyenne de 23 sujets ne dépassait pas 76. On notera d'ailleurs que, dans l'ensemble de l'échantillonnage, et malgré la tachycardie signalée plus haut, 18 des Pygmées avaient un pouls inférieur à 70, 8 de ceux-ci ne dépassant pas 60-62.

B. — FORCE DYNAMOMÉTRIQUE.

Le dynamomètre utilisé était celui de Collin et la technique suivie celle de Broca. Celle-ci consiste à faire serrer le dynamomètre par le sujet qui place son bras dans l'attitude paraissant la plus favorable en vue de l'effort demandé.

Faire comprendre aux Pygmées ce qu'on attendait d'eux quand on leur mettait le dynamomètre dans la main n'a pas toujours été facile. Néanmoins, après quelques essais pratiqués devant eux par plusieurs personnes, ils finissaient par suivre et il existait alors une sorte d'émulation qui donnait de bons résultats.

On sait par les recherches déjà anciennes de Manouvrier (1884) sur des Français que la force musculaire indiquée par le degré de pression varie non seulement en fonction du sujet et de la main, mais aussi en fonction de la manière dont on tient l'instrument, du nombre d'essais pratiqués et de l'émulation qui se manifeste entre les sujets. Ce sont des constatations dont on a pu reconnaître l'exactitude chez les Baká.

Les résultats sont consignés sur le tableau 3.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 3

Force au dynamomètre chez les Baká.

Groupes	Main	N	M	Min.	Max.
Maaaména-Lomié	d	49	43,9	20	70
	g	47	41,3	20	68
Yokadouma-Moloundou	d	51	40,1	15	58
	g	50	40,0	15	60
Ensambla	d	100	42,0	15	70
	g	97	40,6	15	68
	d+g	197	41,3	15	70

La moyenne globale des deux séries donne 42 pour la main droite, 40,6 pour la main gauche, 41,3 pour les mains réunies. Bien qu'on ait très peu de données comparatives sur les peuples africains, ce sont des chiffres assez élevés qui témoignent de la puissance musculaire des Pygmées du Cameroun. Comme dans la plupart des populations, les résultats de l'ensemble des Baká montrent que la main droite accuse un développement musculaire plus marqué que la main gauche.

La comparaison des groupes permet deux constatations : les Baká de Yokadouma possèdent une force musculaire moindre que ceux de Messaména; ils présentent aussi une certaine tendance à la senestrie, avec des moyennes pratiquement égales à droite et à gauche.

Pour la première constatation, l'examen dynamométrique ne fait que confirmer l'impression de moindre robustesse déjà donnée par les Pygmées de la région de Yokadouma-Moloundou au simple coup d'œil. Et ceci s'explique facilement par la différence des genres de vie : comparés aux Pygmées de Messaména-Lomié, leur vie est moins rude et surtout ils ont un entraînement moins intensif à la chasse du gros gibier qui exige précisément des efforts musculaires très poussés.

La deuxième constatation est précisée par les résultats individuels réunis ci-dessous :

Messaména-Lomié	d = g	9	sujets	19,1%
	d > g	29	«	61,7%
	g > d	9	«	19,1%
Yokadouma-Moloundou	d = g	23	«	46 %
	d > g	14	«	28 %
	g > d	13	«	26 %

L'égalité des moyennes pour les deux mains dans le groupe de Yokadouma est confirmée par les comparaisons de chaque sujet, avec presque la moitié des individus ayant sensiblement la même force musculaire à droite et à gauche, tandis que l'autre moitié se partage à peu près également entre ceux qui ont plus de force à droite (28%) ou à gauche (26%). Cette relative fréquence des cas de sénestrie est curieuse et c'est vraisemblablement la raison pour laquelle la diminution de la puissance musculaire du groupe de Yokadouma par rapport à celui de Messaména est plus accentuée dans la comparaison des mains droites. L'absence de données similaires chez d'autres Pygmées occidentaux, chez les Pygmées orientaux et chez la plupart des Noirs de la forêt empêche d'établir des confrontations plus approfondies.

Source : MNHN, Paris

VI. — MUTILATIONS ET TATOUAGES

Les mutilations et les tatouages, d'une grande fréquence parmi les Baká du Cameroun, sont cités ici parce que ces coutumes appartiennent en partie au domaine de l'anthropologie dans la mesure où elles provoquent des modifications morphologiques plus ou moins importantes. Mais, par les facteurs socio-psychologiques qui les conditionnent, elles appartiennent encore plus au domaine de l'ethnographie et c'est pourquoi elles ont été traitées en détail dans la deuxième partie de ce travail (cf. ch. IV, p. 140).

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE III

ANALYSE MORPHOLOGIQUE : TÊTE

L'étude descriptive et métrique de la tête est faite sur la série complète des Baká mesurés (115 hommes) et les tableaux renfermant les principaux paramètres statistiques indiquent les différences entre le premier groupe (Messaména-Lomié) et le second groupe (Yokadouma-Moloundou). Parmi les données comparatives, nous utiliserons toutes celles qui offrent un minimum de garanties, mais nous serons obligés d'en éliminer beaucoup tantôt pour un caractère, tantôt pour un autre, ou — ce qui arrivera en particulier à propos du travail de Poutrin sur les Babinga d'Ouesso — de signaler que, sans en posséder de preuves certaines, nous soupçonnons qu'il puisse y avoir des divergences de techniques. Les tests de signification (t et X^2) ne seront calculés que dans les cas où les conditions d'une confrontation valable seront remplies.

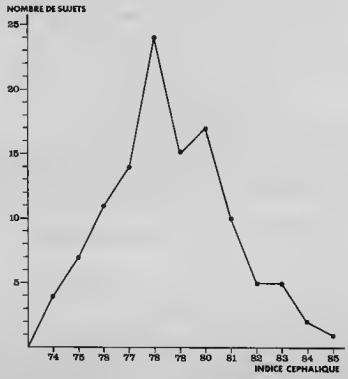

FIG. 6. — Répartition de l'indice céphalique.

I. — PÉRIMÈTRE, LONGUEUR, LARGEUR ET INDICE CÉPHALIQUE

Les dimensions générales de la tête sont rassemblées sur le tableau 4.

Les Baká ont un périmètre horizontal moyen de 544,1 mm, sans différence appréciable entre les deux groupes. Leur tête est assez longue (183,9 mm) et moyennement large (145,3 mm), ce qui

Source : MNHN, Paris

leur attribue une franche mésocéphalie avec un indice de 79, chiffre relativement proche de la limite inférieure de la catégorie brachycéphale. Le groupe de Messaména par rapport à celui de Yokadouma possède une tête moins longue (différence non significative) et surtout plus large ($t = 2,1 - p = 0,05$), avec un indice plus élevé (79,6 contre 78,4) dont l'écart n'atteint cependant pas le seuil de signification. Cette tendance à l'élargissement de la boîte crânienne se traduit par une nette augmentation du nombre des brachycéphales chez les Baká de Messaména (28,3%) en comparaison de ceux de Yokadouma (10,9%); elle est aussi visible sur la courbe de la figure 6, dont les deux points culminants se situent à 78 et 80, ces deux chiffres correspondant sensiblement aux indices moyens de chaque groupe. En revanche, les dolichocéphales, très peu représentés à Messaména (5%) deviennent nettement plus nombreux à Yokadouma (14,5%).

TABLEAU 4

Dimensions générales de la tête (en mm) et indice céphalique.

	N	M	$\pm \sigma_m$	Min.	Max.	σ	V %
			Périmètre horizontal.				
MESSAMENA-LOMIE	47	543,9	0,26	496	576	1,77	3,27
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	544,3	0,24	510	598	1,78	3,26
Ensemble Baká	100	544,1	0,17	496	598	1,77	3,25
			Longueur.				
MESSAMENA-LOMIE	60	183,6	0,79	171	201	8,18	3,37
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	184,2	0,71	172	198	5,33	2,9
Ensemble Baká	115	183,9	0,53	171	201	5,77	3,14
			Largeur.				
MESSAMENA-LOMIE	60	146,2	0,57	135	158	4,45	3,04
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	144,5	0,57	131	154	4,3	2,97
Ensemble Baká	115	145,3	0,41	131	158	4,44	3,05
			Indice céphalique				
MESSAMENA-LOMIE	60	79,6	0,31	74,5	85,3	2,43	3,06
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	78,4	0,28	74,3	83,8	2,11	2,69
Ensemble Baká	115	79	0,22	74,3	85,3	2,36	2,98

Répartition de l'indice céphalique (%).

	N	DOLICHOCEPHALES. 71 - 75,9	MESOCEPHALES. 76 - 80,9	BRACHYCEPHALES. 81 - 85,4
MESSAMENA-LOMIE	80	5	66,6	28,3
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	14,5	74,5	10,9
Ensemble Baká	115	9,5	70,4	20

La mésocéphalie à tendance brachycéphale, classiquement considérée comme caractéristique de la tête du Pygmée africain, se trouve donc ici pleinement confirmée, puisque c'est dans la série où les Pygmées ont le mieux conservé la culture traditionnelle des petits hommes de la forêt qu'on trouve un arrondissement plus marqué de la tête.

Sur le tableau 5, l'ensemble des Baká est comparé d'une part aux autres Pygmées occidentaux, d'autre part aux Pygmées orientaux.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 5

Comparaison des dimensions générales de la tête chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	Auteurs	N	LONGUEUR		LARGEUR		I. CÉPHALIQUE	
				M	σ	M	σ	M	σ
Pygmées Occidentsux									
CAMEROUN :									
Baká	Meaaaména-Yokadouma	Valloia, Marquer, 1975	115	183,9	5,77	145,3	4,44	79	2,36
Baka´	Mindourou-Ngôak	Millous in Vallois, 1940	12	180.	-	148,1	-	82,3	-
Baká	Yoksdouma-Doumé	Aujoulat in Olivier, 1950	41	181,7	5,15	140,9	5,93	77,4	3,01
GABON :									
Esbongo	Bounguie	Castex in Vslloia, 1940	13	183,7	-	145,3	-	79,1	-
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :									
Babinga	Dusaso	Poutrin, 1911-12	49	-	-	-	-	79,5	-
Babinga	Bilolo	Creste, 1965	87	182,2	5,29	143,1	4,45	78,7	3,38
CONGO-BRAZZAVILLE									
Babinga	Ibenga	Lalouel, 1950	130	-	-	-	-	79,2	-
Pygmées Orientaux									
ZAIRE :									
Efé	N.E. Ituri	Schebesta, Lebzelter, 1933	98	181,5	4,24	143,9	2,95	79,3	2,08
Basua	S. Ituri	"	50	182,4	3,60	142,8	4,09	78,2	1,81
Bakango	O. Ituri	"	102	179,3	3,70	144,8	3,09	80,7	1,63

On trouve des différences assez sensibles entre les trois groupes de Baká du Cameroun. Si l'on s'en tient aux deux séries possédant un nombre suffisant de sujets pour que le sigma ait pu être calculé, la nôtre et celle d'Aujoulat, les différences se montrent significatives pour les mesures absolues et pour l'indice : les Baká d'Aujoulat ont une tête moins longue ($t = 2,3 - P = 0,05$) et surtout bien plus étroite ($t = 4,3 - p = 0,001$), d'où un indice de 77,4 plus faible que celui de nos Baká (79) et dont l'écart est significatif ($t = 3,1 - p = 0,01$). Nous avons indiqué au chapitre I les réserves qu'il convenait de faire à propos de la série d'Aujoulat ; il est certain que celles-ci diminuent la valeur de la comparaison ci-dessus. Cependant, il semble bien que l'on puisse effectivement attribuer aux Baká d'Aujoulat, qui proviennent, rappelons-le, des régions de Yokadouma et Doumé, une tendance vers la dolichocéphalie qui n'apparaît pas dans l'ensemble de nos Baká mais qui se manifeste aussi, en plus atténuée, dans une partie de ces derniers, ceux du groupe de Yokadouma-Moloundou. En effet, la confrontation des Baká d'Aujoulat avec ceux de notre second groupe diminue l'ampleur de la différence (77,4 contre 78,4) qui subsiste mais n'atteint plus le seuil de signification. La réduction de la largeur de la tête entraînant une plus faible mésocéphalie chez les Pygmées de Yokadouma est donc confirmée par les résultats des deux documentations.

Source : MNHN, Paris

Par rapport aux autres Pygmées occidentaux, les Baká ne présentent pratiquement pas de différences dans les dimensions générales de la boîte crânienne. Ils sont quasi identiques aux Babongo de Castex, aux Babinga de Poutrin et de Lalouel; les seuls dont ils s'écartent légèrement sont les Babinga de Cresta qui ont une tête moins longue et moins large, ce qui ne retentit pas sur l'indice céphalique.

Avec les séries de Pygmées orientaux, on constate en revanche des différences plus nettes qui varient d'une série à l'autre et qui, en gros, touchent plus les mesures absolues que l'indice. Les Baká ont une tête plus longue que les Pygmées de l'Ituri, les écarts se révélant significatifs avec les Basua ($t = 2,1 - p = 0,05$), les Efé ($t = 3,5 - p = 0,001$) et surtout les Bakango ($t = 7,1 - p = 0,001$). Ils ont aussi une plus grande largeur céphalique et, là, ce sont les Efé ($t = 2,7 - p = 0,01$) et les Basua ($t = 3,5 - p = 0,001$) dont ils s'éloignent le plus. Ces différences se répercutent sur les indices, sauf en ce qui concerne les Efé qui présentent à peu près la même mésocéphalie (79,3) que les Baká (79). En revanche les Basua par rapport aux Baká accusent une réduction de l'indice qui est significative ($t = 2,4 - P = 0,05$) et les Bakango une augmentation plus importante ($t = 6,2 - p = 0,001$).

Les Pygmées d'Afrique montrent donc d'une série à l'autre des modifications des dimensions générales de la boîte crânienne qui affectent tantôt la longueur, tantôt la largeur et qui provoquent de ce fait des différences dans l'indice céphalique. Ces dernières cependant ne sont jamais très élevées puisque tous les groupes examinés ont dans l'ensemble une franche mésocéphalie proche de la brachycéphalie. La dolichocéphalie plus marquée des Pygmées orientaux, parfois avancée par quelques auteurs, ne paraît pas ici, dans les documentations rassemblées, s'affirmer vraiment. Elle ne se manifeste que chez les Basua, où elle se traduit non seulement par la réduction de l'indice mais aussi par une augmentation du nombre des dolichocéphales (25,4%). Mais les Bakango sont au contraire plus brachycéphales que les Baká du Cameroun et que tous les autres Pygmées occidentaux.

II. — HAUTEUR ET INDICES VERTICAUX

La hauteur de la tête, mesurée avec l'aiguille de Schlaginhaufen, est précisée dans le tableau 6 avec les trois indices verticaux.

Les Baká possèdent une tête de hauteur moyenne (127,4 mm) qui les place cependant dans la catégorie des crânes hauts par rapport à la longueur (69,3) et à la largeur (87,6).

TABLEAU 6
Hauteur de la tête (en mm) et indices verticaux.

	N	M	± σ m	Min.	Max.	σ	V%
			Hauteur.				
MESSAMENA-LOMIE	60	128,3	0,92	113	150	7,18	5,59
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	126,4	0,94	114	147	7,05	5,57
Ensemble Baká	115	127,4	0,66	113	150	7,15	5,61
			Indice de hauteur - longueur.				
MESSAMENA-LOMIE	60	69,9	0,45	62,7	76,4	3,48	4,98
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	71,3	0,51	59,5	79,5	3,77	5,28
Ensemble Baká	115	69,3	0,34	59,5	79,5	3,69	5,32
			Indice de hauteur - largeur.				
MESSAMENA-LOMIE	60	87,7	0,56	77,9	98,6	4,40	5,01
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	87,5	0,66	77,7	102,7	4,96	5,66
Ensemble Baká	115	87,6	0,43	77,7	102,7	4,68	5,34
			Indice moyen de hauteur.				
MESSAMENA-LOMIE	60	77,9	0,46	69,5	85,7	3,63	4,66
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	76,8	0,54	68	89,6	4,01	5,21
Ensemble Baká	115	77,4	0,35	68	89,6	3,85	4,98

Source : MNHN, Paris

Ceux de Messaména ont une tête un peu plus élevée (128,3 mm) que ceux de Yokadouma (126,4 mm), mais l'écart n'est pas significatif. Cette différence ne se répercute ni sur l'indice de hauteur-largeur, pratiquement identique dans les deux séries, ni sur l'indice moyen de hauteur qui, bien qu'un peu moins élevé à Yokadouma, ne présente pas une divergence suffisante pour atteindre le seuil de signification. Il y a en revanche une modification plus sensible de l'indice de hauteur-longueur, dont la valeur s'abaisse significativement ($t = 2 - p = 0{,}05$) dans le premier groupe (69,9) par rapport au second (71,3) : l'un et l'autre n'en restent pas moins dans la catégorie des crânes hauts par rapport à leur longueur.

Ces résultats sont visualisés sur les figures 7, 8 et 9. Ils sont aussi complétés par les pourcentages de répartition en catégories du tableau 7.

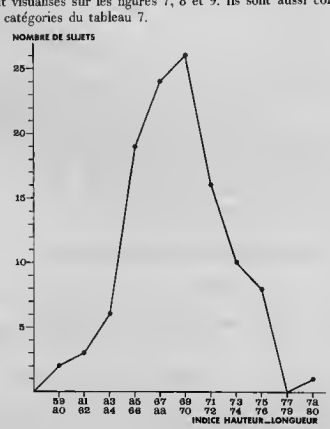

FIG. 7. — Répartition de l'indice de hauteur-longueur.

La bonne hauteur de la tête des Baká se traduit par l'absence ou le très faible pourcentage des chamaecéphales et des tapinocéphales. Ce sont de loin les acrocéphales et surtout les hypsicéphales qui dominent très largement.

Les données comparatives pour ce caractère sont malheureusement presque inexistantes. La hauteur de la tête a bien été prise par Aujoulat sur les Baká de Yokadouma-Doumé, mais nous ignorons par quelle technique et les résultats indiciels sont si aberrants que nous avons préféré ne pas en tenir compte. Pour les Pygmées occidentaux, le seul groupe que nous puissions confronter avec nos Baká est celui des Babinga de Poutrin, qui ont des indices moyens de hauteur-longueur et de hauteur-largeur atteignant respectivement 69,2 et 87,6 : ces chiffres, très voisins de ceux que nous avons obtenus pour les Baká, montrent que les Babinga possèdent également une tête haute par rapport à sa longueur comme à sa largeur. Des résultats identiques avaient été obtenus par l'un d'entre nous (P. Marquer, 1972) sur une petite série de crânes comprenant divers Pygmées occidentaux, qui se caractérisaient également par une forte dominance des hypsicrânes et des acrocrânes.

Quant aux Pygmées orientaux, Lebzelter ne fournit à ce sujet que de vagues appréciations sur

Source : MNHN, Paris

la hauteur de leur tête. Selon cet auteur, les groupes de l'Ituri se partageraient en pourcentages égaux (50%) de sujets à tête haute ou basse. Il est regrettable que nous ne puissions disposer de mesures précises, car, dans le travail ostéométrique cité ci-dessus, il avait été reconnu que les Pygmées orientaux se distinguaient des occidentaux par un crâne nettement moins élevé. Le fait que Lebzelter, sur une estimation à vue de la hauteur céphalique, considère qu'environ la moitié des individus ont une tête basse, alors que presque tous les Baká ont au contraire une tête haute, semble confirmer la différence entrevue par l'étude du crâne sec, sans qu'il soit possible de l'estimer avec exactitude.

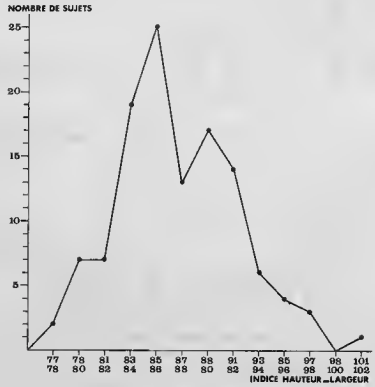

FIG. 8. — Répartition de l'indice de hauteur-largeur.

TABLEAU 7

Répartition par catégories des indices de hauteur (%).

		Indica da hauteur - longueur.		
	N	Chamaecéphales x - 57,6	Orthocéphalas 57,7 - 62,5	Hypsicéphales 62,6 - x
MESSAMENA-LOMIE	60	-	-	100,0
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	-	5,4	94,5
Ensemble Baká	115	-	2,6	97,4
		Indice de hauteur - largeur.		
	N	Tapinocéphalas x - 78,9	Métriocéphales 79 - 84,9	Acrocéphalas 85 - x
MESSAMENA-LOMIE	60	1,6	23,3	75,0
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	1,8	30,9	67,2
Ensemble Baká	115	1,7	26,9	71,3

Source : MNHN, Paris

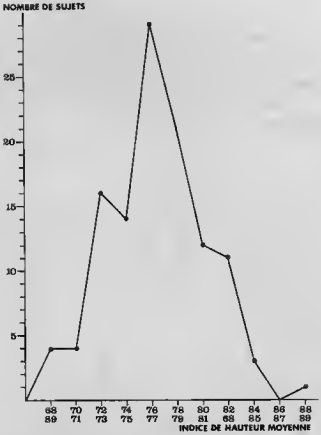

FIG. 9. — Répartition de l'indice de hauteur moyenne.

III. — FORME DU FRONT ET INDICE FRONTO-PARIÉTAL

La forme du front a été relevée suivant sept catégories qui ont été réduites aux trois principales : front fuyant, droit, bombé. Dans l'ensemble de la série Baká, le front est le plus généralement bombé (56,5%) ou un peu moins fréquemment droit (33,9%); on n'y rencontre qu'une minorité de fronts fuyants (9,6%). Le groupe de Yokadouma se distingue de celui de Messaména par une diminution des fronts droits (29,1% contre 38,3%) compensée par une augmentation des fronts bombés (61,8% contre 51,6%), mais la différence n'est pas significative.

Dans la plupart des séries occidentales, les auteurs signalent aussi la prépondérance de la forme bombée du front, sans indiquer de pourcentages. On retrouve ce même front bombé en majorité chez les Pygmées orientaux, pour lesquels, Efé-Basua-Bakango réunis, Lebzelter donne les taux suivants : 3,2% de fronts fuyants, 61,4% de fronts bombés et 35,4% de fronts droits. Ces proportions sont sensiblement similaires à celles des Baká et le X^2 entre les deux distributions ne révèle pas de différence significative.

La largeur frontale minimale et l'indice fronto-pariétal sont rassemblés dans le tableau 8.

Le front des Baká est moyennement large en valeur absolue (105,2 mm) mais franchement large en comparaison de la largeur de la tête, l'indice fronto-pariétal moyen (72,2) se situant dans la catégorie eurymétope. C'est dans cette catégorie que se range la grande majorité des sujets (76,4%), les métriométopes et les sténométopes n'ayant qu'une faible représentation (15 à 7%). Ce résultat apparaît aussi sur la courbe de la figure 10 qui présente des points culminants aux valeurs 70-72 et qui

Source : MNHN, Paris

s'étale ensuite largement vers les indices plus élevés traduisant une forte eurymétopie. Cette dernière avait été également reconnue sur le crâne sec des Pygmées occidentaux dans l'étude ostéométrique déjà signalée.

TABLEAU 8

Largeur du front (en mm) et indice fronto-pariétal.

	N	M	± σ m	Min.	Max.	σ	V %
		Largeur frontale minimale.					
MESSAMENA-LOMIE	60	106,2	0,71	95	120	5,50	5,18
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	104,2	0,64	92	120	4,76	4,57
Ensemble Baká	115	105,2	0,48	92	120	5,23	4,97
		Indice fronto-pariétal.					
MESSAMENA-LOMIE	60	72,5	0,48	64,2	80,9	3,74	5,16
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	71,9	0,48	63,4	80,0	3,56	4,95
Ensemble Baká	115	72,2	0,34	63,4	80,9	3,66	5,07

	Répartition de l'indice fronto-pariétal (%).			
	N	Sténométopes. x - 66,9	Métriométopes 67 - 69,9	Eurymétopes. 70 - x
MESSAMENA-LOMIE	60	8,3	13,3	78,3
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	7,2	18,2	74,5
Ensemble Baká	115	7,8	15,7	76,4

Les Baká de Yokadouma ont un front moins étendu dans le sens transversal (104,2 mm) que ceux de Messaména (106,2 mm) et la différence est significative ($t = 2,1 - p = 0,05$). Ceci ne provoque chez les premiers qu'une faible diminution de l'indice qui n'est pas suffisante pour atteindre le seuil de signification. On constate juste, dans la répartition des valeurs individuelles, une petite réduction du nombre des eurymétopes au profit des métriométopes chez les Baká de Yokadouma, mais là non plus le X^2 n'est pas significatif.

Sur le tableau 9, nous avons réuni les données de comparaison sur le front dans toutes les documentations où elles figuraient.

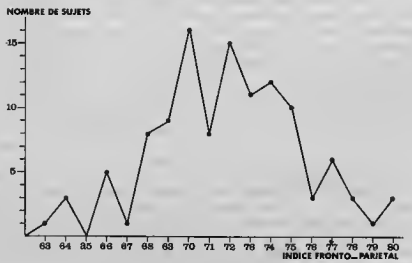

FIG. 10. — Répartition de l'indice fronto-pariétal.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 9

Comparaison des mesures du front chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	LARG. FRONT.			I.FRONTO-PARIETAL	
			N	M	σ	M	σ
Pygmées Occidentaux							
CAMEROUN :							
Baka	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	115	105,2	5,23	72,2	3,66
Baka	Yokadouma-Doumé	Aujoulat in Olivier, 1950	41	105,4	4,67	74,8	4,21
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Babinga	Ouasso	Poutrin 1911-1912	49	-	-	78,8	-
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	104,2	5,83	72,8	5,91
Pygmées Orientaux							
ZAIRE :							
Efé	N.E. Ituri	Schebasta, Lebzelter 1933	98	106,2	3,86	73,8	3,41
Basua	S. Ituri	"	50	108,8	4,35	76,3	3,97
Bakango	O. Ituri	"	102	104,7	3,65	72,3	3,35

Entre nos Baká et ceux d'Aujoulat, il n'y a aucune différence dans la largeur frontale minimale, mais l'indice fronto-pariétal, dont les moyennes pour les deux séries se rangent parmi les eurymétopes, accuse chez les Pygmées d'Aujoulat une augmentation qui se montre significative ($t = 3,5 - p = 0,001$) et qui attribue à ces derniers un front nettement plus large par rapport à la largeur de la tête. Comme on peut le constater, par la lecture simultanée des tableaux 5 et 9, cette divergence est à mettre sur le compte d'une forte diminution de la largeur de la boîte crânienne dans la série d'Aujoulat.

Parmi les autres Pygmées occidentaux, nous pouvons comparer les Baká du Cameroun aux Babinga d'Ouesso et de Bilolo dans la République Centrafricaine. Pour les premiers, nous ne connaissons pas la largeur minimale du front. Poutrin n'ayant pas publié les mesures absolues ; l'indice, lui, accuse une forte élévation par rapport à celui des Baká (78,8 contre 72,2), et la différenre est certainement significative bien qu'on ne puisse calculer le t. Mais il ne faut vraisemblablement pas accorder trop de crédit à ce résultat, car Poutrin spécifie que son diamètre frontal minimal a été pris « en arrière des apophyses orbitaires externes », ce qui est bien bas, le minimum de la largeur du front était presque toujours trouvé plus ou moins haut au-dessus des apophyses orbitaires ; il se pourrait donc que les mesures ne soient pas comparables. Quant aux Babinga de Bilolo, ils ne présentent aucun écart significatif vis-à-vis des Baká, ni dans la dimension absolue, ni dans la dimension relative du front.

Chez les Pygmées orientaux, on constate un élargissement du front pour les Efé et les Basua, un rétrécissement au contraire pour les Bakango, mais ce n'est qu'avec les Basua que l'écart se révèle significatif ($t = 4,7 - p = 0,001$). Répercutées sur les mesures relatives, ces différences par rapport aux Baká sont significatives chez les Efé ($t = 3,3 - p = 0,001$) et les Basua ($t = 6,2 - p = 0,001$), ces deux séries présentant une plus forte eurymétopie tant par leurs valeurs indicielles moyennes que

Source : MNHN, Paris

par l'augmentation du nombre des individus à front large en comparaison de la largeur de leur tête (Efé : 82,5% ; Basua : 88%).

Dans l'ensemble, il paraît donc que les Pygmées orientaux tendent à avoir un front plus large que les Pygmées occidentaux et c'est déjà ce qui avait été trouvé sur le crâne sec. Il faut cependant noter que cet élargissement relatif du front est dû principalement à la moindre largeur de leur tête.

IV. — PROGNATHISME ET DIMENSIONS GÉNÉRALES DE LA FACE

A. — Prognathisme.

En l'absence de critère objectif d'appréciation, le prognathisme a été évalué au jugé en distinguant conventionnellement quatre catégories : prognathisme nul, faible, moyen ou fort. La répartition des Baká dans ces quatre catégories est donnée sur le tableau 10.

Tableau 10

Évaluation du prognathisme.

	N	NUL	FAIBLE	MOYEN	FORT
Messaména-Lomié	60	10,0	30,0	50,0	10,0
Yokadouma-Moloundou	55	3,6	21,8	60,0	14,5
Ensemble Baká	115	6,9	26,1	54,8	12,1

Le prognathisme, bien que rarement très accusé, existe néanmoins sous une forme atténuée ou moyenne chez plus des 2/3 des sujets. Son absence totale est rare et c'est dans la catégorie moyenne que se rangent une large moitié des Baká. Ceux de Yokadouma sont légèrement plus prognathes que ceux de Messaména mais la différence des pourcentages n'est pas suffisante pour être significative. Comme chez de nombreux Noirs d'Afrique, ce prognathisme moyennement prononcé est limité à la région sous-nasale.

Il est difficile de donner des comparaisons pour un caractère qui, dans la majorité des documentations, n'a pu être calculé mais seulement relevé de manière très subjective. De nombreux auteurs ne le signalent même pas. Pour les Pygmées occidentaux, Poutrin est un des seuls à en parler : il indique qu'il existe chez les Babinga d'Ouesso, surtout maxillaire, en précisant qu'il est peu développé. Nous n'avons pas de renseignements à ce sujet pour les Pygmées de l'Ituri. Nous préciserons donc simplement que le prognathisme a pu être calculé par les angles des profils faciaux et l'indice gnathique sur les crânes secs des Pygmées africains : dans les deux grands groupes, il s'est révélé faible ou moyen, sans différence très marquée d'un groupe à l'autre.

B. — Dimensions générales de la face.

Les mesures absolues de hauteurs et de largeurs sont rassemblées dans le tableau 11, les indices dans le tableau 12.

Trois mensurations verticales et deux transversales ont été relevées sur la face. La hauteur physionomique a été prise du trichion au bord inférieur du menton, la hauteur morphologique du nasion au bord inférieur du menton et la hauteur de la face supérieure du nasion au stomion. La localisation de ces points de repère n'a pas présentée de difficulté particulière chez les Baká.

Source : MNHN, Paris

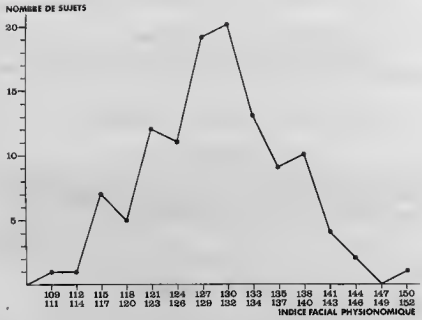

FIG. 11. — Répartition de l'indice facial physionomique.

TABLEAU 11

La face : hauteurs et largeurs (en mm).

	N	M	± σ m	Min.	Max.	σ	V %
			Hauteur physionomique.				
MESSAMENA-LOMIE	60	176,3	1,10	159	199	8,54	4,84
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	176,1	1,49	143	197	11,06	6,28
Ensemble Baka	115	176,2	0,91	143	199	9,78	5,55
			Hauteur morphologique.				
MESSAMENA-LOMIE	60	111,6	0.73	98	123	5,73	5,13
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	110,7	1,01	95	141	7,50	6,77
Ensemble Baka	115	111,2	0,61	95	141	6,62	5,95
			Hauteur supérieure (au stomion)				
MESSAMENA-LOMIE	60	72,8	0,65	65	87	5,11	7,02
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	72,1	0,62	62	83	4,68	6,50
Ensemble Baka	115	72,4	0,44	62	87	4,90	6,77
			Largeur bizygomatique.				
MESSAMENA-LOMIE	60	135,4	0,73	121	149	5,73	4,23
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	136	0,68	128	148	5,05	3,71
Ensemble Baka	115	135,7	0,50	121	149	5,40	3,98
			Largeur bigoniaque.				
MESSAMENA-LOMIE	60	116,8	1,00	94	131	7,77	6,65
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	119,4	0,97	106	134	7,24	6,07
Ensemble Baka	115	118,1	0,70	94	134	7,60	6,43

Source : MNHN, Paris

Les hauteurs (176,2 mm – 111,2 mm – 72,4 mm) donnent à l'ensemble des Baká une face assez peu élevée surtout dans sa totalité. La largeur bizygomatique (135,7 mm) souligne en revanche une bonne extension transversale de la face dans sa partie supérieure, et le diamètre bigoniaque moyen (118,1 mm) est aussi bien développé. Il n'y a que de très faibles différences entre les deux séries, à l'exception de la largeur bigoniaque qui s'accroît sensiblement chez les Baká de Yokadouma (119,4 mm) par rapport à ceux de Messaména (116,8 mm). Aucune de ces différences, même celle qui concerne la largeur bigoniaque, n'atteint le seuil de signification.

TABLEAU 12

La face : principaux indices.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
Indice facial physionomique.							
MESSAMENA-LOMIE	60	130,7	0,91	116,1	144,6	7,08	5,41
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	129,4	1,14	109,1	150,5	8,48	6,55
Ensemble Baka	115	130,1	0,67	109,1	150,5	7,18	5,52
Indice faciel morphologique.							
MESSAMENA-LOMIE	60	82,4	0,54	74,4	94,5	4,17	5.06
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	81,3	0,70	72,0	98,6	5,18	6,37
Ensemble Baká	115	81,9	0,44	72,0	98,6	4,71	5,75
Indice facial supérieur.							
MESSAMENA-LOMIE	60	53,9	0,54	46,9	64,9	4,17	7,74
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	53,0	0,46	46,3	63,8	3,44	6,48
Ensemble Baká	115	53,4	0,35	46,3	64,9	3,82	7,15
Indice jugo-mandibulaire.							
MESSAMENA-LOMIE	60	86,3	0,70	74,4	96,1	5,38	6,23
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	87,7	0,62	77,2	95,5	4,61	5,26
Ensemble Baká	115	87,0	0,47	74,4	96,1	5,07	5,83

Répartition de l'indice facial morphologique (%)

	N	Hyper-euryprosopes	Euryprosopes	Mésoprosopes	Leptoprosopes	Hyperleptoprosopes
		x-78,9	79-83,9	84-87,9	88-92,9	93-x
MESSAMENA-LOMIE	60	21,6	48,3	21,6	5,0	3,3
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	36,3	41,8	12,7	5,4	3,6
Ensemble Baké	115	28,7	45,2	17,4	5,2	3,4

Répartition de l'indice feciel supérieur (en %).

	N	Hyper-euryènes	Euryènes	Mésènes	Leptènes	Hyperleptènes
		x-46,9	47-51,9	52-56,9	57-61,9	62-x
MESSAMENA-LOMIE	60	1,6	30,0	50,0	11,6	6,6
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	1,8	45,4	40,0	10,9	1,8
Ensemble Baká	115	1,7	37,4	45,2	11,3	4,3

Les chiffres du tableau 12 attribuent aux Baká une face qui, dans toutes ses parties, est basse par rapport à sa largeur. L'indice facial morphologique moyen (81,9) traduit l'euryprosopie et l'indice

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 13

Comparaison des dimensions générales de la face chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	N	HAUTEUR MORPHOLOGIQUE. M	σ	LARGEUR ZIZYGOMATIQUE. M	σ	LARGEUR BIGONIAQUE M	σ
Pygmées Occidentaux									
CAMEROUN :									
Baká	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	115	111,2	6,62	135,7	5,40	118,1	6,43
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :									
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	109,2	6,26	134,5	4,57	98,9	6,25
GABON :									
Babongo	Bounguia	Castex in Vallois, 1940	13	115,7	-	130,7	-	-	-
Pygméas Orientaux									
ZAIRE :									
Efé	N.E. Ituri	Schabasta, Lebzalter, 1933	98	105,2	5,26	132,6	4,36	98,0	6,03
Basua	S. Ituri	"	50	107,0	5,77	133,2	4,94	100,4	6,77
Bakango	O. Ituri	"	102	106,8	6,21	131,5	4,10	97,3	5,85

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	N	I. FACIAL MORPHOLOGIQUE. M	σ	I. JUGO-MANDIBULAIRE. M	σ
Pygmées Occidentaux							
CAMEROUN :							
Baká	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	115	81,9	4,71	87,0	5,07
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :							
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	81,3	3,91	73,6	6,07
GABON :							
Babongo	Bounguia	Castex in Vallois, 1940	13	88,6	-	-	-
Pygmées Oriantaux							
ZAIRE :							
Efé	N.E. Ituri	Schebesta, Lebzelter, 1933	98	77,9	3,73	73,1	4,28
Basua	S. Ituri	"	50	80,9	4,75	75,4	3,84
Bakango	O. Ituri	"	102	81,1	5,51	73,8	4,55

Source : MNHN, Paris

facial supérieur (53,4) se range dans la catégorie mésène, non loin cependant de la limite supérieure de la catégorie euryène. Ces résultats apparaissent clairement sur les courbes des figures 12 et 13, dans lesquelles on remarque une très forte proportion de sujets localisés dans les valeurs faibles des indices. La même constatation s'impose à la lecture des pourcentages de répartition par catégories : plus de 73% des sujets sont euryprosopes tandis qu'à peine 9% atteignent la leptoprosopie ; dans sa partie supérieure, la face tend cependant à devenir moins large, presque la moitié des Baká étant mésènes et le taux des leptènes augmentant légèrement en comparaison de celui des leptoprosopes.

L'indice jugo-mandibulaire (fig. 14) avec une moyenne de 87 est relativement élevé. Malgré de légères fluctuations d'une série à l'autre, on ne constate aucune divergence significative entre les Pygmées de Messaména et ceux de Yokadouma : une face large, euryprosope et mésène à tendance euryène, demeure la règle.

La comparaison des mesures de hauteurs et de largeurs de la face chez les Pygmées africains est faite dans le tableau 13. La partie supérieure du tableau concerne les mesures absolues, la partie inférieure les indices. Nous n'avons pas pu inclure dans cette confrontation la hauteur de la partie supérieure de la face, car ou les auteurs ne fournissent pas cette mesure, ou — ce qui est le cas pour les Pygmées orientaux — elle est prise au point alvéolaire et non au stomion comme chez les Baká.

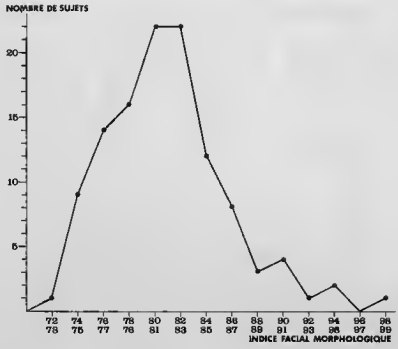

FIG. 12. — Répartition de l'indice facial morphologique.

La hauteur morphologique de la face présente chez les Pygmées d'importantes variations d'une série à l'autre. Dans le groupe occidental, les Baká se séparent des Babinga de Bilolo par une face franchement plus élevée ($t = 2,2 - p = 0,05$) et des Babongo de Bounguia par une face plus basse, sans que l'on puisse tester la valeur de la différence vu le très petit nombre de sujets mesurés par Castex. Les écarts augmentent quand on les compare aux Pygmées orientaux : Efé, Basua et Bakango ont tous une face très basse (105 à 107 mm) par rapport aux Baká (111 mm), les différences se montrant très significatives (t compris entre 5 et 7). Ce sont les Babinga de Bilolo qui se rapprochent le plus des séries orientales, sans atteindre cependant l'extrême raccourcissement facial qui caractérise ces derniers.

Source : MNHN, Paris

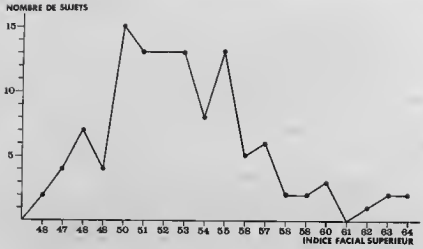

FIG. 13. — Répartition de l'indice facial supérieur.

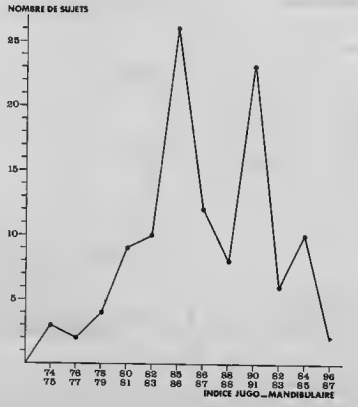

FIG. 14. — Répartition de l'indice jugo-mandibulaire.

Les modifications de la largeur bizygomatique sont un peu moins importantes. La face des Baká est plus large que celle de tous les autres Pygmées, mais c'est seulement avec les groupes orientaux que les différences deviennent significatives (t compris entre 3 et 5).

Quant à la largeur bigoniaque, elle accuse des écarts considérables et les Baká se distinguent de toutes les autres séries par une augmentation fortement significative de la largeur de la partie faciale inférieure (118 mm contre 97 à 100 mm). Cette différence est même si conséquente que nous

Source : MNHN, Paris

nous demandons si elle ne serait pas — en partie du moins — à mettre sur le compte d'une divergence de techniques. Le gonion n'est pas un point de repère toujours facile à localiser avec exactitude sur le vivant et il suffit que l'angle de la mâchoire soit plus ou moins arrondi pour que des erreurs importantes puissent se produire.

Malgré la précédente restriction, il apparaît certain que la face des Pygmées camerounais est à la fois plus haute et légèrement plus large que celle des trois séries de Pygmées orientaux. Et ces différences des mesures absolues se répercutent sur les dimensions relatives : toutes les moyennes de l'indice facial morphologique sont plus basses chez les Pygmées orientaux, celle des Efé se rangeant même dans la catégorie hypereuryprosope. Bien que, pour les raisons invoquées ci-dessus, nous n'ayons pas pu comparer les hauteurs de la face supérieure, celle-ci présente également du côté oriental une réduction marquée ; on peut le constater par les pourcentages du tableau 14, dans lequel la répartition par catégories tient compte de la différence des points de repère pour la mesure de hauteur.

TABLEAU 14

Répartition de l'indice facial supérieur chez les Pygmées africains (%).

	N	HYPER-EURYENES.	EURYENES	MESENES	LEPTENES	HYPER-LEPTENES
	stomion prosthion	x - 46,9 x - 42,9	47 - 51,9 43 - 47,9	52 - 56,9 48 - 52,9	57 - 61,9 53 - 56,9	62 - x 57 - x
Baká	115	1,7	37,4	45,2	11,3	4,3
Efé	98	58,7	27,5	13,8	-	-
Basua	50	55,5	37,7	4,4	2,4	-
Bakango	102	47,2	38,4	13,1	1,3	-

V. — RAPPORTS DU CRÂNE ET DE LA FACE

Les rapports de largeur de la boîte crânienne et du massif facial sont exprimés par les indices fronto-zygomatique et transverso-zygomatique sur le tableau 15.

L'indice fronto-zygomatique (jugo-frontal), qui compare la largeur du front à celle de la face, atteint chez les Baká une moyenne de 77,6 qui indique un front moyennement développé par rapport à la face. La courbe de la figure 15 montre par ailleurs que la largeur relative du front tend à augmenter chez une bonne majorité de sujets, presque la moitié des Baká (53 sujets) se rangeant dans la partie droite du graphique vers les valeurs élevées de l'indice, tandis que seulement 22 sujets sont localisés dans la partie des indices plus bas que la moyenne. La largeur relative du front diminue chez les Baká de Yokadouma (76,7) et la différence avec ceux de Messaména (78,4) est significative ($t = 2,5 - p = 0,02$) : le diamètre bizygomatique étant presque semblable dans les deux séries, l'élargissement constaté à Messaména est causé principalement par l'augmentation du diamètre frontal.

L'indice transverso-zygomatique, qui compare la largeur de la face à celle de la boîte crânienne, est de 92,8, moyenne qui se range à la limite supérieure des mésopsides, non loin de la catégorie macropside. La face des Baká tend donc à être large comparativement à la largeur de leur tête. Ce résultat s'exprime nettement sur la courbe de la figure 16 et dans la répartition par catégories qui accuse plus de 60% de faces larges contre seulement 14% de faces étroites. Là aussi, les Pygmées de Yokadouma se séparent de ceux de Messaména par un accroissement de l'indice (94,2 contre 92,7) qui est significatif ($t = 2,2 - p = 0,05$) et par une nette augmentation du nombre des macropsides (69,1 contre 53%).

Source : MNHN, Paris

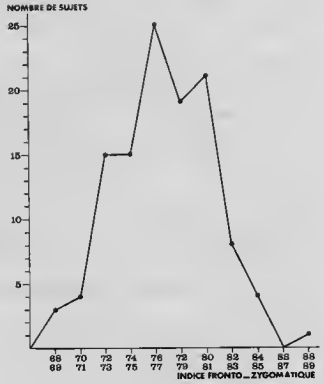

FIG. 15. — Répartition de l'indice fronto-zygomatique.

TABLEAU 15

Rapports du crâne et de la face.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
		Indice fronto-zygomstiqus.					
MESSAMENA-LOMIE	60	78,4	0,54	69,7	88,4	4,18	5,32
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	76,7	0,42	68,1	82,0	3,16	4,13
Ensemble Baká	115	77,6	0,35	68,1	88,4	3,83	4,94
		Indice transverso-zygomstique.					
MESSAMENA-LOMIE	60	92,7	0,45	83,4	101,4	3,50	3,78
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	94,2	0,49	86,3	101,3	3,68	3,91
Ensembls Baká	115	92,8	0,51	83,4	101,4	3,36	3,61

Répartition ds l'indice transvarso-zygomstique (%).

	N	Microposides faces étroit. x - 89,9	Mésopsides faces moyen. 90 - 92,9	Macropsides faces larges 93 - x
MESSAMENA-LOMIE	60	16,6	28,3	55,0
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	10,9	20,0	69,1
Ensemble Baká	115	13,9	24,3	61,7

Source : MNHN, Paris

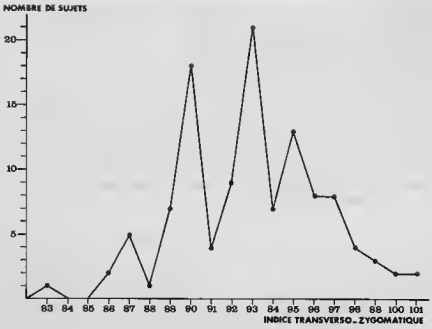

FIG. 16. — Répartition de l'indice transverso-zygomatique.

TABLEAU 16

Comparaison des rapports du crâne et de la face chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	N	I. FRONTO-ZYGOMATIQUE		I. TRANSVERSO ZYGOMATIQUE.	
				M	σ	M	σ
Pygmées Occidentaux							
CAMEROUN :							
Baká	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	115	77,6	3,83	92,8	3,36
GABON :							
Babongo	Bounguia	Castex in Vallois, 1940	13	-	-	89,9	-
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Babinga	Ouesso	Poutrin, 1911-12	49	89,1	-	89	-
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	77,2	4,51	93,3	-
Pygmées Orientaux							
ZAIRE :							
Efé	N.E. Ituri	Schebesta, Lebzelter, 1933	98	80,1	2,70	92,2	2,90
Baaua	S. Ituri	"	50	81,6	3,16	93,5	2,91
Bakango	O. Ituri	"	102	79,5	2,85	90,9	2,18

Source : MNHN, Paris

Les comparaisons du tableau 16 montrent que l'indice fronto-zygomatique est sensiblement identique chez les Baká du Cameroun et les Babinga de Bilolo. Seuls, les Babinga d'Ouesso présentent une forte divergence, mais nous avons souligné précédemment (cf. p. 38) que le diamètre minimal du front avait été mesuré par Poutrin suivant une autre technique que la nôtre. Il ne fait pas de doute que l'élargissement relatif du front constaté chez ces Babinga est surestimé. Il y a en revanche, dans les trois séries de Pygmées orientaux, une augmentation de l'indice (79,5 à 81,6 contre 77,2 à 77,6) qui est significative (t compris entre 3 et 7) et qui exprime un sérieux élargissement relatif du front : celui-ci dépend à la fois des modifications qui ont été relevées sur le diamètre frontal, plus élevé du côté oriental (cf. tableau 9) et sur le diamètre bizygomatique, plus petit du côté oriental (cf. tableau 13). Mais, il importe de remarquer qu'il existe aussi des variations significatives à l'intérieur du groupe oriental entre les Efé et les Basua, les Bakango et les Basua (t de 2,5 à 3,9). Toutefois, comme les indices orientaux sont toujours plus grands que les indices occidentaux mis à part ceux des Babinga d'Ouesso, ces différences internes ne parviennent pas à masquer la différence qui sépare le premier groupe du second.

Les modifications de l'indice transverso-zygomatique paraissent également importantes, bien que les moyennes se situent toujours à la limite des mésopsides et des macropsides. Du côté occidental, malgré l'impossibilité de déterminer aucun test[5], il ne semble pas y avoir de divergence accusée entre les Baká et les Babinga de Bilolo, mais il en existe certainement entre les premiers et les Babinga d'Ouesso, sans qu'on puisse cette fois invoquer une différence de technique. Confrontés aux Pygmées orientaux, les Baká ont un indice plus fort que ceux des Efé et surtout des Bakango, plus faible que celui des Basua : c'est uniquement vis-à-vis des Bakango que la différence se révèle significative (t = 5,1 — p = 0,001). De surcroît, des écarts significatifs se manifestent aussi à l'intérieur du groupe oriental entre Bakango et Basua, entre Efé et Basua (t de 2,8 à 4). Ces écarts n'étant pas orientés en comparaison avec les Baká, comme c'était le cas pour l'indice fronto-zygomatique, il devient difficile — pour ne pas dire impossible — d'exprimer le sens de la différence entre les Pygmées de l'Ouest et ceux de l'Est.

VI. — ŒIL ET LARGEURS BIPALPÉBRALES

Les yeux sont grands, avec un regard inquiet qui a frappé tous les observateurs des autres groupes de Pygmées africains ; sans doute cela tient-il au malaise de ceux-ci de se sentir découverts alors qu'ils se croyaient à l'abri dans les parties profondes de la forêt. Comme chez les Européens, ces yeux sont légèrement enfoncés dans les orbites, non à fleur de peau comme chez les Noirs. Ils ne présentent jamais de plis palpébraux.

Les largeurs bipalpébrales (bi-angulaires) interne et externe sont rassemblées dans le tableau 17, avec les deux indices qui les rapportent au diamètre bizygomatique.

La largeur bipalpébrale externe est de 99,1 mm sur la totalité des Baká et la largeur bipalpébrale interne de 34,9 mm. La différence entre ces mesures indique approximativement, si on la divise par deux, la largeur de la fente oculaire : celle-ci est assez grande. L'indice bipalpébral externe, avec une moyenne de 73, montre que les yeux des Baká s'étendent assez vers les côtés extérieurs de la face, tandis que l'indice bipalpébral interne, qui est de 25,5, traduit un écartement moyen des yeux. La courbe de répartition des valeurs individuelles de ce dernier (Fig. 17), s'étendant entre un minimum de 20,3 et un maximum de 31,2, n'est pas très étalée et confirme ce résultat. Dans les mesures absolues comme dans les indices, on ne constate pratiquement pas de différence entre les Baká de Messaména et ceux de Yokadouma.

Les chiffres de comparaison en ce qui concerne ces dimensions sur le vivant ne sont pas très nombreux. Chez les Pygmées occidentaux, nous pouvons citer les Baká d'Aujoulat, dont les mesures

5. Cresta, qui donne généralement le sigma pour toutes les mensurations n'a pas calculé l'indice transverso-zygomatique. Celui qui est indiqué pour les Babinga de Bilolo a été obtenu à partir des moyennes de la largeur bizygomatique et du diamètre transverse de la tête. Il n'exprime donc qu'un ordre de grandeur.

Source : MNHN, Paris

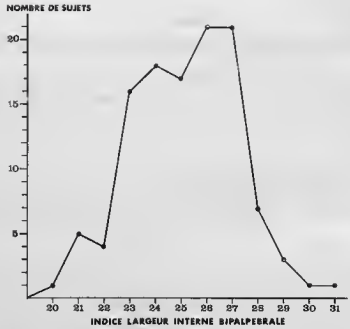

FIG. 17. — Répartition de l'indice de largeur bipalpébrale interne.

TABLEAU 17

Largeurs bipalpébrales (en mm) et indices.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
			Largeur bipalpébrale externe.				
Measaména-Lomié	60	99,2	0,83	81	112	6,48	6,53
Yokadouma-Moloundou	55	98,9	0,66	85	108	4,93	4,98
Enaemble Baká	115	99,1	0,53	81	112	5,77	5,82
			Largeur bipalpébrale interne.				
Meaaaména-Lomié	60	34,9	0,36	28	40	2,81	8,05
Yokadouma-Moloundou	55	34,8	0,40	28	41	2,99	8,57
Ensemble Baká	115	34,9	0,27	28	41	2,88	8,26
			Indice de largeur bipalpébrale externe.				
Messaména-Lomié	60	73,3	0,54	61,3	80	4,23	5,77
Yokadouma-Moloundou	55	72,7	0,51	62,5	81,8	3,83	5,27
Enaemble Baká	115	73,0	0,37	81,3	81,6	4,02	5,50
			Indice de largeur bipalpébrale interne.				
Measaména-Lomié	60	25,5	0,26	21,4	31,2	2,06	8,10
Yokadouma-Moloundou	55	25,5	0,29	20,3	30,6	2,20	8,63
Enaemble Baká	115	25,5	0,20	20,3	31,2	2,13	8,36

semblent pouvoir être utilisées contrairement à beaucoup d'autres dimensions faciales de la série que nous avons dû éliminer, ainsi que les Babinga de Poutrin, pour lesquels cependant nous ne possédons que les indices. En revanche, ces dimensions ont été prises dans les trois séries de Pygmées orientaux. Les données de comparaison sont rassemblées sur le tableau 18.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 18

Comparaison des largeurs bipalpébrales chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	N	LARG. BIPALPEBRALE EXTERNE. M	σ	LARG. BIPALPEBRALE INTERNE. M	σ
Pygmées Occidentaux							
CAMEROUN : Baká	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	115	99,1	5,77	34,9	2,88
Baká	Yokadouma-Doumé	Aujoulat in Olivier, 1950	41	96,3	5,30	31,7	2,32
Pygmées Orientaux							
ZAIRE : Efa	N.E. Ituri	Schebesta, Lebzelter, 1933	98	96,6	4,83	32,5	2,55
Basua	S. Ituri	"	50	97,6	4,79	33,1	2,71
Bakango	O. Ituri	"	102	97,1	4,22	32,4	2,68

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	N	I. de LARGEUR BIPALP. EXT. M	σ	I. de LARGEUR BIPALP. INT. M	σ
Pygmées occidentaux							
CAMEROUN : Baká	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	115	73,0	4,02	25,5	2,13
Baká	Yokadouma-Doumé	Aujoulat in Olivier, 1950	41	72,5	3,98	23,9	1,97
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : Babinga	Ouesso	Poutrin 1911-1912	49	76,9	-	26,2	-
Pygmées Orientaux							
ZAIRE : Efé	N.E. Ituri	Schebesta, Lebzelter, 1933	98	72,8	3,67	24,9	1,95
Basua	S. Ituri	"	50	73,2	3,59	24,8	1,99
Bakango	O. Ituri	"	102	73,8	3,44	25	1,97

Nos Baká ont des largeurs bipalpébrales interne et externe un peu plus élevées que celles des Baká d'Aujoulat et les différences sont significatives (t compris entre 2,8 et 4,5). Un résultat identique et une différence de même sens sont trouvés par rapport aux Pygmées orientaux. Ces écarts toutefois ne se répercutent pas sur les indices qui accusent des valeurs très voisines. Seul, l'indice de largeur bipalpébrale externe, calculé par Poutrin sur les Babinga d'Ouesso, accuse une assez forte augmentation (76,9) par rapport à ceux de tous les autres Pygmées (72-73).

Source : MNHN, Paris

VII. – FORME DU NEZ ET INDICE NASAL

A. – Forme du nez

Le nez des Pygmées camerounais présente une forme tout à fait caractéristique. Très fortement déprimé à sa racine, très peu saillant en avant et souvent plus large que haut, il apparaît comme un triangle plaqué au milieu du visage, que limitent latéralement deux plis nasogéniens extrêmement accentués.

Pour apprécier cette forme très particulière qui constitue, comme on va le voir, un trait distinctif entre les Pygmées et les Mélano-africains, nous avons distingué trois types qui sont les suivants :

– Type 1. Nez saillant avec faces latérales planes et bien séparées de la région sous-oculaire. Ce type rappelle en plus large celui des Européens ;

– Type 2. Nez moins saillant avec faces latérales soufflées en un renflement qui prolonge celui des narines et se sépare mal de la région sous-oculaire. Cette seconde forme correspond au « nez en entonnoir » décrit par de nombreux auteurs.

– Type 3. Nez qui n'est plus du tout saillant, le dos s'effaçant plus ou moins et prenant part au bour-souflement. Toute la partie de l'organe située au-dessus du renflement tend à perdre son individualité ; seules les narines font saillie. C'est le type dit « en tubercule ».

TABLEAU 19

Répartition des diverses formes de nez.

	N	TYPE 1. saillant et large.	TYPE 2. en "entonnoir"	TYPE 3. en "tubercule
MESSAMENA-LOMIE	60	5,0	16,6	78,3
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	9,1	36,3	54,5
ENSEMBLE BAKA	115	6,9	26,1	66,9

C'est de loin le type 3 « en tubercule » qui domine chez les Baká (66,9%) ; le type 2 « en entonnoir », qui est la forme la plus fréquente qu'on rencontre chez les Noirs, n'existe que sur environ 1/4 des sujets ; quant au type 1, à tendance europoïde, il n'est que très faiblement représenté (6,9%). Il existe une différence significative entre les deux séries ($X^2 = 7,3 - p = 0,02 - 2$ degrés de liberté) : le type négroïde « en entonnoir » est plus fréquent à Yokadouma (36,3%) qu'à Messaména (16,6%) et cette augmentation se fait au détriment du type « en tubercule » qui tombe à 54,5%. Comme pour certains autres caractères céphaliques, ce sont donc les Baká de Messaména, restés plus traditionnels au point de vue culturel, qui présentent la forme la plus caractéristique du nez pygmée.

Il est malheureusement très difficile de fournir des comparaisons pour ce caractère descriptif. Chez les Pygmées occidentaux, la plupart des auteurs parlent d'un nez presque aussi large que haut et prenant de ce fait l'aspect d'un triangle équilatéral. Ceci correspond incontestablement à la forme que nous avons appelée « en tubercule », mais il n'y a aucune possibilité d'établir une confrontation plus précise. La forme du nez a été mieux étudiée par Schebesta et Lebzelter sur les Pygmées orientaux. En tenant compte des descriptions très minutieuses de ces auteurs, on peut reconnaître que,

Source : MNHN, Paris

chez les Pygmées de l'Ituri, Efé-Basua-Bakango réunis, le type 3 « en tubercule » est dominant (82,4%) et qu'il y prend même un aspect encore plus accusé que chez les Baká. En revanche, les taux des types 1 (5,6%) et 2 (12%) sont très faibles.

B. — Dimensions et indices du nez.

Les mesures de hauteur, largeur et profondeur du nez sont relevées sur le tableau 20.

Tableau 20

Dimensions (en mm) et indices du nez.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
		Hauteur du nez.					
MESSAMENA-LOMIE	60	47,4	0,56	38	58	4,40	9,25
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	46,5	0,53	38	57	3,97	8,55
Ensemble Baká	115	47,0	0,38	38	58	4,20	8,95
		Largaur du nez.					
MESSAMENA-LOMIE	60	46,6	0,41	39	53	3,21	6,90
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	46,6	0,60	38	59	4,45	9,54
Ensemble Baká	115	46,6	0,34	38	59	3,84	8,23
		Profondeur du nez.					
MESSAMENA-LOMIE	60	17,7	0,36	10	24	2,78	15,68
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	17,9	0,41	12	30	3,11	17,37
Ensemble Baká	115	17,8	0,27	10	30	2,93	16,45
		Indice nasal.					
MESSAMENA-LOMIE	60	98,3	1,12	81,2	121	8,69	8,83
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	100,7	1,33	81,2	127,2	9,90	9,83
Ensemble Baká	115	99,4	0,87	81,2	127,2	9,36	9,41
		Indica de profondeur.					
MESSAMENA-LOMIE	60	38,3	0,81	20,8	51,1	6,26	16,32
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	38,9	1,01	26,6	65,2	7,53	19,34
Ensemble Baká	115	38,6	0,64	20,8	65,2	6,89	17,83

Répartition de l'indica nasal.

	N	MESORHINIENS 70 - 74,9	PLATYRHINIENS 85 - 99,9	HYPERPLATYRHINIENS 100 - x
MESSAMENA-LOMIE	60	3,3	55,0	41,6
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	5,4	36,3	58,2
Ensamble Baká	115	4,3	46,1	49,5

Dans l'ensemble des Baká, le nez est d'une hauteur assez faible (47 mm) mais très large (46,6 mm). En conséquence, l'indice nasal atteint 99,4 et se range parmi les platyrhiniens, juste à la limite de l'hyperplatyrhinie. La courbe de la figure 18, très étalée mais avec un grand nombre de sujets dépassant l'indice 100, confirme la très grande largeur du nez des Pygmées et la forme de triangle équilatéral décrite par presque tous les observateurs. Dans la répartition par catégorie, on ne rencontre que de rares mésorhiniens (4,3%) et des pourcentages sensiblement égaux de platyrhiniens (46,1%) et d'hyperplatyrhiniens (49,5%).

La profondeur du nez, ou distance de la pointe de l'organe à la base de la sous-cloison, est de

Source : MNHN, Paris

17,8 mm, ce qui donne un indice de saillie nasale assez peu élevé (38,6), conforme à la description que nous avons donnée et indiquant que la pointe du nez ne fait pas vraiment saillie au-dessus de la face.

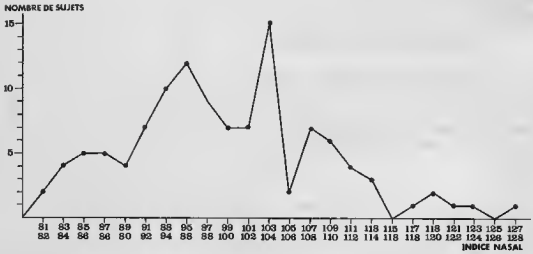

FIG. 18. — Répartition de l'indice nasal.

En ce qui concerne la comparaison des deux séries, il n'y a pour ainsi dire pas de différences entre les Baká de Messaména et ceux de Yokadouma. Nous relevons seulement une légère diminution de la hauteur nasale chez les seconds et corrélativement une élévation de l'indice, dont la moyenne se range parmi les hyperplatyrhiniens. Cette modification provoque dans la série de Yokadouma une augmentation du nombre des hyperplatyrhiniens (58,2% contre 41,6%) au détriment des platyrhiniens (36,3% contre 55%). La différence des indices n'est cependant pas significative.

Les données comparatives avec les autres groupes de Pygmées africains sont réunis sur le tableau 21.

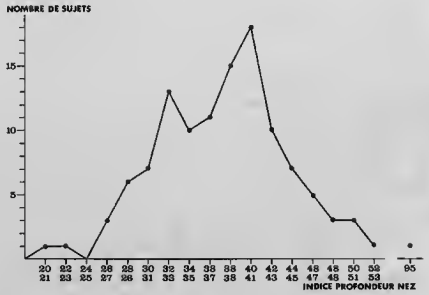

FIG. 19. — Répartition de l'indice de profondeur du nez.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 21

Comparaison des dimensions du nez chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	HAUT. NEZ N	HAUT. NEZ M	HAUT. NEZ σ	LARG. NEZ M	LARG. NEZ σ	PROFOND. NEZ M	PROFOND. NEZ σ
Pygmées Occidentaux									
CAMEROUN :									
Baka	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	115	47,0	4,20	46,6	3,84	17,8	2,93
Baka	Mindourou-Ngoak	Millous in Vallois, 1940	12	39,2	-	48,0	-	-	-
GABON :									
Babongo	Bounguia	Castex in Vallois, 1940	13	49,4	-	48,2	-	-	-
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :									
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	40,6	3,71	43,8	3,26	-	-
Pygmées Orientaux									
ZAIRE :									
Efé	N.E. ITURI	Schebesta, Lebzelter, 1933	98	43,2	2,62	45,8	2,85	19,4	1,95
Basua	S. ITURI	"	50	40,1	3,54	44,6	2,95	19,9	1,85
Bakango	O. ITURI	"	102	45,1	3,63	43,9	2,70	20,3	1,90

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	I. NASAL. N	I. NASAL. M	I. NASAL. σ	I.de PROFON. M	I.de PROFON. σ
Pygmées Occidentaux							
CAMEROUN :							
Baka	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	115	99,4	9,36	38,6	6,26
Baka	Mindourou-Ngoak	Millous in Vallois, 1940	12	118,1	-	-	-
GABON :							
Babongo	Bounguia	Castex in Vallois, 1940	13	98,1	-	-	-
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :							
Babinga	Ouesso	Foutrin, 1911-1912	49	104,4	-	-	-
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	107,9	9,00		
CONGO-BRAZZAVILLE							
Babinga	Ibenga	Lalouel, 1950	130	103,1	-	-	-
Pygmées Orientaux							
ZAIRE :							
Efé	N.E. ITURI	Schebesta, Lebzelter, 1933	98	105,7	8,95	42,2	5,68
Basua	S. ITURI	"	50	112,1	9,59	44,4	4,90
Bakango	O. ITURI	"	102	96,5	9,25	46,9	5,32

Source : MNHN, Paris

Chez les Pygmées occidentaux, la hauteur nasale varie de 39,2 mm à 49,4 mm et la largeur de 43,8 mm à 48,2 mm. Si l'on se cantonne aux documentations possédant un nombre suffisant de sujets et permettant l'évaluation de la divergence, on remarque que les Baká diffèrent très significativement (t compris entre 8 et 9) des Babinga de Bilolo, par un nez bien plus haut tandis que sa largeur n'est seulement qu'un peu plus grande ; l'indice des seconds passe de ce fait de la platyrhinie à l'hyperplatyrhinie. Vis-à-vis des Pygmées orientaux, on peut relever une différence de même sens, aussi ces derniers présentent-ils une moyenne plus fortement hyperplatyrhinienne, sauf cependant chez les Bakango, au nez un peu moins large que les Baká.

La profondeur du nez et l'indice correspondant accusent également de sensibles variations qui sont significatives entre les Pygmées des deux grands groupes : de 38,6 chez les occidentaux, il passe à 42-47 chez les orientaux, les premiers ayant donc une saillie bien moins prononcée que les seconds. Comme pour d'autres dimensions céphaliques et faciales, il faut noter que les dimensions nasales présentent d'importantes modifications non seulement entre les deux grands groupes, l'occidental et l'oriental, mais aussi à l'intérieur de chacun de ces groupes.

VIII. — LÈVRES ET RÉGION AVOISINANTE

A. — Forme des lèvres et du menton.

La bouche des Baká présente elle aussi une forme très particulière. Bien que la face supérieure soit relativement peu prognathe, la lèvre supérieure, vue de profil, décrit une courbe convexe en avant très prononcée, particularité qu'avait déjà remarquée Verneau à propos des Ba-Moenga.

Tableau 22

Forme de la lèvre supérieure (%).

	N	CONCAVE	DROITE	CONVEXE
MESSAMENA-LOMIE	60	-	8,3	91,6
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	3,6	27,3	69,1
ENSEMBLE BAKÁ	115	1,7	17,4	80,8

Les pourcentages du tableau 22 soulignent avec netteté cette convexité de la lèvre supérieure des Pygmées qui est un des traits distinctifs les plus marqués vis-à-vis des Mélano-Africains. Tous les auteurs sont unanimes sur ce point tant du côté occidental que du côté oriental. Chez les Baká, on peut constater que ce caractère est mieux représenté à Messaména (91,6%) qu'à Yokadouma (69,1%) et la différence est significative ($X^2 = 9,4 - P = 0,01 - 1$ degré de liberté) ; c'est, avec d'autres observations identiques déjà faites, une nouvelle preuve que les Baká de la première région tendent à posséder, du point de vue anthropologique comme du point de vue ethnique, un type plus spécifiquement pygmée que les Baká de la seconde région, ces derniers ayant très certainement subi une influence négroïde plus marquée. Sans être minces, les lèvres ne sont jamais très épaisses et surtout elles ne présentent qu'exceptionnellement la disposition éversée que l'on rencontre si fréquemment chez les Noirs. De plus, leur couleur tire sur le rouge plutôt que sur le violet.

La lèvre inférieure n'accuse pas une obliquité prononcée et le sillon mento-labial n'est pas toujours bien marqué. Bien qu'on ne puisse parler d'une véritable absence de menton, celui-ci ne se soulève dans la majorité des cas qu'en une très légère saillie, comme l'indiquent les taux du tableau 23.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 23

Forme du menton (%).

	N	SAILLANT	DROIT	FUYANT
MESSAMENA-LOMIE	60	3,3	25,0	71,6
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	3,6	20	76,3
ENSEMBLE BAKÁ	115	3,4	22,6	73,9

Le type du menton dit « saillant » est sensiblement comparable au menton des Européens : il est à peu près inexistant chez les Baká. Le menton « droit » est un menton à direction verticale, quoiqu'il présente une légère surélévation de l'éminence mentonnière : on le rencontre sur environ 1/4 des sujets. Dans le menton « fuyant », présent sur 3/4 des individus, la direction est nettement oblique en bas et en arrière, mais il y a encore un soupçon d'éminence mentonnière. Il n'y a pas de différence significative entre les deux séries.

Ces diverses dispositions de la bouche et du menton sont relevées par tous ceux qui ont décrit les Pygmées africains, tant du côté occidental que du côté oriental.

B. — DIMENSIONS ET INDICES DE LA BOUCHE.

Le tableau 24 contient les mensurations des lèvres et les indices buccaux.

La bouche des Baká, avec une hauteur bilabiale de 21,6 mm, est plutôt basse, les lèvres n'étant que moyennement développées et même parfois assez minces. En revanche, elle s'élargit fortement (58,4 mm), ce qui donne un indice buccal relativement petit (37) et un indice de largeur buccale plus important (42,9). La hauteur de la lèvre supérieure est aussi peu élevée (9,1 mm). On remarque chez les Baká de Yokadouma des lèvres légèrement plus hautes et une bouche moins large, provoquant une augmentation significative de l'indice buccal ($t = 2,8 - p = 0,02$) et une diminution non significative de l'indice de largeur buccale.

Les comparaisons des mensurations buccales (tableau 25) ne peuvent se faire qu'avec les Babinga d'Ouesso du côté occidental et avec les trois séries orientales.

Les Baká ont des lèvres plus hautes que tous les autres Pygmées examinés pour ce caractère et les différences sont toujours significatives (t compris entre 7 et 8). Ils ont aussi une bouche bien plus large sauf vis-à-vis des Babinga d'Ouesso, ce qui leur attribue un indice buccal (37) nettement plus élevé que ceux des Babinga (30,3) et des groupes ituriens (28,1 à 32,6). Ces différences sont toujours hautement significatives.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 24

Dimensions des lèvres et indice buccal.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
			Hauteur bilabiale.				
MESSAMENA-LOMIE	60	20,6	0,61	11	30	4,76	23,12
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	22,7	0,68	12	33	5,13	22,60
Ensemble Baká	115	21,6	0,47	11	33	5,03	22,06
			Hauteur de la lèvre supérieure.				
MESSAMENA-LOMIE	60	8,7	0,31	4	15	2,40	27,61
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	9,6	0,31	4	14	2,33	24,16
Ensemble Baká	115	9,1	0,22	4	15	2,40	26,27
			Largeur de la bouche.				
MESSAMENA-LOMIE	60	59,0	0,56	50	71	4,43	7,51
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	57,8	0,57	49	69	4,31	7,46
Ensemble Baká	115	58,4	0,40	49	71	4,39	7,53
			Indice buccal.				
MESSAMENA-LOMIE	60	34,8	1,02	19,1	52,6	7,95	22,85
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	33,4	1,18	19,3	58,1	8,75	22,16
Ensemble Baká	115	37,0	0,81	19,1	58,1	8,66	23,40
			Indice de largeur buccale.				
MESSAMENA-LOMIE	60	43,5	0,42	37,2	53,0	3,30	7,59
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	42,3	0,41	36,6	51,5	3,02	7,13
Ensemble Baká	115	42,9	0,30	36,6	53,0	3,22	7,51

TABLEAU 25

Comparaison des dimensions de la bouche chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	N	HAUTEUR BILABIALE,		LARGEUR DE LA BOUCHE		I. BUCCAL	
				M	σ	M	σ	M	σ
Pygmées Occidentaux									
CAMEROUN :									
Baka	Measaména-Yokadouma	Valloie, Marquer, 1975	115	21,6	5,03	58,4	4,39	37,0	8,66
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :									
Babinga	Oueseo	**Poutrin**, 1911-1912	49	17,7	-	58,3	-	30,3	-
Pygméea Orientaux							-		
ZAIRE :									
Efé	N.E. **Ituri**	Schebesta, Leb	98	16,1	3,25	55,9	4,56	28,4	7,08
Basua	S. **Ituri**	ZELTER, 1933	50	16,0	3,98	55,7	3,92	28,1	7,39
Bakango	O. **Ituri**	"	102	17,0	4,32	52,3	3,40	32,6	8,14

Source : MNHN, Paris

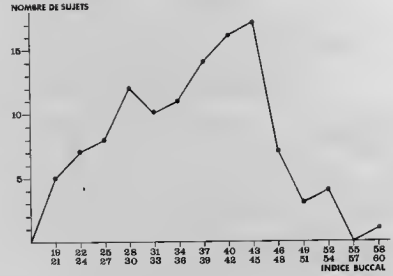

FIG. 20. — Répartition de l'indice buccal.

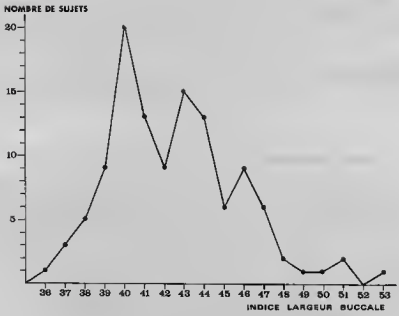

FIG. 21. — Répartition de l'indice de largeur buccale.

IX. — OREILLE ET INDICE AURICULAIRE

L'oreille des Baká est bien proportionnée, avec un pavillon de forme régulière, dont l'hélix a généralement une courbe très peu prononcée, son bord supérieur étant souvent presque horizontal.

En ce qui concerne le lobule, on remarque son absence chez 61,7 % des sujets, 34,8% des autres possédant un lobule mais toujours petit, tandis qu'une minorité (3,4%) détient le lobule dit adhérent. Dans la série de Messaména par rapport à celle de Yokadouma, il y a une plus grande fréquence d'absence de lobule (65% contre 58,1%) et une réduction des taux de lobule libre (28,3% contre 41,8%), mais la différence n'est pas significative.

Source : MNHN, Paris

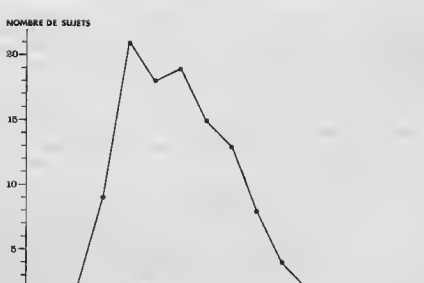

FIG. 22. — Répartition de l'indice auriculaire.

La présence du tubercule de Darwin a été relevée en utilisant la notation en six types de Martin, du n° 1, qui correspond à un tubercule de Darwin très marqué et sensiblement analogue à celui des Singes, au n° 6 qui schématise le type le plus courant des groupes humains actuels où le tubercule s'estompe complètement. Dans l'immense majorité des cas (99,1%), l'oreille des Baká n'a pas de tubercule de Darwin, un seul sujet de Yokadouma se rangeant dans la catégorie 5 indiquant l'existence d'une très légère ébauche du tubercule.

TABLEAU 26

Dimensions (en mm) de l'oreille et indice auriculaire.

	N	M	± σ m	Min.	Max.	σ	V %
			Longueur.				
MESSAMENA-LOMIE	60	55,5	0,49	49	69	3,82	6,88
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	55,2	0,63	48	68	4,74	8,58
Ensemble Baká	115	55,3	0,38	48	69	4,26	7,71
			Largeur.				
MESSAMENA-LOMIE	60	34,2	0,31	28	40	2,55	7,44
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	32,9	0,38	27	39	2,95	8,96
Ensemble Baká	115	33,6	0,26	27	40	2,81	8,37
			Indice auriculaire.				
MESSAMENA-LOMIE	60	61,8	0,52	53,6	70,9	4,07	6,58
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	55	60,1	0,71	50,7	79,5	5,27	8,77
Ensemble Baká	115	61,0	0,37	50,7	79,5	4,75	7,80

L'observation de ces deux caractères descriptifs se faisant généralement de manière très subjective, il est malaisé d'établir des comparaisons avec les autres séries de Pygmées. Néanmoins les des-

Source : MNHN, Paris

criptions de Lalouel et de Poutrin pour le groupe occidental, de Lebzelter pour le groupe oriental, aboutissent à des résultats sensiblement analogues aux nôtres : par la fréquence de l'absence du lobule, l'oreille du Pygmée africain a conservé une disposition qu'on peut qualifier de primitive, mais en ce qui concerne le tubercule de Darwin sa morphologie est identique à celle de la plupart des hommes actuels.

Les dimensions absolues et relatives de l'oreille figurent sur le tableau 26.

L'oreille des Baká est peu développée en longueur (55,3 mm) et d'une bonne largeur (33,6 mm), ce qui donne un indice auriculaire moyen de 61, avec des valeurs extrêmes allant de 50,7 à 79,5 (Fig. 22). Entre les deux séries, il n'y a pratiquement pas de différence dans la longueur de l'oreille, mais la largeur est significativement plus grande à Messaména (34,2 mm contre 32,9 mm; $t = 2,6 - p = 0,01$) et cette modification se retrouve dans les indices, dont l'écart présente aussi une différence significative ($t = 1,95 - p = 0,05$ pour 1,96).

Les mensurations de l'oreille ayant été négligées par la plupart des auteurs, nous ne pouvons fournir que quelques rares comparaisons. Les Baká d'Aujoulat ont un indice auriculaire de 67,2, franchement plus élevé que ceux de nos séries et ce résultat est dû à un élargissement combiné à un raccourcissement de l'oreille. Le chiffre avancé par Poutrin pour les Babinga d'Ouesso (63) est également supérieur aux nôtres, mais celui de Lalouel pour les Babinga de l'Ibenga (54,3) est au contraire nettement inférieur. Ces caractères métriques n'ont pas été étudiés chez les Bambuti de l'Ituri.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE IV

ANALYSE MORPHOLOGIQUE : STATURE, TRONC ET MEMBRES

Les données descriptives et métriques du reste du corps ont été étudiées de la même manière que les caractères céphaliques, mais le nombre total de sujets n'atteint plus que 100, dont 47 Bakáde Messaména-Lomé et 53 de Yokadouma-Moloundou (cf. Ch. I, p. 15). Les documents de comparaison sont aussi les mêmes, sauf en ce qui concerne les Pygmées orientaux : les Efé-Basua-Bakango de Schebesta et Lebzelter n'ayant été examinés que pour la stature et quelques mesures secondaires (périmètres du thorax et du bras, longueur et largeur de la main), nous avons dû en effet remplacer ces séries par celle de Gusinde qui a mesuré 510 Pygmées de l'Ituri comprenant non seulement comme les précédentes, des Efé et des Basua, mais également des Aká. A l'exception de la stature, caractère dont l'étude vient toujours au premier rang dès qu'il s'agit de Pygmées, les éléments de comparaison sont moins nombreux pour l'ensemble du corps que pour la tête, d'une part parce que la plupart des auteurs ne s'occupent généralement ni du tronc ni des membres, d'autre part en raison du fait que ces mensurations corporelles, souvent très délicates à prendre, ont parfois été relevées sans aucune technique, ce qui rend leurs résultats douteux.

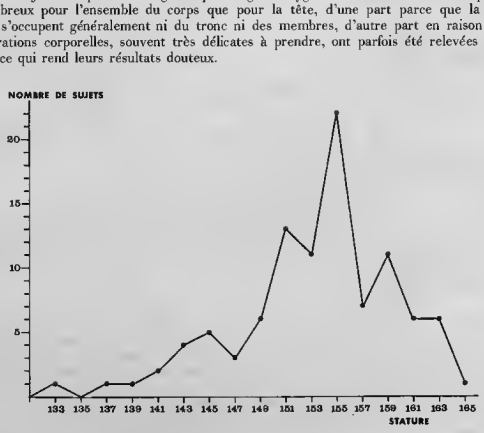

FIG. 23. — Répartition de la stature.

Source : MNHN, Paris

I. – STATURE, TAILLE ASSIS ET INDICE CORMIQUE

A. – Étude de la série masculine

(groupes de Messaména-Lomié et Yokadouma-Moloundou).

La stature et l'indice cormique de la série masculine sont indiqués sur le tableau 27.

Tableau 27

Stature, taille assis (en cm) et indice cormique.

	N	M	± σ_m	Min.	Max.	σ	V %
			Stature.				
MESSAMENA-LOMIE	47	153,1	1,02	133,9	164,8	7	4,57
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	154,9	0,71	149,5	166,2	5,18	3,34
Ensemble Baká	100	154,1	0,61	133,9	166,2	6,14	3,99
			Taille assis.				
MESSAMENA-LOMIE	47	79,2	0,49	72,7	86,2	3,38	4,27
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	79,2	0,38	70,5	87,5	2,81	3,55
Ensemble Baká	100	79,2	0,31	70,5	87,5	3,10	3,88
			Indice cormique.				
MESSAMENA-LOMIE	47	51,7	0,20	48,3	54,8	1,39	2,69
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	51,1	0,20	48,3	55,4	1,48	2,91
Ensemble Baká	100	51,4	0,14	48,3	55,4	1,47	2,87

Répartition de la stature (%).

	N	Chamaesomes	Mésosomes		Sur-moyennes
			Sous-moyennes		
		1,25 - 1,59	1,60 - 1,64		1,65 - 1,69
MESSAMENA-LOMIE	47	80,8	19,1		-
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	81,1	17,0		1,8
Ensemble Baká	100	81,0	18,0		1,0

Répartition de l'indice cormique

	N	Brachycormes	Métriocormes	Macrocormes
		x - 50,9	51 - 52,9	53 - x
MESSAMENA-LOMIE	47	27,6	53,2	19,1
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	43,4	49,0	7,5
Ensemble Baká	100	36,0	51,0	13,0

Les Baká possèdent une taille moyenne de 154,1 cm, les extrêmes étant compris entre 133 cm et 166 cm ; plus des trois-quart des sujets sont chamaesomes, 17 à 19% seulement atteignant la catégorie sous-moyenne et à peine 2% parvenant à la limite inférieure des sur-moyens. Ils ont donc une stature peu élevée qui, sans être aussi réduite que celle des Bambuti ituriens comme nous le verrons plus loin, traduit cependant bien leur appartenance au groupe pygmée, ainsi que le montre la courbe de la figure 23, sur laquelle on peut dénombrer 22% d'individus ayant moins de 1,50 m. Les Baká de Yokadouma sont plus grands que ceux de Messaména et, bien que la différence ne soit pas significative, le fait mérite d'être souligné car il confirme le caractère plus spécifiquement pygmée du premier

Source : MNHN, Paris

groupe par rapport au second. C'est d'ailleurs à Yokadouma qu'on voit apparaître le seul sujet qui atteigne la catégorie des mésosomes sur-moyens.

La taille assis a une hauteur de 79,2 cm, identique dans les deux groupes, mais, en raison de leur plus petite stature, les Baká de Messaména ont un indice cormique plus élevé (51,7) que celui des Baká de Yokadouma (51,1), la différence se montrant cette fois significative ($t = 2,1 - p = 0,05$). Dans l'ensemble, l'allongement relatif du buste est moyen, avec 49 à 53% de métriocormes, mais on relève aussi des proportions non négligeables de bustes courts (27 à 43%) et longs (7 à 19%), ce qui se remarque à la fois dans la répartition par catégories et sur la courbe de la figure 24. La forte augmentation du nombre des brachycormes jointe à une diminution des macrocormes dans la série de Yokadouma confirme par ailleurs le raccourcissement relatif du buste déjà mis en évidence par l'écart significatif des moyennes.

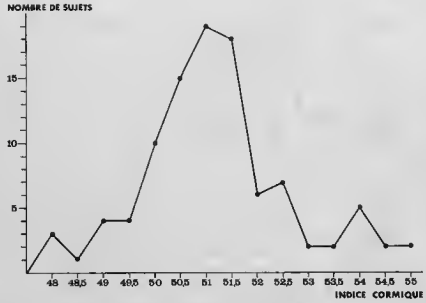

FIG. 24. — Répartition de l'indice cormique.

B. — ÉTUDE DE LA STATURE DES HOMMES ET DES FEMMES DANS DEUX SÉRIES DE LA SUBDIVISION YOKADOUMA-MOLOUNDOU.

Une rapide prospection sur le seul caractère de la taille a permis de mesurer 369 hommes et 396 femmes provenant des principaux villages de la région de Moloundou. En voici les résultats :

	N	M	Min.	Max.	σ
Hommes	369	152,6	135	171	6,22
Femmes	396	144,1	131	161	5,93

La moyenne staturale de la série masculine est légèrement inférieure à celle des hommes du groupe de Messaména-Lomié, mais la différence n'atteint pas le seuil de signification. En revanche la différence avec le groupe de Yokadouma-Moloundou, qui va dans le même sens devient hautement significative ($t = 2,9 - p = 0,01$).

Les femmes sont normalement plus petites que les hommes, l'écart sexuel s'élevant à 8,5 cm, ce qui, si l'on admet la différence de 10-12 cm généralement considérée comme normale, semblerait indiquer chez les Baká du Cameroun une différenciation sexuelle moindre que celle de la plupart des autres populations. Le fait a d'ailleurs été signalé plusieurs fois par les divers auteurs qui se sont

Source : MNHN, Paris

intéressés aux Pygmées africains et, pour voir s'il correspondait à une réalité, nous avons rassemblé sur le tableau 28 les moyennes de la stature des hommes et des femmes dans les principales investigations qui ont envisagé les deux sexes.

TABLEAU 28

Comparaison des statures masculine et féminine chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	HOMMES.		FEMMES.		ECARTS
			N	M	N	M	
PYGMEES OCCIDENTAUX							
CAMEROUN :							
Baká	Moloundou	Vallois, Marquer, 1975	369	152,6	396	144,1	8,5
Baká	Yokadouma-Doumé	Aujoulat in Olivier, 1950	49	153,1	33	144,0	9,1
GABON :							
Babongo	Franceville	Anderson, 1939	31	157,4	28	145,6	11,8
Babinga	Mékambo	Fleuriot, 1942	26	158,0	27	148,4	9,6
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :							
Babinga	Ouesso	Poutrin, 1911/12	72	152,5	16	147,5	5,0
Babinga	Sangha	Kuhn, 1914	31	154,0	37	146,0	8,0
Bebinga	M'Bafki	Pales, 1938	33	155,7	19	144,2	11,5
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	152,3	56	144,8	7,5
CONGO-BRAZZAVILLE:							
Babinga	Ibenga-Ilobi	Lalouel, 1950	393	152,0	337	146,1	5,9
Babinga	Mokindo-Beti	Auteroche, 1961	50	152,0	50	143,3	8,7
PYGMEES ORIENTAUX							
ZAIRE :							
Efé	N.E. Ituri	Schebesta, Iebzelter, 1933	98	142,9	60	134,9	8,0
Basua	S. Ituri	"	50	144,6	18	136,4	8,2
Bekongo	O. Ituri	"	102	143,9	65	136,9	7,0
Efé + Basua + Aka	Ituri	Gusinde, 1948	510	144,0	382	137,0	7,0

Dans les diverses séries du tableau 28, on peut constater une assez grande variabilité du dimorphisme sexuel de la stature, principalement chez les Pygmées du groupe occidental pour lesquels les écarts vont d'un minimum de 5 cm (Babinga d'Ouesso) à un maximum de 11,8 cm (Babongo de Franceville). Du côté oriental, les valeurs de la divergence sont au contraire plus homogènes, variant seulement de 7 cm à 8,2 cm. Toutefois, si, dans le premier groupe, on élimine toutes les documentations

Source : MNHN, Paris

qui sont représentées par un nombre très faible de sujets et surtout de femmes, on s'aperçoit que les chiffres extrêmes de la différence sexuelle sont ramenés à 5,9 cm (Babinga de l'Ibenga-Ilobi) et 8,7 cm (Babinga de Mokindo-Bati). En fait, chez les Pygmées de l'Ouest comme chez ceux de l'Est, la stature féminine possède une moyenne inférieure à celle de la stature masculine d'environ 7 à 8 cm. Ce résultat, qui avait déjà été trouvé sur l'estimation de la taille à partir du squelette, confirme donc ce qui avait été soupçonné par plusieurs chercheurs, à savoir la tendance à une moindre différenciation sexuelle de la stature chez le Pygmée africain. On peut se demander si ceci ne serait pas en relation avec leur très petite taille ? En effet, dans les séries occidentales, on remarque que l'écart tend à s'accroître avec l'élévation de la stature moyenne, mais alors, les Pygmées orientaux, bien plus petits, devraient aussi accuser une plus faible différence sexuelle, ce qui n'est pas le cas.

C. — Données comparatives sur la stature et la hauteur du buste.

Les éléments de comparaison sur la stature et les proportions du tronc pour les seuls Pygmées masculins sont contenus dans le tableau 29.

Les moyennes de la stature accusent dans le groupe occidental des variations assez importantes, les Baká de Mindourou-Ngoak étant les plus petits (149 cm) et les Babinga de Mékambo les plus grands (158 cm). Cette différence de 9 cm serait certainement significative si on pouvait calculer le test t, mais il faut souligner que ces moyennes extrêmes n'ont vraisemblablement pas grande valeur, car elles sont obtenues à partir de séries trop exiguës. Pratiquement, en ne se basant que sur les résultats obtenus sur des échantillons valables du point de vue numérique, il semble qu'on puisse ramener les écarts de la stature moyenne à 152 cm pour les plus petits (Babinga de Mokindo-Bati) et 156,2 cm pour les plus grands (Babinga de l'Ibenga-Ilobi). L'évaluation statistique de la différence montre par ailleurs que les Baká de notre documentation ne se distinguent pas significativement des Baká d'Aujoulat mais qu'ils diffèrent des Babinga de Cresta ($t = 2,1 - p = 0,05$) : dans les deux cas le sens de la différence est le même, les Baká d'Aujoulat et les Babinga de Cresta étant plus petits que ceux de notre série.

Chez les Pygmées de l'Est, la stature est nettement plus homogène, le minimum étant trouvé chez les Efé (142,9) et le maximum chez les Basua (144,6), mais la différence entre ces extrêmes atteint à peine le seuil de signification pour $p = 0,05$ ($t = 1,95$). Les Efé et les Bakango ne diffèrent pas de manière significative.

Entre les deux grands groupes de Pygmées africains, la simple lecture des chiffres du tableau 29 montre, sans qu'il soit besoin de calculer aucun test, que les moyennes staturales accusent des différences considérables, admises d'ailleurs de longue date. Les Bambuti de l'Ituri sont bien plus petits que les Pygmées occidentaux et c'est cette considérable réduction de leur taille qui les a fait considérer par Schebesta comme les seuls vrais Pygmées du continent africain. Pour cet auteur, les Babinga et autres groupes de l'Ouest, ne seraient que des Pygmées métissés, dont la stature aurait augmenté sous l'effet des croisements avec les Noirs. Nous verrons ultérieurement ce qu'il convient de penser à propos de cette hypothèse.

II. — ÉPAULES ET HANCHES : DIMENSIONS ABSOLUES ET INDICES

Les moyennes des mensurations des épaules et des hanches sont réunies sur le tableau 30.

Les Baká ont des épaules larges (35,2 cm) et un bassin moyennement développé dans le sens transversal (25,6 cm), les diamètres biacromial et bicrête étant sensiblement identiques dans les deux séries. On ne relève pas non plus de différences dans la largeur relative du bassin, mais la largeur relative des épaules est plus grande à Messaména (23,1) qu'à Yokadouma (22,6) et cette divergence, causée par l'existence chez les sujets de la première série d'une plus faible stature conjuguée avec un diamètre biacromial légèrement plus développé, devient significative ($t = 2,1 - p = 0,05$).

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 29

Comparaison de la stature et de l'indice cormique chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	N	STATURE		TAILLE		I.CORMIQUE	
				M	σ	M	σ	M	σ
Pygmées Occidentaux									
CAMEROUN :									
Baká	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	100	154,1	6,14	79,2	3,10	51,4	1,47
Baká	Mindourou-Ngoak	Millous in Valloia, 1940	12	149,0	-	75,0	-	50,1	-
Baká	Yokadouma-Doumé	Aujoulat in Olivier, 1950	41	153,1	4,79	80,1	3,27	52,3	1,45
GABON :									
Babongo	Bounguia	Caatex in Valloia, 1940	13	150,8	-	79,1	-	52,4	-
Babongo	Franceville	Anderson, 1939	31	157,4	-	-	-	-	-
Babinga	Mékambo	Fleuriot, 1942	26	158,0	-	81,8	-	53,0	-
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE									
Babinga	Oueaao	Poutrin, 1911/12	72	152,5	-	-	-	53,3	-
Babinga	Sangha	Kuhn, 1914	31	154,0	-	-	-	-	-
Babinga	M'Baïki	Palea, 1938	33	155,7	-	-	-	-	-
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	152,3	5,26	78,0	3,26	51,5	2,42
CONGO-BRAZZAVILLE:									
Babinga	Ibenga-Ilobi	Lalouel, 1950	393 200	156,2	-	-	-	53,0	-
Babinga	Mokindo-Bati	Auteroche, 1961	50	152,0	-	81,0	-	53,2	-
Pygmées Orientaux									
ZAIRE :									
Efé	N.E. Ituri	Schebesta-Lebzelter, 1933	98	142,9	5,09	-	-	-	-
Baeua	S. Ituri	"	50	144,6	5,01	-	-	-	-
Bakongo	O. Ituri	"	102	143,9	4,99	-	-	-	-
Efé+Baeua+Aka	Ituri	Gusinde, 1948	510	144,0	-	70,3	-	48,8	-

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 30

Les épaules et les hanches : dimensions absolues (en cm) et indices.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
			Largeur biacromiale.				
MESSAMENA-LOMIE	47	35,3	0,27	30,4	39,5	1,84	5,22
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	35,1	0,28	30,0	39,0	2,08	5,94
Ensemble Baká	100	35,2	0,19	30,0	39,5	1,97	5,60
			Largeur bicrête.				
MESSAMENA-LOMIE	47	25,6	0,17	23,2	28,4	1,18	4,60
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	25,7	0,16	23,1	28,5	1,16	4,51
Ensemble Baká	100	25,6	0,11	23,1	28,5	1,16	4,53
			Largeur relative daa épaules.				
MESSAMENA-LOMIE	47	23,1	0,16	20,8	25,2	1,15	4,99
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	22,6	0,17	20,3	26,9	1,23	5,45
Ensemble Baká	100	22,8	0,12	20,3	26,9	1,21	5,32
			Largeur ralativa des hanchas.				
MESSAMENA-LOMIE	47	16,8	0,09	15,8	18,6	0,66	3,94
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	16,6	0,11	15,0	19,5	0,80	4,81
Ensemble Baká	100	16,7	0,07	15,0	19,5	0,74	4,41
			Indice acromio-iliaque.				
MESSAMENA-LOMIE	47	72,6	0,53	64,3	81,1	3,63	5,01
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	73,2	0,51	65,4	80,6	3,70	5,05
Ensemble Baká	100	72,9	0,38	64,3	81,1	3,85	5,28

Répartition de la largeur relative des hanches.

	N	Sténopyèlaa x - 15,9	Métriopyèles 16 - 17,9	Eurypyèlaa. 18 - x
MESSAMENA-LOMIE	47	8,5	85,1	6,4
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	15,1	83,0	1,8
Ensemble Baká	100	12,0	84,0	4,0

Répartition da l'indice acromio-iliaque.

	N	Troncs trapézoïdas x - 69,9	Troncs intermédiaires 70 - 74,9	Troncs rectangulaires. 75 - x
MESSAMENA-LOMIE	47	19,1	51,0	29,8
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	18,8	49,0	32,1
Ensemble Baká	100	19,0	50,0	31,0

Source : MNHN, Paris

Le rapport de la largeur du bassin à celle des épaules, exprimé par l'indice acromio-iliaque, est de 72,9 pour l'échantillonnage total; il s'abaisse chez les Baká de Messaména et croit chez ceux de Yokadouma, ces très faibles écarts n'étant pas suffisants pour produire des modifications significatives de la forme du tronc (Fig. 25). Dans l'ensemble, il y a donc d'une part une forte majorité de métriopyèles (83 à 85%), encadrés par des taux minimes de bassins étroits ou larges, d'autre part une bonne moitié de troncs intermédiaires (49 à 51%) s'accompagnant cette fois de pourcentages non négligeables de troncs trapézoïdes (18 à 19%) et surtout de troncs rectangulaires (29 à 32%).

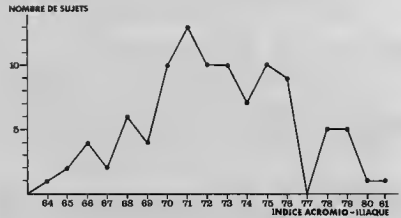

FIG. 25. — Répartition de l'indice acromio-iliaque.

Le tableau 31 donne les mensurations des épaules et des hanches dans les divers groupes de Pygmées qui ont été étudiés pour ces caractères. Nous avons dû supprimer la série des Baká d'Aujoulat, les largeurs des épaules et des hanches ayant été prises par cet auteur au ruban métrique et suivant une technique très approximative qui interdit toute comparaison avec les autres documentations.

Chez les Pygmées occidentaux, nos Baká se séparent et des Babinga d'Ouesso et de ceux de Bilolo par une largeur franchement plus grande des épaules et des hanches, les différences avec la série de Bilolo se montrant hautement significatives (t compris entre 4 et 11) : ceci se répercute sur l'indice acromio-iliaque qui est également plus élevé chez les Baká, qui tendent vers la forme rectangulaire du tronc, tandis que les Babinga, surtout ceux de Bilolo, ont des moyennes qui se rapprochent de celles de la catégorie trapézoïde. On constate un résultat identique pour la largeur relative des hanches, dont la valeur moyenne est métriopyèle chez les Baká, sténopyèle chez les Babinga, l'écart par rapport à ceux de Bilolo dépassant largement le seuil de signification ($t = 4{,}2 - p = 0{,}001$). Comme la stature ne présente que de très faibles variations entre les trois groupes, c'est uniquement le fort élargissement du diamètre bicrête chez les Baká qui provoque la divergence.

Pour le groupe oriental, nous ne disposons que des Bambuti ituriens de Gusinde. Ceux-ci se distinguent des Baká de la même manière que s'en distinguaient les Babinga, c'est-à-dire que, comme ces derniers, ils possèdent des épaules et des hanches moins larges, mais, par rapport aux Baká, la différence est bien plus grande en ce qui concerne le diamètre biacromial que le bicrête. Compte tenu de leur stature nettement plus basse, il s'ensuit que la largeur relative des hanches est chez eux presque identique à celle des Baká ; en revanche, l'indice acromio-iliaque croît de façon très sensible chez les Pygmées de l'Ituri, donnant à leur tronc cette forme rectangulaire qui ne se manifestait qu'à l'état de tendance chez les Baká. Schebesta, qui n'a pas mesuré le tronc de ses Pygmées, avait cependant noté de visu cette relation entre le développement des épaules et des hanches, qu'il considérait comme un caractère typique du Pygmée africain.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 31

Comparaison des dimensions des épaules et des hanches chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS.	N	L. BIACROMIALE		L. BICRETE	
				M	σ	M	σ
Pygmées Occidentaux							
CAMEROUN :							
Baká	Méssaména-Yokadouma	Valloia, Marquer, 1975	100	35,2	1,97	25,6	1,16
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :							
Babinga	Ouesso	Poutrin, 1911/12	49	32,6	-	23,3	-
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	34,0	1,95	23,6	1,29
Pygmées Orientaux							
ZAIRE :							
Efé+Basua+Aka	Ituri	Gusinde, 1948	510	31,5	-	23,9	-

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS.	N	Larg. relative des hanches		I. acromio-iliaque	
				M	σ	M	σ
Pygmées Occidentaux							
CAMEROUN :							
Baká	Messaména-Yokadouma	**Vallois**, Marquer, 1950	100	16,7	0,74	72,9	3,85
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :							
Babinga	Ouesso	Poutrin, 1911/12	49	15,6	-	71,5	-
Babinga	Bilolo	Cresta, 1965	87	15,4	0,99	69,6	-
Pygmées Orientaux							
ZAIRE :							
Efé+Basua+Aka	Ituri	Gusinde, 1948	510	16,8	-	75,8	-

Source : MNHN, Paris

III. – THORAX : DIMENSIONS ABSOLUES ET INDICE

Les mensurations concernant le thorax sont indiquées sur le tableau 32.

Le périmètre thoracique moyen est de 83,1 cm pour la série totale, les Baká de Yokadouma possédant un périmètre légèrement plus faible (82,5 cm) que celui des Baká de Messaména (83,6 cm). Ce sont des chiffres indiquant une cage thoracique bien développée, ce qui est confirmé par les résultats moyens des diamètres transversal (25,1 cm) et antéro-postérieur (17,8 cm) et par l'indice thoracique

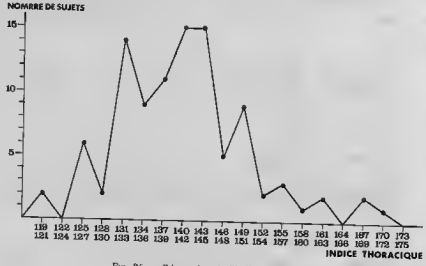

FIG. 26. – Répartition de l'indice thoracique.

TABLEAU 32

Thorax : dimensions absolues (en cm) et indice.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
			Périmètre thoracique.				
MESSAMENA-LOMIE	47	83,6	0,64	74,8	92,5	4,43	5,30
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	82,5	0,66	68,2	95,5	4,84	5,87
Ensemble Baká	100	83,1	0,46	68,2	95,5	4,67	5,62
			Largeur du thorax.				
MESSAMENA-LOMIE	47	25,3	0,19	23,0	29,4	1,34	5,30
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	24,9	0,21	21,1	28,1	1,53	6,15
Ensemble Baká	100	25,1	0,14	21,1	29,4	1,45	5,78
			Profondeur du thorax.				
MESSAMENA-LOMIE	47	18,0	0,16	16,1	20,4	1,12	6,20
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	17,6	0,17	15,1	20,2	1,23	6,98
Ensemble Baká	100	17,8	0,12	15,1	20,4	1,20	6,70
			Indice thoracique.				
MESSAMENA-LOMIE	47	140,5	1,20	125	162	8,26	5,89
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	142,2	1,53	119	170	11,20	7,87
Ensemble Baká	100	141,4	0,99	119	170	9,96	7,04

Source : MNHN, Paris

(141,4). La répartition des valeurs individuelles de ce dernier est caractérisée par une courbe très étalée (Fig. 26) et de nombreux petits sommets, dont plusieurs se localisent dans la partie des indices élevés, supérieurs à 150. Comme pour le périmètre, toutes ces mensurations s'avèrent plus faibles à Yokadouma, mais aucune différence n'atteint le seuil de signification.

Dans l'ensemble des Pygmées africains, il n'y a que le périmètre qui puisse être mis en confrontation, la quasi-totalité des publications ne faisant aucune mention des autres mesures du thorax. Encore convient-il de signaler que les données sur ce périmètre, exprimées dans le tableau comparatif 33, ne sont vraisemblablement pas d'une exactitude très rigoureuse. En effet, dans la plupart des cas, nous ignorons la technique utilisée par les auteurs et nous ne savons pas si elle est identique à la nôtre, qui donne la moyenne entre la valeur du périmètre durant une expiration calme et celle durant une inspiration également calme.

TABLEAU 33

Comparaison du périmètre thoracique chez les Pygmées africains.

GROUPES	LOCALISATION	AUTEURS	N	PERIMETRE THORACIQUE M	σ
Pygmées Occidentaux					
CAMEROUN :					
Baká	Messaména-Yokadouma	Vallois, Marquer, 1975	100	83,1	4,67
Baká	Yokadouma-Doumé	Aujoulat in Olivier, 1950	41	77,9	4,35
GABON :					
Babinga	Mékambo	Fleuriot, 1942	26	83,9	-
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE:					
Babinga	Ouesso	Poutrin, 1911 12	49	77,2	-
Babinga	M'Baïki	Pales, 1938	25	77,6	-
Pygmées Orientaux					
ZAIRE :					
Efé	N.E. Ituri	Schebesta, Lebzelter, 1933	98	75,9	4,26
Basua	S. Ituri	"	50	76,1	4,94
Bakango	O. Ituri	"	102	75,5	4,32
Efé+Basua+ Aka	Ituri	Gusinde, 1948	510	76,6	-

Compte tenu de la restriction faite ci-dessus, on voit que nos Baká ont un périmètre plus fort que la majorité des autres Pygmées ; seuls, les Babinga de Mékambo se signalent par une cage thoracique encore plus développée (83,9 cm contre 83,1 cm). Les autres groupes occidentaux et tous les Pygmées orientaux détiennent des périmètres inférieurs et les différences se montrent invariablement hautement significatives dépassant largement le seuil de 0,001.

Source : MNHN, Paris

IV. – MEMBRE SUPÉRIEUR : DIMENSIONS ABSOLUES ET PROPORTIONS DES DIVERS SEGMENTS

Les tableaux 34 et 35 contiennent les mensurations absolues et relatives des divers segments du membre supérieur.

Le membre supérieur et ses segments se définissent par des longueurs assez élevées. Conformément à leur plus basse stature, les Baká de Messaména ont des longueurs inférieures à celles des Baká de Yokadouma, sans que l'écart soit jamais significatif.

TABLEAU 34

Dimensions absolues (en cm) du membre supérieur.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
			Longueur membre supérieur.				
MESSAMENA- LOMIE	47	70,3	0,56	62,0	77,5	3,85	5,47
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	71,4	0,41	64,1	79,6	3,02	4,23
Ensemble Baká	100	70,9	0,34	62,0	79,6	3,46	4,88
			Longueur bras.				
MESSAMENA-LOMIE	47	28,8	0,24	25,1	32,3	1,67	5,80
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	29,6	0,21	26,6	33,4	1,54	5,19
Ensemble Baká	100	29,3	0,16	25,1	33,4	1,65	5,62
			Longueur avant-bras.				
MESSAMENA-LOMIE	47	24,9	0,23	21,2	28,7	1,58	5,31
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	25,0	0,19	21,8	28,0	1,38	5,51
Ensemble Baká	100	25,0	0,14	21,2	28,7	1,47	5,88
			Longueur main.				
MESSAMENA-LOMIE	47	18,5	0,17	15,8	20,9	1,16	6,28
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	18,7	0,13	16,0	20,9	0,94	5,06
Ensemble Baká	100	18,6	0,10	15,8	20,9	1,05	5,65
			Largeur main.				
MESSAMENA-LOMIE	47	7,8	0,07	6,7	8,9	0,48	6,21
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	7,6	0,06	6,9	8,7	0,45	5,88
Ensemble Baká	100	7,7	0,04	6,7	8,9	0,47	6,14

Plus intéressantes que les dimensions absolues, les valeurs des indices soulignent quelques particularités du membre supérieur des Pygmées qu'on a souvent signalées. Par rapport à la taille, le membre supérieur est d'une bonne longueur (46), la moyenne se situant parmi les métrio-brachions, avec de faibles taux de membres supérieurs plus courts ou plus longs (courbe de la figure 27). Quant à l'indice brachial, franchement élevé (85,4), il donne aux Baká du Cameron un avant-bras nettement long par rapport au bras : plus des trois-quarts des sujets appartiennent à la catégorie des macropichus, la représentation des brachypichus étant quasi inexistante. Aussi la courbe de cet indice (Fig. 28) est-elle franchement plus ramassée que celle de la longueur relative du membre supérieur, avec une accumulation des valeurs individuelles vers les chiffres très élevés du rapport (83 à 94). La main enfin possède des proportions qui traduisent une extension transversale marquée en comparaison de sa longueur (41,5) et, là aussi, la courbe (Fig. 29) se décale vers la droite, dans la partie des fortes valeurs indicielles.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 35

Dimensions relatives du membre supérieur.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
		Longueur relative membre supérieur.					
MESSAMENA-LOMIE	47	45,9	0,16	42	48,2	1,09	2,38
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	46,1	0,18	43	50,8	1,35	2,93
Ensemble Baká	100	46,0	0,13	42	50,8	1,29	2,81
		Indice brachial.					
MESSAMENA-LOMIE	47	86,5	0,57	75,7	93,9	3,92	4,52
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	84,3	0,53	76,6	92,3	3,90	4,63
Ensemble Baká	100	85,4	0,42	75,7	93,9	4,19	4,91
		Indice main.					
MESSAMENA-LOMIE	47	42,3	0,31	38	48,8	2,13	5,05
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	40,8	0,26	36,5	45,0	1,94	4,75
Ensemble Baká	100	41,5	0,21	36,5	48,8	2,16	5,20

		Répartition longueur relative membre supérieur (%).		
	N	BRACHY-BRACHION	METRIO-BRACHION	MACRO-BRACHION
		x - 44,9	45 - 46,9	47 - x
MESSAMENA-LOMIE	47	17,0	72,3	10,6
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	22,6	60,4	16,9
Ensemble Baká	100	20,0	66,0	14,0

		Répartition indice brachial (%)		
	N	BRACHYPICHUS	METRIOPICHUS	MACROPICHUS
		x - 77,9	78 - 82,9	83 - x
MESSAMENA-LOMIE	47	2,1	12,7	85,1
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	1,8	28,3	69,8
Ensemble Baká	100	2,0	21,0	77,0

La distinction des deux groupes se montre plus évidente que dans les mesures absolues et les divergences marquent une fois de plus l'aspect pygmée plus typique des Baká de Messaména. Ces derniers ont un membre supérieur à peine moins allongé que les Baká de Yokadouma et, compte tenu d'une différence plus marquée dans les moyennes staturales, on peut avancer que l'allongement de leur membre supérieur est plus net. ils possèdent aussi un avant-bras plus long par rapport au bras, l'écart avec la série de Yokadouma devenant cette fois significatif ($t = 2,8 - p = 0,01$) : 85% des premiers sont macropichus contre seulement 70% des seconds. La main est aussi plus large dans la série de Messaména ($t = 3,7 - p = 0,001$).

Par les proportions des trois segments du membre supérieur entre eux et vis-à-vis de la stature, spécialement par le rapport de la longueur de l'avant-bras à celle du bras, la série Messaména-Lomié est une nouvelle fois définie par un caractère qui lui donne une morphologie plus spécifiquement pygmée que celle de la série Yokadouma-Moloundou.

Les éléments de comparaison pour le membre supérieur sont très peu nombreux. Du côté occidental, les Baká d'Aujoulat ayant dû être éliminés, nous ne disposons que des Babinga de Poutrin en

Source : MNHN, Paris

ce qui concerne seulement les indices et les Babinga d'Auteroche. Du côté oriental, nous ne pouvons faire état que des Bambuti de Gusinde. Ces données sont rassemblées dans le tableau 36.

TABLEAU 36

Comparaison des dimensions du membre supérieur chez les Pygmées africains.

DIMENSIONS	100 BAKA CAMEROUN Vallois,Marquer 1975	49 BABINGA REP.CENTRAFRI. Poutrin 1911-1912	50 BABINGA CONGO-BRAZZA Auteroche 1961	510 BAMBUTI ZAIRE (ITURI) Gusinde 1948
Longueur du membre supér.	70,9	-	71,4	64,8
Longueur du bras	29,3	-	30,4	28,3
Longueur de l'avant-bras	25,0	-	25,8	21,3
Longueur relative du membre supérieur	46,0	48,8	46,9	45,2
Indice brachial	85,4	83,3	85	75,1
Longueur de la main	18,6	-	-	15,2
Largeur de la main	7,7	-	-	6,6
Indice de la main	41,5	59,1	-	44,1

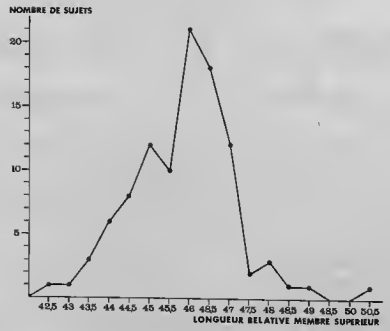

FIG. 27. — Répartition de la longueur relative du membre supérieur.

Source : MNHN, Paris

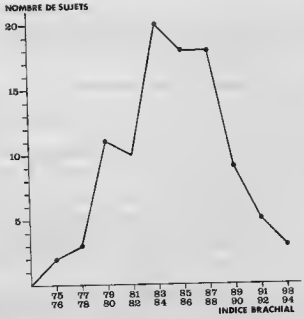

FIG. 28. — Répartition de l'indice brachial.

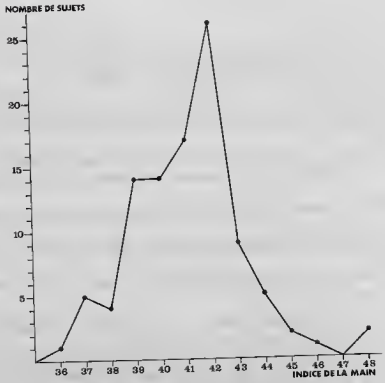

FIG. 29. — Répartition de l'indice de la main.

Source : MNHN, Paris

Les longueurs du membre supérieur, du bras et de l'avant-bras chez les Baká du Cameroun et les Babinga du Congo-Brazzaville sont très voisines, mais ces deux séries de Pygmées occidentaux s'opposent aux Bambuti orientaux qui possèdent un membre supérieur bien moins long dans tous ses segments. Cette différence ne fait que refléter la plus petite stature des seconds par rapport aux premiers.

Les chiffres qui traduisent la longueur relative du membre supérieur montrent que, en comparaison des Baká, les deux autres séries occidentales accusent une élévation de l'indice soulignant un allongement plus marqué du membre supérieur, tandis que les Bambuti sont au contraire caractérisés par un raccourcissement relatif du membre supérieur.

Avec l'indice brachial, nous retrouvons une certaine homogénéité des trois séries de l'Ouest définies par un avant-bras franchement long et s'opposant aux Pygmées de l'Est chez lesquels on constate un avant-bras bien plus court.

Les proportions de la main enfin sont très différentes chez les Baká et les Babinga, ces derniers ayant un indice si élevé qu'il laisse supposer à la fois une sérieuse réduction de longueur et un élargissement marqué de la main. L'indice de la main des Bambuti se rapproche plus de celui des Baká que de celui des Babinga, mais il est cependant un peu plus grand et on peut voir que ce résultat tient, comparativement aux mensurations absolues des Baká, à une moindre réduction de la largeur que de la longueur.

Ainsi, il apparaît que les deux caractères généralement considérés comme particuliers aux Pygmées, à savoir l'allongement relatif du membre supérieur et celui de l'avant-bras, existent de façon plus nette dans le groupe occidental que dans le groupe oriental. C'est également le même résultat qui avait été trouvé dans l'étude du squelette, tout au moins pour les moyennes de l'indice radio-huméral.

V. — MEMBRE INFÉRIEUR : DIMENSIONS ABSOLUES ET PROPORTIONS DES DIVERS SEGMENTS

Les mensurations absolues du membre inférieur rassemblées sur le tableau 37 ont été prises de la manière suivante :

- longueur totale = hauteur à l'épine iliaque antéro-supérieure (point ilio-spinal) ;
- longueur de la cuisse = différence entre la mesure précédente et la hauteur à l'interstice tibio-fémoral ;
- longueur de la jambe = hauteur à l'interstice tibio-fémoral moins hauteur à la malléole externe du tibia ;
- longueur du pied = distance entre le point du talon le plus saillant en arrière et l'extrémité de l'orteil le plus long.
- largeur du pied = distance entre le point de l'épiphyse antérieure du 1er métatarsien et celui de l'épiphyse antérieure du 5^{e} métatarsien.

Ces deux dernières mesures ont été relevées à la fois directement sur le sujet et sur l'empreinte du pied, le poids du corps reposant toujours sur le pied mesuré.

Dans sa totalité et dans ses divers segments, le membre inférieur des Baká est plutôt court, la hauteur au point ilio-spinal étant de 85,9 cm et les longueurs de la cuisse et de la jambe respectivement de 44,5 cm et 35,6 cm. Le pied n'est pas très long non plus mais d'une bonne largeur et on peut constater qu'il n'y a pratiquement pas de divergences entre les mesures relevées directement et celles qui ont été prises sur les empreintes.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 37

Dimensions absolues (en cm) du membre inférieur.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
	Longueur membre inférieur (au point ilio-spinal)						
MESSAMENA-LOMIE	47	85,7	0,74	72,0	95,7	5,07	5,92
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	86,0	0,50	78,3	95,0	3,66	4,25
Ensemble Baká	100	85,9	0,43	72,0	95,7	4,36	5,08
	Longueur cuisse.						
MESSAMENA-LOMIE	47	44,5	0,37	39,2	50,4	2,58	5,81
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	44,4	0,31	38,9	49,8	2,34	5,27
Ensemble Baká	100	44,5	0,24	38,9	50,4	2,45	5,51
	Longueur jambe.						
MESSAMENA-LOMIE	47	35,4	0,43	28,0	41,0	2,98	8,42
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	35,9	0,28	31,9	41,2	2,10	5,83
Ensemble Baká	100	35,6	0,25	28,0	41,2	2,55	7,14
	Longueur pied (mesure directe).						
MESSAMENA-LOMIE	47	24,7	0,19	21,5	27,2	1,33	5,38
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	24,7	0,16	22,1	27,3	1,15	4,65
Ensemble Baká	100	24,7	0,12	21,5	27,3	1,23	4,98
	Largeur pied (mesure directe).						
MESSAMENA-LOMIE	47	10,0	0,10	8,9	11,5	0,70	6,99
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	9,8	0,09	8,4	11,1	0,66	6,76
Ensemble Baká	100	9,9	0,07	8,4	11,5	0,69	6,96
	Longueur pied (sur empreinte).						
MESSAMENA-LOMIE	47	24,7	0,21	21,7	27,5	1,45	5,87
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	24,7	0,16	22,1	27,3	1,22	4,94
Ensemble Baká	100	24,7	0,13	21,7	27,5	1,33	5,40
	Largeur pied (sur empreinte).						
MESSAMENA-LOMIE	47	10,0	0,10	8,9	11,5	0,71	7,06
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	9,8	0,09	8,4	11,1	0,66	6,77
Ensemble Baká	100	9,9	0,07	8,4	11,5	0,69	7,03

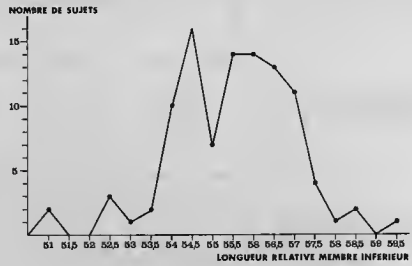

FIG. 30. — Répartition de la longueur relative du membre inférieur.

Source : MNHN, Paris

Tous les segments du membre inférieur sont généralement un peu plus longs dans le groupe de Yokadouma, aucune des différences avec celui de Messaména ne se montrant significative.

Les dimensions relatives sont réunies dans le tableau 38.

TABLEAU 38

Dimensions relatives du membre inférieur.

	N	M	± σm	Min.	Max.	σ	V %
		Longueur relative membre inférieur					
MESSAMENA-LOMIE	47	55,8	0,36	51,9	59,8	2,49	4,45
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	55,5	0,33	51,3	58,7	2,41	4,34
Ensemble Baka	100	55,7	0,24	51,3	59,8	2,47	4,43
		Longueur relative jambe.					
MESSAMENA-LOMIE	47	23,1	0,19	19,8	25,4	1,29	5,60
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	23,2	0,14	20,5	25,0	1,02	4,41
Ensemble Baka	100	23,1	0,11	19,8	25,4	1,15	4,98
		Indice crural.					
MESSAMENA-LOMIE	47	79,8	0,83	69,2	92,5	5,70	7,15
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	81,1	0,69	69,3	90,6	5,05	6,23
Ensemble Baka	100	80,3	0,55	69,2	92,5	5,53	6,89
		Indice intermembral.					
MESSAMENA-LOMIE	47	81,8	0,36	77,1	88,1	2,50	3,06
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	83,0	0,32	78,6	88,4	2,34	2,81
Ensemble Baka	100	82,5	0,25	77,1	88,4	2,49	3,02
		Indice pied (mesura directe).					
MESSAMENA-LOMIE	47	40,8	0,25	37,0	44,5	1,72	4,21
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	39,6	0,27	35,4	44,8	2,01	5,08
Ensemble Baka	100	40,2	0,18	35,4	44,8	1,82	4,52
		Indice pied (sur empreinte).					
MESSAMENA-LOMIE	47	40,4	0,24	37,2	44,5	1,66	4,11
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	39,3	0,27	35,3	44,9	1,98	5,04
Ensemble Baka	100	39,9	0,18	35,3	44,9	1,78	4,46

Répartition Long. rel. membra inférieur (%).

	N	Brachyskèles	Métrioskèles	Macroskèles
		x - 54,9	55 - 56,9	57 - x
MESSAMENA-LOMIE	47	31,9	46,8	21,2
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	33,9	49,0	17,0
Ensemble Baka	100	33,0	48,0	19,0

Répartition Long. rel. jambe (%).

	N	Brachycnèmes	Métriocnèmes	Macrocnèmes
		x - 21,9	22 - 23,9	24 - x
MESSAMENA-LOMIE	47	21,2	48,9	29,8
YOKADOUMA-MOLOUNDOU	53	15,1	60,3	24,5
Ensemble Baka	100	18,0	55,0	27,0

Source : MNHN, Paris

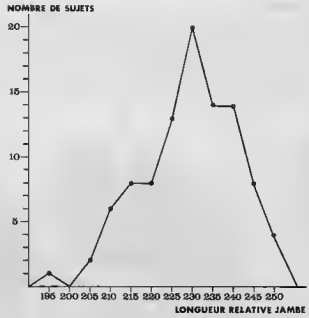

FIG. 31. — Répartition de la longueur relative de la jambe.

Les moyennes, les répartitions en catégorie, et les courbes des figures 30 et 31, permettent d'indiquer que le membre inférieur des Baká a un développement moyen par rapport à leur stature. Une bonne moitié des sujets se rangent parmi les métrioskèles (46 à 49%) et les métriocnèmes (48 à 60%). On remarque cependant la présence en des taux non négligeables de sujets à membres inférieurs et à jambes plus courts (32 à 34%, 15 à 21%) ou plus longs (17 à 21%, 24 à 30%). L'indice crural (Fig. 32), avec une valeur de 80,3 chez l'ensemble des Baká, traduit aussi une longueur moyenne de la jambe en comparaison avec celle de la cuisse. Il faut noter en particulier qu'on ne retrouve pas chez ces Pygmées du Cameroun le raccourcissement important de la jambe que Poutrin avait signalé chez les Babinga de la République Centrafricaine et qu'il considérait comme un bon caractère distinctif entre le Noir et le Pygmée. Pour ces trois caractères, il n'y a pas de différences significatives entre les séries de Messaména et de Yokadouma, l'indice crural étant toutefois moins élevé dans la première que dans la seconde.

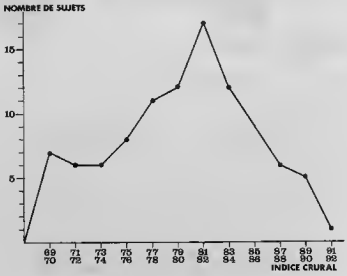

FIG. 32. — Répartition de l'indice crural.

Source : MNHN, Paris

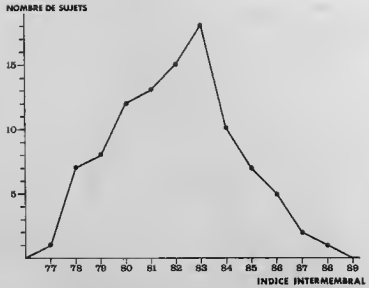

FIG. 33. — Répartition de l'indice intermembral.

L'indice intermembral (Fig. 33), qui s'étage entre un minimum de 77 et un maximum de 88, confirme les résultats des longueurs relatives, la moyenne de 82,5 donnant aux Baká un membre supérieur long par rapport à l'inférieur. La différence entre l'indice de Messaména (81,8) et celui de Yokadouma (83) est significative (t = 2,5 — p = 0,02), mais, contrairement à ce que nous avons souvent rencontré dans les autres caractères, ce sont les Baká de Yokadouma qui ont l'indice le plus grand et qui par conséquent expriment mieux que ceux de Messaména l'allongement du membre supérieur considéré comme un bon trait distinctif dans la diagnose du type pygmée. Que ce soit en mesure directe (40,2) ou sur empreintes (39,9), l'indice du pied (Fig. 34) montre que ce dernier possède une extension transversale assez marquée par rapport à sa longueur. Le pied est plus large dans la série de Messaména (40,8) et l'écart vis-à-vis de la série de Yokadouma (39,6) devient significatif (t = 3,3 — P = 0,001).

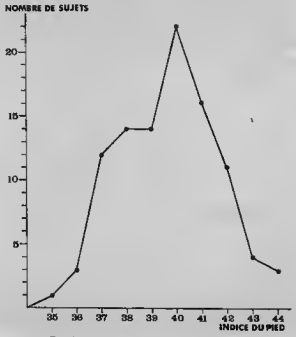

FIG. 34. — Répartition de l'indice du pied.

Source : MNHN, Paris

L'étude des empreintes a par ailleurs permis de relever chez ces Pygmées du Cameroun l'existence de deux caractères qui donnent à la morphologie du pied un aspect bien particulier. D'une part, il y a une relative fréquence des cas où le second orteil est plus grand que le premier (27,6% à Messaména; 22,6% à Yokadouma). D'autre part, les orteils sont étalés en éventail a un si haut degré que, souvent, ce n'est pas seulement le gros orteil qui se trouve en abduction mais aussi et en même temps le second ou le cinquième. Ce décollement fortement accusé des doigts du pied ne paraissant pas avoir

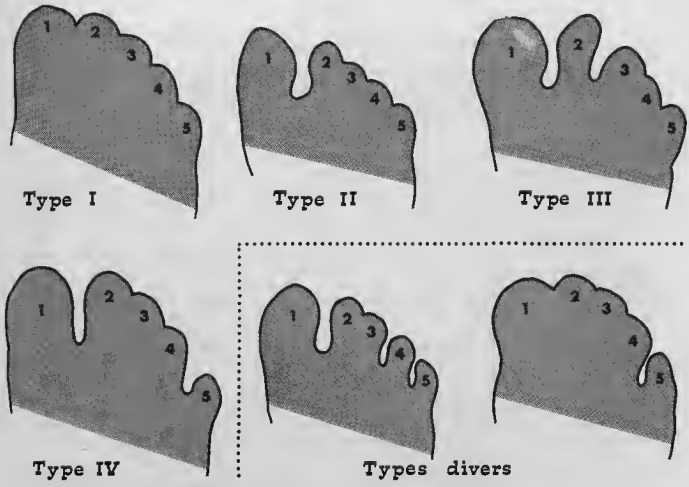

FIG. 35. — Différents types d'orteils.

été signalé jusqu'à présent chez les Pygmées, il nous a paru intéressant de le préciser en distinguant dans notre série 5 types d'étalement des orteils qui sont représentés sur la figure 35. Ce sont :

Type I. — Orteils accolés les uns aux autres comme c'est la règle chez les Européens (20,8%);

Type II. — Gros orteil en forte abduction marquée, les quatre autres orteils restant accolés (52,2%);

Type III. — Gros orteil en forte abduction, 2e orteil également en abduction mais indépendant à la fois du premier et des trois autres qui restent accolés (3,4%);

Type IV. — Gros orteil et 5e orteil l'un et l'autre en abduction et séparés des trois orteils médians restant accolés (11,3%);

Type V. — Formes diverses différentes des précédentes mais où il y a toujours un ou plusieurs orteils non accolés (12,1%).

Source : MNHN, Paris

Les pourcentages indiqués ci-dessus soulignent l'extrême fréquence de l'étalement en éventail des orteils, caractère qui, lorsqu'il existe chez les Noirs, y est toujours limité au gros orteil. Ce n'est que chez certaines populations de l'Océanie que l'on retrouve cette particularité poussée à un si haut degré qu'elle donne à la morphologie du pied un aspect très primitif.

Les éléments de comparaison, réunis dans le tableau 39, sont aussi rares que ceux du membre supérieur.

TABLEAU 39

Comparaison des dimensions du membre inférieur chez les Pygmées africains.

DIMENSIONS	100 BAKA CAMEROUN Vallois, Marquer 1975	49 BABINGA REP. CENTRAFRI. Poutrin 1911 - 1912	50 BABINGA CONGO-BRAZZA Auteroche 1961	510 BA'BUTI ZAIRE (ITURI) Gusinde 1948
Longueur du membre infér.	85,9	-	83,0	78,4
Longueur de la cuisse	44,5	-	-	41,1
Longueur de la jambe	35,4	-	-	32,1
Longueur relative du membre inférieur	55,7	55,4	54,6	54,4
Longueur relative de la jambe	23,1	22,1	-	22,3
Indice crural	80,3	75,2	-	78,1
Indice intermembral	82,5	83,7	-	82,6

En ce qui concerne les mensurations absolues, on peut tout juste comparer les Bakà aux Bambuti de Cusinde et, comme il fallait s'y attendre, toutes les longueurs sont réduites dans la série orientale. Cette dernière tend également à posséder des valeurs indicielles moins grandes que celles des Pygmées occidentaux pour les longueurs relatives du membre inférieur et de la jambe ainsi que pour l'indice crural, mais le rapport intermembral est presque identique. Si tant est qu'on puisse accorder un crédit suffisant à cette confrontation un peu trop succincte, il semblerait cette fois que, contrairement à ce qui a été trouvé pour le membre supérieur, ce sont maintenant les groupes orientaux qui présentent des caractéristiques plus typiquement pygmées que les Baká du Cameroun, en particulier pour le raccourcissement du membre inférieur et de la jambe.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE V

HOMOGÉNÉITÉ OU HÉTÉROGÉNÉITÉ DU TYPE PHYSIQUE DES PYGMÉES AFRICAINS

Après l'analyse des chapitres II, III et IV qui nous a permis de donner la diagnose morphologique des Baká du Cameroun en les situant par rapport aux autres Pygmées africains, nous pouvons aborder la première des deux questions que nous nous sommes posés en tête de ce travail : les caractères qui particularisent les petits hommes de la forêt équatoriale se retrouvent-ils identiques dans tous les groupements, aussi bien à l'Ouest de la boucle du Congo qu'à l'Est ? Ou présentent-ils au contraire une forte variabilité qui les fait différer d'un groupe à l'autre ? Autrement dit, y a-t-il ou non une certaine homogénéité du type physique chez les Pygmées d'Afrique ?

L'existence d'une assez grande diversité morphologique parmi ces derniers est admise en réalité depuis longtemps, puisque, dès 1896, Hamy intitulait un de ses articles sur les Babinga « la pluralité des types ethniques chez les Négrilles » et que, en 1911, Poutrin décrivait à l'intérieur du groupe occidental les variétés brachycéphale et sous-dolichocéphale. Par la suite plusieurs auteurs ont parlé à maintes reprises de cette variabilité sur le vivant et l'un d'entre nous est parvenu à la même conclusion par l'étude du squelette. Cependant, dans tous les manuels d'anthropologie, dans toutes les classifications raciales, on cite toujours bon nombre de particularités qui leur sont communes et qui précisément les différencient des autres populations mélanodermes au milieu desquelles ils vivent.

À l'aide des documents rassemblés ici, qui constituent l'essentiel de ce que nous connaissons actuellement sur l'anthropologie du Pygmée d'Afrique, nous nous demanderons dans quelle mesure ces deux hypothèses se trouvent vérifiées par les faits et si l'une ne possède pas plus de poids que l'autre ?

Comme on l'a souvent signalé au cours des pages précédentes, il s'avère nécessaire d'effectuer un choix sévère dans les documentations de comparaison, en n'hésitant pas à éliminer celles dont les résultats paraissent sujets à caution. C'est pourquoi nous limiterons les confrontations qui vont suivre aux quelques séries qui nous ont semblé offrir un maximum de garanties. Du côté occidental, les Baká, pour lesquels nous conserverons la distinction en deux groupes utilisée dans l'analyse morphologique, seront comparés aux Babinga de Bilolo et à ceux des environs d'Ouesso ; du côté oriental, les trois groupes d'Efé, de Basua et de Bakango seront confrontés entre eux et avec les Pygmées occidentaux pour les mesures céphaliques, tandis que, pour les autres dimensions corporelles, on ne pourra envisager qu'une série unique composée non seulement d'Efé et de Basua mais aussi d'Aka.

I. — COMPARAISON DES CARACTÈRES DESCRIPTIFS

Pour les seuls caractères descriptifs, qui, nous le verrons plus loin, présentent une importance de premier plan dans la mise en évidence du particularisme morphologique des Pygmées, nous serons obligés d'éliminer les Babinga de Bilolo sur lesquels Cresta n'a fourni aucun renseignement à ce sujet. Afin de remédier à cette carence, nous signalerons quand nous le jugerons nécessaire d'autres documentations occidentales qui ont été exclues en ce qui concerne les caractères métriques.

Source : MNHN, Paris

A. — Pigmentation.

La comparaison des divers groupes en ce qui concerne la couleur de la peau est très difficile à établir de manière rigoureuse car les échelles utilisées ont des codifications différentes et généralement non similaires d'une enquête à l'autre. Force est donc de se contenter des notations au jugé qui manquent de précision. Cette réserve faite, il semble qu'on puisse attribuer à l'ensemble des Pygmées occidentaux et orientaux une pigmentation relativement claire avec apparition fréquente de reflets rougeâtres. Dans plusieurs séries de l'Ouest, chez les Babinga d'Ouesso, chez ceux du Bas-Oubangui, Poutrin et Lalouel signalent l'existence de quelques variations dans la couleur de l'épiderme, certains ayant une peau franchement claire tandis que d'autres l'ont nettement plus foncée. C'est aussi ce que nous avons trouvé pour les Baká, ceux de Messaména accusant un assombrissement par rapport à ceux de Yokadouma. Poutrin comme Lalouel attribuent l'accentuation de la pigmentation à une influence négroïde. De même, Pales considère que les Babinga de M'Baïki sont assez foncés pour des Pygmées en raison d'un métissage plus ou moins marqué avec les Noirs du voisinage. Nous ne pouvons fournir la même explication à propos des Baká car, pour ce caractère, la série de Messaména, à la peau la plus sombre, peut être considérée, par de nombreux indices tant ethnographiques que strictement anthropologiques, comme plus représentative du type pygmée que les Baká de Yokadouma.

Des yeux moyennement pigmentés et des cheveux assez foncés paraissent être de règle dans la majorité des groupes de l'Ouest, aucun auteur ne signalant de modifications importantes à ce sujet. Bien que nous ne possédions que des renseignements superficiels sur les groupes de l'Est, ceux-ci ne semblent pas accuser de divergences sous cet angle.

Dans l'ensemble, malgré l'insuffisance de la documentation sur la pigmentation, on peut admettre que cette dernière ne présente pas de variations considérables chez les Pygmées d'Afrique. La couleur de la peau en particulier et à un moindre degré celle des yeux sont des caractères qui permettent une distinction valable entre les Pygmées et les autres Mélano-Africains. Mais, quand on constate, çà et là parmi les Pygmées, un assombrissement plus ou moins marqué de la peau, rien ne prouve que celui-ci puisse être interprété avec certitude comme provenant d'une influence négroïde.

B. — Pilosité.

D'une manière générale, la pilosité corporelle est relativement développée du côté occidental, un peu moins du côté oriental, mais dans les deux grands groupes, les cheveux, crêpus, sont particulièrement abondants et on relève fréquemment la présence de moustaches et de barbiches qu'on ne trouve presque jamais chez les Noirs. Le système pileux est moins fourni chez les Baká de Yokadouma, ceux-ci possédant cependant, tout comme les Pygmées orientaux, une pilosité qui, sans être aussi marquée que dans les populations européennes, est suffisamment accentuée pour constituer un trait distinctif par rapport aux Noirs, dont le corps et le visage sont presque dépourvus de poils.

C. — Caractères descriptifs de la face.

En dehors de la forme du front, uniformément bombé chez tous les Pygmées, ce sont surtout les caractères de la face qui se présentent comme particulièrement homogènes et qui constituent les éléments les plus spécifiques du type pygmée.

Le prognathisme est généralement moyen et localisé à la région sous-nasale chez les Pygmées occidentaux ; un résultat identique est trouvé pour les Bambuti orientaux, mais les investigations sur le vivant n'en parlant pas chez ces derniers, ce sont les comparaisons sur l'aspect du massif facial faites à partir de petites séries crâniennes des deux groupes qui permettent d'aboutir à cette conclusion.

Dans l'un et l'autre groupe, les yeux s'enfoncent légèrement dans les orbites, comme chez les Européens ; ils ne sont jamais à fleur de peau comme chez les Noirs.

La forme du nez dite en « tubercule », au dos aplati et aux faces latérales renflées où seules les narines font saillie, domine très largement dans les séries occidentales et orientales. Quand il y a une

Source : MNHN, Paris

diminution des taux de cet aspect caractéristique, comme à Yokadouma ou chez les Bakango de l'Ituri, on constate que c'est au profit de la forme en « entonnoir » qui est plus courante chez les autres mélanodermes.

Les lèvres, moyennement épaisses, ne prennent que rarement l'aspect éversé, leur couleur tire sur le rouge plus que sur le violet et la lèvre supérieure accuse une convexité marquée qu'on retrouve chez tous les Pygmées. Là encore, quand il y a atténuation de ces caractères (Baká de Yokadouma), on voit apparaître en remplacement ceux qui particularisent la bouche des Noirs, aux lèvres bien plus épaisses et fréquemment éversées.

L'éminence mentonnière n'est jamais très prononcée et les Pygmées des deux groupes ont un menton légèrement fuyant.

L'oreille, enfin, à l'Ouest comme à l'Est, se distingue par l'extrême fréquence de l'absence du lobule, mais l'apparition du tubercule de Darwin est rarissime.

En résumé, cette confrontation des principaux caractères descriptifs — pigmentation, pilosité, traits du visage — montre qu'il existe incontestablement une homogénéité de fond chez tous les Pygmées africains. Ce sont d'ailleurs ces caractères qui avaient frappé les premiers observateurs car, associés à la très petite stature, ils donnaient à ceux qu'on a d'abord appelé Négrilles un air de ressemblance frappante qui les différenciait au simple coup d'œil de tous les autres Mélanodermes.

II. — COMPARAISON DES CARACTÈRES MÉTRIQUES PAR LES PROFILS GRAPHIQUES

La confrontation des données métriques (dimensions absolues et indices) sera résumée par des profils graphiques construits d'après la formule de Mollison (cf. chap. I, p. 21). Cette méthode, qui n'exige pas des calculs très compliqués, permet d'exprimer visuellement les relations entre les moyennes de plusieurs populations en fonction du sigma de l'une d'entre elles considérée comme la population de référence. Dans les profils qui vont suivre, cette dernière est représentée par les Baká du groupe de Messaména-Lomié.

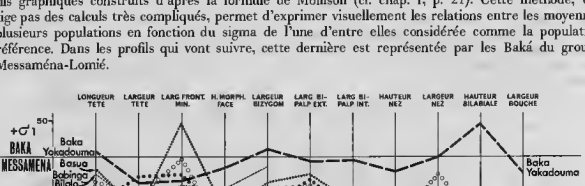

FIG. 36. — Profils graphiques de quelques Pygmées africains du groupe occidental comparés à ceux du groupe oriental : principales dimensions absolues de la tête.

A. — TÊTE

Les figures 36 et 37 concernent les principales dimensions absolues et relatives de la tête. Aux Baká de Messaména sont opposés les Baká de Yokadouma, les Babinga de Bilolo et ceux d'Ouesso du côté occidental, les Efé, les Basua et les Bakango du côté oriental. Notons que les profils des Babinga de Bilolo sont discontinus, certaines mesures céphaliques n'ayant pas été prises par Cresta et que les profils des Babinga d'Ouesso ne concernent que les indices, les mensurations absolues n'ayant pas été publiées par Poutrin.

Source : MNHN, Paris

1) Mensurations absolues.

Sur la figure 36, on constate qu'il y a entre les diverses séries envisagées des variations assez importantes de la plupart des mesures absolues.

En règle générale, à l'exception de la largeur frontale chez les Basua, toutes les valeurs sont moins élevées dans le groupe oriental; si les modifications de la longueur et de la largeur céphaliques ne paraissent pas très accusées, en revanche les mesures faciales, principalement les hauteurs, présentent des écarts importants. Une face plus basse et moins large, un nez bien moins long et presque aussi large, une bouche à la fois moins haute et moins large caractérisent les Pygmées orientaux vis-à-vis des occidentaux : ces caractères métriques de la face ne paraissent donc pas homogènes dans les deux grands groupes.

On peut remarquer d'autre part, par la comparaison des trajets des divers profils, qu'il existe aussi des variations à l'intérieur de chaque grand groupe.

Parmi les Occidentaux, les Baká de Yokadouma, malgré quelques différences, sont proches de ceux de Messaména, mais les Babinga de Bilolo s'éloignent franchement des Pygmées camerounais, s'identifiant presque aux séries des Bambuti ituriens avec lesquelles leur profil tend à se confondre pour la plupart des caractères. Si nous avions pu introduire dans le graphique, les Babinga d'Ouesso, il ne fait pas de doute que nous serions parvenus à la même conclusion. Du côté occidental, il ne semble donc pas y avoir homogénéité entre les Pygmées du Cameroun et ceux de la République centrafricaine.

Parmi les orientaux, bien que les profils graphiques paraissent en gros suivre des directions identiques, il y a aussi des différences marquées en ce qui concerne la longueur de la tête, la largeur du front, les hauteurs de la face et du nez ainsi que la largeur de la bouche. Ce sont les Bakango qui, pour la majorité de ces caractères, s'éloignent le plus des deux autres séries, mais des divergences se manifestent également entre les Efé et les Basua en ce qui concerne la largeur frontale et la hauteur nasale. Bien que, géographiquement, ces groupes de Bambuti soient relativement moins éloignés les uns des autres que les Baká des Babinga, ils ne présentent pas non plus d'homogénéité dans les dimensions absolues de leur tête.

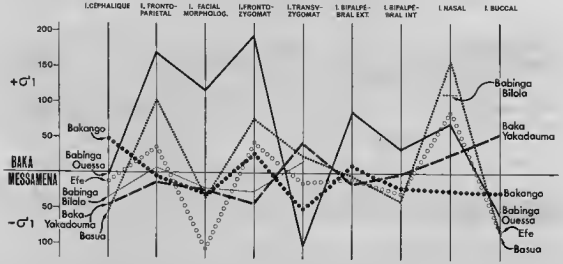

FIG. 37. — Profils graphiques de quelques Pygmées africains du groupe occidental comparés à ceux du groupe oriental : principaux indices céphaliques.

2) Mensurations relatives.

La figure 37 relative aux indices confirme et amplifie ce qui vient d'être avancé au sujet des mesures absolues.

Source : MNHN, Paris

Les différences entre le groupe occidental et l'oriental s'avèrent évidentes. Assez faibles pour l'indice céphalique qui présente d'une série à l'autre de petites variations peu orientées à l'échelon du grand groupe, elles se précisent en ampleur et en direction pour l'indice facial morphologique toujours abaissé chez les orientaux, pour l'indice nasal invariablement plus élevé, enfin pour l'indice buccal nettement plus faible. Une face plus basse, un nez encore plus platyrhinien et une bouche moins large aux lèvres moins épaisses distinguent les Pygmées orientaux des occidentaux. Seuls, les Babinga d'Ouesso traduisent des écarts dans les valeurs indicielles qui sont souvent considérables et qui ne vont pas toujours dans le sens qu'on aurait pu attendre.

À l'intérieur de chaque grand groupe, les divergences indicielles sont encore plus accusées que celles des mesures absolues.

Du côté occidental, les Babinga de Bilolo sont cette fois assez peu différents des Baká sauf sous le rapport des proportions du nez pour lesquels de nouveau ils s'identifient avec les Bambuti iturien s ; quant aux Babinga d'Ouesso, mis à part l'indice céphalique, ils manifestent des écarts très conséquents vis-à-vis de tous les autres Pygmées africains.

Du côté oriental, les différences sont également fortes, les plus marquées étant toujours électivement cantonnées sur les proportions faciales, particulièrement les indices facial morphologique et nasal. Comme pour les dimensions absolues, les Bakango accusent le maximum d'éloignement, se séparant nettement des Efé et des Basua qui présentent au contraire entre eux un certain air de ressemblance.

En bref, les données céphaliques comparées à l'aide des profils graphiques de Mollison montrent qu'il existe une hétérogénéité marquée au niveau de la tête chez les Pygmées africains, non seulement quand on confronte le groupe de l'Ouest à celui de l'Est, mais aussi quand on compare les séries à l'intérieur de chaque grand groupe.

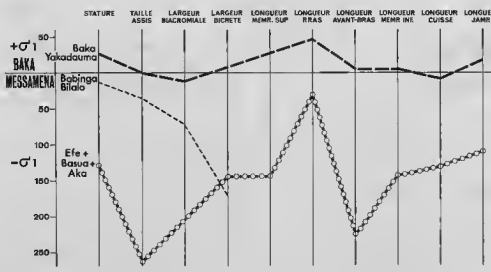

FIG. 38. — Profils graphiques de quelques Pygmées africains du groupe occidental comparés à ceux du groupe oriental : stature et principales dimensions absolues du tronc et des membres.

B. — STATURE, TRONC ET MEMBRES.

Les figures 38 et 39 représentent les profils des principales mensurations absolues et relatives du reste du corps. Les remarques qui ont été faites au sujet des Babinga de Bilolo (trajet discontinu) et d'Ouesso (absence de profil des mensurations absolues) dans l'étude céphalique demeurent valables dans l'étude de la stature, du tronc et des membres. Les Pygmées orientaux ne constituent plus qu'une série unique.

Source MNHN, Paris

1) Mensurations absolues.

La stature et les dimensions du tronc et des membres (Fig. 38) accusent de grandes divergences entre les Pygmées orientaux et occidentaux, dont les profils sont séparés sur la totalité de leurs trajets. La taille infiniment plus petite des premiers crée en effet une différence qui se répercute au niveau des divers segments corporels, aussi bien sur les largeurs que sur les longueurs. Seules, la longueur du bras des Bambuti ituriens se rapproche de celle des Baká et la largeur bicrête des Babinga de Bilolo s'identifie presque à celle des Pygmées orientaux.

Du côté occidental, les Babinga de Bilolo ne s'écartent que légèrement des deux séries camerounaises en ce qui concerne la stature, la taille assis et la largeur biacromiale, mais, avec le diamètre bicrête, qui traduit un bassin nettement rétréci par rapport à celui des Baká, ils se distinguent franchement de ces derniers, tendant pour ce caractère à s'identifier aux Pygmées de l'Est. Ce que le profil des indices chez les Babinga d'Ouesso permet de supposer sur les mesures absolues laisse à penser que ceux-ci diffèrent également et des Baká et des Babinga de Bilolo.

Du côté oriental, on ne peut comparer les trois groupes de Bambuti entre eux puisque nous n'avons que la série globale de Gusinde. Si on se réfère pour la stature seulement aux trois séries d'Efé, de Basua et de Bakango publiées par Schebesta et Lebzelter, on constate néanmoins que les différences intérieures sont légèrement moins accentuées chez les Pygmées de l'Est que chez ceux de l'Ouest.

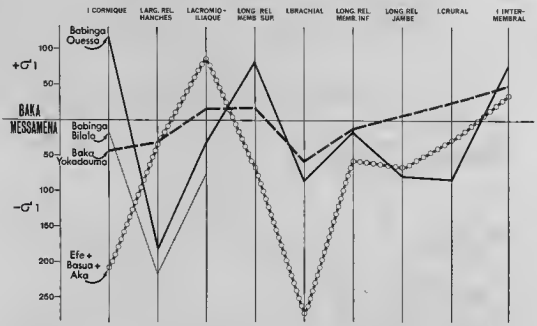

FIG. 39. — Profils graphiques de quelques Pygmées africains du groupe occidental comparés à ceux du groupe oriental : principaux indices du tronc et des membres.

2) Mensurations relatives.

Les profils de la figure 39 montrent que les proportions du tronc et des membres sont différentes dans les deux grands groupes de Pygmées, des écarts particulièrement significatifs étant relevés pour les indices cormique et brachial. Avec une stature plus haute, les Occidentaux comparés aux Orientaux ont aussi un tronc plus allongé et un avant-bras bien plus long par rapport au bras. Bien que moins importantes, les modifications de l'indice acromio-iliaque ainsi que celles des longueurs relatives du membre supérieur et de la jambe contribuent aussi à différencier les uns des autres, des hanches plus larges, un membre supérieur et une jambe plus longs caractérisant les Baká et les Babinga comparativement aux Efé-Basua-Aka.

Source : MNHN, Paris

Plusieurs variations, dont certaines assez conséquentes, se manifestent également quand on confronte les Baká aux Babingas. Si ceux de Bilolo ont un indice cormique très voisin de celui des Baká, ils se séparent de ces derniers par un bassin moins développé dans le sens transversal aussi bien par rapport à la stature qu'au diamètre biacromial. Quant aux Babinga d'Ouesso, à l'exception de la longueur relative du membre inférieur, ils diffèrent des Baká au moins autant que ces derniers différaient des Bambuti. De tous les Pygmées envisagés ici, ce sont eux qui possèdent le buste et le membre supérieur les plus longs; les proportions des hanches et des épaules sont en revanche voisines de celles des Babinga de Bilolo, mais opposées à celles des Baká et des Pygmées de l'Est.

En résumé, qu'on considère les données céphaliques ou celles du tronc et des membres, les mensurations absolues ou les indices, les résultats obtenus par l'examen comparé des profils graphiques aboutissent à la conclusion qu'il y a une assez forte variabilité du type physique chez les Pygmées d'Afrique, ceux-ci paraissant certainement moins homogènes dans leurs mensurations que dans leurs caractères descriptifs.

III. – ANALYSE DE VARIANCE

Afin de vérifier les résultats du paragraphe précédent par une autre méthode statistique, nous avons effectué une analyse de variance sur six séries de Pygmées africains, dont trois pour le groupe occidental et trois pour le groupe oriental. Le calcul du F de Snédécor exigeant la connaissance du sigma de chaque caractère, nous avons retenu pour le groupe occidental les deux séries de Baká et celle des Babinga de Bilolo, pour le groupe oriental les trois séries d'Efé, de Basua et de Bakango. Ce choix limitait forcément le nombre des caractères métriques qu'il était possible d'utiliser : 7 caractères céphaliques et la stature. Les moyennes et les sigma de ces 8 caractères métriques dans les six sous-populations de Pygmées africains sont rappelés dans le tableau 40.

TABLEAU 40

Moyennes et écarts-types des caractères métriques utilisés pour l'analyse de variance.

Dimensions	Baká Messaména N = 60		Baká Yokadouma N = 55		Babinga Bilolo N = 87		Efé N.E. Ituri N = 98		Basua S. Ituri N = 50		Bakango O. Ituri N = 102	
	M	σ	M	σ	M	σ	M	σ	M	σ	M	σ
Long. tête	183,6	6,18	184,2	5,33	182,2	5,29	181,5	4,24	182,4	3,60	179,3	3,70
Larg. tête	146,2	4,45	144,5	4,30	143,1	4,45	143,9	2,95	142,8	4,09	144,8	3,09
Larg. front. min.	106,2	5,50	104,2	4,76	104,2	5,83	106,2	3.86	108,8	4,35	104,7	3,65
Haut.morphol. face	111,6	5,73	110,7	7,50	109,2	6,26	105,2	5,26	107,0	5,77	106,8	6,21
Larg. bizygom.	135,4	5,73	136,0	5,05	134,5	4,57	132,6	4,36	133,2	4,94	131,5	4,10
Haut. nez	47,4	4,40	46,5	3,97	40,6	3,71	43,2	2,62	40,1	3,54	45,1	3,63
Larg. nez	46,6	3,21	46,6	4,45	43,8	3,26	45,8	2,85	44,6	2,95	43,9	2,70
Stature	153,1	7,00	154,9	5,18	152,3	5,26	142,9	5,09	144,6	5,01	143,9	4,99

À partir des données du tableau 40, nous avons calculé le F dans les six séries de Pygmées africains, dans les trois séries de Pygmées occidentaux, enfin dans les trois séries de Pygmées orientaux, ceci afin d'évaluer le degré d'homogénéité aux trois niveaux déterminés : homogénéité entre les deux grands groupes, l'occidental et l'oriental; homogénéité à l'intérieur du groupe occidental; homogénéité à l'intérieur du groupe oriental. Les résultats sont consignés sur le tableau 41.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 41

Analyse de variance dans six séries de Pygmées africains.

Dimensions.	Pygmees occidentaux et orientaux 6 séries F	Pygmées occidentaux 3 séries F	Pygmées orientaux 3 séries F
Long. tête	10,65 ++	2,43	13,51 ++
Larg. tête	6,78 ++	8,79 ++	6,47 ++
Larg. front. min.	8,57 ++	2,83	18,78
Haut. morphol. face	12,22 ++	2,57	2,51
Larg. bizygom.	10,30 ++	1,56	2,98
Haut. nez	45,62 ++	63,66 ++	39,86 ++
Larg. nez	12,03 ++	14,91 ++	11,56 ++
Stature	73,05 ++	3,40 +	2,10

\+ significatif p = 0,05
++ " p = 0,01

Comme on le voit par les valeurs du tableau 41, il existe une hétérogénéité marquée entre le groupe occidental et l'oriental, le F étant significatif avec une probabilité de 0,01 pour tous les caractères envisagés. C'est la stature, seule mensuration de l'ensemble du corps qui ait pu être examinée, qui accuse le maximum d'hétérogénéité avec des écarts différentiels variant de 7 à 12 cm. Sur la tête, les hauteurs, spécialement celle du nez, varient plus que les largeurs.

A l'intérieur de chaque grand groupe de Pygmées, il y a naturellement un peu plus d'homogénéité, mais sur huit caractères on en relève cependant quatre chez les occidentaux (largeurs de la tête et du nez, hauteur nasale et stature) et cinq chez les orientaux (longueur de la tête, largeurs de la tête, du front et du nez, hauteur nasale) qui sont franchement hétérogènes.

Ainsi, l'analyse de variance et l'étude des profils graphiques aboutissement sensiblement à une conclusion identique : existence d'une variabilité assez importante du type physique chez les Pygmées d'Afrique, parmi lesquels, si l'on a pu détecter sur le plan descriptif des ressemblances évidentes dans la pigmentation, la pilosité et certains aspects particuliers du visage, force est aussi de reconnaître d'importantes différences dans les mensurations de la tête et du reste du corps. Cette différenciation morphologique, plus ou moins accusée suivant qu'on compare les Pygmées de l'Est à ceux de l'Ouest ou les Baká du Cameroun aux Babinga de la République Centrafricaine ou encore les divers Bambuti ituriens entre eux, n'a d'ailleurs rien qui *a priori* doive surprendre. En effet, il s'agit toujours de très petits groupes, vivant plutôt en vase clos, qui réalisent dans leur mode d'existence la plupart des conditions favorables au déroulement des mécanismes modificateurs de la dérive génique. C'est une question qui sera reprise dans le prochain chapitre, quand nous étudierons les relations des Pygmées avec les autres mélanodermes et aborderons le problème du métissage.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE VI

PYGMÉES D'AFRIQUE ET MÉLANO-AFRICAINS

Après avoir exposé dans les chapitres précédents les relations anthropologiques entre les divers groupes de Pygmées, il nous reste à confronter ceux-ci avec d'autres Mélanodermes du même continent. Laissant intentionnellement de côté les comparaisons qui ont déjà été maintes fois faites soit avec les races fossiles, soit avec les Pygmées d'Asie ou d'Océanie, nous nous limiterons à situer les Pygmées par rapport à l'ensemble mélano-africain des régions équatoriales et nous choisirons de préférence des Noirs de la forêt ou de la savane qui soient, dans la mesure du possible, les plus proches voisins des Pygmées étudiés dans ce travail.

Cinq séries de Mélano-africains ont pu être retenues ; elles sont énumérées au paragraphe II C du chapitre I (cf. p. 20), avec tous les renseignements que nous avons pu recueillir à leur sujet dans les publications qui les concernent. Rappelons donc simplement qu'il s'agit des Fali et des Badjoué du Cameroun, des M'Bimou de la République centrafricaine, enfin de deux groupes de Bira de la région iturienne du Zaïre. Les Fali sont des Noirs de la savane, les Badjoué et les M'Bimou des Noirs de la forêt que nous comparerons aux Pygmées occidentaux représentés par les Baká de Messaména et de Yokadouma ainsi que par les Babinga de Bilolo. Les Bira comprennent des Noirs de même origine dont les uns vivent en forêt et les autres en savane ; ils seront confrontés avec les Bambuti de l'Ituri, Efé, Basua et Bakango.

I. — COMPARAISON DES CARACTÈRES DESCRIPTIFS

Nous avons parlé à plusieurs reprises de l'importance des caractères descriptifs dans la diagnose du type physique du Pygmée africain et nous indiquions que ces éléments descriptifs, malheureusement trop souvent négligés par les anthropologistes ou relevés de manière très fantaisiste, se montraient particulièrement homogènes chez tous les Pygmées occidentaux comme orientaux, constituant de plus — tout au moins pour certains d'entre eux — des traits distinctifs bien accusés par rapport aux autres populations mélanodermes de l'Afrique.

En raison de l'absence ou de l'insuffisance des notations de ces caractères dans la grande majorité des documentations, nous sommes obligés de limiter la comparaison aux Pygmées Baká et aux Noirs Badjoué du Cameroun, seuls groupes bien étudiés sous cet angle et par le même observateur. Les fréquences des principaux caractères descriptifs retenus sont indiquées dans les tableaux 42 et 43.

— Couleur de la peau : les Badjoué se séparent nettement des Baká par une forte augmentation des pourcentages dans les numéros 30-31, 32-33 de l'échelle de von Luschan qui correspondent à un assombrissement marqué de la peau. Les différences sont significatives avec la série de Messaména ($X^2 = 24{,}7 - p = 0{,}001 - 3$ degrés de liberté) et encore plus avec celle de Yokadouma ($X^2 = 64{,}8 - p = 0{,}001 - 3$ degrés de liberté). Contrairement à ce qui se passe pour d'autres caractères, ce sont les Baká de Messaména qui se rapprochent le plus des Noirs.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 42

Comparaison des Pygmées Baká et des Noirs Badjoué du Cameroun; caractères descriptifs (en %).

Couleur de la peau.

	N	22-23	24-25	26-27	28-29	30-31	32-33
BAKA MESSAMENA	60	-	3,3	30,0	25,0	41,7	-
BAKA YOKADOUMA	55	1,8	29,1	49,0	9,1	10,9	-
BADJOUE	67	-	1,5	8,9	10,4	61,1	18,0

Pilosité.

	N	0	I	II	III
BAKA MESSAMENA	60	6,6	21,7	41,7	30,0
BAKA YOKADOUMA	55	9,1	32,7	40,0	18,1
BADJOUE	48	22,9	56,2	18,7	2,0

Forme du front

	N	Fuyant	Droit	Bombé
BAKA MESSAMENA	60	10,0	38,3	51,6
BAKA YOKADOUMA	55	9,0	29,1	61,8
BADJOUE	53	9,4	39,6	50,9

Prognathisme.

	N	Nul	Faible	Moyen	Fort
BAKA MESSAMENA	60	10,0	30,0	50,0	10,0
BAKA YOKADOUMA	55	3,6	21,8	60,0	14,5
BADJOUE	53	3,7	24,5	58,5	13,2

Forme du nez.

	N	Type I saillant	Type 2 "en entonnoir"	Type 3 "en tubercule"
BAKA MESSAMENA	60	5,0	16,6	78,3
BAKA YOKADOUMA	55	9,1	36,3	54,5
BADJOUE	53	71,7	28,3	-

— Pilosité : l'élévation des taux dans les catégories II et III chez les Baká, leur diminution chez les Badjoué concrétisent l'existence d'un système pileux franchement plus développé du côté pygmée. Cette fois, c'est la série de Yokadouma qui, avec une moindre pilosité, se situe entre les Baká de Messaména et les Badjoué, comme le montrent et les pourcentages et les valeurs du X^2 (Baká de Messaména/Badjoué $X^2 = 29,9 - p = 0,001 - 3$ degrés de liberté; Baká de Yokadouma/Badjoué $X^2 = 16,1 - p = 0,01 - 3$ degrés de liberté).

— Forme du front : il n'y a pratiquement aucune différence entre les Pygmées et les Noirs en ce qui concerne la forme du front, ce dernier étant le plus souvent bombé ou moins fréquemment droit chez les Badjoué comme chez les Baká.

— Prognathisme : de même que le caractère précédent, le prognathisme ne sépare pas significativement les Pygmées des Noirs, les uns et les autres possédant uniquement un prognathisme sous-nasal faible à moyen.

Source : MNHN, Paris

– Forme du nez : avec ce trait qui constitue un des aspects les plus caractéristiques de la physionomie du Pygmée, nous retrouvons aussi une franche opposition avec les Badjoué. Le type 1 domine très largement chez ces derniers tandis que le type 3 dit « en tubercule » est majoritaire du côté pygmée. Les tests de signification entre le groupe de Messaména et les Badjoué ($X^2 = 77,7 - p = 0,001 - 2$ degrés de liberté), entre ceux-ci et le groupe de Yokadouma ($X^2 = 56 - p = 0,001 - 2$ degrés de liberté), montrent d'autre part, comme d'ailleurs la répartition des fréquences, que les Baká de Yokadouma, avec environ 1/3 de représentants dans le type 2 dit « en entonnoir » tendent à se rapprocher des Badjoué plus que les Baká de Messaména.

TABLEAU 43

Comparaison des Pygmées Baká et des Noirs Badjoué du Cameroun : caractères descriptifs (en %).

	N	Concave	Droite	Convexe	
		Forme de la lèvre supérieure.			
BAKA MESSAMENA	60	-	8,3	91,6	
BAKA YOKADOUMA	55	3,6	27,3	69,1	
BADJOUE	53	24,5	62,3	13,2	
		Forme du menton			
	N	Saillant	Droit	Fuyant	Absent
BAKA MESSAMENA	60	3,3	25,0	71,6	-
BAKA YOKADOUMA	55	3,6	20,0	76,3	-
BADJOUE	53	9,4	35,9	52,8	3,8
		Lobule de l'oreille.			
	N	Libre	Adhérent	Absent	
BAKA MESSAMENA	60	28,3	6,6	65,0	
BAKA YOKADOUMA	55	41,8	-	58,1	
BADJOUE	53	22,6	22,6	54,7	

– Forme de la lèvre supérieure : la convexité de l'espace naso-labial, caractère presque toujours présent à Messaména, un peu moins souvent à Yokadouma, oppose les Pygmées aux Badjoué, ces derniers possédant une lèvre supérieure droite ou concave mais exceptionnellement convexe. Là encore et plus que pour la forme du nez, les Baká de Yokadouma occupent une place intermédiaire entre ceux de Messaména et les Badjoué, avec une réduction des taux de lèvres convexes au profit des lèvres droites. Les X^2 sont néanmoins toujours hautement significatifs (Baká Messaména/Badjoué $X^2 = 70,6 - p = 0,01 - 2$ degrés de liberté ; Baká Yokadouma/Badjoué $X^2 = 36,1 - p = 0,001 - 2$ degrés de liberté).

– Forme du menton : il y a chez les Pygmées par rapport aux Noirs Badjoué une petite tendance à posséder un menton légèrement plus fuyant, mais cette différence n'atteint le seuil de signification que pour la série de Yokadouma ($X^2 = 4,7 - p = 0,05 - 1$ degré de liberté).

– Lobule de l'oreille : l'absence de lobule auriculaire est plus fréquente chez les Baká que chez les Badjoué, ceux-ci ayant environ 1/4 de sujets présentant soit un lobule libre, soit un lobule adhérent. Les différences atteignent le seuil de signification (Baká Messaména/Badjoué $X^2 = 5,9 - p = 0,05 - 2$ degrés de liberté ; Baká Yokadouma/Badjoué $X^2 = 15,5 - p = 0,001 - 2$ degrés de liberté).

Si nous résumons l'essentiel de cette comparaison descriptive, nous dénombrons 4 caractères qui séparent de façon très nette les Baká des Badjoué : couleur de la peau (plus claire), pilosité (plus déve-

Source : MNHN, Paris

loppée), nez (dominance de la forme « en tubercule »), lèvre supérieure (convexe). Un cinquième caractère, la plus faible saillie de l'éminence mentonnière chez les Baká, particularise aussi, mais à un moindre degré, le Pygmée par rapport au Noir. Sauf pour la couleur de la peau, on constate que la série de Messaména, considérée du point de vue culturel comme plus spécifiquement pygmée, est aussi celle dans laquelle les traits vraiment distinctifs du type pygmée se manifestent avec une plus grande fréquence et sous leur aspect le plus net. Chez les Baká de Yokadouma, qui ont incontestablement subi certaines influences négroïdes ayant apporté des modifications dans leurs coutumes traditionnelles, on relève aussi du point de vue anthropologique quelques légères tendances susceptibles de suggérer des contacts plus ou moins accentués entre les deux groupes.

Si, au lieu des Badjoué, Noirs de la forêt, nous avions eu la possibilité de confronter aux Baká des Noirs de la savane, comme les Fali par exemple, il est vraisemblable de penser que l'opposition aurait été plus tranchée. On sait en effet que, pour de nombreux caractères, vraisemblablement ceux qui sont particulièrement soumis aux actions mésologiques et au genre de vie, il y a des interférences qui se produisent entre Pygmées et Noirs de la forêt, tout laissant à penser, comme nous le verrons plus loin, que ce sont les Pygmées qui, du point de vue de l'anthropologie physique, influent sur les Noirs plus que le contraire.

II. — COMPARAISON DES CARACTÈRES MÉTRIQUES PAR LES PROFILS GRAPHIQUES

La construction des profils graphiques des figures 40 à 46 a été faite pour les séries de Pygmées retenues à partir des mensurations qui avaient servi à établir les profils des figures 36 à 39 et pour les Noirs à l'aide des mensurations contenues dans le tableau 44.

Afin de simplifier la lecture des profils, nous avons dû opérer en deux temps, c'est-à-dire comparer séparément les Pygmées des deux groupes aux séries Mélano-africaines qui, géographiquement, en sont les plus proches : d'une part Baká et Babinga aux Badjoué, Fali et M'Bimou ; d'autre part Efé, Basua et Bakango aux Noirs Bira de la savane et de la forêt.

A. — TÊTE.

1) Pygmées occidentaux et Noirs.

Les figures 40 et 41 concernent la confrontation des données céphaliques du côté occidental. La ligne de base constituant la population de référence est donnée par les Baká de Messaména.

Si l'on tient compte uniquement des variations qui vont à peu près dans le même sens quand on envisage toutes les séries pygmées par rapport à toutes les séries de Noirs, les profils de la figure 40 montrent que les premières se distinguent des secondes essentiellement par la longueur de la tête, la hauteur bilabiale, la largeur buccale et, à un moindre degré, par les dimensions longitudinale et transversale de la face. Dans l'ensemble, les Noirs ont une tête plus allongée (sauf les M'Bimou), des lèvres bien plus épaisses et une bouche moins large ; ils ont aussi une face qui tend à s'élever légèrement et surtout à s'élargir. Les modifications de la largeur céphalique et des dimensions nasales sont assez faibles et surtout moins orientées que les précédentes. Si par exemple le diamètre transverse s'accroit nettement chez les Badjoué, il est à peu près identique à celui des Baká chez les Fali et les M'Bimou. De même les oscillations de la hauteur du nez, peu importantes, se traduisent par une augmentation pour les Badjoué, une diminution pour les Fali et les M'Bimou ; ces trois populations mélano-africaines ont en revanche un nez toujours plus étroit que les Baká.

Certains des écarts relevés ci-dessus provoquent des différences dans les proportions céphaliques (Fig. 41), mais c'est essentiellement sur le massif facial, au niveau des indices nasal et buccal, que l'on peut distinguer de manière assez tranchée les Pygmées occidentaux des Noirs avoisinants. Les Fali, les M'Bimou et les Badjoué sont en effet moins platyrhiniens que les Baká et les Babinga, et les seuls

Source : MNHN, Paris

Badjoué comparés aux Baká ont un indice buccal bien plus petit qui met en évidence à la fois l'épaisseur plus considérable de leurs lèvres et le rétrécissement marqué de leur bouche.

En ce qui concerne les autres caractères, on peut constater que les profils des Pygmées et des Noirs de la forêt suivent des chemins très proches, quand ils ne sont pas confondus ; c'est le cas en particulier pour les indices céphalique, fronto-pariétal, fronto-zygomatique, facial morphologique et bipalpébral interne et externe : chez les uns et les autres, même franche mésocéphalie, même eurymétopie, même face large et enfin rapports bipalpébraux très proches. Seuls, les Fali, Noirs de la savane, présentent un tracé qui tend à s'éloigner de celui de toutes les autres populations envisagées par un fort abaissement de l'indice céphalique qui devient dolichocéphale et par l'élévation des indices fronto-pariétal et transverso-zygomatique qui marque un élargissement du front et de la face par rapport à la largeur du crâne.

TABLEAU 44

Principales mensurations de la tête (en mm) et du reste du corps (en cm) dans les cinq séries de Mélano-Africains qui sont comparés aux Pygmées.

Dimensions	FALI N = 116 Cameroun Savane Huizinga & Coll. 1974		BADJOUE N = 75 Cameroun Forêt Vallois,1950		M'BIMOU N = 139 R.Centrafr. Forêt Cresta,1965		BIRA N = 200 Zaïre:Ituri Savane Sporch,1972		BIRA N = 178 Zaïre:Ituri Forêt Sporch,1972	
	M	σ	M	σ	M	σ	M	σ	M	σ
Long. tête	194,7	8,4	190,9	5,74	184,9	-	188,9	6,24	187,9	4,33
Larg. tête	144,4	4,2	151,5	5,51	146,4	-	145,4	4,69	146,4	4,75
Larg. front.	108,6	4,6	107,6	5,78	105,7	-	-	-	-	-
H.morp.face	113,3	5,8	115,6	6,47	112,9	-	116,8	6,51	116,2	5,76
Larg. bizygom.	139,7	4,9	140,5	6,46	139,5	-	138,3	4,75	138,7	5,33
Larg.bipalp.ext.	-	-	103,8	5,20	-	-	96,5	4,10	95,8	4,66
Larg.bipalp.int.	-	-	36,5	2,98	-	-	35,1	2,83	36,0	2,89
Haut. nez	45,5	3,0	48,4	4,71	45,7	-	50,5	3,83	49,9	3,67
Larg. nez	43,0	3,0	44,5	3,83	43,2	-	44,8	2,67	44,9	3,14
H. bilabiale	-	-	27,0	4,34	-	-	22,7	3,80	21,7	4,28
Larg. bouche	55,8	3,6	56,2	3,46	-	-	51,1	3,48	52,4	3,65
I. céphalique	74,4	4,2	79,5	4,52	79,2	-	77,4	3,10	77,9	3,81
I. fronto.pariét.	75,2	-	71,9	3,85	72,2	-	-	-	-	-
I. fronto.zygom.	77,7	-	76,1	4,21	75,7	-	-	-	-	-
I. trans.zygom.	96,7	-	92,6	3,98	95,2	-	95,1	-	94,7	-
I. facial morph.	81,1	4,5	81,3	5,34	80,9	-	84,5	3,30	83,7	3,85
I. bipalp. ext.	-	-	73,6	4,83	-	-	69,7	4,38	69,1	4,91
I. bipalp. int.	-	-	25,8	3,48	-	-	25,4	3,95	25,9	4,22
I. nasal.	95,3	8,5	92,3	8,78	94,5	-	89,1	8,33	90,2	8,47
I. buccal.	-	-	48,3	3,89	-	-	44,4	3,56	41,5	3,97
Stature	169,3	5,2	164,9	5,84	164,2	-	161,2	5,11	158,0	6,17
Taille assis	85,6	3,3	83,9	3,20	84,2	-	-	-	-	-
Larg. biacrom.	37,1	1,9	-	-	36,5	-	36,4	1,43	36,1	2,04
Larg. bicrête	25,1	1,3	-	-	24,2	-	24,6	1,20	24,5	1,36
Long.memb.sup.	76,4	3,3	-	-	-	-	75,1	4,23	73,1	4,17
Long. bras	-	-	-	-	-	-	31,3	2,96	30,6	1,82
Long.avant bras	-	-	-	-	-	-	26,6	1,41	26,1	1,46
Long.memb.inf.	98,8	4,3	-	-	-	-	92,6	3,83	89,5	4,43
Long. jambe	-	-	-	-	-	-	39,4	1,91	38,2	1,29
I. cormique	50,5	-	50,8	-	51,3	-	-	-	-	-
Larg.rel.hanches	14,8	-	-	-	14,7	-	15,2	1,10	15,5	1,18
I. acro.iliaque	67,6	-	-	-	66,3	-	67,6	2,91	67,8	3,25
Long.rel.M.S.	45,1	-	-	-	-	-	46,2	1,82	46,1	1,64
I. brachial	-	-	-	-	-	-	84,2	3,33	85,2	3,21
Long.rel.M.I.	58,3	-	-	-	-	-	57,4	2,31	56,6	2,78
Long.rel.jambe	-	-	-	-	-	-	24,4	1,32	24,1	1,18
I. intermemb.	77,3	-	-	-	-	-	81,1	2,28	81,6	2,52

Source : MNHN, Paris

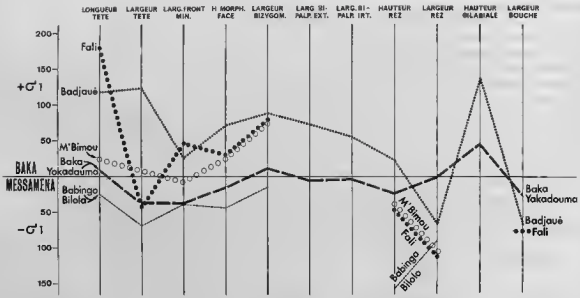

FIG. 40. — Profils graphiques de Pygmées africains du groupe occidental comparés à des Noirs de la savane et de la forêt : principales dimensions absolues de la tête.

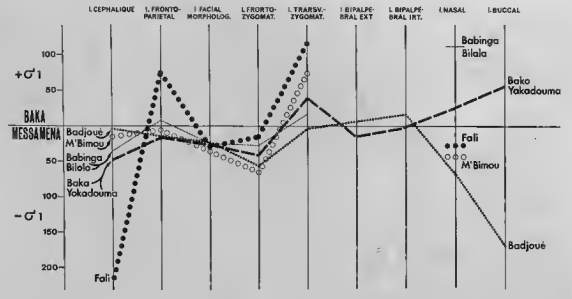

FIG. 41. — Profils graphiques de Pygmées africains du groupe occidental comparés à des Noirs de la savane et de la forêt : principaux indices céphaliques.

2) Pygmées orientaux et Noirs.

Sur les figures 42 et 43, les profils concernent les dimensions absolues et relatives de la tête chez les Pygmées orientaux comparés aux Noirs Bira, les Efé constituant la population de référence.

Si l'on compare les figures 40 et 42, on constate immédiatement que les relations entre Pygmées et Noirs pour les dimensions absolues ne sont pas identiques dans les deux grands groupes pygmées. Du côté oriental (Fig. 42) la séparation des profils est nettement plus marquée que du côté occidental (Fig. 40). Les Basua, les Bakango et les Efé sont caractérisés par des mesures toujours plus petites que celle des Bira de la savane ou de la forêt, ces derniers possédant des tracés qui se confondent sur la

Source : MNHN, Paris

presque totalité de leurs parcours. Les Pygmées ont une tête moins longue, une face plus basse et moins large, un nez moins haut et des lèvres plus fines que les Bira ; en revanche leur nez et leur bouche sont presque aussi larges que ceux des Bira.

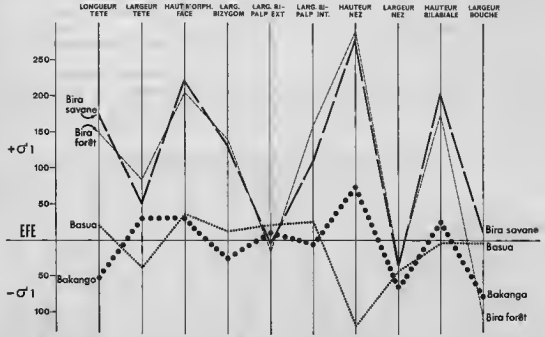

FIG. 42. — Profils graphiques de Pygmées africains du groupe oriental comparés à des Noirs de la savane et de la forêt : principales dimensions absolues de la tête.

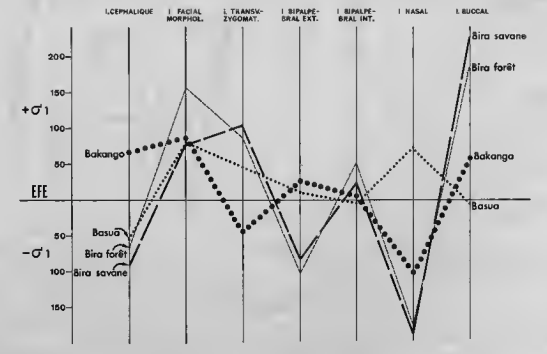

FIG. 43. — Profils graphiques de Pygmées africains du groupe oriental comparés à des Noirs de la savane et de la forêt : principaux indices céphaliques.

Source : MNHN, Paris

Quand on passe aux indices (Fig. 43) la situation des divers profils change de façon spectaculaire et, comme du côté occidental, on note qu'il y a, pour plusieurs indices, des positions très voisines des Pygmées et des Noirs. C'est ce qui se produit au niveau de l'indice céphalique, sauf chez les Bakango qui présentent une légère tendance vers la brachycéphalie, au niveau de l'indice facial et à celui de l'indice bipalpébral interne, dont les modifications ne paraissent pas opposer catégoriquement les deux ensembles de populations. Par contre, comme du côté occidental, nous retrouvons des écarts dans les indices nasal et buccal attribuant toujours aux Bambuti une plus forte platyrhinie et une bouche aux lèvres bien moins épaisses.

En résumé, les deux caractères qui, du point de vue céphalique, semblent constituer les meilleurs critères de distinction entre les Pygmées et les Mélano-africains équatoriaux sont ceux qui donnent les proportions du nez et de la bouche. Rappelons à ce propos que, du point de vue descriptif, ce sont également les particularités des régions nasale et buccale qui différencient au maximum la face du Pygmée de celle du Noir.

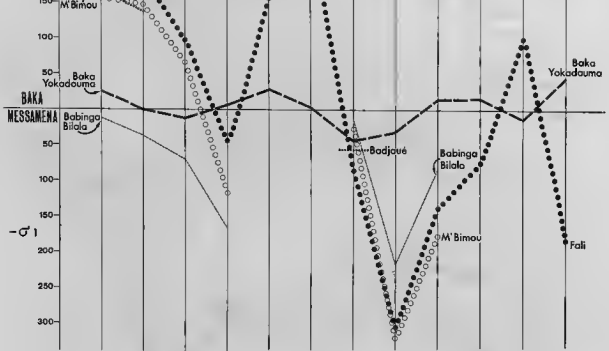

FIG. 44. — Profils graphiques de Pygmées africains du groupe occidental comparés à des Noirs de la savane et de la forêt : principales dimensions absolues et relatives du corps.

B. — STATURE, TRONC ET MEMBRES.

1) Pygmées occidentaux et Noirs.

Les profils de la figure 44 donnent la comparaison entre les Pygmées occidentaux et les Noirs pour les principales mesures absolues et relatives du corps. Les M'Bimou et surtout les Badjoué n'ayant

Source : MNHN, Paris

été étudiés que pour un petit nombre de mensurations, ce n'est qu'aux seuls Fali, Noirs de la savane, que nous pouvons confronter les Baká de façon à peu près complète. Cette réserve faite, les parcours des divers profils permettent de relever d'importantes différences dans les relations des deux groupes de Pygmées avec les Noirs avoisinants.

La stature, la taille assis et les longueurs des membres sont naturellement supérieures chez les Noirs, la largeur des épaules également mais avec un écart qui s'avère déjà moins important par rapport aux Baká. Quant à la largeur bicrète, elle tend au contraire à diminuer sensiblement chez les Fali et encore plus chez les M'Bimou, ce qui donne à ces Noirs de savane ou de forêt des hanches plus étroites que celles des Pygmées camerounais. Les Babinga de Bilolo ont cependant un diamètre bicrête encore moins large que celui des Noirs. En ce qui concerne les membres, on remarquera d'autre part que l'allongement du membre inférieur des Fali comparés aux Baká est bien plus accusé que l'allongement de leur membre supérieur.

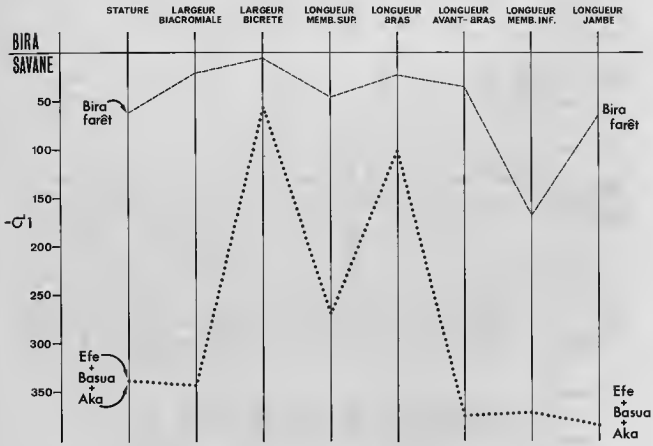

FIG. 45. — Profils graphiques de Pygmées africains du groupe oriental comparés à des Noirs de la savane et de la forêt : principales dimensions absolues du corps.

De ces résultats, il est facile de déduire l'existence de modifications profondes dans les proportions corporelles quand on passe du Pygmée au Mélano-africain. La plupart des dimensions relatives qui ont pu être confrontées présentent des écarts plus ou moins conséquents. Si les variations de l'indice cormique paraissent faibles, attribuant néanmoins aux Noirs une légère brachycormie et aux Pygmées un certain allongement du buste, celles de la largeur relative des hanches et de l'indice acromio-iliaque sont comme on pouvait s'y attendre considérables. Les Baká du Cameroun par rapport aux M'Bimou et aux Fali sont caractérisés par un accroissement transversal relatif des hanches et à un moindre degré des épaules qui oriente leur tronc vers la forme rectangulaire tandis que celui des

BIBL. DU MUSEUM PARIS

Source : MNHN, Paris

Mélano-africains penche vers la forme trapézoïde. Curieusement les Babinga de Bilolo pour ce caractère sont plus proches des Noirs que des Pygmées Baká.

Par ailleurs, la comparaison Fali-Baká en ce qui concerne les dimensions relatives des membres et le rapport intermembral montre bien l'allongement du segment supérieur et le raccourcissement du segment inférieur chez les Pygmées camerounais.

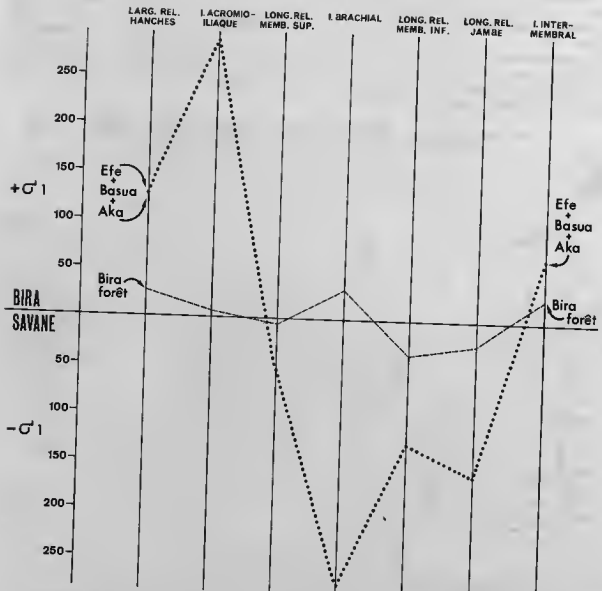

FIG. 46. — Profils graphiques de Pygmées africains du groupe oriental comparés à des Noirs de la savane et de la forêt : principales dimensions relatives du corps.

2) Pygmées orientaux et Noirs.

Les figures 45 et 46 mettent en parallèle les Bambuti de l'Ituri représentés par la série de Cusinde (Efé, Basua, Aka) et les Bira de la forêt et de la savane, ces derniers constituant la population de référence.

Toutes les dimensions absolues (Fig. 45) sont inférieures du côté pygmée, mais si l'écart est très grand vis-à-vis des Bira pour la stature, le diamètre biacromial et les longueurs des segments des

Source : MNHN, Paris

membres (sauf celle du bras), il s'atténue pour la largeur bicrête. Comme les Pygmées occidentaux, les Bambuti tendent donc à avoir un bassin assez large en comparaison de celui des Noirs. En revanche, contrairement à ce qui a été relevé dans le groupe occidental, il n'y a pas chez les Pygmées orientaux un allongement aussi sensible du membre supérieur et surtout de l'avant-bras.

Ce qui vient d'être dit laisse supposer que nous n'allons pas rencontrer entre Pygmées orientaux et Noirs exactement les mêmes différences que celles qui séparaient les Pygmées occidentaux des Noirs. C'est ce que montrent les profils de la figure 46. Si la largeur relative des hanches et l'indice acromio-iliaque de la série Efé-Basua-Aka indiquent chez ces derniers une augmentation réelle du diamètre bicrête par rapport aux Birá comme c'était aussi le cas — en plus marqué — chez les Baká par rapport aux Fali, on ne constate plus ici l'existence d'un allongement du membre supérieur ni par conséquent l'accroissement caractéristique de l'indice intermembral. Les Bambuti possèdent au contraire un segment supérieur relativement court et cette réduction doit être mise sur le compte presque uniquement de la diminution marquée de la longueur de l'avant-bras.

De cette analyse des différences morphologiques qui séparent les Pygmées des Noirs équatoriaux au milieu desquels ils vivent et dont les uns sont souvent les « patrons » des autres, on peut avancer quelques conclusions.

Les Pygmées se distinguent des Noirs par plusieurs caractères descriptifs de l'ensemble du corps et du massif facial (couleur de la peau, degré de pilosité, forme du nez et de l'espace naso-labial) ainsi que par quelques caractères métriques qui modifient essentiellement les proportions générales de la face, celles du nez et de la bouche. Ils s'en séparent aussi non seulement par leur stature mais encore par des modifications des proportions corporelles qui touchent la hauteur du buste, les largeurs du tronc et enfin les longueurs relatives des membres. Ces différences ne se révèlent pas entièrement similaires quand on passe du groupe occidental à l'oriental, mais, dans leur ensemble, surtout si l'on y ajoute les divergences plus homogènes des caractères descriptifs, elles paraissent suffisamment orientées et importantes pour qu'il n'y ait pas lieu de soupçonner qu'un des groupes — en l'espèce l'occidental — soit moins spécifiquement pygmée que l'autre en raison de métissages plus accentués avec les Noirs. Or c'était là l'opinion de Schebesta qui avançait, sans preuves à l'appui, que seuls les Bambuti ituriens représentaient les vrais Pygmées, les autres groupes orientaux et tous les occidentaux n'étant selon lui que des Pygmoïdes. Nous reviendrons ultérieurement sur cette question ; disons cependant dès maintenant que, en ce qui concerne les proportions des membres, ce sont précisément les Pygmées occidentaux qui semblent accuser, plus que les Pygmées orientaux, l'allongement du membre supérieur spécialement de l'avant-bras et le raccourcissement du membre inférieur, caractères qui sont généralement considérés comme spécifiques du Pygmée africain. Ajoutons encore que les Pygmées des deux groupes s'éloignent plus des Grands Noirs de la savane que des Noirs de la forêt, ces derniers présentant une morphologie qui, sous certains aspects, paraît avoir subi des influences pygmoïdes.

III. — COMPARAISON DES PYCMÉES ET DES NOIRS PAR LES COEFFICIENTS DE SIMILITUDE DE PENROSE

Dans le but de compléter la confrontation des Pygmées et des Noirs, d'estimer par d'autres méthodes la valeur des divergences métriques constatées dans le paragraphe II, enfin de mieux apprécier la position respective des divers groupes, nous avons effectué un calcul de distance. Parmi les nombreuses mesures de distance susceptibles d'être utilisées, nous avons choisi le C_n^2 de Penrose (1954). Moins précis que le D^2 de Mahalanobis qui tient compte des corrélations entre les dimensions retenues, il donne cependant une approximation suffisante de la distance morphologique séparant un certain nombre de populations et il possède de plus l'avantage de distinguer, dans une distance globale (C_n^2) des compartiments relevant du format (C_0^2) et de la forme (C_z^2). Les Pygmées ayant été parfois considérés comme des Mélano-Africains de modèle réduit, le C_n^2 paraissait donc plus apte que d'autres formules à nous renseigner sur les relations des deux groupes.

Source : MNHN, Paris

Les caractères métriques qui ont servi au calcul de distance sont au nombre de 7, 5 pour l'extrémité céphalique (longueur et largeur de la tête, hauteur morphologique de la face, hauteur et largeur nasales), 2 pour le reste du corps (stature et largeur des hanches). Dans la mesure du possible, ils ont été sélectionnés parmi ceux qui accusaient des différences importantes et qui ne présentaient pas entre eux de trop fortes corrélations. Mais leur nombre en particulier dépend aussi des documentations de comparaison que nous pouvions retenir et qui, comme on l'a vu souvent au cours des pages précédentes, sont loin d'être toujours complètes. C'est pourquoi l'ensemble du corps ne compte que deux mensurations; c'est aussi pourquoi nous avons dû éliminer de la comparaison les Badjoué et ne faire figurer les Bambuti que par la série globale de Gusinde.

Les résultats des coefficients de similitude à partir de ces 7 caractères sont rassemblées dans le tableau 45 sur lequel les valeurs du C_H^2 ont été notées par ordre de croissance.

TABLEAU 45

Coefficients de similitude globale (C_H^2) de Penrose avec leurs compartiments de format (C_ζ^2) et de forme (C_Z^2) entre Pygmées et Noirs.

COUPLES DE POPULATIONS	C_H^2	C_ζ^2	C_Z^2
1 Baká Messaména/Baká Yokadouma	0,047	0,001	0,053
2 Babinga Bilolo/Efé-Basua-Aka	0,506	0,017	0,570
3 Baká Yokadouma/M'Bimou	0,763	0,0001	0,890
4 Baká Messaména/M'Bimou	0,887	0,001	1,034
5 Baká Yokadouma/Babinga Bilolo	0,902	0,590	0,364
6 Baká Messaména/Babinga Bilolo	1,013	0,650	0,425
7 Babinga Bilolo/M'Bimou	1,058	0,608	0,524
8 Baká Yokadouma/Efé-Basua-Aka	1,137	0,809	0,382
9 Baká Messaména/Efé-Basua-Aka	1,146	0,878	0,313
10 Baká Yokadouma/Fali	1,564	0,163	1,635
11 Baká Messaména/Fali	1,878	0,134	2,034
12 Efé-Basua-Aka /Bira forêt	2,020	1,372	0,756
13 Efé-Basua-Aka /Bira savane	2,573	1,654	1,071

A. — Coefficient de similitude globale (C_H^2).

À l'exclusion de la valeur pratiquement insignifiante qui apprécie la distance entre les deux groupes de Baká, le C_H^2 s'exprime par des chiffres élevés qui s'étagent de 0,506 (Babinga et Bambuti) à 2,573 (Bambuti et Bira de la savane).

On remarque d'abord un ensemble où le C_H^2 va de 0,5 à 1 exprimant une distance assez faible entre les populations qui s'y intègrent. On y trouve des Pygmées occidentaux entre eux (Baká et Babinga), des Pygmées occidentaux avec des Pygmées orientaux (Babinga et Bambuti) mais aussi des Pygmées occidentaux et des Noirs de la forêt (Baká et M'Bimou). Il convient de noter la position des Babinga de la République Centrafricaine qui se rapprochent plus des Pygmées ituriens que des Baká du Cameroun et surtout les distances relativement petites, quoique déjà appréciables, qui séparent les Baká des M'Bimou, Noirs de la forêt, ceux de Messaména s'éloignant de ces derniers plus (0,887) que ceux de Yokadouma (0,763).

Source : MNHN, Paris

Dans un second ensemble, où le C^2_H présente des valeurs aux alentours de 1, on constate le même mélange de populations que dans le premier et on soulignera particulièrement l'éloignement des Babinga par rapport aux M'Bimou (1,058). Ces derniers, qui vivent quasi au contact des Babinga de Bilolo, sont donc du point de vue morphologique plus différents de ceux-ci qu'ils ne le sont des Baká.

Le troisième ensemble comprend des valeurs du C^2_H qui s'étagent de 1,5 à 2,5, chiffres élevés traduisant de fortes distances entre les populations qui y sont inclues. Là ne figurent que des Pygmées par rapport à des Mélano-Africains : Baká et Fali, Bambuti et Bira.

Ainsi, comme l'avaient déjà suggéré l'analyse de variance et les profils graphiques, il existe bien des différences, parfois importantes, non seulement entre les Pygmées occidentaux et les orientaux mais aussi à l'intérieur de chaque grand groupe et le cas des Babinga de Bilolo, plus proches des Bambuti que des autres occidentaux, est tout à fait significatif sur ce point. Il existe également des différences encore plus fortes vis-à-vis des Noirs et ceux de la forêt ressemblent plus aux Pygmées que ceux de la savane, ce fait étant spécialement marqué entre les Baká et les M'Bimou, moins accusé entre les Bambuti et les Bira de la forêt. On soulignera enfin que, par rapport aux Noirs, les Pygmées orientaux accusent un éloignement plus grand (2 à 2,5) que celui des Pygmées occidentaux (0,7 à 1,8).

FIG. 47. — Coefficients de la similitude globale (C^2_H) entre Pygmées et Noirs de savane ou de forêt.

Ces modes de relation ressortent nettement à l'examen de la figure 47 qui visualise le fait que les Pygmées occidentaux ne diffèrent des Noirs de la forêt guère plus (0,7 à 0,8) que ces derniers des Noirs de la savane (0,6) tandis que, du côté oriental, la distance des Bambuti aux Bira de la forêt atteint la valeur de 2, celle qui sépare les deux groupes de Bira étant quasi nulle (0,06). Doit-on conclure de ces résultats que les Pygmées occidentaux, parce qu'ils sont moins éloignés des Noirs de la forêt que les Pygmées orientaux, peuvent être considérés comme des Pygmoïdes, plus métissés par conséquent que les Bambuti ituriens? Nous ne le pensons pas, car il semble qu'il ne faille pas accorder trop de crédit à l'écart des divergences entre Pygmées occidentaux — Noirs de la forêt et Pygmées orientaux — Noirs de la forêt, cela en raison de certaines particularités de la documentation comparative. En effet, les Bira proviennent d'un même groupe de forêt, dont une partie des individus a émigré à une date relativement récente dans une région de savane qui, géographiquement, est relativement proche de leur lieu d'origine. Les Fali, montagnards de la savane camerounaise, et les M'Bimou, Noirs de forêt vivant aux environs de Nola dans la République Centrafricaine, représentent au contraire deux groupes entièrement différents, géographiquement fort éloignés l'un de l'autre et n'ayant eu vraisemblablement aucun contact entre eux. Il ne convient donc pas de pousser trop loin l'interprétation du C^2_H sur ce point précis. Le seul élément intéressant à retenir c'est que, d'une façon générale, les Pygmées sont plus proches des Mélano-africains qui vivent dans le même milieu qu'eux-mêmes.

B. — COEFFICIENTS DE FORMAT (C^2_Q) ET DE FORME (C^2_Z)

Les coefficients C^2_Q et C^2_Z vont nous permettre de préciser les différences globales relevées à partir du C^2_H. Le compartiment format indique des divergences de taille globale indépendamment des modifications de proportion. Mais encore faut-il souligner que, de par sa formule (cf. ch. I, p. 22) qui repose sur l'addition des différences entre moyennes exprimées en unités d'écart-type, il traduit, quand

Source : MNHN, Paris

il est élevé, des divergences systématisées tendant à aller dans la même direction (cf. J. Hiernaux, 1964). Le compartiment forme indique au contraire des divergences dans les proportions à taille supposée constante. Il présente des valeurs élevées quand on relève entre deux populations des discordances importantes, dont les unes sont négatives, d'autres positives, d'autres encore nulles.

Pour mieux faire ressortir la part respective des compartiments format et forme dans les différences entre Pygmées et Mélano-africains relevées au tableau 45, nous avons construit le graphique de la figure 48, sur laquelle les valeurs de C_Q^2 ont été portées en abcisse et celles de C_Z^2 en ordonnée. Les chiffres de 1 à 13 correspondent aux couples de populations qui sont comparés sur le tableau 45. La ligne oblique symbolise la région où les deux composantes sont égales; les points situés au-dessus représentent les couples de populations dans lesquels la forme prime sur le format et ceux qui sont placés en-dessous, les couples pour lesquels c'est au contraire le format qui domine sur la forme.

Comme on le voit, il y a un nombre sensiblement égal de couples de populations pour lesquels on peut repérer une prédominance de la forme ou du format.

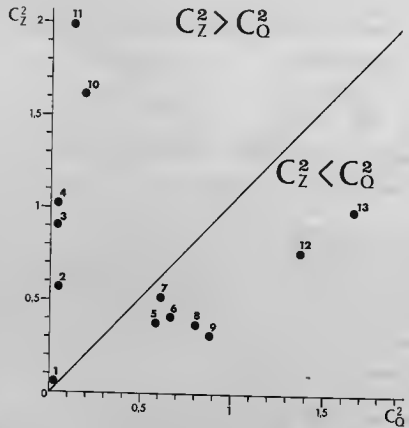

FIG. 48. — Importance relative des compartiments de format (C_Q^2) et de forme (C_Z^2) dans la comparaison des Pygmées et des Noirs par le C_H^2.

— Supériorité de la forme :

Dans cette catégorie, mis à part le couple 1 qui compare les deux groupes de Baká et s'exprime dans des valeurs insignifiantes aussi bien du C_H^2 que des C_Q^2 et C_Z^2, on trouve les Babinga et les Bambuti ainsi que les Baká et les M'Bimou puis, avec un écart bien plus grand, les Baká et les Fali. Là, les distances de format sont insignifiantes, celles de forme atteignent des valeurs qui vont de 0,5 à 2 exprimant par conséquent d'importantes modifications dans les proportions corporelles. Le cas des couples Baká-Fali illustre bien ce qu'on peut attendre de la comparaison du C_Q^2 et du C_Z^2 : en effet,

Source : MNHN, Paris

ces populations sont séparées par une importante différence de taille qui accuse des écarts de 14 à 16 cm et cependant le coefficient de format est excessivement faible parce que certaines dimensions, en particulier les largeurs du nez et des hanches, présentent des variations en sens contraire de la plupart des dimensions longitudinales.

À l'exception du couple 2 qui concerne les Babinga occidentaux et les Bambuti orientaux, ces résultats montrent qu'il y a entre les Pygmées camerounais et les Noirs qui leur sont comparés des différences dans les proportions corporelles qui sont bien plus accusées vis-à-vis des Fali de la savane (1,6 à 2) que des M'Bimou de la forêt (0,8 à 1). Une fois de plus, les Baká de Yokadouma apparaissent plus proches des Noirs (0,8 à 1,6) que ceux de Messaména (1 à 2).

– Supériorité du format.

Dans cette catégorie, on distingue d'une part les couples 5 à 9, d'autre part les couples 12 et 13. Les premiers, où les différences de format vont de 0,5 à 0,8 et celles de forme de 0,3 à 0,5 marquant donc des distances relativement faibles, opposent des Pygmées occidentaux entre eux (Baká-Babinga) ou ces derniers aux Pygmées orientaux (Baká-Bambuti) : ceci montre que, à l'intérieur de l'ensemble des Pygmées africains, il y a des différences de format, que celles-ci priment sur les différences de proportions et enfin que ces dernières, quoique peu importantes, n'en existent pas moins. Dans les deux derniers couples, 12 et 13, les distances s'amplifient allant de 1,3 à 1,6 pour le format et de 0,7 à 1 pour la forme ; ils opposent cette fois des Pygmées orientaux, les Bambuti, aux Noirs Bira de savane et de forêt. Ce résultat exprime le fait que la morphologie du Pygmée et celle du Mélano-Africain accusent des divergences non seulement dans le format mais aussi par les proportions, ce que nous avait déjà appris, du côté occidental, la comparaison des Baká et des Fali. Si, au lieu de limiter par force les mensurations corporelles, à la stature et au diamètre bicrête, nous avions pu tenir compte de quelques mesures relatives aux membres, il ne fait pas de doute que nous aurions obtenu des chiffres encore plus démonstratifs pour le C^2_{ft}, le C^2_{φ} et le C^2_{Σ}.

Compte tenu des carences qui, dans ce calcul des distances, sont imputables à l'extrême difficulté de trouver des documentations comparatives parfaitement valables, on peut cependant conclure que les données apportées par les coefficients de similitude de Penrose confirment, dans leurs grandes lignes, les résultats de l'analyse morphologique, de la comparaison par les profils graphiques et de l'analyse de variance.

Source : MNHN, Paris

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Parvenus au terme de l'étude morphologique sur les Baká, au cours de laquelle nous avons donné la diagnose physique de ces Pygmées camerounais non seulement en les situant parmi les autres Pygmées d'Afrique mais aussi en cherchant à les replacer dans le complexe racial des Mélanodermes équatoriaux, nous pouvons avancer quelques faits qui contribueront à une meilleure connaissance de ce groupe si particularisé des points de vue anthropologique et ethnographique.

Aux deux questions posées en tête de ce travail — homogénéité ou hétérogénéité des divers groupements ; état des relations avec les Noirs des mêmes régions — nous avons apporté des réponses en fonction de toutes les documentations dont nous disposions. Ces réponses étant exposées et discutées dans les chapitres V et VI, nous éviterons de fastidieuses répétitions pour nous attacher uniquement aux répercussions qu'elles sont susceptibles de susciter au niveau de la synthèse anthropologique des populations du centre africain.

Qu'il nous suffise donc de rappeler ici que les Pygmées présentent, à côté d'une évidente homogénéité de base visible surtout dans la pigmentation, la pilosité, certains traits caractéristiques du visage et, à un moindre degré, la stature ou les proportions des membres, une non moins incontestable hétérogénéité sur bon nombre de dimensions corporelles. Bien que plus marquée quand on compare les Pygmées occidentaux aux orientaux, cette hétérogénéité sévit aussi à l'intérieur de chacun des deux grands groupes. Cependant et en dépit de cette assez forte variabilité de leurs caractères physiques, tous les Pygmées possèdent un air de ressemblance qui les différencient au premier coup d'œil des autres indigènes qui les entourent. La différenciation, très importante par rapport aux Noirs de la Savane, s'atténue sensiblement vis-à-vis des Noirs sylvestres tout en demeurant suffisamment sensible pour que les uns et les autres ne puissent être confondus, ni dans leur aspect somatique, ni sur le plan socio-culturel.

La majorité des auteurs ont souligné l'apparente contradiction qui découle de la coexistence chez ces petits hommes de la forêt d'une unité ethno-biologique puissamment structurée et d'une extrême variabilité des processus évolutifs qui aurait déclenché la formation de multiples sous-populations à l'intérieur du bloc des Pygmées africains. Pour expliquer la pluralité de leurs types ethniques, on invoque généralement les métissages avec les Noirs environnants. C'est Schebesta qui en a parlé un des premiers quand il voulait opposer les Bambuti orientaux aux Babinga occidentaux, les premiers étant d'après lui les seuls vrais Pygmées et les seconds ne représentant que des Pygmées déjà très imprégnés de sang noir. Que doit-on penser d'une telle hypothèse ?

Les confrontations rassemblées dans les pages précédentes ont montré qu'il n'était pas possible d'accepter une opinion aussi catégorique qu'aucune preuve, même indirecte, ne vient étayer solidement. En effet, si on a constaté que les Bambuti étaient en général plus éloignés que les Pygmées occidentaux des Noirs de la forêt, on a également relevé des distances variables entre les Baká et les Badjoué, les Babinga de Bilolo et les M'Bimou. Et il y a de fortes chances de penser que, dans le cas où il eût été possible d'effectuer des comparaisons avec un plus grand nombre de Noirs sylvestres, on aurait abouti aussi à des écarts excessivement variables entre ceux-ci et les Pygmées, que ces derniers appartiennent à un groupe ou à l'autre. De plus, suivant l'opinion de Schebesta, il faudrait admettre que le métissage serait plus ancien et plus actif du côté occidental que du côté oriental, ce qui est loin de correspondre aux données de l'observation. Chez les Baká du Cameroun, le croisement avec les Badjoué

Source : MNHN, Paris

était, il y a 25 ans, exceptionnel aussi bien dans la région de Messaména-Lomié restée plus traditionnelle que dans celle de Yokadouma où cependant l'augmentation des campements stables traduit une nette évolution culturelle (cf. partie ethnographique). Il n'y a guère qu'à Moloundou, où les campements sont en passe de devenir des villages et les Pygmées des presque sédentaires par l'abandon progressif de la grande chasse, qu'on voit apparaître quelques rares métis. Une situation identique est signalée plus récemment par Cresta pour les Babinga de Bilolo, chez lesquels on ne constate que fort peu de croisements avec les M'Bimou et Sporck en 1972 déclare que les contacts entre les Bira sylvestres et les Efé-Basua sont peu fréquents, l'analyse comparative des groupes A B O fournissant par ailleurs un argument défavorable à l'hypothèse d'un métissage systématique des deux populations. Néanmoins ce métissage existe et il y a de fortes chances pour qu'il se produise dans un proche avenir avec une fréquence qui ne pourra que croître. Seulement, suivant l'avis unanime de la majorité des auteurs, c'est un métissage « à sens unique » dans la mesure où ce sont la plupart du temps des femmes pygmées qui s'unissent à des hommes noirs, les enfants étant alors toujours intégrés avec leur mère dans le groupe du père. L'inverse a lieu dans les cas peu nombreux de relations hors mariage entre un Pygmée et une Noire. Un tel état des contacts sexuels entre les deux populations laisse à penser que, comme Gates le soulignait dès 1958, le résultat du mélange devrait être plus une « pygméisation » des Mélano-Africains équatoriaux de la forêt qu'une « négritisation » des Pygmées.

En définitive, il semble exister encore aujourd'hui une barrière sexuelle efficace entre les Pygmées et les Noirs. Sans qu'il y ait interdit au sens strict du mot, la séparation n'en est pas moins suffisamment prononcée pour conserver aux premiers leur intégrité anthropologique et protéger également leur intégrité socio-culturelle. Si cette dernière tend à disparaître, chez les Baká de Moloundou par exemple, ce n'est pas à la suite de mariages mixtes mais plutôt en raison des changements dans le mode de vie. C'est celui-ci qui, en se modifiant petit à petit vers une inévitable sédentarisation, favorisera à son tour l'accroissement des unions mixtes dans les deux sens, ce qui secondairement provoquera à plus ou moins brève échéance une altération plus ou moins profonde du type physique des Pygmées. Le processus est en quelque sorte l'inverse de ce qu'on aurait pu supposer et ce que vient de nous apprendre l'étude des Baká, qu'on peut très vraisemblablement étendre aux autres Pygmées africains, montre bien la liaison étroite existant entre le culturel et le biologique dans l'évolution des populations humaines.

Mais des facteurs autres que le métissage sont aussi susceptibles d'expliquer les ressemblances qui rapprochent les Noirs de la forêt des Pygmées. Il n'est pas impossible d'admettre que les uns et les autres puissent accuser des modifications convergentes de leur type physique par adaptation génétique à un même environnement, sans qu'on ait toutefois aucun élément permettant de déterminer ce qui revient à la sélection naturelle ou à une simple accommodation au milieu. Il faut enfin penser à l'action de la dérive génique qui, dans ces petits groupes semi-nomades à effectifs réduits vivant de chasse et de cueillette, trouve des conditions particulièrement favorables au déroulement de ses mécanismes transformateurs. Appliquée aux seules relations des Pygmées entre eux, cette hypothèse de la dérive est d'autant plus séduisante qu'elle semble susceptible de rendre compte non seulement de la variabilité entre les Pygmées de l'Est et ceux de l'Ouest mais encore de la variabilité à l'intérieur de chacun des grands groupes.

Quoiqu'il en soit des causes exactes qui ont pu diversifier les Pygmées ou les rapprocher plus ou moins des Mélano-Africains sylvestres, les confrontations effectuées sur le vivant comme celles faites sur le squelette dans une publication précédente montrent que les Pygmées des deux groupes accusent trop de points communs avec les Noirs équatoriaux pour qu'on puisse les ranger dans une autre grand'race que la mélanoderme. Bien mieux, pour certains caractères qui constituent des éléments majeurs de la diagnose globale du groupe noir — l'indice nasal, les proportions des membres ou quelques éléments descriptifs du visage pour ne citer que les principaux —, force est de reconnaître qu'ils s'expriment souvent chez les Pygmées avec une intensité maximale. Ces résultats apportés par l'étude morphologique sont confirmés du point de vue physiologique par les recherches de Cavalli-Sforza (1963) sur les Babinga de Bambio. Avec les systèmes sérologiques Rh et Fy, la phosphatase et, dans une moindre mesure, d'autres systèmes, cet auteur remarque que ces Pygmées occidentaux de la République centrafricaine non seulement ressemblent aux autres populations noires de l'Afrique

Source : MNHN, Paris

mais « sont pour ainsi dire encore plus africaines ». Dans ce même travail, par un calcul de distance effectué sur 6 gènes[6], Cavalli-Sforza note également, comme nous l'avons fait sous l'angle phénotypique, que les Pygmées occidentaux sont assez différents des orientaux (distance = 0,348) et que les premiers sont un peu plus proches des Noirs sylvestres (distance = 0,302) que les seconds (distance = 0,451).

Pour conclure et en l'absence de données plus nombreuses sur le patrimoine héréditaire des uns et des autres, l'hypothèse la plus prudente actuellement semble être celle qui attribue le particularisme morpho-physiologique du Pygmée africain à une spécialisation extrême par adaptation optimale au seul mode d'existence permettant de survivre dans la grande forêt équatoriale. Les traditions orales des Pygmées et des Noirs concordant pour soutenir que ceux-là ont occupé la forêt bien avant ceux-ci, il ne paraît pas invraisemblable d'invoquer ce lointain et profond changement d'environnement comme facteur possible de différenciation secondaire du type physique pygméen à partir de formes négroïdes moins spécialisées que les Mélano-Africains d'aujourd'hui.

6. L'exposé détaillé du calcul de distance est donné dans la publication de Cavalli-Sforza et coll. (1967).

Source : MNHN, Paris

DEUXIÈME PARTIE

ETHNOGRAPHIE

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Il a été spécifié dans l'introduction de ce mémoire que le but de la mission 1947-48 était fondamentalement anthropologique : étude des caractères physiques d'une population dont l'existence même était passée sous silence par la plupart des auteurs et qui, pour cette raison, n'avait pratiquement pas été examinée à ce point de vue. Mais cette recherche nécessitait obligatoirement la connaissance d'un certain nombre de faits connexes : étendue de l'aire géographique des Pygmées camerounais, distribution et répartition en groupes, localisation de leurs habitats, notions ethnographiques touchant à l'anthropologie. D'un autre côté, beaucoup d'autres faits, purement ethnographiques ceux-ci, ont pu être observés, leur intérêt venant de ce qu'un certain nombre d'entre eux n'avait pas encore été signalé chez les Pygmées occidentaux. Nous avons été ainsi conduits insensiblement à juxtaposer à l'étude anthropologique proprement dite des Baká une étude ethnographique. Certes, celle-ci n'est pas complète, des chapitres importants comme la linguistique, la religion ou les modes de parenté ont été à peine esquissés. Dans l'ensemble cependant, les faits relevés sont suffisamment nombreux pour donner une idée générale de la vie des Baká.

Comme pour l'anthropologie, cette étude ethnographique sera accompagnée de comparaisons avec ce qui a déjà été publié sur les autres Pygmées africains, occidentaux principalement. Pour le Cameroun même, bien que l'ethnographie de ces Pygmées ait été un peu plus considérée que leur anthropologie, on ne peut citer en première ligne que deux courts travaux : celui du Père Seiwert (1926) sur les Bakola (Bagielli) et celui des Pères Houssaye et de Ternay (1941) sur les Baká. À ces travaux, on peut ajouter de brèves notes dues à C. Koch sur les Bakola (1912) et les Baká (1913) et à Bertaut (1943). Pour le Gabon, il faut citer le travail très discutable d'ailleurs du Père Trilles (1898) sur des groupes pygmées dont il ne précise pas le nom et l'important volume du Père Le Roy sur les Békû (1929). Dans l'Oubangui-Chari, les Babinga qui ont été beaucoup plus étudiés que les Pygmées des régions précédentes, ont donné lieu aux travaux de P. Crampel (1890), G. Bruel (1910), M. Poutrin (1910-11-12), H. Regnault (1911), M. Douet (1914), Ph. Kuhn (1914), J. Lalouel (1950). En ce qui concerne enfin, les Pygmées de l'Ituri, nous nous contenterons de rappeler les gros mémoires des Pères Schebesta (1933-41-48) et Gusinde (1942-48).

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE I

ORGANISATION GÉNÉRALE, GROUPES DE CHASSE, CLANS

Il est connu depuis longtemps que les Pygmées africains ont une organisation sociale en étroit rapport avec leur vie de chasseurs nomades. Ils n'ont pas de villages stables à localisation fixée. Ils forment de petits groupes de dimensions très variables, susceptibles de se déplacer, en tout ou en partie, ou même de se dissoudre, et qui ne se construisent jamais que des campements rudimentaires.

La nature exacte de ces groupes est mal connue. L'étude de leurs migrations, les causes qui les déterminent, ont été à peine recherchées. Ils n'ont guère été l'objet que d'examens rapides et la plupart des auteurs se contentent de reproduire les données de leurs prédécesseurs. Les quelques conceptions émises à leur sujet sont discutables. C'est ainsi qu'Immenroth (1933), dans sa synthèse si judicieuse cependant, déclare que ces groupes représentent essentiellement une famille composée d'un couple initial avec ses fils mariés auxquels se seraient jointes, secondairement, quelques familles amies. Ce serait donc fondamentalement un groupe familial, et le chef de la famille initiale serait automatiquement le chef du groupe. Il déclare que chacun de ces groupes a un territoire de chasse spécifique où n'ont pas le droit de pénétrer les chasseurs des groupes voisins ; qu'en principe les groupes sont indépendants les uns des autres, ce qui exclut pour les Pygmées d'une région déterminée toute idée de communauté.

Toutes ces données sont peut-être vraies en ce qui concerne les Pygmées de l'Est ou ceux du bassin du Congo, les recherches faites sur ces hommes étant celles sur lesquelles s'appuie essentiellement l'auteur allemand. Elles sont absolument fausses pour les Baká du Cameroun. L'étude de ceux-ci dans les trois régions où les envisage ce mémoire montre qu'il existe, en dehors de la famille, deux systèmes d'organisation qui se rejoignent ou, plus exactement, s'emboîtent : d'une part les groupes classiques, que nous appellerons *groupes de chasse*, formations instables, dépourvues de territoire propre et composées de familles entre lesquelles aucun lien de parenté n'est nécessaire ; et d'autre part, les *clans*, ensembles de familles qui ont, ou doivent avoir, un ancêtre commun, réel ou mythique et qui sont des institutions strictement exogamiques. L'existence de ces clans crée entre les divers groupements un sentiment de communauté qui englobe l'ensemble des Baká.

I. — CROUPE DE CHASSE

Ce nom est le meilleur, semble-t-il, qui puisse désigner les groupements sous lesquels apparaissent les Baká : c'est un ensemble de familles, vivant côte à côte dans un même campement et qui pratiquent en commun la chasse et la cueillette. Il correspond sensiblement à la « horde » des classifications sociologiques. Sous cette forme, il a déjà été observé depuis longtemps chez les autres Pygmées occidentaux et chez certains Pygmées orientaux.

A. Composition et nombre.

Le nombre de familles d'un tel groupe est très variable. Il est d'ailleurs, jusqu'ici, mal connu, la plupart des auteurs s'étant contentés de compter, soit le nombre d'individus des groupes, soit le

Source : MNHN, Paris

nombre de huttes du campement, lequel ne correspond pas à celui des familles, puisqu'il y a des huttes spéciales pour les enfants et que certaines huttes correspondent à des familles de passage. Pour les Babinga de la Sangha, Regnault donne comme moyenne 14 huttes, Bruel, 20 à 30 personnes, Poutrin a une estimation plus large : 100 personnes, chiffre également donné par Seiwert comme étant approximativement celui d'un groupe qu'il a observé chez les Bakola du Cameroun occidental.

Pour les Baká, voici les relevés des diverses régions étudiées ici. Des indications détaillées seront fournies plus loin pour certaines. Nous joignons d'autre part à cette liste un relevé effectué en 1944 par M. Rataboul dans la région de Moloundou (cf. cartes des fig. 1, 49, 50 et 51).

TABLEAU 46

Nombre de familles et d'individus dans les campements de Pygmées Baká étudiés dans ce travail.

	Familles	Individus	H.	F.	Enf.
Région de Meseména					
Campement de Mboumo	10	59	10	10	39
de "	10	45	10	8	27
de "	6	25	6	9	10
de "	9	48	9	10	29
de "	2	12	2	2	8
de Doumo I	6	30	6	6	18
de " II	6	25	6	4	15
de Nkoé	3	9	3	2	4
Région de Lomié					
Campement de Djenou I	3	14	3	3	8
de " II	9	30	9	8	13
de " III	3	8	3	2	3
Région de Yokadouma					
Campement de Madjoué I	7	38	7	6	25
de " II	7	24	7	5	12
de " III	9	34	9	9	16
de Kohang	7	30	7	8	15
de Djembé I	7	40	7	11	22
de " II	8	40	8	10	22
de " III	3	15	3	4	8
Région de Moloundou					
Campement de Ngoula I	16	90	15	20	55
de " II	4	10	4	2	4
de " III	11	48	10	11	27
de " IV	2	6	2	1	3
de " V	6	22	6	3	13
de " VI	12	59	9	12	38

Source : MNHN, Paris

Ces exemples montrent que le nombre des familles d'un groupe donné n'est jamais considérable, le maximum observé étant 16 avec 90 individus. Il est souvent plus faible : dans la plupart des cas, il oscille entre 6 et 10 avec 25 à 50 personnes. Mais ceci appelle une remarque.

Nous verrons que les groupes de chasse sont presque toujours situés à côté d'un village noir avec lequel ils ont des relations qui seront étudiées plus loin. Il arrive que plusieurs groupes soient ainsi rattachés au même village. Parfois, ils gardent complètement leur indépendance et occupent chacun un campement spécial (par exemple les groupes de Djenou I et II, le premier groupe de Madjoué) ; d'autres fois, ils habitent dans le même campement, mais ils gardent quand même leur autonomie et leur chef propre (par exemple les campements I et II de Doumo, les groupes II et III de Madjoué). Dans la région de Moloundou, que nous n'avons qu'incomplètement visitée, la juxtaposition est particulièrement étendue car on trouve couramment 5 ou 6 groupes accolés comme c'est le cas de Ngoula. Ceci peut, à un examen superficiel, donner l'idée que le groupe comprend un très grand nombre de familles. En fait, même là, les groupes n'excèdent pas 100 individus. Mais comme, dans cette région, ils offrent une tendance marquée à la stabilisation et que leur campement commun est en passe de devenir un village, il arrivera sans doute un moment où les groupes se soudéront en une même communauté. Pour autant que nous ayons pu être renseignés, ceci ne s'était encore produit nulle part au Cameroun en 1948.

Les familles d'un même groupe sont-elles parentes? C'est le cas pour certaines, ce n'est pas le cas pour d'autres qui peuvent appartenir à des clans différents. Un petit groupe de trois familles comme celui de Nkoé, dont nous dirons plus loin l'origine, comprenait seulement un père avec ses deux fils mariés ; celui de Djembé II comprenait quatre frères dont deux mariés ; ceux de Djenou I et II et de Moloundou, dont le détail est donné sur le tableau 47, contiennent des familles dont les chefs étaient frères ou encore père et fils mariés vivant côte à côte. Rien d'étonnant à cela puisque, après un certain délai, un fils marié peut revenir habiter le campement de ses parents.

Mais beaucoup d'autres familles, nées du même clan, ne sont pas parentes ou ne montrent qu'une parenté très éloignée. Les relevés faits sur une vingtaine de campements sont formels à cet égard. Les deux exemples fournis par Djenou I et II et par Moloundou sont suffisamment typiques. On ne peut donc dire que le groupe de chasse soit un groupe familial, c'est-à-dire résultant de l'extension d'une famille initiale. Dans la majorité des cas, la plupart des familles qui le forment ne descendent pas de la même lignée.

B. Instabilité.

Un fait qui confirme encore ce qui précède et qui est une des grandes caractéristiques du groupe de chasse des Baká est son instabilité. A une année d'intervalle, et le cas de mort étant laissé de côté, il est rare que le nombre de familles reste le même. Quand bon lui semble, une famille peut quitter un groupe et aller en fonder un à elle seule ou s'agglomérer à un autre. Ceci, qui se produit surtout à la suite de discussions à propos d'une femme ou pour gagner un terrain de chasse plus favorable, est fréquent : ceux qui partent n'ont aucune raison à donner, personne ne cherche à les retenir. Il arrive aussi que ce départ ne soit que temporaire : dans beaucoup de campements, nous avons vu « en visite » des Baká d'un autre groupe ; ils étaient là depuis trois ou quatre mois, s'étant construit une hutte et participant entièrement à la vie du groupe. Au campement d'Alouma se trouvait une famille venue ainsi de Lomié : elle avait fait 125 km à travers la forêt. Ou encore, ce sont les individus qui partent : dans un campement, près du Dja, un père nous a dit que son fils aîné était allé vivre avec son oncle, près de Lomié, à 100 km de là. Enfin, par décision unanime, le groupe peut se dissoudre et les familles se séparant vont rejoindre chacune tel groupe qui leur plaît.

C. Mobilité.

Un caractère non moins important du groupe de chasse est sa mobilité. Au moins sous sa forme primitive, il n'est jamais fixé en un lieu donné et peut s'en écarter souvent beaucoup. Il s'ensuit qu'une carte des campements, de même que le dénombrement de leurs habitants, n'a jamais qu'un caractère provisoire.

Source : MNHN, Paris

Certains de ces changements sont limités : tout en restant près des mêmes Noirs, le groupe va seulement s'installer à un autre endroit. Les principales causes en sont la mort d'un des membres du groupement ou le désir de se rapprocher d'une plantation dont ils peuvent prendre les fruits.

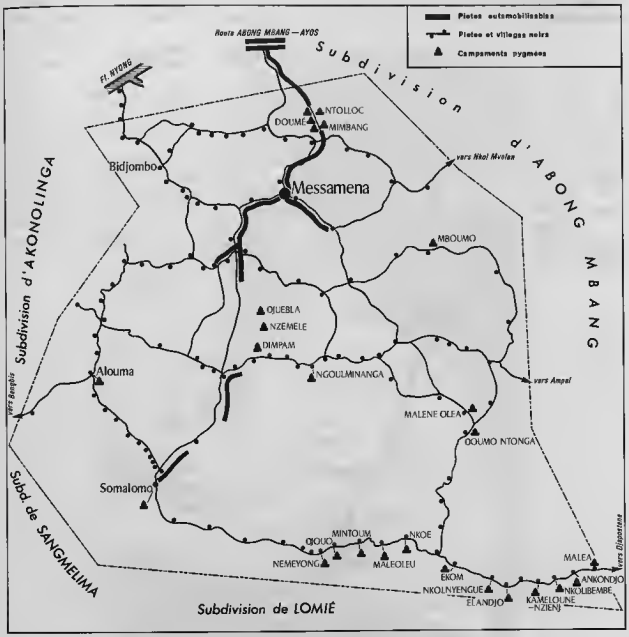

FIG. 49. — Carte de la région administrative de Messaména avec les emplacements des villages auxquels étaient rattachés des campements pygmées.

Beaucoup plus intéressants sont les grands déplacements ; ils peuvent dépasser 100 km. Ils ont déjà été signalés, mais ils n'ont jamais été suivis dans leur trajet. Dans son rapport sur les recensements des Baká de la région de Moloundou (cf. annexe démographique, p. 179), Rataboul note qu'un campement de 53 sujets, situé à Ngoula, est allé s'installer en 1947 au Moyen-Congo. Il est revenu un an après, mais un autre groupe de Kinshassa, parti ensuite pour la même région, n'est pas revenu.

Source : MNHN, Paris

En ce qui concerne la région de Messaména nous avons pu, personnellement, établir un inventaire approximatif des divers déplacements. La carte de la Fig. 49, due au Médecin-Commandant Koch, donne la localisation de tous les groupes de chasse qui ont existé dans cette région depuis environ quinze ans. Il y a eu là 23 campements : 10 au Sud-Ouest du Dja, 13 au Sud, ceux-ci étant à la lisière de la grande forêt où circulent les éléphants. Mais tous n'ont pas été habités simultanément ; certains ont été abandonnés, d'autres sont plus récents.

Au Nord du Dja, seuls les campements d'Alouma et de Ngoulminanga ont persisté durant toute cette période ; le premier existait déjà certainement en 1920 ; ses habitants disent être venus de la région de Lomié, à 110 km à l'Est.

Les deux campements sis en pays Bikélé, Ntolloc et Mimbang ont disparu en 1941. Il y avait à leur voisinage un grand étang où s'est noyée une femme pygmée. Persuadés que l'étang leur portait malheur, les deux groupes sont partis rejoindre ceux de Mboumo. Maintenant encore, ils continuent à craindre leur ancienne région d'habitat et refusent de s'y aventurer.

Le chef noir du village de Somalomo a été destitué par le chef de la Subdivision et envoyé en résidence surveillée dans une autre région. C'était lui qui était le « patron » des Pygmées du groupe voisin. Celui-ci s'est dissous après son départ. La plupart de ses membres sont allés rejoindre le groupe d'Alouma. Les autres sont partis en pays Boubou, beaucoup plus à l'Est, du côté de Djem.

Le groupe de Mboumo existait déjà depuis au moins 1936 ; vers la fin de 1946, il est parti brusquement et sans raison apparente. Il semble qu'il soit allé rejoindre un autre campement déjà installé à Mindouro (Fig. 50), à 80 km plus à l'Est, sur la route de Lomié-Abong-M'bang.

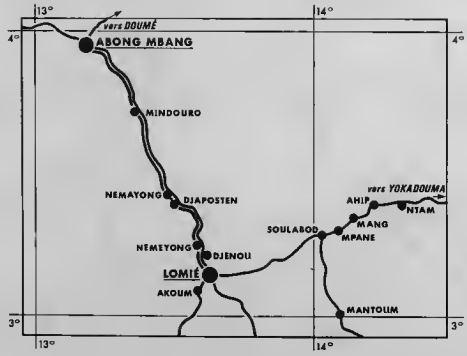

FIG. 50. — Carte de la subdivision administrative de Lomié (région d'Abong-Mbang).

L'histoire des groupes de Doumo-Ntonga et de Malène-Olea est plus complexe. En 1937, ces Pygmées se trouvaient au Sud du Dja, au-delà de la Subdivision de Messaména, à Etchou. Après des pérégrinations qui n'ont pas été suivies, ils étaient, en 1944, beaucoup plus au Nord, près d'Abong-M'bang. La mort de leur chef a entraîné leur départ et ils allèrent à Doumo-Ntonga, lieu où ils étaient bientôt renforcés par d'autres Pygmées venus d'Ampel, localité plus à l'Est. En 1946, ils se déplacèrent à nouveau et s'installèrent près de Malène-Olea. Là, les villageois leur promirent de beaux costumes s'ils voulaient régulièrement travailler pour eux et les fournir en viande. Les Pygmées accep-

Source : MNHN, Paris

tèrent et on leur donna une caisse de tabac. Ils s'attendaient à recevoir des étoffes ; estimant le marché désavantageux, ils partirent brusquement pour se joindre aux Pygmées de Ngoulminanga, attirés qu'ils étaient par le prestige du « patron » noir de ceux-ci, la sorcière Asso. Quelques-uns cependant se séparèrent et, traversant directement la forêt par une piste inconnue, allèrent fonder un petit campement près d'Adjane ; mais ils n'y restent pas tout le temps et reviennent souvent à Ngoulminanga.

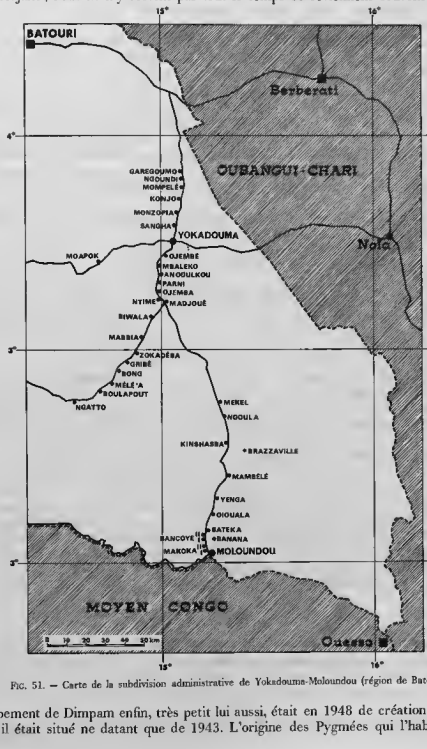

FIG. 51. — Carte de la subdivision administrative de Yokadouma-Moloundou (région de Batouri).

Le campement de Dimpam enfin, très petit lui aussi, était en 1948 de création récente, le village à côté duquel il était situé ne datant que de 1943. L'origine des Pygmées qui l'habitaient n'était pas connue.

Source : MNHN, Paris

Au Sud du Dja, les déplacements ont été moins importants. La plupart des groupes sont là de longue date. Nous avons pu noter, cependant, que celui de Nkoé qui ne comprend que trois familles, celles d'un père et de ses deux fils, s'est formé vers 1938 aux dépens de celui d'Alouma : le chef noir d'Alouma, patron des Pygmées de ce village, avait prêté à l'un d'eux un fusil pour tuer un éléphant. L'homme devait, en échange, lui donner les défenses. La bête morte, le Pygmée a gardé l'ivoire. Le patron lui a alors déclaré qu'il n'aurait plus de relations avec lui. L'homme est parti avec sa famille et a formé un campement indépendant.

Le groupe de Nemeyong qui existait en 1940, avait disparu en 1947, mais un nouveau campement comptant six familles est apparu à Schouam durant la même période. Nous n'avons pu savoir si ces deux changements étaient en rapport.

Tout à fait à l'Est de la Subdivision enfin, le village de Kameloune et ceux situés plus à l'Est ont été évacués en 1945 par ordre administratif, à cause de la recrudescence de la maladie du sommeil, la piste longue de 112 km étant interdite. Il y avait là beaucoup de villages et, à côté d'eux, beaucoup de campements pygmées. Loin de suivre les villageois, ceux-ci sont restés et leur population est devenue beaucoup plus nombreuse : c'est que les plantations abandonnées par les Noirs et qu'ils pouvaient maintenant piller à volonté, constituaient pour eux une aubaine inespérée ! Quelques années plus tard, quand ces plantations auront été épuisées, peut-être les Pygmées auront-ils, à leur tour quitté cette piste.

Cet exposé, pour incomplet qu'il soit, montre les raisons très diverses qui poussent les Pygmées à changer de résidence : mort d'un des leurs, accident, discussions avec les villageois, attrait d'un nouveau « patron », disparition de celui qu'ils avaient, fondation d'un nouveau village noir, les motifs sont nombreux. Il en est certainement d'autres. Ainsi, à la suite d'un examen anthropologique tenté sur des femmes (cf. 4, p. 15), certains groupes des environs de Yokadouma ont quitté leurs campements. Mais le périple d'un groupe est bien difficile à suivre avec ces hommes, pour lesquels tout se borne au présent et qui sont le plus souvent incapables de se souvenir d'un passé qui n'a pas d'intérêt pour eux.

D. Territoire de chasse.

Aux déplacements globaux précédents, s'ajoute encore le fait que chaque année, au moment de la saison sèche, toute une partie du groupe de chasse peut se séparer pour aller plus ou moins loin se livrer à la « grande chasse » dont il sera parlé dans un autre chapitre. Et ceci pose la question : chaque groupe a-t-il un territoire de chasse déterminé? On a vu plus haut qu'Immenroth a répondu par l'affirmative.

Pour les Baká du Cameroun, la réponse ne fait pas de doute : il n'existe pas de territoire de chasse. Chaque groupe va où il veut sans qu'aucun autre y trouve à redire. Tous les Pygmées sont formellement d'accord sur ce point. Ils ont seulement l'habitude d'aller dans un territoire déterminé. C'est ainsi que les groupes de Messaména vont faire toutes leurs grandes chasses dans la forêt qui s'étend entre Lomié et Djem sur une longueur de 120 km et une largeur de 70 km, soit une superficie de 8 400 km². Ceux de Lomié vont au Nord jusqu'à Batouri, au Sud jusqu'à Souanké; la distance entre ces deux localités est de 280 km. Ceux de la région de Moloundou passent parfois la Sangha[7] et viennent chasser dans le Moyen-Congo, ce qui représente un déplacement minimal de 100 km. De plus grands déplacements ne nous ont jamais été signalés. Ils sont évidemment possibles.

E. Chefferie.

Chaque groupe de chasse a un chef. Ses pouvoirs sont du reste très restreints, tout Baká ayant le sentiment très vif de son indépendance et pouvant quitter le groupe sans même lui demander son avis. Le chef, c'est surtout l'homme qui dirige la chasse, celui dont les qualités sont telles que l'ensemble du groupe reconnaît qu'il a avantage à suivre ses conseils.

7. Dans leurs déplacements, les Pygmées peuvent avoir à traverser de larges rivières. Comme ils ne savent pas nager, ils utilisent, quand c'est possible, les pirogues des Noirs; sinon ils se mettent sur un tronc d'arbre à la dérive et attendent que, grâce à une sinuosité de la rivière, ce tronc vienne s'échouer sur la rive opposée.

Source : MNHN, Paris

La chefferie se transmet habituellement de père en fils. Mais il n'y a là aucune règle : dans le groupe de Dimpam, le chef, en mourant, a désigné son beau-fils et non son fils. Après quelques mois, le groupe a reconnu que le beau-fils avait les qualités nécessaires et l'a accepté. D'autres fois, cependant, le choix du chef suscite des discussions : à Doumo-Ntonga, le chef désigne un enfant d'une quinzaine d'années, fils d'un autre homme, pour lui succéder quand il disparaîtra. Le lendemain, l'enfant mourait subitement.

Quand deux groupes se trouvent réunis dans le même campement, chacun garde son chef. Il arrive même, exceptionnellement, qu'un seul groupe possède deux chefs, chacun dirigeant plusieurs familles : ils proviennent sans doute de la fusion ancienne de deux groupes.

Dans un campement relativement stabilisé, au Sud de Moloundou, et sous l'influence évidente des Noirs, l'autorité du chef tend à s'accroître. Parfois on lui voit adjoindre un assesseur dit « capot » comme chez les Noirs. Chez les Konabembe, un des chefs de groupe s'est proclamé « chef supérieur » de tous les autres, toujours à l'image des Noirs. Malgré ses titres, les diverses familles gardaient à peu près leur indépendance.

En dehors du chef, dans chaque groupe, tous les Baká sont égaux. Il n'y a pas de stratification sociale.

Quant aux rapports des groupes entre eux, ils ne présentent rien de particulier : certains groupes sont amis, d'autres non. Mais il n'y a jamais de guerre. Et les migrations individuelles de familles, faites à l'intérieur du clan, font qu'il existe dans la plupart des groupes une interpénétration continuelle.

II. — CLAN

L'existence du clan chez les Pygmées de l'Est a été niée pendant longtemps. Ce n'est que vers 1947 que Schebesta a montré qu'il y en avait au moins les traces[8]. Pour les Pygmées de l'Ouest, la question est pratiquement inconnue, le seul qui l'ait effleurée étant Le Roy qui avait été frappé de ce que, au Gabon, certaines familles portaient un nom générique commun. Au Cameroun, d'autre part, Houssaye et Ternay désignent du nom de clan ce qui n'est, en réalité, que l'ensemble des familles réunies dans un même campement. En fait, il n'y a aucun doute qu'une organisation en clans, totalement indépendante de celle des groupes de chasse, existe chez les Baká. Tous les hommes qui ont été interrogés reconnaissent appartenir à certaines grandes familles dites « yé », terme que certains Pygmées remplacent par le mot bantou « Djvé » qui signifie famille ; chaque « yé » porterait un nom particulier qui serait, disent-ils, celui de son fondateur. Une telle famille, où la parenté n'est plus que factice, correspond à un clan. Fait essentiel : aucun mariage n'a jamais lieu dans l'intérieur d'un même Yé ; comme ceux des Bantous de la région, les clans des Baká sont strictement exogames. L'enfant, garçon ou fille, appartient au clan du père.

Dans les régions de Messaména, Lomié et Yokadouma, l'interrogatoire de 230 personnes, les adultes étant seuls considérés, a permis de repérer 19 clans. La liste du tableau 47 montre que la plupart se rencontrent dans les trois régions ; les clans ont donc une large extension géographique.

En plus de ces clans, huit autres, dont nous n'avons pas le détail, nous ont été signalés par le chef Ndo de Biwala dans la région de Yokadouma-Moloundou. On arrive ainsi à un total de 27 clans dont 24 au moins représentés à Yokadouma-Moloundou. Nos informateurs nous ont affirmé que, pour cette dernière région, il n'y en avait pas d'autres. Comme il y a là entre 3 et 4 000 Pygmées, on a une moyenne théorique de 120 à 150 sujets par clan. Mais rien ne dit que tous les clans aient la même densité.

Un fait essentiel est que les clans n'ont absolument aucun rapport avec les groupes de chasse. Sauf dans les cas, rares, où le groupe ne comprend que deux ou trois proches parents, un père et ses fils ou deux ou trois frères, on y trouve toujours, parmi les hommes, des représentants de plusieurs clans. Les dénombrements du tableau 48 le montrent.

8. Dans plusieurs publications ultérieures Schebesta est revenu sur cette question et il a alors insisté particulièrement sur l'existence de véritables clans chez les Bambuti ituriens.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU 47

Clans existant dans les régions de Messaména, Lomié et Yokadouma.

CLANS	MESSAMENA		LOMIE		YOKADOUMA		Nbre H + F
	H	F	H	F	H	F	
Yé - Bombi	-	-	-	-	2	3	5
Yé - Bossila	-	-	-	-	6	4	10
Yé - Essilo	-	-	7	-	5	6	18
Yé - Koambé	1	-	-	-	1	2	4
Yé - Kolou	6	1	-	-	-	-	7
Yé - Kpwongbo	-	-	-	-	1	-	1
Yé - Kpwotolo	2	5	2	1	-	-	10
Yé - Likembé	5	2	3	4	2	7	23
Yé - Makombo	-	-	3	-	7	5	15
Yé - Mambé	-	1	-	1	1	3	6
Yé - Mombito	7	3	1	-	4	4	19
Yé - Djembé	8	5	4	8	2	8	35
Yé - Ndogo	-	-	4	3	11	6	24
Yé - Ndoum	2	-	-	-	12	8	22
Yé - Ndounga	1	1	1	-	1	1	5
Yé - Ngbwoko	3	-	6	4	-	1	14
Yé - Ysolo	-	-	-	-	-	3	3
Yé - Wala	-	-	1	1	4	1	7
Yé - Yandgi	2	-	-	-	-	-	2
19 clans	55 H+F		54 H+F		121 H+F		230 H+F

TABLEAU 48

Composition de quelques groupes de chasse montrant leur indépendance vis-à-vis des clans.

Croupes de Djenou.

1er groupe :

- Clan Yé-Likembé
  - 1. Essou, chef — épouse (clan Yé-Ndounga) — 4 enfants
- Clan Yé-Ysolo
  - 2. Noyanga — épouse (clan Yé-Djembé) — 1 enfant
  - 3. Sassi — épouse (clan Yé-Likembé) — 2 enfants
- Clan Yé-Wala
  - 4. Pembo — épouse (clan Yé-Likembé) — 4 enfants
- Clan Yé-Ndounga
  - 5. Elango — épouse (clan Yé-Kpwotolo) — 5 enfants
  - 6. Mbatu (fils de 5) — épouse (clan Yé-Likembé) — 1 enfant
  - 7. Ndang fiancé à une fillette de 10 ans

Source : MNHN, Paris

— Clan Yé-Ndogo

8. Liolaké — épouse (clan Yé-Ndounga)
9. Encogo (frère de 8) — épouse (clan Yé-Djembé)

Nombre total : 9 hommes + 8 femmes + 17 enfants = 34

2e groupe :

— Clan Yé-Ndoum

10. Ehnilo — épouse (clan Yé-Djembé) — 2 enfants

— Clan Yé-Monbito

11. Adagte — épouse (clan Yé-Mambé) — 1 enfant

— Clan Yé-Kpwotolo

12. Kbwele célibataire

Nombre total : 3 hommes + 2 femmes + 3 enfants = 8

Groupe de Moloundou.

— Clan Yé-Djembé

1. Pandjoma — épouse (clan Yé-Likembé) — 2 enfants
2. Ngouli (frère de 1) — épouse (clan Yé-Mambé) — 3 enfants

— Clan Yé-Monbito

3. Koambé, chef — épouse 1 (clan Yé-Djembé) — 4 enfants
— épouse 2 (clan Yé-Kalaa) — 1 enfant
4. Ndjalé (frère de 3) — épouse (clan Yé-Kpwotolo) — 3 enfants
5. Mapa — épouse (clan Yé-Kpwotolo) — 4 enfants
6. Edjengué — épouse (clan Yé-Djembé) — 4 enfants
7. Ntiembuti — épouse (clan Yé-Koambé)

— Clan Yé-Kpwotolo

8. Moagbé — épouse (clan Yé-Koambé) — 5 enfants
9. Kbwolo — épouse (clan Yé-Djembé) — 3 enfants

Nombre total : 9 hommes + 10 femmes + 29 enfants = 48

On voit qu'à Moloundou, les hommes appartiennent à 3 clans, les femmes à 6. En tout, 7 clans sont représentés. Dans le premier campement de Djenou, les clans sont plus nombreux : il y a 5 clans pour les hommes, 4 pour les femmes ; 3 des clans de ces dernières sont représentés chez les hommes du même groupe ; il y a donc, en définitive, 6 clans pour 16 adultes. L'effritement est encore plus poussé dans le deuxième campement de Djenou où les 5 adultes présents, hommes et femmes, appartiennent chacun à des clans distincts.

Ces exemples pourraient être multipliés. À Mintam, 15 adultes appartiennent respectivement à 7 clans dont 4 pour les hommes ; à Biwala I, pour 18 adultes, 6 clans dont 3 pour les hommes ; à Biwala II, pour 16 adultes, 6 clans dont 2 pour les hommes ; à Madjoué III, pour 20 adultes, 3 clans chez les hommes, 7 chez les femmes, en tout 10 clans différents, etc..., etc...

Tout ceci montre nettement que la constitution des groupes de chasse est totalement indépendante de l'appartenance aux clans. Tandis que les premiers sont des formations instables où on entre et dont on sort sans formalités, qui peuvent apparaître ou disparaître, parfois aussi se souder, le clan est une organisation permanente qui prend l'individu et lui impose des règles strictes. On voit que l'organisation des Baká est beaucoup plus complexe en réalité qu'on ne le suppose généralement.

L'existence des clans a enfin une autre conséquence : c'est que les groupes de chasse, loin de rester indépendants, s'entrecroisent constamment. Il existe ainsi entre tous les Baká du Cameroun un sentiment de communauté qui est extrêmement net. Tous se sentent et se disent Baká. Tous reconnaissent comme leurs frères de race les membres des autres groupes du Cameroun, même les plus éloignés. Les frontières entre le Cameroun, le Moyen-Congo et l'Oubangui-Chari étant des frontières politiques et non géographiques, et les Baká du premier de ces pays émigrant aussi bien vers Souanké que vers Ouesso et Nola, il n'est pas douteux que cette notion de communauté ne sétende aussi aux Babinga de ces deux pays. Pour cet ensemble de Pygmées au moins, il n'y a pas cette dissolution du sentiment d'unité qu'on a prétendu exister.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE II

HABITATIONS ET CAMPEMENTS

L'idée parfois émise, et soutenue encore récemment par Seiwert pour ceux du Cameroun, que les Pygmées sont susceptibles d'habiter sur les arbres, doit être considérée comme fausse. Bruel, pour la région voisine de la Sangha, l'a énergiquement réfutée et rien dans son enquête n'a pu le confirmer. Tout au plus, a-t-il pu s'agir çà et là de quelques cas individuels.

L'habitation typique des Pygmées occidentaux, Cameroun inclus, est la hutte ronde, plusieurs huttes étant réunies en un campement situé en pleine forêt. A la différence des villages des Noirs, ces campements n'ont jamais qu'un caractère provisoire. Les Pygmées peuvent y vivre quelques mois comme quelques années ; ils les abandonnent provisoirement pendant la période des grandes chasses. Ils les quittent parfois brusquement, sans raisons apparentes, ou encore après le décès de l'un d'eux.

Cette installation en campement de huttes rondes tend actuellement à disparaître. Les Pygmées du Cameroun oriental commencent à faire des villages, à cases rectangulaires et de caractère plus stable. Le type primitif persiste à peu près seul dans la région de Messaména ; il est encore fréquent dans celle de Lomié et l'on en trouve aussi dans celle de Yokadouma. Il est caractéristique de la culture initiale des Pygmées et c'est celui que nous décrirons d'abord.

I. — CAMPEMENTS INSTABLES A HUTTES RONDES

A. Lieu et accès des campements.

Tandis que les villages des Noirs sont toujours situés dans un large espace vide, complètement libéré d'arbres, le campement des Pygmées est en pleine forêt, construit sur un sol tout juste débroussaillé et où les arbres n'ont été abattus que dans l'espace central. Ce campement est ainsi difficile à trouver et on peut arriver à quelques mètres de lui sans le voir ; il jouit de l'ombre des arbres et est aussi à l'abri du vent qui risquerait de détruire les huttes fragiles. Mais, dans les tornades, il risque d'être atteint par la chute des branches, danger qu'évitent soigneusement les villages des Noirs.

Contrairement à ce qu'on a dit, les campements ne sont jamais au bord de l'eau ; leur sol est légèrement en pente ce qui évite en saison des pluies la stagnation de l'eau. En principe, le campement est situé au voisinage d'un village de Noirs avec lequel il est en rapport. Les distances que nous avons observées sont en moyenne de une à deux heures de marche (4 à 8 kilomètres ?) ; elles peuvent être plus faibles : le campement est juste derrière les plantations. On nous a cependant cité un cas sur la piste Lomié-Yokadouma, où elle atteignait une journée de marche. Peut-être existe-t-il dans la forêt d'autres campements beaucoup plus lointains et à l'écart de tout village noir ? Aucun des Noirs interrogés n'en avait vus, mais certains indices le laissent supposer et cette impression était partagée par un de nos observateurs. Les Baká questionnés à ce sujet se sont montrés réticents, comme s'ils ne comprenaient pas ou ne voulaient pas comprendre. L'étude de tels campements serait cependant particulièrement précieuse.

Source : MNHN, Paris

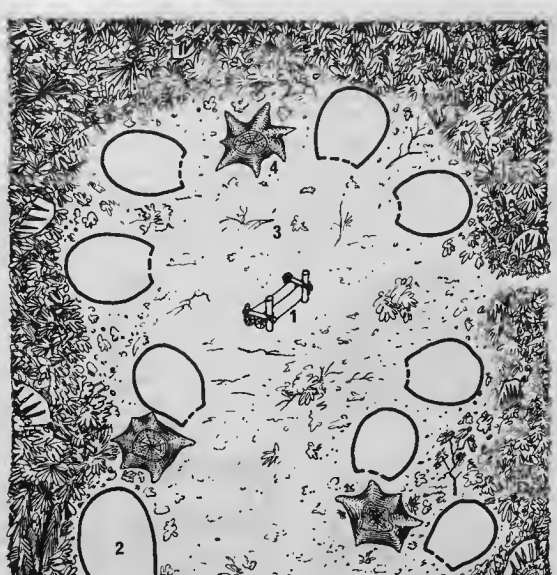

FIG. 52. — Plan du campement de type primitif Djembé 1 (région de Yokadouma : 1) banc sur lequel s'asseyent les hommes pour causer ; 2) lieu de réunion des hommes quand il pleut ; 3) emplacement de la danse ; 4) section d'arbre coupé.

La voie d'accès au campement part des pistes habituelles des Noirs. Certains auteurs signalent qu'elle est dissimulée, ne commençant que quelques mètres en dehors de ces pistes, de sorte que seuls peuvent les reconnaître les initiés. Une vingtaine de campements ont été visités : l'embranchement qui y conduit était toujours très visible, mais la piste elle-même, tout juste praticable. C'est une sente tortueuse, à peine tracée sur le sol encombré de la forêt. En raison de l'habitude qu'ont les

Source : MNHN, Paris

Pygmées de marcher en posant les pieds l'un devant l'autre, elle a tout juste la largeur d'un pied. Elle est parsemée de branches mortes, de feuilles en décomposition, de racines; des troncs d'arbres tombés la traversent qu'il faut escalader; les lianes y pendent jusqu'à un mètre du sol. En d'autres endroits, des arbres à demi-écroulés obligent à se courber pour se glisser dessous. Passant les marigots à gué, grimpant à pic les talus qui limitent ceux-ci, ces pistes obligent à une dure gymnastique et nécessitent une attention de tous les instants. Les Pygmées s'y meuvent cependant avec une aisance déconcertante et y circulent de leur souple pas de course aussi à l'aise que sur une grande route.

B. La hutte des Pygmées.

« En ruche d'abeille », nommée par les Baká « mongulu »[9], elle a été souvent décrite. Bruel et Regnault en ont donné, pour les Pygmées de la Sangha, des descriptions auxquelles il y a peu à ajouter. De forme sensiblement hémisphérique, elle est faite de branches et de feuilles entrelacées; une étroite ouverture y donne accès. Dans certains cas, celle-ci paraît simplement découpée dans la paroi de la hutte; dans d'autres, cette paroi déborde en dehors à ce niveau, formant comme un petit couloir d'accès dont la longueur n'excède pas 50 cm.

Fig. 53. — Type moyen d'une hutte (diamètre transversal = 2 m; hauteur = 1,50 m; hauteur de la porte = 1 m) : a) vue de profil de la carcasse après enlèvement des branchages et des feuilles qui recouvrent normalement celle-ci; b) morceau d'écorce indépendant qui sert à fermer la porte; c) plan de la hutte avec son mobilier; d) lit; e et e') plan et profil de la claie à deux étages située au-dessus du foyer; f et f') plan et profil d'une claie plus petite.

La construction des huttes est l'apanage des femmes. A Nkoé, nous les avons vues en fabriquer une; c'est un travail de deux heures. Il faut d'abord faire le cadre de la hutte à l'aide de branches souples, plantées en terre par leurs deux bouts de façon à former des arceaux. L'arceau du milieu, le plus grand, correspond au centre de la hutte; en arrière, les arceaux diminuent progressivement jusqu'à

9. Le terme utilisé dans la Sangha est tout à fait différent : « fuma ».

Source : MNHN, Paris

toucher le sol ; en avant, ils diminuent aussi mais s'arrêtent au niveau de ce qui sera la porte. Quand il y a un couloir d'accès, il est formé de quelques arceaux supplémentaires qui ont la même hauteur que celui qui les précède (Fig. 53).

Les arceaux posés et fixés, les femmes les réunissent entre eux par des branches ou des lianes horizontalement disposées et qui s'entrelacent avec les arceaux passant alternativement en dedans et en dehors ; ceci forme un treillis qui donne à la hutte une carcasse solide. Il n'y a plus qu'à recouvrir de feuilles cette carcasse, de façon à en boucher les mailles. Les Pygmées utilisent à cet effet certaines grandes feuilles qui se trouvent près des ruisseaux, *phrynium* essentiellement ; ils ajoutent parfois, quand ils sont au voisinage de plantations, des feuilles de bananier. Le tout est fait un peu au hasard, sans souci d'esthétique, ni de symétrie. Des branches jetées çà et là au-dessus des feuilles les empêchent de glisser. La hutte est maintenant terminée. On en ferme la porte la nuit, soit avec quelques branches (région de Messaména), soit avec une plaque d'écorce (région de Yokadouma).

Les modifications éventuelles des huttes sont peu variées. Le couloir d'accès, souvent absent à l'Ouest, paraît plus fréquent et plus long vers l'Est. D'autre part, certains auteurs ont décrit une seconde porte, opposée à la première, et qui permettrait aux habitants de s'enfuir inaperçus si quelques étrangers pénétraient dans le campement. Bien que l'existence éventuelle de cette porte nous ait été affirmée par divers indigènes, nous n'avons jamais rien vu de tel, mais seulement constaté que, vis-à-vis de l'entrée, le treillis n'atteint pas toujours le niveau du sol ; il en résulte une mince ouverture par laquelle on pourrait sortir en rampant. Regnault a aussi signalé, dans la Sangha, l'existence de couloirs de communication entre deux huttes. Nous n'avons jamais observé rien de tel au Cameroun.

Les dimensions des huttes sont très variables, elles dépendent avant tout du nombre éventuel de leurs occupants. Celles que nous avons vues étaient, dans l'ensemble, plus grandes que celles décrites par les auteurs antérieurs. Elles n'étaient pas régulièrement demi-circulaires mais très généralement un peu plus longues dans le sens qui correspond à la porte. À Ekom, par exemple, sur les bords du Dja, la plus grande hutte avait dans le sens maximal 3 m, dans le sens transversal, 2,50 m ; sa hauteur était de 1,70 m et un poteau central soutenait la voûte. La plus petite hutte avait 1,20 m de haut sur 1 m de diamètre. Trois autres huttes du même campement mesuraient 2,50 m sur 2 m ; une hutte spéciale, destinée aux enfants, n'avait qu'un mètre de diamètre et 60 centimètres de haut.

Un petit poulailler appuyé sur le côté d'une des huttes et haut de 30 à 40 cm avait lui aussi la même forme. Sa paroi était faite de branches beaucoup plus étroitement entrelacées que celles des habitations, de façon à empêcher les poules de la détruire. Une petite ouverture latérale imitait la porte des vraies huttes.

À Abakum, près de Lomié, une hutte avait 2 m de haut sur 3 à 4 m de diamètre. À Madjoué I, les huttes, plus petites, n'avaient que 1,50 m de haut sur 2,50 m de diamètre maximal et 2 m de diamètre transversal ; la hauteur de la porte n'était que de 1 m.

En principe, chaque hutte correspond à une famille ; mais quand les enfants atteignent dix ans, ils quittent leurs parents. Les garçons du campement vont dans une hutte spéciale, les filles dans une autre. À Djembé I, une hutte plus grande que les autres (Fig. 52) ne servait pas d'habitation mais de lieu de réunion pour les hommes lorsqu'il pleuvait : les autres campements visités n'avaient rien d'analogue.

Le nombre de huttes de chaque campement varie, naturellement, avec celui des occupants : parfois seulement 3 à 4, d'autres fois jusqu'à 15 ou 20. Il ne semble pas que ce chiffre soit souvent dépassé. Les campements beaucoup plus peuplés de la région de Moloundou sont du type à cases rectangulaires qui sera décrit plus loin.

La situation des huttes dans le campement est absolument quelconque, sans souci d'ordre, ni de symétrie. Chacune s'est comme posée au hasard et loin de regarder toujours au centre, comme on le dit généralement, les ouvertures sont tournées, tantôt toutes du même côté, tantôt dans des directions diverses. Une seule chose compte : ménager au centre du campement un emplacement que l'on aplanit et qui soit suffisamment large pour la danse. Aucun campement ne manque à cette règle. Près de cet emplacement, on trouve parfois une sorte de banc, fait de rondins juxtaposés où les hommes s'asseyent pour causer.

Le Roy, Regnault ont décrit de véritables sièges. Il n'y a rien de pareil dans les campements que

Source : MNHN, Paris

nous avons vus. L'aménagement intérieur est réduit au minimum : au centre, un foyer où quelques bûches se consument en permanence, dégageant une âcre fumée qui tapisse de suie la paroi de la hutte en la rendant plus imperméable à l'eau. A 50 cm au-dessus du foyer, une claie qui sert à boucaner la viande. A côté du foyer, le lit : parfois c'est une simple dépression du sol, 1,50 m sur 1 m à peu près, tapissée de feuilles de fougères avec un rondin comme oreiller ; d'autres fois, le lit, plus perfectionné, est limité par un rondin à chaque extrémité, un roseau de chaque côté. Sur la litière, quelques Pygmées mettent une natte de jonc qu'ils se sont procurés chez les Noirs. Cette amélioration est rare. Dans quelques huttes, la claie à boucaner est à deux étages (Fig. 53), l'étage supérieur servant à déposer quelques ustensiles. D'autres fois, il y a dans un coin une étagère rudimentaire, faite de quelques branches disposées en long sur quatre piquets. Les rares objets domestiques sont à l'intérieur de la hutte, mais beaucoup restent dehors. Des corbeilles en vannerie sont accrochées aux coupoles des huttes. Les lances s'appuient contre les parois de celles-ci. D'autres objets sont laissés dehors au hasard. La seule pièce dont les Baká paraissent vraiment prendre soin est le tambour de danse suspendu à la voûte d'une des plus grandes huttes.

Des huttes sensiblement identiques sont décrites par Schebesta chez les Pygmées de l'Ituri ; le mode de construction est le même, le mobilier tout aussi rudimentaire pour ne pas dire inexistant.

II. — CAMPEMENTS STABLES A CASES RECTANGULAIRES

A l'imitation des Noirs, les Baká tendent parfois à abandonner leurs huttes hémisphériques pour construire des cases rectangulaires. Dans certains campements, seul le chef agit ainsi ; dans d'autres, tous ou presque tous. On peut avoir de grands campements à cases rectangulaires, régulièrement disposées autour d'un large emplacement central. Ici, des arbres ont été abattus ; l'espace habité est aplani et débroussaillé. L'évolution vers le village proprement dit est très avancée. De tels campements sont plus fréquents dans les régions de Yokadouma et de Moloundou où les agglomérations de Pygmées sont, on l'a vu, particulièrement denses. Leur origine est ancienne. Déjà en 1910, Regnault signalait, pour la région de la Sangha, que les huttes rondes qu'il avait vues dans certains campements en 1901 étaient remplacées par des cases rectangulaires. La figure 54 donne le plan d'un campement de ce genre à Djembé II, au Sud de Yokadouma, sur la piste de Moloundou. Au nombre de trois, les cases sont construites en panneaux d'écorce, matériau qui n'est pas utilisé par les Noirs. Le toit est en branchages. Chaque case a deux portes qui se font vis-à-vis et sont fermées par un panneau mobile d'écorce. La plus grande case a 6 m de long sur 3,50 m de large et une hauteur au faîte de la toiture de 2,50 m. Cette case contient deux lits, l'un fabriqué avec des branchages jetés les uns à côté des autres à la manière des Noirs, le second tapissé seulement de feuilles de fougères. Outre la claie à boucaner, une vaste claie disposée sur quatre piquets sert d'étagère. Un peu moins grande, la case du chef comporte trois lits dont deux sont placés contre le foyer. Une cloison intérieure isole deux petites pièces ; l'une contient le troisième lit, dans l'autre, sont suspendus trois tambours. Sur l'esplanade centrale, le lieu destiné aux réunions des hommes est un emplacement rectangulaire de 3 m sur 3 que protège un toit en tuiles de raphia supporté par quatre piquets. Deux longs rondins y servent de bancs ; à côté est un tam-tam. Quelques mètres plus loin se trouve une hutte ronde inhabitée. Fait exceptionnel chez ces Pygmées et qui montre bien à quel point le campement a changé de nature : un petit tertre, à côté de la plus grande case, représente la tombe d'une fillette morte très jeune. Une autre tombe, à 15 m du campement, se trouve sur la piste conduisant à Biwala.

Un tel campement, par l'utilisation de l'écorce, les petites dimensions des portes, l'orientation irrégulière des cases, trahit encore un type primitif. Celui de Madjoué marque au contraire une évolution plus prononcée. Ici, les cases sont régulièrement disposées des trois côtés du vaste emplacement central, soigneusement nettoyé et aplani. De longueur variable suivant le nombre d'habitants, elles ont 4 ou 5 m de large et 2 m à 2,50 m de haut. Il n'y a plus qu'une porte, qui donne sur l'esplanade centrale. La paroi est faite de branches d'arbre horizontales, entrelacées autour de piquets verticaux ;

Source : MNHN, Paris

certaines cases des Noirs sont aussi rudimentaires. Comme chez ceux-ci, la plupart des cases de Madjoué comprennent deux chambres, l'une à l'entrée, l'autre au fond qui renferme le foyer et le lit. Certains lits sont faits d'une claie de bambous surélevée. Sur le centre de l'esplanade, le lieu de réunion des hommes est un emplacement de 4 m sur 2 m, limité par quatre poteaux verticaux avec un rondin de bois à chaque bout. Derrière le village, deux huttes rondes du type primitif, plus ou moins détériorées, ne servaient plus à l'habitation ; dans l'une cependant il y avait du feu sur lequel boucanait de la viande. En dehors de l'emplacement de la danse, la surface du campement n'offre aucune trace d'aménagement ; il y a entre les huttes des racines, des troncs d'arbres, des branches tombées à terre et que personne n'enlève, des ustensiles jetés au hasard, des débris de cuisine. Les mouches fourmillent et rendent les visites du campement assez désagréables. Rien de comparable à la propreté qu'ont au contraire, à ce point de vue, les villages des Noirs.

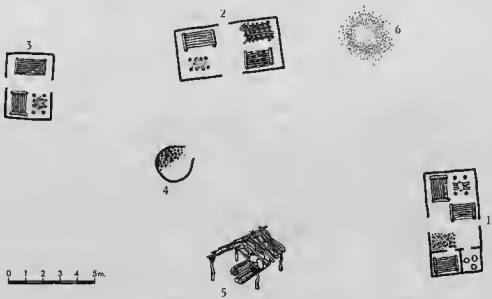

FIG. 54. — Plan du campement de type évolué Djembé II (région de Yokadouma) : 1) case du chef ; 2) grande case ; 3) case plus petite ; 4) hutte hémisphérique de type primitif ; 5) lieu couvert de réunion pour les hommes ; 6) tertre funéraire.

Un tel campement, pour la construction duquel les Pygmées avaient défriché une véritable clairière, est une installation relativement stable : c'est déjà presque un village. Il marque une étape importante dans l'évolution de la vie nomade vers la vie sédentaire. On en rencontre beaucoup du même type le long des 200 km de la piste qui va de Yokadouma à Moloundou. Leurs habitants commencent à se livrer à la culture. Sans doute, dans quelques 20 ou 30 ans, et sauf ceux des Pygmées qui tiendront à rester d'irréductibles chasseurs, auront-ils partout supplanté le vieux campement en pleine forêt, à huttes demi-circulaires. Chez les Baká cependant il ne faudrait pas croire que la transformation soit aussi rigide qu'on l'a écrit parfois. Tant que la grande forêt subsistera, tant qu'elle produira en abondance le gibier dont les Pygmées font leur nourriture principale, en même temps que leur objet de troc indispensable aux Noirs voisins, un certain nombre de Baká continueront à garder leurs huttes hémisphériques et à mener leur vie semi-nomade de chasseurs irréductibles.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE III

VIE INDIVIDUELLE ET FAMILIALE

I. — NAISSANCE, ENFANCE ET ADOLESCENCE

Des détails sur les circonstances entourant la naissance chez les Pygmées occidentaux ont été donnés par Trilles pour les Pygmées du Gabon. Pour ceux du Cameroun, Houssaye et Ternay signalent que, généralement, la femme, avant d'accoucher, sort du campement et s'isole dans un coin de la forêt. Quand elle est revenue dans sa case avec le nouveau-né, un enfant va chercher le père et lui présente celui-ci. Enfant et mère sont nettoyés avec certaines plantes, fait confirmé par Seiwert.

Nous n'avons presque pas eu de renseignements sur cette première période de la vie. Le seul fait que nous ayons recueilli est que, dans la région de Yokadouma, l'enfant, après la naissance, reste deux jours avec ses oncles et tantes; il ne rejoint qu'ensuite la hutte familiale : ceci ne concorde pas avec ce que disait Ternay pour une région toute voisine. Il existe sans doute à ce point de vue beaucoup de différences locales.

Dès sa naissance l'enfant reçoit un nom. Trilles a écrit que les Pygmées en avaient trois. Le Roy dit que le vrai nom de l'enfant ne lui est attribué que lorsqu'il est assez grand; auparavant sa mère lui donne un nom quelconque. Au Cameroun, d'après nos propres observations, les choses sont un peu différentes.

Dès sa naissance, l'enfant reçoit un nom, généralement celui d'un oncle ou d'un parent. C'est un nom personnel, qu'il portera sa vie durant, en le faisant suivre du nom de son père (ainsi, dans le village de Konjo, circonscription de Yokadouma, Alaman Gbwala avait comme fils Sih Alaman, Doua Alaman, Yabela Alaman et Mopele Alaman). Mais en plus de ce nom, on lui donne, toujours à sa naissance, un nom qui rappelle un événement qui avait lieu à ce moment. Tel Pygmée s'appellera ainsi Melongo parce qu'il est né au moment de la grande chasse, ou Ngoma parce que sa mère allait partir pour la pêche. C'est par ce nom qu'on l'appelle jusqu'à ce qu'il ait deux ou trois ans. Il n'est pas rare enfin que le Pygmée possède un surnom, en rapport avec certaines de ses particularités. Ainsi Amayo, chef du campement de Mboumo, était appelé Avubidjan, l'homme « qui agit à sa façon »; un autre, l'homme « qui rit beaucoup ». C'est ce surnom qu'il utilise dans ses relations avec les Noirs et il se fâche quand on veut lui donner son vrai nom. Autrefois même, le Pygmée ne voulait pas dire son vrai nom; il craignait que cela n'attire un malheur sur lui ou sur sa famille. Cette peur est maintenant disparue.

Comme chez les Noirs, l'enfant n'est allaité que par sa mère. Si celle-ci meurt, aucune femme ne le prend en charge, l'enfant meurt à son tour. Les femmes sont très attachées à leur enfant, elles le portent sur leur hanche gauche jusqu'à deux ou trois ans. Il y est maintenu en place par la bande de peau qui est décrite plus loin (chap. IV, p. 139).

Jusqu'à sept ans, l'enfant reste avec sa mère; il suit avec elle les chasseurs; il l'aide à recueillir les tubercules et à attraper les petites bêtes. Après sept ans, il va à la pêche avec les femmes. Les garçons portent une petite hache et s'exercent au tir avec des arcs rudimentaires. Vers neuf ou dix ans, l'enfant a acquis sa personnalité. Il abandonne la hutte de ses parents : garçons et filles couchent dans

Source : MNHN, Paris

deux huttes spéciales. Le garçon participe à la vie des hommes ; il a une lance, moins grande et moins forte que celle des adultes mais avec laquelle il commence déjà à chasser. Le père lui apprend les secrets de la chasse : à quels signes on peut reconnaître les pistes des bêtes de la forêt, comment on doit attaquer celles-ci, comment s'orienter, quelles sont les marques à faire pour retrouver son chemin, etc... Très vite l'enfant s'adapte à cette vie. Généralement très rapide, il poursuit et tue à la course le cochon et l'antilope. Ternay cite un enfant de treize ans qui avait attaqué et tué seul un gorille adulte, exploit dont peu de Noirs seraient capables. Beaucoup d'enfants de dix à douze ans que nous avons interrogés avaient déjà tué maintes antilopes. A quinze ans, le garçon est considéré comme un homme fait ; il participe à la grande chasse et peut attaquer l'éléphant.

Certaines coutumes marquent la croissance de l'enfant. À sa naissance, on lui met autour de la taille une liane. Quand il a trois ou quatre mois, celle-ci, distendue, se casse. On va faire un trou dans un arbre, y met la liane et referme le trou ; ainsi dit-on, l'enfant deviendra aussi grand et aussi fort que l'arbre. La première dent de l'enfant, la première parole qu'il prononce donnent lieu à des fêtes.

La question de la circoncision des jeunes enfants sera traitée ultérieurement (chap. IV, p. 146). Mais en plus de cet acte y a-t-il une initiation? Schebesta a décrit des faits de cet ordre chez les Pygmées de l'Ituri et parle du « nkumbi », sorte « d'école d'initiation généralement suivie d'une circoncision ou d'un substitut de circoncision ». Il attribue à ces faits une importance sociale considérable, mais il estime qu'ils étaient à l'origine étrangers aux Pygmées et que ceux-ci les ont empruntés aux Noirs. Trilles pense également que circoncision et initiation constituent, chez les Pygmées du Cabon, une étape décisive dans la vie de l'enfant, mais à l'inverse de Schebesta, il admet comme très probable que ce soient « les Négrilles qui les ont imposées aux Bantu ». Chez les Pygmées du Cameroun, rien de pareil n'existe ; les divers auteurs qui ont étudié les Pygmées occidentaux : Bruel, Regnault, Seiwert, Kühn, Lalouel, ne mentionnent que l'existence de la circoncision sans parler d'aucune espèce d'initiation. Au Cameroun, l'intégration des garçons dans la vie du campement se fait individuellement et ne donne lieu à aucune cérémonie. Il se peut cependant que le père, lorsqu'il enseigne à son fils les secrets de la chasse, se livre en même temps sur lui à certaines pratiques qui lui permettent de bénéficier de ses secrets : applications d'herbes, onctions du corps avec une plante spéciale. Certaines indications recueillies par un de nos observateurs de la région de Messaména, le donneraient à penser. Ici encore, les Baká questionnés sont demeurés réticents.

II. — MARIAGE

Les renseignements que nous avons pu obtenir sur le mariage sont peu nombreux. Ils auraient nécessité un contact plus intime avec les Pygmées et ceux donnés par les Noirs devaient être soumis à un sérieux contrôle en raison de la tendance de ceux-ci à attribuer aux Pygmées leurs propres coutumes. Deux faits ressortent, en tout cas, d'une façon indiscutable : le mariage est fondamentalement monogame et il est aussi exogamique.

A. MONOGAMIE ET EXOGAMIE.

La monogamie des Pygmées a été signalée depuis longtemps. On sait que W. Schmidt la regarde, avec une série d'autres caractères, comme un des traits typiques de leur civilisation. Celle-ci étant elle-même, à son avis, un reflet de la culture primitive de l'Homme, il en conclut que nos premiers ancêtres étaient monogames. La polygamie serait un phénomène secondaire. Sans entrer dans des discussions à ce sujet, il est bien certain que la monogamie est une presque nécessité pour un peuple de chasseurs dont les ressources élémentaires dépendent avant tout du gibier tué par le chef de famille. Nourrir plusieurs femmes et les enfants nés d'elles serait souvent une impossibilité. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les Pygmées soient essentiellement monogames, et c'est la règle chez tous ceux de l'Afrique Équatoriale. Le Roy et Trilles l'ont nettement déclaré pour ceux du Cabon, et Seiwert pour ceux du Cameroun. Nos propres données le confirment absolument. Il existe cependant de nos jours une légère tendance vers la polygamie ; nous en reparlerons plus loin (cf. pp. 131-132).

Source : MNHN, Paris

D'un autre côté, le mariage des Pygmées est rigoureusement exogamique. La jeune femme peut appartenir au même campement que son époux ou à un autre campement ; toujours elle appartient à un autre clan. Sur environ 110 ménages, nous avons cherché si les hommes de certains clans épousaient de préférence les femmes d'un clan donné : il n'y a aucune règle. Les unions se font entre tous les clans, et dans les deux sens. C'est du reste ce que disent les Pygmées eux-mêmes. Les enfants appartiennent au clan du père.

La plupart des auteurs qui ont traité des Pygmées occidentaux reconnaissent cette exogamie de fait et l'assimilent à un empêchement fondé sur la consanguinité en ligne paternelle. Seul, Trilles prétend que, dans la pratique et bien qu'il sache que, d'après la loi, il ne devrait jamais prendre une épouse du même clan, « le Négrille se marie souvent dans son clan en raison de la difficulté de se procurer une femme dans les autres clans parce que ceux-ci sont trop éloignés ». Mais il faut signaler que, chez Trilles comme chez Le Roy, la définition du clan est très confuse et que ce dernier ne semble pas correspondre à ce que nous avons trouvé chez les Baka sous le nom de Yé (cf. chap. I, pp. 120-121). Schebesta, de son côté, reconnaît formellement l'exogamie chez les Pygmées de l'Ituri : « les deux sexes sont tabous l'un pour l'autre à l'intérieur de la même parentèle ».

Les raisons qui précèdent au choix de l'époux ne sont pas très nettes. Parfois les futurs époux seraient fiancés dès l'enfance. Dans un campement, j'ai vu une jeune fille d'environ dix ans qui était destinée à un adulte encore célibataire du même campement et paraissant à peu près trente ans.

Le mariage peut avoir lieu très tôt : deux adolescents, qui n'avaient pas encore leurs dents de sagesse et ne semblaient pas avoir plus de seize ans, étaient déjà mariés ; une jeune femme aux seins à peine formés et paraissant tout juste pubère était mariée et enceinte. Mais le plus souvent, et autant qu'on puisse estimer l'âge des Pygmées, les hommes se marient entre vingt et vingt-cinq ans, les femmes plus tôt, vers vingt ans. Autrefois, aux dires de deux de nos informateurs, pouvaient seuls se marier les hommes qui avaient fait leurs preuves en tuant un éléphant. Avec la rareté des éléphants et l'abandon de leur chasse dans beaucoup de régions, cette coutume a presque disparu. Des femmes adultes que nous avons examinées, aucune n'était célibataire ; quelques hommes au contraire, quoique assez âgés, l'étaient. Le fait pourrait être la conséquence de l'introduction récente de la polygamie dans certains campements.

Il ne semble pas que l'institution de la dot, si importante chez les Noirs, ait existé primitivement chez les Pygmées. Dans la région de Messaména, il y a encore une dizaine d'années, le jeune homme venait vivre dans le campement de ses beaux-parents et une hutte y était construite pour lui et sa femme. Il y passait plusieurs années, chassant pour le compte de sa belle famille à laquelle il faisait en outre quelques cadeaux, en particulier des haches. Après la naissance du premier enfant, ou si, par extraordinaire, le mariage était stérile, dans le cas où il paraissait évident qu'aucun enfant ne naîtrait, il revenait habiter dans son campement primitif qui, sous réserve d'émigration toujours possible, devenait la résidence essentielle du couple. Certains auteurs ont écrit que ce n'est qu'à ce moment que le mariage était effectif ; c'est inexact puisque, dès leur installation au campement, les jeunes époux cohabitent. On peut seulement dire que ce n'est qu'après leur retour au campement du mari que celui-ci possède pleinement sa femme, sans obligation envers la famille de celle-ci.

Aucune cérémonie spéciale n'accompagne tous ces rites ; on a dit que des danses avaient lieu au moment de l'installation des jeunes gens dans leur première hutte, puis à leur retour dans le campement du mari ; mais les Pygmées choisissent toutes les occasions possibles pour danser ; celle-ci n'en est qu'une parmi beaucoup.

Sans doute à l'imitation des Noirs, l'usage prévoit maintenant de plus en plus chez les Pygmées du Cameroun de verser une dot avant le mariage. Celle-ci peut être de nature très diverse. À Alouma, il fallait donner un cochon et quatre pièces de 0,50 F ; à Mboumo, la dot pouvait consister soit en un éléphant, soit en quatre cochons, soit en une bouteille même vide ! Plus pratiques ou mieux adaptés aux conditions économiques nouvelles, certains Pygmées de la région de Yokadouma commencent à exiger de l'argent : 50 ou 25 francs, mais, dans un autre campement de la même région, la dot était un phacochère et une lance.

Le fait que les jeunes époux vivent d'abord chez les beaux-parents est-il le vestige d'un ancien matriarcat ? Il paraît constant chez les Pygmées de l'Ouest du Cameroun. Dès 1890, Crampel le signale

Source : MNHN, Paris

chez les Babinga de L'Oubangui et des faits analogues ont été notés dans l'Ituri. Mais il fait défaut chez de nombreux autres Pygmées et l'idée du matriarcat ne s'accorde pas avec l'organisation générale de la famille dans le groupe. Il faudrait une connaissance plus complète du sujet pour l'interpréter.

Le Roy a enfin signalé que, dans certains cas, au Gabon, la jeune femme se cache avant le mariage et le fiancé doit la retrouver. Trilles n'a rien vu de semblable et personne ne signale le fait chez les Pygmées occidentaux. Dans la région de Moloundou cependant une coutume analogue existe encore dans quelques campements : la jeune femme s'enfuit, le jeune homme devant la rattraper à la course. Serait-ce là le vestige d'un ancien mariage par rapt? Schebesta pour sa part nie l'existence de ce dernier chez les Bambuti, précisant « qu'on n'en trouve aucune trace même dans un stade antérieur ».

B. Polygamie.

Bien que la monogamie soit l'institution essentielle des Pygmées en beaucoup d'endroits, la polygamie commence à apparaître, sans aucun doute à l'imitation des Noirs. Le Roy pour le Gabon, Regnault

Tableau 49

Existence de la polygamie chez les Baká.

		Nbre de familles	Familles polygames			
			2 F.	3 F.	4 F.	5 F.
Région de Messaména						
Schouan	1947	6	1			
Djouo	1947	8	-			
Maleuleu	1947	8	2 dont le chef			
Elondjo	1947	4	-			
Mkolyengué	1947	2	-			
Région de Lomié						
Djebé	1947	10	-			
Djenou	1947	10	-			
Région de Yokadouma						
Madjoué	1947	13	1 dont le chef			
Madjoué	1939	16	1			
Biwala	1947	8	4 (dont 1 des chefs)	2 (dont l'autre chef		1 chef sup
Biwala	1939	14	7 dont 1 chef	1 chef sup.		
Kongo	1939	16	2	2		
Région de Moloundou						
Kinshassa	1939	40	6			
Nguilili I	1939	30	2	2		1

Source : MNHN, Paris

pour l'Oubangui, Seiwert pour le Cameroun ont signalé le fait chez les Pygmées occidentaux, mais il existe aussi chez les Pygmées orientaux, pour lesquels Schebesta évalue la proportion des polygames entre 10 et 6% suivant les régions plus ou moins soumises à l'influence des Noirs. Les auteurs notent que c'est généralement le chef du campement qui prend plusieurs femmes ; ce serait là, disent-ils, une preuve de richesse. Si on remarque le peu de biens que possèdent les Pygmées chasseurs, on peut se demander si la richesse joue vraiment un rôle tant qu'il s'agit de Pygmées encore adonnés à la chasse ; il s'agit plutôt d'une manifestation d'orgueil, le chef voulant montrer qu'il s'égale par là aux Noirs. Mais il n'en est plus ainsi quand on arrive aux Pygmées relativement plus stables de la région de Moloundou : ici, les femmes commencent à cultiver ; ce ne sont plus des bouches à nourrir ; elles aident au contraire l'homme à entretenir sa famille et, de suite, la polygamie devient plus fréquente, atteignant son maximum chez les chefs. Dans un certain nombre de campements que nous avons visités, nous avons recherché la polygamie ; nous comparons ici (tab. 49) les résultats à ceux relevés à Yokadouma et à Moloundou dans des recensements officiels en 1939 :

On voit que, dans les deux premières régions où les Pygmées ont gardé leur vie de chasseurs exclusifs et leur type primitif de campement, la polygamie est très rare ; elle se limite à deux femmes. Dans l'Est du Cameroun, où la vie est en voie de sédentarisation, les campements tendent à se transformer en villages, la culture du sol fait des timides apparitions, la polygamie est plus fréquente, bien que la monogamie reste encore la règle. Intéressante à ce point de vue est la comparaison des deux statistiques de Biwala, celle de 1939 et la nôtre (1947) : ici la polygamie a gagné presque tous les campements et l'un des chefs, qui s'intitulait le chef supérieur de leur ensemble et avait déjà trois femmes en 1939, manifestait en 1947 sa supériorité en portant leur nombre à cinq.

Ajoutons que, comme chez les Noirs, lorsqu'il y a polygamie, c'est la première femme qui a les prérogatives essentielles : elle commande et c'est à elle qu'appartiennent les enfants, même ceux des autres femmes.

C. Mariage avec les Noirs.

Cette question est importante du point de vue de l'anthropologie puisqu'elle est à la base d'un problème fondamental (cf. 1re partie, chap. V et VI) et auquel il a été répondu de façons très diverses : les Pygmées occidentaux forment-ils une race autonome et bien délimitée ou sont-ils déjà tellement métissés avec les Noirs que leur disparition ne serait plus que l'affaire de quelques années ?

Une enquête à ce sujet est très difficile en raison de la répugnance visible des deux parties à dire la vérité. Les Noirs méprisent trop les Pygmées pour avouer qu'ils épousent leurs femmes et les Pygmées, eux aussi, malgré ce qu'on en dit, ont pour les Noirs un mépris presque aussi grand. Les conséquences des mariages ne sont du reste pas les mêmes suivant le sens de ceux-ci.

Quand un Noir épouse une femme Pygmée, il l'emmène dans son village et du moment qu'il la traite comme sa femme, les autres indigènes la considèrent comme l'une des leurs. Elle garde néanmoins toujours son naturel craintif. En particulier, il ne faut pas lui donner le nom méprisant de Baya ; elle serait capable de s'enfuir.

Quand un Pygmée épouse une Noire, il l'emmène au campement et elle participe à la vie de celui-ci ; leurs enfants se comportent comme les autres jeunes Pygmées. Il y a cependant quelques cas où la femme emmène l'homme non loin d'un village, où il tend à devenir sédentaire. Mais c'est elle qui cultive la terre et l'homme continue à s'adonner à la chasse. Les enfants mâles deviendront chasseurs comme leur père.

Tous ces cas sont du reste, et quoiqu'on ait dit, extrêmement rares. Si les Noirs peuvent être tentés d'épouser des Pygmées, c'est à cause de leur grande fécondité, et qu'avoir beaucoup d'enfants est pour eux une richesse. Mais il leur faut surmonter la répugnance qu'inspire aux Noirs, peu délicats cependant sur ce point, l'odeur des Pygmées [10], et aussi la farouche timidité des femmes qui ne se sentent jamais à l'aise hors de la forêt. Dans l'autre sens les femmes Noires, si peu entraînées

10. Notre informateur E. qui, dans sa jeunesse, a vécu à plusieurs reprises dans un campement pygmée avait été sur le point d'y épouser une fille, puis nous a dit y avoir renoncé « à cause de l'odeur ».

Source : MNHN, Paris

qu'elles soient au confort, se trouvent avoir à mener une vie autrement dure et pénible que celle à laquelle elles sont habituées.

De fait, dans toute la région de Messaména-Lomié, et sur environ soixante familles examinées, nous n'avons vu que deux métis avoués, fils tous deux d'une même mère Badjoué. Tous les hommes interrogés, même les plus foncés de peau, nient énergiquement avoir un Noir dans leurs ancêtres ; toutes les femmes avaient un type nettement pygmée. Dans un seul village, à Nkoé, au sud du Dja, un Noir nous a dit être fiancé à une jeune Pygmée pour laquelle il avait payé une dot de cent francs. Dans la région d'Abong-Mbang, on nous a cité le cas d'un Pygmée qui, ayant épousé une femme Noire, s'était établi sur le bord de la route et avait envoyé ses fils à l'école. C'était le seul qui fût connu.

Ternay, d'autre part, dit que, dans le Cameroun de l'Est, il ne connaît que trois ou quatre cas de femmes données en mariage à des Pygmées et une seule femme Pygmée mariée à un Noir polygame. Le métissage est donc, maintenant encore, très restreint.

En est-il de même du côté de Yokadouma et surtout de Moloundou où les gros campements pygmées sont en contact si direct avec les Noirs? Tous les sujets que nous avons examinés y ont aussi nié une ascendance négroïde et déclaré qu'ils n'en connaissaient pas dans leurs campements. Les Noirs reconnaissent également que de telles alliances sont rares sauf à l'Est chez les Bidzuki qui sont adonnés à la chasse comme les Pygmées. Aux dires de divers Européens, le croisement serait plus fréquent du côté de Moloundou. Nous n'avons pu faire d'enquête dans cette région.

Quant à l'idée, qui vient évidemment à l'esprit, des rapports hors mariage, elle ne peut guère être retenue. Comme on le verra plus loin, la femme Pygmée est généralement fidèle. Elle est rarement seule quand elle quitte le campement. C'est dans l'autre sens qu'il peut y avoir croisement ; les femmes Noires, dont la fidélité est médiocre, peuvent se donner à un Pygmée pour en obtenir quelques cadeaux. Mais le produit, s'il y en a, est intégré chez les Noirs et non chez les Pygmées.

En définitive, la barrière sexuelle entre les deux races est certainement, même aujourd'hui, très prononcée. Sans qu'il y ait interdit au sens strict du mot, elle est assez forte pour conserver aux Baká leur intégrité anthropologique. Elle garde de même leur intégrité ethnique. Si cette dernière disparaît ce n'est pas à la suite de mariages mixtes, c'est à cause des changements dans le mode de vie. C'est celui-ci qui permettra, à son tour, l'accroissement des inter-unions, d'où diminution de la pureté raciale. Le processus est l'inverse de ce qu'on aurait pu supposer.

— Relations hors mariage, adultère.

Les rapports sexuels entre jeunes gens paraissent très restreints. Soit en raison de leur vie dure et fatiguante, soit pour toute autre cause, les jeunes Pygmées sont généralement chastes ; toutes les femmes enceintes ou mères que nous avons vues étaient mariées. C'est une grosse différence par rapport aux Noirs voisins. Des observations identiques sont faites par Le Roy et Trilles au Cabon ; Schebesta pense au contraire que les adolescents et les célibataires jouissent d'une grande liberté sexuelle, « toujours cependant sous réserve de l'exogamie de parentèle », mais selon lui « cette fâcheuse coutume » est empruntée aux Noirs.

L'adultère aussi paraît rare. Du moins est-il sévèrement interdit et on n'observe certainement pas chez les Baká cette tolérance vis-à-vis des épouses qui existerait suivant Trilles chez les Pygmées du Gabon. D'après ce dernier : « Si la femme est prise en flagrant délit ou même justement soupçonnée, le mari ne la répudie pas, mais cessera tout rapport avec elle. Si les choses peuvent s'arranger, ou si le mari y consent, le père de la femme rendra une partie de la dot en compensation, puis la vie reprendra son cours ordinaire ». Rien de tel au Cameroun. Dans le campement d'Alouma par exemple, quand un homme rentre de la chasse, sa première parole en arrivant est « que tout le monde sorte de sa hutte ». S'il constate qu'un homme était dans sa propre hutte, c'est aussitôt une lutte à mort entre les deux. Les Pygmées sont d'une jalousie féroce. Ceci étant, on comprend que lorsqu'un homme tient absolument à rencontrer la femme d'un de ses compagnons, ce n'est pas dans sa case qu'il va la voir mais il lui donne rendez-vous dans la forêt. D'après Ternay, ils échangent à ce sujet certaines phrases conventionnelles dont nous n'avons pas eu confirmation. Selon Schebesta, l'adultère

Source : MNHN, Paris

est également rare chez les Bambuti, mais s'il se produit la femme a le droit de quitter son mari et l'homme attaque son rival qu'il peut tuer en cas de flagrant délit.

On conçoit que dans ces conditions le divorce soit très rare. Il paraît qu'il existe ; nous n'avons pu avoir de renseignements à ce sujet. Chez les Pygmées orientaux, il y a parfois des séparations entre époux et dans ces cas, relativement rares, il y a un accommodement entre parentèles qui tantôt se règle pacifiquement, tantôt donne lieu à de nombreuses querelles.

III. — VIE JOURNALIÈRE

Elle est réglée par les occupations dont il sera traité en détail dans les chapitres IV, V et VI : L'homme va à la chasse et à la récolte du miel, la femme pratique la pêche, la recherche des tubercules et éventuellement du miel ; elle s'occupe enfin des soins domestiques et des enfants en bas âge. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, son rôle n'est pas effacé. Autant la femme paraît craintive et peureuse quand elle est en présence d'étrangers, autant dans son propre campement elle est autoritaire et son avis l'emporte souvent sur celui de l'homme. Plusieurs Noirs, habitués à fréquenter les campements des Pygmées, nous ont affirmé que, si ceux-ci montrent une telle appréhension à entrer en contact avec eux, c'est parce que les femmes les retiennent. Livrés à eux-mêmes, ils seraient bien plus confiants.

Dans la forêt du Cameroun, les Noirs se lèvent tôt, peu après l'apparition du jour qui est à 6 heures. Le Pygmée se lève plus tard : la forêt est froide le matin, un brouillard humide y persiste souvent jusqu'à neuf heures. Accroupi auprès du foyer de sa hutte, le Pygmée reste à se réchauffer ou encore il s'assied près du feu qui brûle au milieu du campement. Il ne fait exception qu'à la saison sèche où il lui faut partir de bonne heure pour surprendre les bêtes. Certains hommes, moins forts ou moins habiles, ne suivent pas les autres à la chasse. On les considère avec mépris et on dit d'eux « il n'est bon que pour manger » ; en principe, ils ne peuvent trouver d'épouse.

Quand les hommes rentrent de la chasse, le soir, s'ils ramènent beaucoup de gibier, il y a de grandes réjouissances. On chante et on danse. Les Pygmées s'éclairent pour cela avec des sortes de torches faites d'un tronc résineux entouré de feuilles (Fig. 78). Ils donnent éventuellement ces torches aux Noirs qui ne savent ou ne veulent pas les fabriquer.

Lorsqu'il n'y a pas de danse, les hommes se réunissent, le soir, auprès du feu du campement. Ils fument et parlent peu. « Il ne fait pas bon causer » répond le Pygmée auquel on demande la raison de son mutisme.

Nous avons dit plus haut que la femme Pygmée est très féconde. Un fait qui frappe est de voir souvent une femme enceinte allaiter encore son enfant. Une telle chose ne se voit jamais chez les Noirs où le mari s'abstient de rapports sexuels tant que la femme allaite, c'est-à-dire deux ou trois ans après l'accouchement [11]. Il n'y a certainement rien de pareil chez les Pygmées du Cameroun : plusieurs femmes enceintes que nous avons vues portaient sur leurs bras des enfants qui avaient au plus un an. Sans doute est-ce là une conséquence de la monogamie. Trilles cependant affirme que chez les Pygmées du Gabon tout rapport sexuel est interdit pendant les trois ans d'allaitement et que toute transgression à cet interdit de la part du mari comme de celle de l'épouse serait cause de divorce. Chez les Bambuti aussi les époux s'abstiennent de relations sexuelles après l'accouchement, mais Schebesta n'indique qu'une période de quelques mois sans plus de précision ; il ajoute que, durant ce temps d'abstinence, dans certaines régions, « une crainte superstitieuse interdit au mari des rapports avec d'autres femmes, tandis qu'ailleurs il n'est pas lié par ce tabou ».

Quand le Pygmée est vieux, il ne chasse plus, il reste au campement. On ne peut dire qu'on le méprise et, contrairement à ce qu'ont prétendu certains auteurs, on ne tue pas les vieillards, mais on ne les considère pas. Un de nos informateurs a souvent vu des enfants venir leur enlever leur nourriture ; ils se laissaient faire sans protester.

11. Mais, comme de nombreuses autres coutumes, celle-ci commence à disparaître.

Source : MNHN, Paris

IV. — HYGIÈNE ET MALADIE

Un quelconque souci d'hygiène, voire la moindre propreté corporelle, sont complètement étrangers aux Baká. Leurs campements sont sales et les détritus, alimentaires ou autres, simplement rejetés du côté des huttes qui regarde la forêt. Tandis que les Noirs installent leurs villages au bord d'une rivière et s'y baignent fréquemment, les Baká ont toujours leurs campements à une certaine distance de l'eau pour laquelle ils n'ont aucune attirance ; ils ne se lavent jamais. Un exemple typique de leur absence de propreté est donné par le fait suivant : quand les femmes portent sur leur hanche leurs jeunes enfants et que ceux-ci donnent libre cours à leurs besoins naturels qui s'écoulent le long du corps de la mère, celle-ci n'y prête aucune attention.

L'odeur extrêmement forte des Pygmées a été signalée par tous les chercheurs, aussi bien chez ceux de l'Est que chez ceux de l'Ouest. Les Baká, à ce point de vue, n'ont rien à envier à leurs frères de race.

Le manque d'hygiène des Baká ne les empêche pas, cependant, d'être beaucoup moins que les Noirs atteints de maladie. Chez ces derniers, la maladie du sommeil fait des ravages et c'est au point que, dans la région de Messaména, en 1946, toute une série de villages avaient dû être évacués par ordre administratif. Les campements de Baká qui avoisinaient ceux-ci avaient cependant subsisté. Les mouches tsé-tsé, en effet, ne se rencontrent que le long des rivières et, par là même, les Baká sont restés indemnes de la trypanosomiase.

Chez les Noirs, la liberté sexuelle entraîne une grande diffusion de la blennorragie d'où, secondairement, l'existence chez les femmes de lésions chroniques des organes génitaux qui peuvent les rendres stériles. Chez les Baká, au contraire, dont la vie sexuelle est dépourvue de licence, la fécondité des femmes peut être considérée comme constante. D'un autre côté, le fait que les Pygmées abandonnent généralement leurs campements après la mort d'un des leurs, peut enrayer la propagation d'épidémies. La lèpre, chez eux, est certainement bien plus rare que chez les Noirs. Par contre, ils se plaignent beaucoup de dysenterie, dont ils souffrent presque en permanence et le pian paraît chez eux plus fréquent que chez les Noirs.

La plupart des maladies précédentes ainsi que d'autres plus bénignes comme les maux de tête ou les bronchites, la présence de parasites intestinaux, sont généralement traitées par les plantes dont la prise est souvent accompagnée de formules magiques. Mais, plus efficace certainement que ces dernières, est la très grande résistance des Baká aux infections : un homme d'un village situé au sud de Moloundou, avait eu son poignet broyé au cours d'une lutte avec un gorille ; il avait cependant réussi à tuer celui-ci puis, avec sa lance, s'était lui-même amputé du fragment de main qui lui restait. Il avait bandé la plaie avec de larges feuilles, et était ainsi retourné au campement où sa blessure avait parfaitement guéri.

Il ne fait pas de doute que les Pygmées connaissent des remèdes pour un certain nombre de maladies ; ils ont peut-être des contre-poisons pour les piqûres venimeuses. Trilles a donné à ce sujet, pour les Pygmées du Gabon, un certain nombre d'indications et Schebesta de même pour les Pygmées de l'Ituri. Les Noirs d'ailleurs confirment le fait que les Pygmées savent « faire médicament » contre beaucoup de choses. La seule observation nette que nous avons pu relever chez les Baká, c'est l'emploi, contre le paludisme, des feuilles de la plante *Alstonia congensis*.

V. — MORT

À la mort d'un Pygmée, sa femme et ses enfants appartiennent au plus âgé de ses frères, mais celui-ci n'est pas tenu d'épouser la veuve. Elle pourra épouser un autre homme quoique après un certain délai, un ou deux ans. L'homme peut se remarier plus vite ; de nos interrogatoires, nous avons constaté que, souvent, il épouse une des sœurs de sa femme. Il ne semble cependant pas que ce soit une règle absolue.

Source : MNHN, Paris

Quant à l'héritage, les biens du Pygmée sont tellement minces, qu'il ne soulève guère de difficulté. D'ailleurs on verra plus loin que les armes sont enterrées avec le mort. Que reste-t-il en dehors de celles-ci? La hutte? Mais deux heures de travail suffiraient, si nécessaire, pour en construire une autre.

Le mode de sépulture des Pygmées a été discuté. On a dit qu'ils déposaient les cadavres sur des arbres ou dans un ruisseau, ou dans des creux de rochers; on a parlé d'inhumation en posture accroupie, ou allongée, ou encore d'incinération. On a aussi déclaré qu'ils abandonnent parfois les cadavres sans sépulture. La mention de toutes ces modalités indique qu'il n'y a pas uniformité à ce point de vue. On verra qu'au Cameroun même, elle n'est pas réalisée, mais là, comme chez les autres Pygmées, un fait domine. Le Pygmée a horreur de la mort ou, plus exactement, du mort. Le but de la sépulture, quel qu'en soit le type, c'est de séparer le mort des vivants. La nature de cette crainte est bien difficile à préciser et il n'est pas dit du tout qu'elle manifeste, comme on a voulu dire, une vie spirituelle particulièrement élevée. Mais elle est un fait. Une fois le mort inhumé d'une façon ou d'une autre, et loin de lui, le Pygmée n'y pense plus. Le danger écarté, la question est réglée.

Dans la région de Messaména, les Pygmées enterrent le mort dans sa propre hutte. Il n'y a pas longtemps, disent les Noirs, ils se contentaient d'abattre celle-ci sur le défunt ou présumé tel, car leur peur du mort était si grande qu'ils n'osaient pas s'approcher du moribond pour savoir si réellement il était décédé. Ternay pour la région de Lomié dit qu'on piquait de loin le malade avec un long bambou pour voir s'il réagissait. Nous n'avons pu avoir confirmation de cette pratique.

Une autre particularité est que la hutte est abattue par derrière de façon à éviter de passer devant la porte. Après quoi, les Pygmées abandonnent pour toujours le campement, quitte, s'ils désirent rester dans la région, à en faire un autre un peu plus loin. En partant, ils ne doivent pas se retourner.

Cet abandon du campement est systématique. Il paraît être un des traits dominants de la conduite des Pygmées à l'égard des morts. Interrogés, ils déclarent que les esprits des morts auraient pu revenir et les empêcher de dormir. Une heureuse conséquence de cette façon de faire est que si les morts ont succombé à une maladie contagieuse, elle les préserve jusqu'à un certain point de sa propagation.

Actuellement, et sous l'influence des Noirs, les Pygmées avant d'abattre la hutte, y enterrent le mort. Un de nos informateurs nous a dit les avoir vus inhumer eux-mêmes le cadavre debout. Cette pratique peut paraître étrange. D. l'expliquait en faisant remarquer que, lorsque le Pygmée creuse le sol à la recherche des ignames à l'aide du bâton à fouir, le « mpam » (Fig. 70), il fait un trou étroit mais qui peut avoir jusqu'à 1,50 m de profondeur; il appliquerait aux sépultures le procédé de creusement qui lui est habituel. Bien plus souvent ce sont les Noirs qui viennent inhumer le cadavre et l'enterrement se fait comme pour eux, en position allongée. Certains soins peuvent alors être donnés au mort. C'est ainsi que, près d'Abong Mbang, un chef Pygmée atteint de maladie du sommeil est mort il y a quelques années. Il se savait moribond et peu avant sa mort avait désigné son successeur, puis dit : « Baká, dorénavant, ne vous disputez plus, soyez unis ». Après le décès, le corps fut lavé à l'eau chaude par les Noirs et, deux jours après, enterré en position allongée dans sa hutte. Celle-ci était aussitôt abattue et le campement abandonné.

Exceptionnellement, l'abandon du campement n'est pas immédiat. Une femme étant morte dans un camp du pays Bikélé, les Pygmées l'ont enterrée près du campement sans qu'aucun signe n'en indique la place. Deux mois après, ils abandonnaient le campement. C'est que maintenant, ont-ils déclaré, « la tête s'est séparée du corps ». Sans doute cette tardive observation d'une règle qui semble à peu près générale est-elle due à ce qu'il s'agissait d'une femme et qu'elle n'était pas enterrée dans sa hutte. Vis-à-vis des enfants, on est encore moins rigoureux : dans un des campements de Djembé, au sud de Yokadouma, nous avons vu deux tombes d'enfants, l'une vieille d'un an, l'autre toute récente (Fig. 54). Le campement n'en n'avait pas été abandonné pour cela.

Dans cette même région de Yokadouma, les sépultures paraissent être de plusieurs types. L'inhumation dans la hutte avec abandon du camp existait sûrement. Un informateur digne de foi nous a affirmé que, souvent aussi, le corps, même s'il ne s'agissait que d'un moribond, était abandonné dans une des niches formées par les contreforts d'un fromager; d'autres fois, laissé sur le sol près de l'orifice du terrier d'un animal fouisseur. La première au moins de ces coutumes nous a été confirmée par

Source : MNHN, Paris

plusieurs Noirs, qui ont également spécifié que les Pygmées partaient ensuite sans se retourner « afin que le mort ne puisse les suivre ». C'est sans doute à elle que fait allusion Du Chaillu quand il déclare que les Abongo du Gabon mettent leurs morts dans un arbre creux. Son information avait été niée et Immenroth déclare avec scepticisme que personne n'a jamais trouvé de tels arbres. Cependant, Trilles et Seiwert parlent d'ensevelissement dans un tronc d'arbre creux ou dans les anfractuosités profondes de certains arbres.

Que la fréquentation des Noirs tende à modifier ces usages est montré par un enterrement auquel nous avons pu assister à Biwala, sur la piste des Konabembé au sud de Yokadouma. Dans un des campements de ce village, un vieillard, père du chef actuel, venait de mourir. En l'honneur du mort, les Pygmées ont dansé dans leur camp durant toute la nuit. Ternay, qui signale pareille danse aux environs de Lomié, dit que c'est là une danse spéciale, la danse du mort, au cours de laquelle on exprime des lamentations. Nous n'avons pu en avoir confirmation.

Le lendemain, les Noirs sont venus et ont, suivant leur façon de faire habituelle, lavé le corps puis placé sur une civière de roseau. Porté ensuite jusqu'au bord de la piste, il a été couché, allongé sur sa civière, dans une fosse de 1 m de profondeur. Après avoir recouvert le corps de feuilles de fougère « pour que la terre ne lui fasse pas de mal », ils ont comblé la fosse dont l'emplacement, d'ici un an, aura disparu sous les broussailles. Les Pygmées assistaient à cette cérémonie qui paraissait les laisser complètement indifférents, même le fils du défunt. Il est en tout cas certain qu'ils sont reconnaissants aux Noirs de se substituer ainsi à eux pour faire disparaître le mort. Ils les récompensent en leur donnant de la viande de chasse. Bien que le mort n'ait pas été enterré dans le campement, mais à près de trois kilomètres de là, quelques jours après, ils abandonnaient celui-ci.

Avec le mort, enterre-t-on certains objets? Seiwert pour les Bakola dit que le cadavre est accompagné de ses biens et d'un peu de viande comme si on pensait que, dans son autre vie, le mort ait besoin de nourriture. Trilles, au contraire, dans le Cabon, dit qu'on ne met rien sauf en quelques cas exceptionnels, quand il s'agit de chefs. D'après les Pygmées que nous avons interrogés, il n'est pas question de nourriture ; mais on laisse à l'homme ses armes « car le mort pourrait venir les reprendre ».

La mort excite-t-elle chez les Pygmées quelques regrets? Le Roy parle d'un deuil qui aurait duré trois mois. Les Pygmées de Biwala ne donnaient cependant pas l'impression d'éprouver quelque tristesse et il semble que ce soit là un phénomène assez commun, plus ou moins partagé du reste par les Noirs. Les femmes ont cependant l'air attachées à leurs enfants. Peut-être le regret, chez elles, est-il plus accusé et plus durable? Qu'on note pourtant qu'il est presque impossible de savoir d'un Pygmée s'il a eu des enfants morts et quel est leur nombre. Si la chose l'avait tant soit peu frappé, il devrait mieux s'en souvenir. Il est vrai que nous n'avons pas interrogé les femmes.

Quant à dire si la mort est systématiquement attribuée par eux à l'action malveillante d'un autre individu, nos renseignements ne nous permettent guère de nous prononcer. En plusieurs cas précis cependant, les Pygmées nous ont déclaré que tel ou tel d'entre eux était mort à la suite de la chute d'un arbre, ou tué par un éléphant ; ils n'ont pas incriminé un tiers. Il ne semble pas non plus, au Cameroun du moins, qu'il y ait à ce sujet chez eux des ordalies. Mais il faudrait une vie plus intime avec eux pour obtenir des précisions sur cette question à laquelle ils ne répondaient qu'avec réticence.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE IV

VÊTEMENTS, PARURES, SOINS CORPORELS ET MUTILATIONS

I. — VÊTEMENTS ET PARURES

Chez les Baká du Cameroun qui ont conservé intégralement leur vie primitive de chasseurs, le vêtement est très simple, réduit à un pagne d'écorce (*ndakpaké*). Certains auteurs ont écrit que les Pygmées allaient nus. Le fait est aussi inexact pour ceux du Cameroun que pour tous les autres Pygmées équatoriaux. Si le climat permet en effet une quasi-absence de vêtement, la vie en forêt, avec le contact perpétuel des broussailles et des lianes, exige, surtout chez les hommes, une protection des parties sexuelles. Tous les Pygmées du Cameroun ont un pagne. À l'imitation des Noirs, eux-mêmes agissant sous l'influence des Européens, certains y joignent divers vêtements, mais ce sont là des emprunts récents.

Typiquement, le pagne n'est pas identique pour les deux sexes. Chez les hommes, c'est une bande de 80 cm à 1 m de long sur 20 cm de large, passant entre les jambes en entourant soigneusement les organes génitaux, et qui s'insinue en avant et en arrière sous une liane enroulée autour de la taille ; elle est ainsi solidement fixée. Les deux extrémités du pagne retombent librement, l'antérieur étant toujours plus long et allant parfois jusqu'à mi-cuisse.

Chez la femme, la plupart des auteurs, en particulier pour les Babinga, Regnault, Bruel et Lalouel, disent que le pagne fait défaut et qu'on trouve seulement deux touffes de feuilles antérieures et postérieures suspendues à la ceinture. Ce n'est pas le cas au Cameroun. Quelques femmes ont un pagne complet, comme l'homme. Chez la plupart, il est fait de deux morceaux, l'un antérieur, l'autre postérieur ; l'espace entre les racines des cuisses est libre et le morceau postérieur est toujours très étroit, laissant largement à découvert les fesses. Quant à la ceinture, elle est habituellement en peau d'antilope. Plus rarement le morceau postérieur est remplacé, à la manière indigène, par une touffe de feuilles de fougères.

Les enfants vont nus jusqu'à six ou sept ans, âge à partir duquel ils accompagnent les femmes dans la forêt. À en croire, Seiwert, chez les Bakola, le pagne ne se porterait que vers quatorze ans. D'après Schebesta, les jeunes Bambuti de l'Ituri revêtent le pagne sensiblement au même âge, six-huit ans, que les Baká.

Le pagne d'écorce est le vêtement normal des Pygmées africains. Seiwert au Cameroun, Regnault et Bruel dans la Sangha, du Chaillu même au Cabon il y a plus d'un siècle (1867) l'avaient déjà signalé chez ceux de l'Ouest. Divers auteurs l'ont retrouvé chez ceux de l'Est. On pourrait donc le considérer comme faisant partie de leurs éléments culturels propres, si les Noirs de la forêt ne portaient le même pagne, préparé de la même façon avec un marteau (*esso*) en ivoire d'éléphant.

Il semble bien cependant que ce soit chez les Pygmées que ce vêtement soit le plus ancien. Alors qu'ils habitent certainement la forêt depuis très longtemps, les Noirs, ceux de l'Ouest au moins, y sont des immigrants récents, venus il y a deux ou trois siècles seulement de contrées plus ouvertes et où l'usage de l'écorce était sans doute inconnu. Les pagnes étaient alors fabriqués avec des peaux comme ceux que portent aujourd'hui la plupart des Noirs de la savane, ou encore faits de feuilles comme en ont, chez ces derniers, de nombreuses femmes (Jäeger, 1926). Mais la peau est moins pratique en forêt et c'est sans doute pour cette raison que les Pygmées ne l'emploient presque jamais, imités en cela

Source : MNHN, Paris

par les Noirs devenus forestiers. Quant aux feuilles, bien que Regnault et Bruel les signalent comme fréquentes chez les femmes pygmées de la Sangha, on ne les trouve, au Cameroun, que çà et là, à titre de variations individuelles.

On peut considérer comme une annexe du vêtement la bande de peau que portent en écharpe les femmes qui ont de jeunes enfants. Faite en peau d'antilope ou plus rarement de singe — une seule fois nous en avons vu une en peau de python —, elle passe toujours sur l'épaule droite pour aboutir à la hanche gauche : c'est sur elle que s'assied l'enfant (pl. IV, photographie du haut, à gauche). Les femmes Noires de la forêt en ont de pareilles mais plus complètes, car sur elles s'embranche, un peu avant la hanche, une seconde bande qui forme ceinture derrière l'enfant et l'assure beaucoup mieux. Ce perfectionnement existe parfois chez les Baká mais il est rare. Il paraît qu'autrefois il n'existait pas non plus chez les Noirs.

Il nous a été dit enfin qu'il y a une vingtaine d'années, les femmes portaient parfois une coiffure, soit en écorce, soit en peau de singe. Les deux à trois cents femmes que nous avons vues en étaient dépourvues.

À la différence des Noirs, les Baká portent très peu d'ornements. Chez les hommes, on voit souvent des colliers faits d'une simple ficelle tressée, enroulée deux ou trois fois autour du cou. Ils ont, semble-t-il, une signification magique. Il y a aussi des bracelets de même nature. Colliers et bracelets peuvent être en poils de queue d'éléphant, parfois assez artistement entrelacés.

Les femmes ont des colliers de ficelle ou encore de graines végétales coloriées. Sur l'une d'entre elles, le collier était façonné comme celui des hommes, à partir d'un poil d'éléphant, ajusté de telle façon que les deux extrémités pouvaient coulisser l'une sur l'autre, suivant un type sensiblement analogue à celui dit « épissure » par les marins (Fig. 55). Quelques femmes portent aussi des bracelets de cuivre, certainement à l'imitation des Noirs. Mais il est curieux de noter que les bracelets et les bagues d'ivoire, si fréquents chez ces derniers, font défaut chez les Pygmées, qui sont cependant les grands pourvoyeurs de l'ivoire.

FIG. 55. — Collier de femme fait d'un poil d'éléphant (région de Yokadouma).

Source : MNHN, Paris

II. — SOINS CORPORELS

Contrairement aux Noirs, ils sont pratiquement inexistants. Le Pygmée n'aime pas l'eau et ne se lave pas. Le fait est bien connu et, à ce point de vue, ceux du Cameroun n'ont rien à envier à leurs congénères. La chose est particulièrement nette chez les femmes qui, ayant le teint plus clair que les hommes, laissent mieux percevoir l'enduit gras, mélange de leur sueur et de la fumée du foyer, qui recouvre leur peau et a peut-être l'avantage de les protéger des piqûres des moustiques.

En tous cas, la coloration volontaire du corps par de la terre, par le bois de certains arbres ou par le suc de certains fruits, comme Schebesta l'a observé fréquemment chez les Bambuti de l'Ituri, fait ici complètement défaut.

Par ailleurs, de nombreux Pygmées, hommes et femmes, se rasent le pourtour de la tête sur deux à trois centimètres, de sorte que leur chevelure apparaît comme une espèce de calotte distante de quelques centimètres des oreilles (pl. II, photographie du bas, à gauche). Trois ou quatre hommes, allant plus loin, coupaient courts les cheveux de cette calotte à l'exception d'une bande antéro-postérieure d'environ 5 cm de large : celle-ci faisait alors comme un cimier de casque, type de coiffure déjà signalé chez les Babinga de la Sangha. Un autre avait séparé la calotte en deux parties inégales, en rasant ses cheveux sur une grande bande longitudinale, un peu à droite de la ligne médiane.

III. — TATOUAGES

L'existence de tatouages chez les Pygmées a été discutée. D'après Le Roy et Trilles, il n'y en a pas chez ceux du Cabon. Trilles déclare même qu'il y a là une différence fondamentale par rapport aux tribus noires du même pays, mais il atténue la valeur de cette affirmation en reconnaissant que, dans certaines circonstances graves, les Pygmées peuvent aussi se tatouer. C'est également l'avis de Schebesta pour les Pygmées de l'Ituri, qui ne possèdent que très rarement des cicatrices ornementales. De leur côté, Bruel et Poutrin nient la présence de vrais tatouages chez les Pygmées de la Sangha.

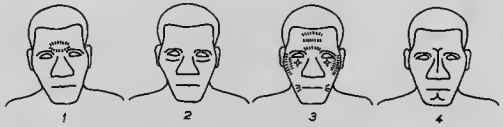

Fig. 56. — Différents types de tatouages de la tête.

Cependant Regnault et Douet ont signalé l'existence d'incisions dans la Sangha et, pour le Cameroun, Kuhn et Seiwert déclarent qu'on observe fréquemment des tatouages en pointillé sur le front. Bertaux est non moins formel pour les Pygmées de la région du Haut-Nyong. Tous ces auteurs estiment que cette coutume a été empruntée aux Noirs.

L'affirmation de Bertaux peut être étendue aux Baká de Messaména et de Yokadouma. Tous les hommes examinés présentaient des tatouages, quelques-uns en outre des incisions, sans que jamais celles-ci offrent la transformation chéloïdienne si fréquente chez les Noirs. Le tatouage est presque aussi commun chez les femmes.

La disposition de ces tatouages était très variable. Il s'agit là d'une ornementation individuelle, n'ayant aucun rapport avec la famille, ni avec le clan : tous les Pygmées qui ont été interrogés étaient formels à ce sujet. Un des types le plus fréquent, presque constant même, consiste en petites incisions parallèles tracées en arc de cercle entre les sourcils (Fig. 56-1). Mais on trouve aussi d'autres dispo-

Source : MNHN, Paris

sitions, dont certaines beaucoup plus compliquées (Fig. 56-3). Exceptionnellement, le tatouage s'étend jusque sur le thorax (Fig. 57). Les femmes aussi sont tatouées mais pas toutes ; les types réalisés sont également très divers.

Les Noirs des différentes tribus de la forêt sont également tatoués et, chez eux aussi, le tatouage est affaire individuelle et n'est pas marque de clan. Mais la richesse et la diversité des figures, réalisées avec infiniment plus de recherche que chez les Pygmées, sont extraordinaires. Est-ce à leur imitation que les Pygmées ont pratiqué cette coutume? La chose est possible et si vraiment ceux de l'Ituri et du Gabon ne se tatouent presque pas, on peut penser que les tatouages des Pygmées de la Sangha ou du Cameroun représentent une acquisition secondaire. Ceci explique leur faible développement par rapport à celui des Noirs, comme si leur institution en était encore à ses débuts.

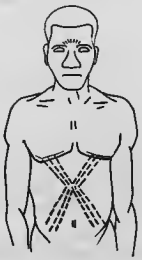

FIG. 57. — Tatouages de la tête étendus au thorax.

IV. — MUTILATIONS DES LÈVRES ET DES OREILLES

L'existence de mutilations au niveau de la face a été niée par Bruel pour les Pygmées de la Sangha ; la plupart des autres auteurs en décrivent cependant tant chez les Babinga de l'Oubangui que chez les Baká du Cameroun. D'après Schebesta, ces mutilations se retrouvent chez les Bambuti de l'Ituri. Extrêmement fréquentes chez les Baká que nous avons étudiés, elles intéressent la lèvre supérieure, le nez ou les oreilles.

La perforation de la lèvre supérieure (pl. IV, photographie du bas, à gauche) n'existe que chez les femmes. Elle consiste en un orifice de un à un centimètre et demi de diamètre, toujours médian, et qui traverse la lèvre d'avant en arrière un peu au-dessus de son bord libre. Pratiqué par une vieille femme experte, l'orifice est d'abord maintenu largement ouvert par un morceau de bois de grande dimension, afin que la cicatrisation puisse se faire sans que le trou se referme. Plus tard, la femme le laisse souvent vide. Mais les jours de fête, elle y place la tige, verte, rouge ou blanche d'une plante qu'elle coupe ras au niveau de la surface de la peau, de sorte qu'on voit seulement la rondelle, vivement coloriée, qui orne, si l'on peut ainsi parler, la lèvre supérieure. Parfois, c'est une rondelle de bois noir et brillant qui rappelle notre corozo. Quand l'objet introduit est grand, il repousse en haut la lèvre qui prend une direction plus ou moins horizontale. On a là comme l'ébauche de la disposition classique des femmes à plateaux.

La mutilation ci-dessus est très fréquente. Sur soixante-seize femmes systématiquement examinées à ce point de vue, elle apparaissait cinquante-sept fois. On la détectait aussi chez plusieurs fillettes. Mais, très souvent, chez les adultes, le trou était réduit, presque oblitéré du côté de la muqueuse, et il ne contenait rien, comme si la femme avait depuis longtemps renoncé à cette pratique ornementale, et que la peau se soit refermée peu à peu.

Source : MNHN, Paris

Des perforations semblables ont déjà été signalées pour les Pygmées de l'Ituri, où elles sont latérales ou multiples, servant à placer des fleurs ou de petites pierres. Une telle ornementation ne se manifeste ni parmi les Babinga de Lalouel ni au Cameroun. Ces pratiques sont habituellement regardées comme une imitation de ce qui se fait chez les Noirs voisins. Effectivement, dans les régions de Yokadouma et de Moloundou, les diverses tribus des Kaka, Baya, Bumbum, Konabembé, Yangheré se mutilent semblablement la lèvre supérieure dans le sexe féminin. La coutume, qui ne s'est pas diffusée vers l'Ouest chez les Noirs, se serait au contraire répandue dans cette direction chez les Baká.

La perforation de la cloison ou de l'aile du nez, signalée par Poutrin et Douet chez les Babinga de la Sangha, par Kuhn au Cameroun, est maintenant devenue très rare, limitée d'ailleurs à la partie inférieure de la cloison. Dans l'orifice, effectué suivant le même procédé que pour la lèvre supérieure, la femme passe un bâtonnet ou une tige transversale (pl. II, photographie du bas, à gauche). Nous n'en avons observé que quelques cas. Lalouel signale également la perforation de la cloison chez les Baká de Boundo et Yendé ainsi que celle des ailes chez les Babinga de la Haute-Ibenga, mais il reconnaît que ces mutilations nasales deviennent de plus en plus rares.

La perforation des oreilles est presque aussi fréquente que celle de la lèvre supérieure : 52 fois sur 76 femmes (68%), sans qu'il y ait relation de présence entre les deux mutilations. 28 fois elle était bilatérale, 24 fois unilatérale et indifféremment à droite ou à gauche ; aucune différence régionale n'est visible. Comme c'est la règle, la perforation est située à l'extrémité inférieure de l'oreille dans le lobule ou en ce qui en tient lieu, à une exception près : chez une femme, le trou, très volumineux, occupait la partie supérieure du pavillon, sous la courbe de l'hélix. De plus, et tandis que la perforation de la lèvre supérieure est propre aux femmes, celle de l'oreille peut se rencontrer chez l'homme : sur 115 sujets masculins, elle était présente 8 fois : 4 fois des deux côtés, 3 fois à gauche et une fois à droite. 7 de ces 8 cas provenaient des deux campements voisins de Madjoué et de Biwala, comme s'il s'agissait d'une mode locale. Deux fois le trou, large de plus d'un centimètre, avait fortement distendu la partie inférieure du pavillon.

Il est curieux de noter que, comme pour la lèvre, il arrive souvent que tous ces orifices ne contiennent rien ; peut-être n'est-ce que dans certaines circonstances qu'on y met l'objet, tige ou pierre, qui doit servir à le décorer?

Avant de terminer ce paragraphe, signalons enfin un cas d'amputation d'une phalange que nous avons remarqué sur un homme auquel il manquait la dernière phalange du médius de la main gauche. Le sujet n'a pu dire si c'était une mutilation volontaire ou la suite d'un accident. L'amputation d'une phalange, opération courante chez les Australiens et les Boschimans, a été signalée par Le Roy et Trilles chez les Pygmées du Gabon. Schebesta n'y fait aucune allusion pour les Bambuti.

V. — MUTILATIONS DES DENTS

Les mutilations des dents, extrêmement fréquentes chez les Pygmées de l'Ituri où Schebesta décrit le limage des incisives en pointe comme la forme la plus courante, se retrouvent dans la plupart des groupes de Pygmées occidentaux. Chez les Babinga de la Sangha, Regnault signale qu'au moment de la puberté les incisives inférieures sont arrachées et les supérieures limées en pointe. Douet et Poutrin, chez ces mêmes Pygmées, notent au contraire l'ablation des incisives supérieures qui se ferait vers 8 ou 9 ans. L'un d'entre nous (1972), sur des crânes de Babinga de la Sangha-Oubangui et de Babongo du Gabon, a signalé chez 30% des sujets cette même ablation intentionnelle des incisives supérieures, plus rarement (10%) celle des incisives inférieures. Des observations identiques ont été recueillies par Lalouel et Auteroche pour les Babinga du Bas-Oubangui, par Seiwert au Cameroun.

Chez les Baká, les mutilations dentaires sont presque constantes, au moins pour les hommes. 6 de nos sujets étaient des édentés dont certains laissaient voir la trace d'une mutilation ancienne, mais sans qu'on puisse spécifier laquelle. Parmi les 109 autres, 104 avaient les dents de devant mutilées. L'ablation consistait soit en l'arrachement de la dent, soit en une section oblique de ses bords latéraux qui donnait à la couronne une forme en pointe extrêmement caractéristique. Les deux modes pouvaient exister séparément, ou coexister et intéresser un nombre de dents extrêmement variable,

Source : MNHN, Paris

de sorte qu'on peut distinguer toute une série de modalités. Dans la description de celles-ci, il paraît commode, pour un but de schématisation, de distinguer trois grands types, eux-mêmes subdivisés en un certain nombre de sous-types dont la nature et la répartition sont indiquées dans les figures 58 et 59 ainsi que sur le tableau 50.

TABLEAU 50

Répartition des types de mutilations dentaires
(sujets masculins ; chiffre absolu).

		1ère région	2ème région	N
Type I	a	-	1	
	b	24	16	
	c	3	-	
	d	1	-	
	e	1	-	
	f	1	-	
	N	30	17	= 47
Type II	a	-	1	
	b	1	-	
	c	-	1	
	d	2	1	
	N	3	3	= 6
Type III	a	5	21	
	b	-	1	
	c	1	-	
	d	8	5	
	e	-	1	
	f	2	-	
	g	1	-	
	h	1	-	
	i	1	-	
	j	1	-	
	k	1	-	
	l	1	1	
	N	22	29	= 51

Type I. — Dents exclusivement taillées en pointe (Fig. 58).

La catégorie la plus fréquente est la seconde (b) qui englobe 40 individus, soit 38,4% des sujets à dents mutilées. Les autres catégories correspondent à une limitation de ce type à la mâchoire supérieure, avec inclusion d'un nombre plus ou moins considérable de dents (a, c, d et e). C'est également au même type qu'on peut rattacher la variété f, ou la section des bords latéraux étant moins prononcée, la dent est taillée en coin et non en pointe.

Type II. — Dents uniquement enlevées (Fig. 58).

Ce type, plus rare mais également multiforme, ne comprend que 6 individus.

Source : MNHN, Paris

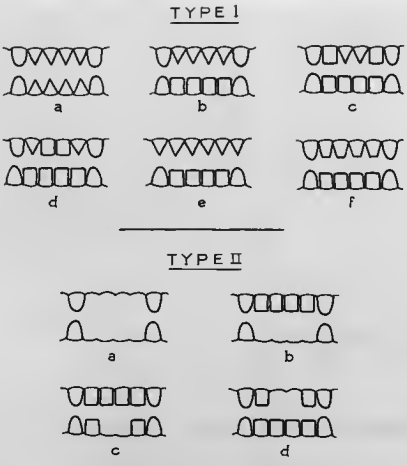

FIG. 58. — Différentes formes de mutilations dentaires : type 1 et 2.

Type III. — Combinaison de dents taillées en pointe et de dents enlevées (Fig. 59).

Un peu plus fréquent que le premier, il présente un grand nombre de modalités dont la plus commune, de beaucoup, est celle (a) où les quatre incisives supérieures sont taillées en pointe, les quatre incisives inférieures étant enlevées ; elle affecte 26 sujets, soit 25% de l'ensemble des Baká mutilés et constitue, après la variation I-b, celle qui est la plus courante. Mais tandis que cette dernière se rencontrait surtout dans les régions de Messaména et Lomié, la variation III-a est surtout commune dans la région de Yokadouma. Exceptionnellement (b), cette variété peut être inversée. Plus souvent on assiste à une réduction du nombre des dents enlevées : catégories c, d, e, dont la plus commune, sans doute parce que symétrique, est la catégorie d. Inversement, mais la chose est plus rare, il peut y avoir réduction du nombre de dents taillées en pointe : catégories f et g. Des modalités spéciales, qui intéressent les canines, sont celles représentées en h et i. Enfin la mutilation peut-être limitée à la mâchoire supérieure : catégories j, k et l.

Cette brève énumération montre, qu'en fait, les mutilations sont presque exclusivement réservées aux incisives. La canine n'était touchée que cinq fois, toujours par taille en pointe et, sur ces cinq cas, la canine inférieure n'était intéressée qu'une fois et conjointement aux supérieures.

Un point plus intéressant est que, comme pour le tatouage, il n'existe pas de mutilations caractéristiques d'une famille ou d'un clan, ou d'un groupe de clans déterminés. Ici encore, la mutilation est affaire personnelle, chacun se faisant effectuer celle qui lui convient. Mais il existe en quelque sorte des modes, plus fréquentes dans certaines régions. Ainsi la taille en pointe paraît plus commune dans la zone de Messaména-Lomié l'avulsion dans celle de Yokadouma ; les trois seuls cas de type I c cor-

Source : MNHN, Paris

respondent à trois Pygmées des deux campements voisins de Niampan et Alouma (région de Messaména) ; 8 Pygmées sur 9 de Biwala et 6 sur 9 du troisième campement de Madjoué offraient le type III a, alors que ceux du premier campement de ce dernier village avaient au contraire le type I b, etc... Dans toutes ces combinaisons, un certain esprit d'imitation a certainement joué.

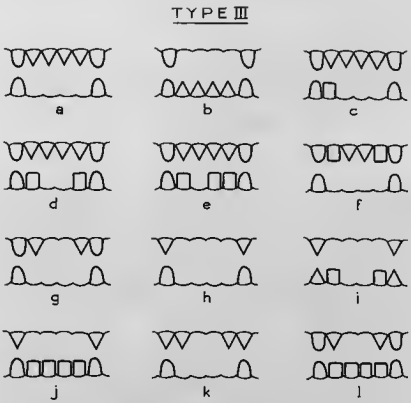

FIG. 59. — Différentes formes de mutilations dentaires : type 3.

Quelques mots maintenant sur le mécanisme de l'opération. Il est toujours le même. Le sujet se couche sur le dos avec, dans la bouche, un épis de maïs qui formera enclume. D'un coup sec, donné avec une pierre, l'opérateur détache un coin de chaque dent quand il s'agit de tailler celle-ci en pointe. Quand il faut l'enlever, le collet est attaché avec une ficelle, puis, à coups de pierre ou de ciseau donnés alternativement à droite et à gauche, l'opérateur déchausse la dent qu'une forte traction sur la ficelle fera facilement sauter.

L'âge auquel est effectuée cette opération a donné lieu, on l'a vu, à des réponses différentes de la part de Regnault et de Douet pour les Pygmées de la Sangha. Ici, c'est à la fin de l'adolescence. Tous les enfants qui ont été examinés avaient les dents intactes. Dans notre série anthropométrique de 115 sujets, sur 5 Pygmées ayant 28 dents, 3 avaient la denture mutilée, 2 autres non. Un sixième sujet, n'ayant encore que 30 dents, n'était pas mutilé non plus. Tous les autres avaient (ou avaient eu) 32 dents et, les édentés à part, 2 seulement de ceux-ci, incontestablement bien adultes, n'avaient pas subi l'opération.

Interrogés sur l'existence éventuelle d'une cérémonie spéciale correspondant à cette opération ou sur la nécessité de pratiquer cette dernière, les Baká ont toujours répondu par la négative. La mutilation se fait à la demande du patient et quand il veut ; quant à l'opérateur, c'est un homme exercé qui appartient au campement mais que rien par ailleurs, sinon son habileté de praticien, ne distingue des autres membres de la communauté. Il convient de noter que les mutilations précédentes existent aussi chez les femmes ; elles y présentent les mêmes variations que chez les hommes.

Toutes ces mutilations ne sont pas propres aux Pygmées. Il est connu, qu'en Afrique en parti-

Source : MNHN, Paris

culier, l'avulsion et la taille des dents se rencontrent dans un grand nombre de groupes : elles y constituent souvent une partie des cérémonies d'initiation des jeunes hommes. L'excellente carte de distribution publiée en 1924 par Montandon montre en particulier que, dans toute la zone de la forêt, l'une et l'autre opération existent. Au Cameroun, si l'avulsion est rare, l'effilage en pointes des incisives supérieures est extrêmement fréquent et il a été regardé par certains comme un signe d'anthropophagie, ce qui n'est certainement pas le cas chez les Pygmées. Il est aussi possible que ceux-ci aient emprunté aux Noirs cette coutume et c'est l'avis de la plupart des auteurs. Mais il faut remarquer que la coutume existait déjà en Afrique aux époques préhistoriques (Boule et Vallois, 1932; Arambourg, Boule et Vallois, 1934). Il faut aussi noter qu'elle paraît très générale chez les Pygmées africains, quel que soit leur habitat. Ils doivent donc l'avoir depuis très longtemps et il ne semble pas certain que les divers groupes l'aient empruntée aux tribus noires dont ils dépendaient. Ce n'est pas l'avis de Schebesta qui pense que ces mutilations chez les Bambuti, bien qu'elles soient aujourd'hui incorporées à leur culture, n'en sont pas moins des coutumes étrangères pratiquées à l'imitation des patrons noirs.

VI. — CIRCONCISION

Tous les Baká examinés étaient circoncis. Bertaux a constaté le même fait sur ceux du Haut-Nyong. Bruel a cependant nié l'existence de cette opération chez les Pygmées de la Sangha ainsi que Le Roy chez ceux du Cabon. Par contre, Regnault et Poutrin pour les premiers, Trilles pour les seconds, non seulement constatent le fait mais affirment qu'il s'agit d'une très ancienne coutume.

Pour le Cameroun au moins, il semble plutôt qu'elle ne se soit faite qu'à l'imitation des Noirs et, s'il en est ainsi dans la Sangha, cela expliquerait les discordances qu'on observe à ce sujet entre les auteurs qui ont examiné les Pygmées à des époques différentes. Quoiqu'il en soit, c'est également l'avis de Schebesta à propos des Bambuti qui, à l'exception des Efé du Nord-Est, ont adopté cette coutume et la pratiquent de plus en plus souvent.

Les Baká qui ont été interrogés à ce sujet, ont été unanimes à affirmer que cette opération n'avait aucune signification particulière. Elle se fait habituellement entre 5 et 10 ans, parfois bien plus tard et seulement si on le désire. Le sujet est opéré à un moment quelconque et non en même temps que ceux de son âge. L'opérateur n'est pas un homme spécial; c'est seulement quelqu'un qui connaît bien la technique, un homme âgé d'habitude. La section du prépuce se fait d'un seul coup, avec un couteau très effilé. Si l'hémorragie est trop abondante, on se contente de laver la plaie et de l'entourer de feuilles, sans pratiquer la méthode beaucoup plus complexe utilisée par les Noirs : creusement dans le sol d'un trou où l'on allume du feu à la fumée duquel on expose le pénis.

Houssaye et Ternay ont constaté, au cours de cette opération, une série de rites qui tendraient à lui donner une signification magique : fêtes au campement la veille de la cérémonie, interdiction aux femmes d'assister à l'opération et de voir les enfants avant leur guérison, interdiction à l'opérateur d'avoir des rapports avec sa femme avant le même moment. Ils ajoutent que ces interdictions sont en voie de se perdre. Les deux opérateurs qui ont pu être interrogés, l'un à Messaména, l'autre à Yokadouma, ont confirmé l'interdiction pour les femmes d'assister à l'opération et l'existence de diverses réjouissances. Ils ont spécifié en outre que, jusqu'à la guérison, l'enfant ne devait pas manger d'animal qui saigne beaucoup car cela risquerait d'empêcher la cicatrisation de la plaie. C'est ainsi que le potamochère, qui rentre dans cette catégorie, est interdit, tandis que l'antilope est permise. Ils n'ont pas eu l'air de connaître l'existence d'un tabou sexuel.

D'après Schebesta, les choses se passent un peu différemment dans l'Ituri. La circoncision ne constitue qu'une partie du « nkumbi », sorte d'école d'initiation qui réunit les jeunes garçons d'une même promotion. Elle donne lieu à de nombreux rites, elle se pratique avec les patrons noirs et, toujours selon Schebesta, son importance sociale est considérable dans la mesure où l'institution du « nkumbi », empruntée aux Nègres sylvestres, a fortement contribué à renforcer la dépendance des Pygmées vis-à-vis de ces derniers. Rien de tel chez les Baká du Cameroun.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE V

VIE ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUES DOMESTIQUES

I. — OBJETS DOMESTIQUES

Abstraction faite des vêtements, ornements et armes, les objets qu'utilisent les Pygmées sont très peu nombreux. Beaucoup sont certainement d'usage récent et proviennent d'emprunts. Quelques-uns cependant, généralement mal connus, sont caractéristiques.

Disons d'abord que les Pygmées du Cameroun ignorent complètement la poterie. Les objets d'importation européenne n'étaient pas encore usités chez eux en 1947 et, bien qu'ils aient pu les voir chez les Noirs, ils n'avaient, quelques pagnes mis à part, aucune propension à s'en servir. Le peu qu'ils possèdent est étroitement adapté à leur vie de chasseurs plus ou moins nomade.

Fig. 60. — Sacoche à briquet en peau de gorille.

A. SACOCHE A BRIQUET.

Complément indispensable de l'attirail masculin, c'est un petit sac en peau de singe, suspendu derrière le cou par une courte courroie. Très courante dans la culture des Baká actuels du Cameroun, elle fait complètement défaut chez les Noirs. Sa forme et ses dimensions (Fig. 60) rappellent celles de

Source : MNHN, Paris

certaines de nos blagues à tabac classiques, faites de deux poches qui peuvent se replier l'une contre l'autre. La fermeture est assurée de la même façon que dans celles-ci : au fond d'une des poches pend une lanière en forme d'anse ; au fond de la seconde, une lanière terminée par une bride ou un faisceau de brides que l'on passe dans l'anse, ce qui tient unies les deux poches (Fig. 61).

Fabriquée par l'homme, la sacoche est toujours en peau d'anthropoïde : chimpanzé dans la région de Messaména, gorille dans celle de Lomié. Ayant demandé pourquoi elle n'était pas en peau d'antilope, plus commune et plus facile à travailler, les Pygmées ont répondu régulièrement qu'elle ne serait pas assez résistante.

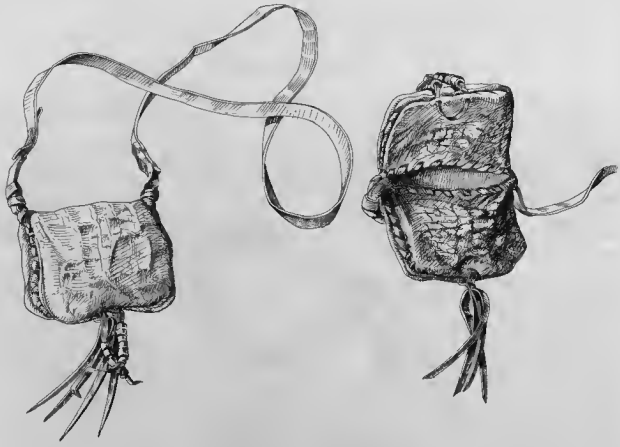

FIG. 61. — Sacoche à briquet en peau de gorille : à gauche, la sacoche fermée avec sa courroie ; à droite, la même ouverte montrant le détail de sa fermeture.

Quand le Pygmée part en chasse, sa sacoche est suspendue en haut du dos, juste au-dessous de la nuque, par une lanière faite, elle aussi, de peau de singe ou encore par une ficelle solidement tressée et munie d'un nœud coulissant de façon à pouvoir s'allonger à volonté. Ainsi placée, elle ne court pas le risque d'être arrachée par les broussailles lors des chasses en forêt. Elle constitue un des éléments essentiels de l'attirail du chasseur : c'est, avec son pagne, sa lance et sa hache, tout ce qu'il emporte avec lui, et il est étonnant que les auteurs passent presque tous sous silence cette sacoche qui, au Cameroun au moins, se retrouve sensiblement identique à elle-même chez tous les Pygmées de la forêt. Le briquet étant d'importation récente, l'identité de forme et de structure des sacoches laisse supposer qu'elles sont très antérieures à celui-ci. Or, les Bochimans portent, eux aussi, derrière leur dos, une petite sacoche où ils mettent leurs bâtons à faire le feu. On peut penser qu'il en était de même chez les Pygmées avant l'apparition du briquet : celui-ci n'a fait que remplacer dans son étui primitif les deux bâtons jadis en usage. Rien de pareil à la sacoche n'existe en tout cas chez les Noirs ;

Source : MNHN, Paris

c'est au Cameroun, un objet absolument propre aux Pygmées. Il faut noter, en outre, qu'elle n'appartient qu'à l'homme. Aucune femme n'en porte ni ne paraît en utiliser.

Comme beaucoup d'inventions, la sacoche tend d'ailleurs à se transformer. Chez les Pygmées plus évolués de la région de Yokadouma, la courroie qui la soutient est parfois plus longue et la sacoche portée en bandoulière. Chez quelques autres, elle est portée à la taille, le sac pendant en avant sous la portion retombante du pagne. Mais quand ceux-ci vont en forêt, ils remettent la sacoche dans le dos. Éventuellement enfin, la sacoche peut servir à son possesseur pour mettre divers objets : du tabac, voire des pièces de monnaie ou des billets. On entrevoit le moment où, portée en bandoulière, elle deviendra semblable à celle des Européens !

FIG. 62. — Hache vue de face et de profil montrant le type grossier de sa fabrication.

B. HACHE.

Longue d'environ 50 cm, elle ressemble à la houe des Noirs mais son tranchant, soigneusement affûté, est vertical (Fig. 62). Enfoncée à force dans une fente du manche, elle y est solidement maintenue grâce à une cordelette enroulée très serrée, dont chaque tour est consolidé par un nœud fait sur une seconde cordelette longitudinale. Toujours l'axe de la partie agissante est légèrement incliné à angle aigu sur le manche.

Source : MNHN, Paris

Comme la lance, la hache est indispensable au Pygmée lorsqu'il circule en forêt. Tous les Baká en possèdent une qu'ils portent accrochée à leur épaule gauche, le manche pendant derrière le dos; elle y tient si bien par son propre poids que, lorsqu'ils grimpent aux arbres, ils peuvent éventuellement la lâcher sans inconvénient. Elle leur sert avant tout, comme on le verra dans la technique employée par eux pour la récolte du miel, à grimper aux arbres (cf. ch. VI, p. 165), à ouvrir les ruches, à couper les branches qui barrent leur passage dans la forêt, au besoin à abattre des arbres. Leur habileté à ce point de vue est remarquable : la figure 52, qui représente un emplacement de campement, montre le large diamètre des troncs qu'ils sont ainsi capables de sectionner. Dès que l'enfant peut courir, il a déjà une hache.

Au Cameroun, la hache est absolument propre aux Pygmées. Pour débroussailler ou abattre les arbres, les Noirs utilisent leur machette; ils n'ont pas de hache. Le fait qu'elle emploie le fer pose ici le même problème que pour la lance; cela nécessite l'intervention des Noirs, forger n'étant pas une technique connue des Baká. Se retrouve-t-elle chez les autres Pygmées que ceux du Cameroun? Il est curieux que les auteurs soient à peu près muets sur ce point.

FIG. 63. — Seau en écorce destiné à conserver le miel (Sud d'Abong M'Bang).

C. SEAU EN ÉCORCE.

Absolument exceptionnel chez les Noirs, c'est aussi au Cameroun, avec la hache et la sacoche à briquet, un élément propre aux Baká. De dimensions variables, généralement vingt à trente centimètres de haut et douze à quinze centimètres de diamètre, ces seaux ont la forme d'un cylindre irrégulier dont la paroi est formée d'une plaque d'écorce fortement enroulée, de sorte que ses deux bords se chevauchent sur cinq à six centimètres. Ils sont unis l'un à l'autre par une liane passant dans cinq ou six trous pratiqués à cet effet. Une plaque d'écorce arrondie et entrée à force forme le fond du seau.

Source : MNHN, Paris

Un couvercle est fabriqué de la même façon. Le seau est rendu imperméable par l'application, sur toutes ses jointures, de grosses masses de latex de caoutchouc. Deux cordelettes tressées entourent le cylindre et le consolident. Une liane sert à le porter (Fig. 63).

Le seau en écorce sert avant tout à conserver le miel. Éventuellement, il peut contenir du liquide. Il ne semble pas qu'on y mette d'autres aliments.

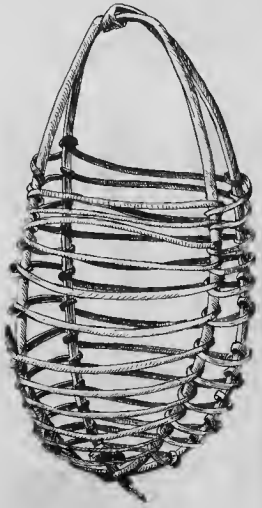

FIG. 64. — Panier destiné à placer les rayons de miel lors de leur récolte (Ekom, région de Messaména).

D. PANIER À MIEL.

Pour déposer les rayons qu'ils viennent d'extraire des ruches, les Pygmées utilisent un panier en vannerie extrêmement léger et dont on ne trouve pas non plus l'équivalent chez les Noirs (Fig. 64). Il est fait de deux anneaux rigides de forme elliptique dont le grand axe mesure environ 50 cm et le petit 30 cm ; ils sont placés l'un par rapport à l'autre comme deux méridiens d'un ellipsoïde distants de 15 à 20 cm. De minces rubans de liane unissent entre eux horizontalement les deux anneaux sur les deux tiers de leur hauteur, transformant toute cette partie en un panier à multiples divisions, large et très irrégulier.

Tapissé intérieurement de feuilles, ce panier sert à porter le miel avant qu'il soit déposé dans les seaux d'écorce. Il est aussi utilisé quand, après avoir dépecé un animal, chaque homme prend sa part de viande et la rapporte au campement. On le porte derrière le dos, attaché par une liane qui passe sur le front.

Source : MNHN, Paris

E. Esso.

C'est le nom bantou donné au marteau avec lequel les Pygmées détachent et assouplissent l'écorce qui sert à fabriquer leurs pagnes.

Typiquement, l'esso est en ivoire, formé par l'extrémité d'une défense d'éléphant. Long de 25 à 30 cm, il présente sur l'une de ses faces, soit du côté de l'extrémité tronquée, soit vers la pointe, une surface quadrillée qui servira à battre l'écorce. Cette surface est produite par deux séries d'incisions, les unes longitudinales, les autres transversales, qui délimitent de petits rectangles. La zone sur laquelle elle s'étend est généralement plus ou moins aplanie. Elle a 8 à 12 cm de long et sa largeur est celle de la défense à son niveau.

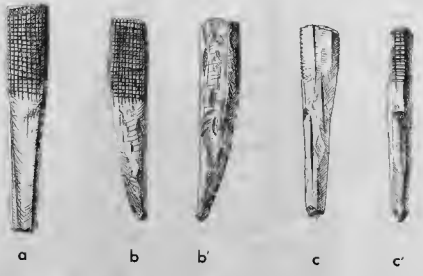

Fig. 65. — Différentes variétés d' « esso » : a) en fémur d'éléphant (Maïène, Djaloum) ; b et b') en défense d'éléphant, face travaillée et face opposée (région du Dja) ; c et c') en bois plat travaillé seulement sur sa tranche (sud de Yokadouma).

Fig. 66. — « Esso » en défense d'hippopotame (Alouma).

Source : MNHN, Paris

L'esso en ivoire d'éléphant était autrefois extrêmement répandu chez les Pygmées du Cameroun et chaque homme en possédait un. Puis cet ivoire a pris une valeur marchande et est devenu plus rare. Certains Pygmées lui ont alors substitué une défense d'hippopotame, d'autres ont remplacé l'ivoire par l'os, et toujours sur le même modèle, on peut voir des esso faits soit avec une côte, soit avec un fémur d'éléphant. Enfin l'esso s'est encore simplifié et, dans la région de Yokadouma, nous en avons trouvés faits simplement de bois dur. C'est alors une longue palette dont la partie agissante est située à l'extrémité des deux tranches droite et gauche. Larges seulement de quelques centimètres, ces surfaces sont striées de fortes cannelures horizontales qu'entament superficiellement quelques sillons longitudinaux. C'est là la dernière transformation d'un outil qui disparaîtra le jour où les pagnes d'étoffe auront remplacé ceux d'écorce (Fig. 65 et 66).

Sous sa forme primitive, en ivoire, l'esso a été signalé à plusieurs reprises chez les Pygmées de l'Est. À part Crampel, il ne semble pas que les auteurs l'aient rencontré chez ceux de l'Ouest. Il est, ou plutôt était, cependant tellement répandu au Cameroun, qu'il semblerait extraordinaire qu'il n'existât pas chez les Pygmées voisins.

FIG. 67. — Mortier à broyer les graines fait probablement avec la base d'un seau à miel brisé ; à droite, son pilon en bois.

F. CORBEILLES ET AUTRES OBJETS.

Les corbeilles servent aux femmes, lors des déplacements, pour porter leurs quelques ustensiles. Elles ressemblent à celles des femmes noires, mais en diffèrent par leurs plus petites dimensions ainsi

Source : MNHN, Paris

que par leur forme, plus étroite en bas, plus large en haut. Elles se portent sur le dos, maintenues par une liane qui passe devant le front.

Ce procédé diffère de celui des femmes noires qui portent leur corbeille avec deux bretelles passant sur leurs épaules. Autrefois, les Noires utilisaient, elles aussi, le bandeau frontal, de sorte que les deux types de corbeilles différaient très peu et qu'il est possible que celles des Pygmées ne soient qu'un emprunt. Elle est, en tout cas, largement répandue dans tout l'Ouest de la forêt : Bruel, Trilles, Crampel l'ont déjà signalée pour leurs régions respectives et on la trouve aussi, portée par bandeau frontal, jusque chez les Pygmées de l'Est. Mais il faudrait savoir si, dans ces différentes zones, la forme ne s'en modifie pas parallèlement à celle des hottes des Noires, fait qui n'a pas encore été recherché.

Nous énumérerons enfin quelques objets non spécifiques aux Pygmées et qui sont de ceux que l'homme a pu inventer indépendamment.

FIG. 68. — Mortier à piler de forme naviculaire creusé dans du bois dur (Nkol – Nyengue).

Le mortier de bois est utilisé par les Baká pour piler les graines ou écraser les tubercules. Certains sont, comme ceux des Noirs, cylindriques mais plus petits (Fig. 67). D'autres sont vaguement rectangulaires, généralement taillés dans un tronc d'arbre à peine équarri (Fig. 68). Trilles en a vu de pareils au Cabon. Comme les objets d'écorce, ils sont fabriqués par les hommes.

De *petits paniers de vannerie* servent à porter des graines ou des fruits.

Des *écuelles de bois* qui sont probablement un emprunt.

Des *calebasses*, plus petites que celles des Noirs, servent à contenir l'eau.

Une *grande corbeille* à tous usages qu'utilisent les femmes noires tend à se répandre chez les Pygmées.

Des *sortes de spatules*, faites d'une côte d'éléphant, sont employées pour retourner la viande sur le feu.

II. — TECHNIQUES DOMESTIQUES

Un fait essentiel est l'existence, chez les Pygmées du Cameroun, d'une différenciation sexuelle du travail très marquée : la chasse, le travail du bois et des peaux sous toutes ses formes (fabrication des pagnes, des seaux en écorce, des armes, des sacoches à briquet), enfin la production du feu, sont le propre de l'homme. A la femme sont réservées la pêche et la fabrication des huttes; c'est elle également qui fait la cuisine, au moins au campement, qui pratique la cueillette des fruits et la récolte

Source : MNHN, Paris

des tubercules ; c'est elle enfin qui fait la vannerie, sauf le panier à miel, construit sur place par les hommes au moment de l'extraction d'une ruche.

Plusieurs des techniques utilisées par les Pygmées sont décrites dans d'autres chapitres de ce mémoire, comme celles de la chasse, de la pêche, de la récolte du miel, de la construction des huttes. D'autres, usuelles chez les Noirs de la forêt, leur font défaut. Nous avons dit que, chez les Baká, la poterie n'existe pas. Le travail du fer leur est totalement inconnu, quoiqu'ils utilisent largement ce métal. Tout ce qu'ils peuvent faire, on le verra, est de modifier au feu la forme d'une lame. Ils savent, en revanche, fort bien l'affûter, soit contre une autre lame, soit contre un silex.

Deux techniques seront décrites ici avec plus de détails : la fabrication des pagnes et la production du feu.

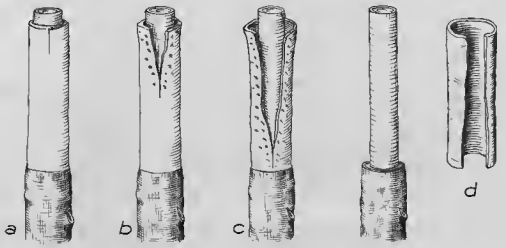

FIG. 69. — Différents stades de la fabrication d'un pagne d'écorce.

A. FABRICATION DU PAGNE (Fig. 69).

L'écorce utilisée pour fabriquer les pagnes est empruntée à deux arbres de la famille des Moracées (*Antiaris africana* et *Ficus thoumingii*) communs dans la forêt camerounaise. On en coupe une branche dont la circonférence correspond à la largeur que l'on veut donner au pagne, 10 à 20 cm environ. La partie brune, superficielle de l'écorce est ensuite enlevée sur une hauteur correspondant à celle du futur pagne, soit approximativement 60 cm. Après quoi, on dégage l'écorce en haut par un trait circulaire qui met à nu l'aubier (Fig. 69 a). Sur cette section, on pratique perpendiculairement une incision qui fend l'écorce dans sa longueur sur une dizaine de centimètres (Fig. 69 b).

Avec la partie quadrillée de l'esso, on frappe à petits coups l'écorce sur les deux bords de l'incision ; la partie mutilée ne tarde pas à se soulever et à se détacher du bois ; on poursuit l'incision vers le bas en continuant à frapper le long de ses bords qui se soulèvent progressivement (Fig. 69 c). Étendant le martellement à tout le pourtour de l'écorce et l'isolant en bas par une deuxième section circulaire, on voit finalement celle-ci se détacher en totalité comme un long cylindre creux sectionné de haut en bas (Fig. 69 d) et on le met à rouir dans un ruisseau. Puis, quand l'écorce est bien ramollie, on déroule le cylindre, on le place sur une pierre plate et on martelle encore l'écorce pendant une heure ou deux de façon à l'assouplir complètement. Il ne reste plus qu'à la faire sécher au soleil. Certains

Source : MNHN, Paris

Pygmées la colorent en la trempant dans une boue grisâtre, ou encore en jetant des gouttes de celle-ci sur le pagne de façon à produire des taches.

Le mode de fabrication décrit ci-dessus est aussi utilisé par les Noirs, qui connaissent également l'esso.

B. Production du feu.

Certains auteurs anciens avaient prétendu que les Pygmées africains ne savaient pas faire de feu. Une telle affirmation est d'autant plus étonnante que, dans certains récits, les Pygmées de l'Oubangui-Chari sont représentés, au contraire, comme les inventeurs du feu[12]. Il ne fait pas de doute que celui-ci ne soit connu d'eux depuis très longtemps, mais le mode de production en a changé.

Les récits publiés dans les premières années de ce siècle (Douet, Bruel, Regnault, Le Roy) disent que les Pygmées font le feu en faisant tourner rapidement, par un mouvement de va-et-vient entre les deux paumes, un bâtonnet tenu verticalement et posé dans une cupule creusée sur un deuxième bâtonnet et contenant une étoupe inflammable. C'est le procédé bien connu de beaucoup de peuples primitifs.

Au Cameroun, cette méthode est complètement abandonnée aujourd'hui ; seuls, les Pygmées les plus vieux se rappellent l'avoir utilisée. Malgré le contact avec les Noirs et, éventuellement, les Blancs, les Baká n'emploient cependant pas les allumettes. Ils les connaissent mais n'y tiennent pas. Dans la forêt, toujours humide, et chez des hommes qui vont presque nus, elles ne seraient pas protégées. Ce qu'ils ont tous, c'est un briquet, contenu dans la sacoche décrite plus haut, fait soit de deux silex, soit de plus en plus, et à la mode des Noirs, d'un silex et d'un morceau de fer, ce dernier étant une lame courbée en forme d'U dont une des branches serait beaucoup plus courte que l'autre. Le fer leur est procuré par les habitants du village. Comme étoupe, les Baká utilisent la bourre qui se trouve à la surface du palmier à huile.

Pour faire le feu, le Pygmée tient entre le pouce et l'index de la main gauche, horizontalement, un silex sur le bord opposé duquel il a placé une pincée d'étoupe. Avec l'autre silex, ou le morceau de fer, tenu dans la main droite, il frappe fort de haut en bas le premier silex au voisinage de la bourre. En un ou deux coups, celle-ci ne tarde pas à s'enflammer. Faire le feu est, chez les Pygmées, une prérogative masculine. Quand une femme se déplace, elle emporte un tison pris au foyer du campement.

III. — L'agriculture et la cueillette

Les Pygmées ne connaissent pas l'agriculture. Malgré la présence à côté d'eux des cultures faites par les Noirs et les avantages constants qu'ils en tirent, ils se refusent obstinément à s'y livrer pour leur propre compte. Des tentatives nombreuses ont été faites à diverses reprises. Dans la zone de la forêt au moins, elles ont presque toujours échoué.

Au Nord de Yokadouma, un administrateur avait réussi, en 1937, à fixer quelques campements de Pygmées ; il leur avait construit des cases sur le bord de la route et donné à cultiver des plantations. Quelques années plus tard, à la mort de leur chef, cases et plantations étaient abandonnées et les Pygmées repartis dans la forêt. Au Sud de la même localité, nous avons vu à côté de plusieurs campements de Baká des plantations de bananiers : les Noirs les avaient installées là afin que les Pygmées puissent plus facilement en profiter et, en même temps, les entretenir. Les soins nécessités par de telles plantations ne sont pas bien considérables et les Baká sont friands de bananes. La culture était toutefois presque entièrement à l'abandon.

12. Renseignement communiqué à A. Le Roy par S. de Brazza.

Source : MNHN, Paris

Dans la partie Sud de la région de Moloundou, il paraît cependant que les Pygmées, plus ou moins fixés en villages, commencent à faire eux-mêmes des plantations, procédant à la manière des Noirs : l'homme débroussaille, mais c'est la femme qui plante et assure la culture. Il ne nous a pas été possible d'aller jusqu'à ces villages vérifier si cet état de choses, constaté en 1939, persistait encore.

En fait, pour compléter la nourriture que lui fournit la chasse, c'est essentiellement à la cueillette que s'adresse le Pygmée. Travail des femmes, en principe, qui s'y livrent avec les enfants durant la majeure partie de la journée, elle est aussi, quand l'occasion s'en présente, pratiquée par les hommes. Elle s'applique à tout ce qui est comestible dans la forêt : fruits, tubercules, champignons, certaines feuilles également. Les femmes ramassent aussi diverses petites bêtes : vers de palmiers, lézards, tortues, certaines chenilles. Les fourmis, cependant, ne sont pas mangées, contrairement à ce que font certains Noirs.

FIG. 70. — Extrémité fonctionnelle du « M'pan » : partie servant à fouiller le sol pour en extraire les tubercules.

Les ignames sont particulièrement appréciées. Mais leur récolte est difficile, ces tubercules étant enfoncés profondément dans le sol, jusqu'à un mètre cinquante de la surface. Pour obtenir celles-ci, les femmes commencent à faire un trou et l'approfondissent avec un instrument spécial, le *bâton à fouir* (Fig. 70) ou « M'pan » (terme bantou) ; en raison de son rôle, on confond parfois celui-ci avec le bâton à fouir des Bochimans, déjà utilisé par les Néolithiques de l'Afrique du Nord. En fait, les deux instruments sont très différents. Muni d'un poids destiné à alourdir son extrémité inférieure, le bâton à fouir des Bochimans est avant tout un pieu. Celui des Pygmées est surtout une pelle. C'est une branche de bois dur, d'environ 2 m de long, et dont l'extrémité inférieure, pointue, est divisée en quatre bras par deux incisions longitudinales de 20 à 30 cm chacune et disposées en croix. En enfonçant l'instrument dans le trou, les bras s'écartent, emprisonnant entre eux une motte de terre. On retire le « M'pan » et avec lui la terre que l'on rejette au dehors. On recommence l'opération avec cette sorte de pelle rudimentaire, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au tubercule.

Au cours de ces manœuvres, un des bras du M'pan peut se casser ; on en refait un autre incontinent. Instrument ingénieux, fabriqué sur place lorsqu'on en a besoin, abandonné après usage, rien n'est plus facile que de le remplacer. Répandu dans toute la forêt du Cameroun, il est aussi utilisé par les Noirs. Il a été signalé par Regnault chez les Babinga de la Sangha, mais là, l'extrémité du bâton porte un dispositif spécial que Bruel a retrouvé dans la même région et qui n'existe pas au Cameroun ; il ressemble alors plus au bâton à fouir des Bochimans.

À tous ces produits de la cueillette, il faut en ajouter d'autres d'une nature très spéciale : ce sont les fruits ou les tubercules que les Pygmées vont voler chez les Noirs à la tombée de la nuit. De plus en plus, ils jouent un rôle considérable dans l'alimentation des Pygmées et dispensent les femmes du long et pénible travail de la cueillette. Nous en avons parlé dans un autre chapitre.

Source : MNHN, Paris

Ajoutons enfin que, dans la région de Yokadouma-Moloundou, et sous l'influence évidente de notre civilisation, les Pygmées s'adonnent beaucoup maintenant à une autre cueillette à but mercantile : la récole du caoutchouc sylvestre et celle des feuilles de strophantus. L'une et l'autre plantes sont des lianes qui poussent à de grandes hauteurs. Les remarquables qualités de grimpeurs des Pygmées — dont il sera question dans le chapitre suivant à propos de la récolte du miel — leur permettent de les atteindre beaucoup plus facilement que ne le feraient les Noirs. On comprend à quel point cette recherche a pu contribuer à modifier le genre de vie des Pygmées dans ces régions.

IV. — ANIMAUX DOMESTIQUES

Il y a cinquante ans à peine, les Pygmées n'avaient pas d'animaux domestiques. Quelques-uns, maintenant, utilisent pour la chasse les petits chiens jaunes méthodiquement dressés qu'ont les Noirs et qu'ils achètent à ceux-ci, mais la plupart des campements en sont encore dépourvus. Certainement, c'est là une acquisition récente.

Sous l'influence des Noirs, on trouve aussi, de temps en temps, des poules. On a encore signalé çà et là, dans la région de Yokadouma, des chèvres. Mais pour ces dernières au moins, il ne s'agissait pas de bêtes propres aux Pygmées : c'étaient des animaux appartenant aux habitants du village noir voisin, et qu'on avait mis là en dépôt pour les soustraire à certaines réquisitions ; il semble qu'il en soit souvent de même pour les poules. Avec leur vie nomade, les Pygmées ne peuvent s'adonner à l'élevage.

V. — CUISINE.

En principe, la cuisine est faite dans la hutte par la femme. Ce n'est que lorsqu'il se trouve seul ou lorsqu'il est à la chasse, que l'homme prépare lui-même ses aliments. Cette préparation est toujours simple. Les campements de l'Est, influencés par les Noirs, ont des marmites d'argile où on peut faire bouillir viande et légumes. Ceux de l'Ouest, en sont encore dépourvus : la viande est directement grillée sur le feu ; souvent, elle est tout juste cuite. Souvent aussi, elle est en partie corrompue : les Pygmées, comme les Noirs, sont indifférents à ce détail. Il est classique de dire que les Pygmées ne peuvent conserver leurs aliments, mangeant à s'en rendre malades ceux qu'ils ont sous la main. Le fait est vrai pour des cas où la mort d'un gros animal comme l'éléphant, les met brusquement en possession d'une quantité surabondante de viande. Mais ceux du Cameroun au moins, conservent le surplus de leur chasse sur la claie qui domine le foyer de chaque hutte, et peuvent ainsi le garder quelques semaines. On verra d'autre part, à propos de la chasse à l'éléphant, qu'ils sont susceptibles de confectionner du boudin. Quant aux racines et aux tubercules, ils sont cuits dans la cendre chaude, ou encore enveloppés dans des feuilles et enterrés juste au-dessous de l'emplacement où on fait le feu.

Un condiment très apprécié des Pygmées est le sel. À la suite des Noirs sans doute, ils essaient d'en fabriquer avec la cendre de l'écorce d'un arbre nommé en bantou « odjues ». Mais ils en obtiennent surtout par échange et c'est peut-être la chose qu'ils quémandent le plus des Européens.

Au Cabon, Trilles a noté que les deux sexes prenaient leurs repas séparément. Ce n'était pas tout à fait le cas chez les Baká de la région de Messaména-Lomié : chaque homme prend sa portion et, tournant le dos aux autres membres du campement, va la manger tout seul. Fait curieux : Czecanowski signale exactement la même coutume chez les Pygmées de l'Ituri.

Quant à la façon de manger des Pygmées, elle est simple, leurs ongles, qu'ils gardent longs et qui sont remarquablement épais et suffisamment tranchants, leur permettent de déchirer la viande, sans qu'ils aient nul besoin de couteau.

Nous ajoutons que, contrairement aux Noirs chez lesquels ces institutions sont extrêmement fréquentes et montrent une variété inouïe de village à village, les Pygmées ne paraissent pas avoir de tabous alimentaires. Hommes et femmes peuvent manger de tout, la seule exception étant celle qui

Source : MNHN, Paris

sera signalée à propos de la chasse et qui veut que le chasseur ne mange pas la bête qu'il a tuée. L'existence d'institutions de nature totémique doit être totalement exclue.

L'unique boisson du Pygmée est l'eau. Il la garde dans de petites calebasses arrondies. Quand il est en chasse et n'a pas de marigot près de lui, il sait trouver les lianes spéciales (*Tetracera potatoria* Afzelius, *Tetracera podotricha* Gilg.) qui laissent, quand on les coupe, couler un liquide limpide. C'est là une pratique largement répandue et que Bruel avait déjà constatée dans la Sangha.

Les Pygmées du Cameroun ne connaissent pas l'alcool. Quand par hasard les Noirs leur donnent un peu de vin de palme, ils deviennent tout de suite ivres et se mettent à danser. Ils connaissent par contre très bien et apprécient le tabac. Les pipes avec lesquelles ils le fument, sont achetées par eux aux Noirs. Nous n'avons nulle part observé qu'ils en fabriquent eux-mêmes avec une feuille de bananier comme il a été dit pour les Pygmées du Gabon. (de Thuin).

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE VI

LES ARMES ET LA CHASSE ; RÉCOLTE DU MIEL ; PÊCHE

I. — LES ARMES

Les Baká ne connaissent pas la guerre. Deux d'entre eux peuvent se battre et parfois violemment, mais il n'y a jamais lutte entre clans du campement, non plus qu'avec les Noirs. Leurs armes ne leur servent que pour la chasse. Elles se résument d'ailleurs en une seule, la lance. Les Baká ignorent la sagaie et l'arbalète, cette dernière étant cependant d'un usage courant parmi les Noirs de toute la forêt camerounaise. Dans la région de Yokadouma, on voit apparaître chez les Noirs le couteau dit « yangbéré », forme primitive du couteau de jet, arme qui devient de plus en plus répandue et de plus en plus employée quand on s'avance vers l'Est. Les Pygmées l'ignorent aussi. Ils n'utilisent pas — ou plus — l'arc, et ceci soulève du point de vue ethnologique un problème important qui sera examiné plus loin. La seule infidélité que quelques-uns font à la lance est lorsqu'un Noir leur prête un vieux fusil. Bourrant celui-ci à fond et employant non pas une balle mais une flèche empoisonnée, ils arrivent ainsi à tuer même un éléphant. Depuis quelques années, dans l'Est du Cameroun, les Noirs utilisent de vieux pneus et fabriquent de petites frondes qu'emploient les enfants. Quelques Pygmées s'en servent aussi, mais il ne s'agit que d'un élément d'exception.

La lance pygmée est très longue, 2,20 à 2,50 m. Sa pointe de fer s'emmanche sur la hampe par une douille. Il y a de petites lances destinées aux jeunes garçons. Dans certains campements, il paraît, d'autre part, que quelques chefs ont une lance avec pointe de cuivre, mais c'est une arme de parade ; elle ne sert pas pour la chasse.

La partie essentielle de la lance est en fer : la lame, à tranchant soigneusement aiguisé, a environ 43 cm de long. Sa largeur diffère : chez les chasseurs d'éléphants de la région de Yokadouma, elle va jusqu'à 9-10 cm, donnant à la lame la forme d'un grand losange. Vers l'Ouest du Cameroun, la lame est plus étroite d'un type plus allongé, avec une largeur de 6-7 cm seulement.

Dans plusieurs campements de Messaména, les hommes avaient deux lances, l'une plus courte et plus effilée qui leur servait pour la chasse courante ; l'autre à lame plus large qu'ils n'utilisaient qu'à la saison sèche, au moment de la chasse à l'éléphant.

La fixation de la lame sur le manche a une importance capitale, car c'est de sa solidité que dépend non seulement la précision des coups portés, mais la vie de l'homme quand il s'attaque à un animal dangereux. La douille une fois en place est consolidée par une cordelette enroulée en spires serrées. Sa disposition est représentée sur la figure 71 faite d'après une fixation exécutée devant nous par le chef pygmée de Moloundou. Commençant par quelques tours fixés par un nœud autour du col de la douille, la ficelle descend en spirale sur la hampe (Fig. 71 b), puis remonte en une spirale qui croise à angle droit la précédente (Fig. 71 c). Après un nouvel enroulement sur le col de la douille, la ficelle recommence une seconde spire, étroitement appliquée contre la précédente dont elle suit régulièrement le contour, et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la douille et la partie de la hampe qui la suit soient recouvertes d'un treillis ininterrompu (Fig. 71 d). Dans toute cette opération, l'homme tire avec force sur la ficelle de façon qu'elle soit constamment tendue et il emploie pour travailler aussi bien ses dents

Source : MNHN, Paris

que sa main. Toute la partie ainsi traitée est ensuite recouverte d'un latex caoutchouc qui enrobe cordelette, douille et bois sous une couche uniforme.

La lance pygmée a généralement sa pointe empoisonnée ; le poison essentiel provient des feuilles du strophantus, poison bien connu dans tout l'Ouest de la forêt équatoriale et employé également par les Noirs ainsi que par les Pygmées du Cabon pour leurs flèches. Au strophantus, les Pygmées du Cameroun mélangent souvent d'autres ingrédients plus difficiles à connaître, en particulier les cendres résultant de la combustion d'un gros crapaud. Ils ne font jamais usage de sucs de viandes putréfiées.

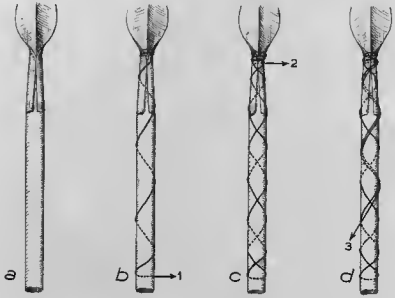

FIG. 71. — Différents stades de la fixation du fer de la lance à sa hampe.

La lance Baká est employée non seulement au Cameroun, mais chez les Pygmées chasseurs d'éléphants de la Sangha et de la région de Souanké au Sud du Cameroun. Elle s'y présente toujours avec les mêmes caractères : Bruel, Regnault, Koch, Lalouel en donnent des descriptions qui concordent dans les grandes lignes avec celle qui précède. La constance de la lance et, concurremment, l'absence d'arc posent un problème qui mérite d'être examiné.

Dans son volume classique sur la place des Pygmées dans le développement de l'humanité, W. Schmidt (1910) donne l'arc comme l'arme fondamentale de ceux-ci. Ce serait un des éléments essentiels du complexe culturel nommé par lui « cycle pygmoïde ». Les Pygmées étant pour ce savant ethnologue ceux des hommes actuels qui ont le mieux conservé dans leur corps comme dans leur industrie les traits de l'homme primitif, il s'ensuit que l'arc représenterait une des premières armes de l'humanité.

À cela, Schmidt ajoute que l'arc des Pygmées n'est pas quelconque ; de section arrondie, il a une corde de rotang, ce qui le distingue à la fois de l'arc des Noirs orientaux qui a une section arrondie mais une corde faite d'un tendon animal, et de celui des Noirs occidentaux qui a une corde de rotang mais une section aplatie. En outre, le mode d'attache de la corde est très particulier ; c'est la fixation dite « frontale » : la corde passe autour de l'extrémité effilée de l'arc, puis revient en passant devant cette extrémité. Une telle technique serait propre aux Pygmées.

Il est extrêmement curieux de constater qu'un élément si particulier de la culture pygmée fait complètement défaut au Cameroun. Il existe cependant chez d'autres Pygmées occidentaux. Au Cabon, le groupe dit « Babongo » qui s'étend au Nord du chemin de fer de Pointe-Noire à Brazzaville jusqu'autour de Franceville, possède des arcs de très petites dimensions qui répondent à la définition de Schmidt, à cela près que leur corde est en boyau d'animal. Nous en avons recueilli des exemplaires très conformes à la description de celui-ci et la courte mention que fait Trilles des arcs qu'il a vus y

Source : MNHN, Paris

répond également. D'après Schebesta, l'arc des Pygmées de l'Ituri est très semblable, les Bambuti n'employant cependant comme corde que des fibres fendues, tirées de trois espèces de rotin. Mais le vaste ensemble fourni par les Baká du Cameroun, les Pygmées de la région de Souanké et de la Sangha au Moyen-Congo et dans l'Oubangui, groupe qui est sans doute le plus important de tous les Pygmées occidentaux, en est complètement dépourvu et ne connaît que la lance.

Il convient d'ailleurs de noter que la thèse de Schmidt sur les particularités de l'arc n'est pas unanimement acceptée. Déjà Ratzel avant lui (1894), avait déclaré que la sagaie devait avoir précédé l'arc. Ankermann (1905), étudiant plus spécialement les cycles culturels de l'Afrique, avait admis que l'arc y avait été importé par des envahisseurs indonésiens et que ce n'est que secondairement qu'il avait été adopté par les Pygmées qui en étaient auparavant dépourvus. On conçoit que, dans ces conditions, certains groupes pygmées, surtout parmi les Pygmées occidentaux, peuvent n'avoir jamais connu l'arc.

Mais ce qui complique alors le problème, c'est que l'élément essentiel de la lance des Baká, la lame de fer, n'appartient pas à la culture des Pygmées (sauf dans quelques cas isolés et d'âge récent) : nulle part en Afrique ceux-ci ne travaillent ce métal; il leur est fourni par les Noirs. La lance ne peut donc avoir une existence plus ancienne que l'introduction du fer en Afrique Noire, soit peut-être 1 500 à 2 000 ans. Est-ce à ce moment qu'elle a commencé à supplanter l'arc chez les Baká, ou bien ceux-ci avaient-ils seulement alors une lance à pointe de bois dur que le fer leur a permis d'améliorer? La question reste ouverte. Pour la trancher, il faudrait aussi connaître la diffusion de l'arc et de la lance chez les Pygmées occidentaux; nous avons encore trop de lacunes sur ce point. Nous nous contenterons de signaler en terminant un fait intéressant : quoique les chasseurs Baká du Cameroun n'utilisent jamais l'arc, les jeunes enfants en font et s'en servent. C'est un arc très simple, à corps arrondi et à corde faite d'un morceau de tendon. La fixation se fait par une corde enroulée une seule fois environ 2 cm un peu avant l'extrémité, qui passe ensuite dans une fente de la partie supérieure de l'arc; ce n'est pas la fixation frontale mais elle s'en rapproche. Un tel arc ne peut avoir été construit à l'imitation des Noirs de la forêt car ceux-ci utilisent l'arbalète. Mais leurs enfants aussi font de petits arcs, seulement la fixation de la corde n'est pas identique à celle des arcs des jeunes pygmées. Il serait intéressant de savoir comment ceux-ci tiennent la flèche dans le tir, la position prise à cet effet par les Pygmées étant différente de celle des Noirs. N'ayant pu décider un enfant à se servir de son arc devant nous, il n'est pas possible de répondre à ce sujet.

Chez les Bambuti, la lance est, selon Schebesta, moins utilisée que l'arc; tous ne l'ont pas et, loin d'être une arme originelle, ce ne serait au contraire qu'une arme accessoire dans le maniement de laquelle le Pygmée ne témoignerait pas d'une aussi grande habileté que dans celui de l'arc. Schebesta ajoute que les régions où l'on constate une prédominance de la lance sont celles où les « Nègres ont intérêt à ce que leurs Bambuti chassent l'éléphant à leur profit ».

Notons enfin, qu'à l'inverse des Baká de la forêt, les quelques Pygmées de la savane de Bafia (groupe du M'Bam) utilisent un arc, mais identique à celui des Noirs. C'est là un des traits de la désagrégation de leur culture.

II. — LA CHASSE

Les Pygmées du Cameroun distinguent deux espèces de chasse : la petite chasse (*esondo*), c'est la chasse faite dans la journée par quelques hommes, généralement ensemble; elle a lieu en toutes saisons; la grande chasse (*maka*) n'a lieu qu'en saison sèche et dure des semaines ou des mois[13]. Quand il s'agit de grande chasse, les hommes et les garçons partent avec quelques femmes à la poursuite de l'éléphant; seules les femmes ayant des enfants en bas âge, les vieillards et les incapables restent au campement.

La seule arme utilisée par le Baká dans sa chasse est la lance. Beaucoup d'auteurs ont parlé de chasse au piège et ont décrit les différentes variantes employées : Koch et Seiwert pour les Bakola

13. Dans le bref lexique de Baká publié par Houssaye et Ternay, trois termes sont indiqués pour désigner la chasse et deux de ceux-ci sont intervertis par rapport à ceux du présent mémoire. Ces derniers nous ont cependant été confirmés par nos propres informateurs.

Source : MNHN, Paris

du Cameroun, Bruel pour la région de l'Oubangui, Le Roy et Trilles pour le Cabon. Contrairement aux données courantes, les Baká du Cameroun n'utilisent jamais de pièges. Aux demandes faites à ce sujet, tous ont été formels, déclarant qu'il serait « déshonorant » de prendre du gibier de cette façon. Ils n'utilisent pas non plus les filets si répandus chez les Noirs et dont se servent aussi certains Pygmées de l'Ituri. Mais chez ces derniers, Schebesta précise que les filets sont fabriqués par les Noirs et qu'ils n'appartiennent pas à la culture spécifique des Bamhuti. Confectionner un filet nécessite en effet une technique assez complexe que ne connaissent pas la majorité des Pygmées.

A. La petite chasse.

En saison des pluies, c'est-à-dire pendant la majeure partie de l'année, la petite chasse commence vers dix heures du matin : la forêt est humide et les empreintes de bêtes bien visibles. En saison sèche, les empreintes ne sont visibles qu'aux alentours des sources et des ruisseaux et il faut sortir de bonne heure si on veut y surprendre les bêtes ; les Pygmées partent dès le lever du jour.

Le gibier qu'ils chassent est peu varié : essentiellement le potamochère, « cochon rouge » des Baká [14], et les antilopes dont ils savent parfaitement distinguer les diverses espèces. Arpentant la forêt, ils en décèlent facilement les traces et suivent à travers les fourrés la piste de l'animal. Ils l'approchent parfois en imitant son cri. Dès qu'ils l'ont trouvé, ils le poursuivent, essayant, quand ils sont assez nombreux, de l'encercler. Les jeunes garçons, dans cette chasse, sont particulièrement rapides et forcent plus d'une fois une antilope à la course. Les chiens les aident dans cette besogne quand ils en ont, mais c'est là, avons-nous dit, une addition récente. La bête, une fois tuée, est dépecée sur place et chacun rapporte son morceau au campement. Mais celui qui a porté le coup ne doit pas manger de la bête qu'il a tuée. Il a tué avec ses mains et, nous ont dit les Pygmées, « on ne mange pas ses mains ». C'est la seule défense alimentaire qu'il nous ait été donné de constater. Le chasseur peut manger, par contre, la bête qu'il a attrapée à la main.

Les Pygmées attaquent aussi de plus gros gibier : le buffle parfois, malgré le danger que cela présente. Ils l'entourent lentement, en se dissimulant le plus possible. Puis, l'un d'eux bondit et envoie son coup de lance par derrière. Il retire aussitôt l'arme : un chasseur ne doit jamais abandonner sa lance.

Immenroth écrit que les Pygmées n'attaquent pas volontiers les Singes à cause de leur ressemblance avec l'homme. En réalité, l'absence d'arc les oblige à laisser de côté la presque totalité de ces animaux, mais ils n'hésitent pas à attaquer le gorille dont ils apprécient beaucoup la chair et dont ils ouvrent le crâne pour manger le cerveau. Chez les Noirs du Cameroun, le gorille ne doit pas être mangé par les femmes ; rien de pareil chez les Baká.

Ceux-ci chassent encore bien d'autres animaux : le fourmilier qu'ils estiment beaucoup, le porc-épic, la civette, divers rongeurs terrestres, le varan, le python et, parmi les autres serpents, deux espèces de vipères dont la grande vipère cornue. L'absence d'arc les empêche de chasser les oiseaux, mais ils savent, en grimpant, atteindre ceux qui nichent dans les troncs, comme le calao et ils peuvent utiliser les œufs. Ils n'évitent qu'un seul animal dont ils ont une véritable crainte, le léopard.

Il est certain que, dans la pratique de la chasse, les Baká utilisent divers procédés magiques. La chose a été constatée par Trilles au Cabon, Houssaye et Ternay au Cameroun, Schebesta dans l'Ituri. Les Noirs nous ont confirmé l'existence de tels rites chez les Baká, mais il ne nous a pas été possible de recueillir des renseignements détaillés sur ce sujet.

B. La grande chasse ou chasse à l'éléphant.

La chasse à l'éléphant doit être considérée spécialement. Tant pour le Cabon que pour le Cameroun occidental et l'Oubangui-Chari, elle est mentionnée, souvent avec détails, par plusieurs auteurs (Trilles, Le Roy, Seiwert, Koch, Bruel et Regnault). Chez les Baká, elle se pratique essentiellement dans les régions de Messaména et de Lomié. Les Pygmées auxquels nous demandions : « Lequel d'entre

14. Et non phacochère comme l'ont écrit certains ; le phacochère est un animal de savane, non de forêt.

Source MNHN, Paris

vous a tué un éléphant ? » répondaient toujours avec étonnement : « Mais nous avons tous tué des éléphants ». Dans la région Sud de Moloundou elle existe encore, mais vers le Nord de cette région, comme dans celle de Yokadouma ou de Batouri, elle a maintenant disparu. « Nous pourrions la pratiquer, disent les Baká, mais nous ne pouvons plus, les éléphants n'existent plus chez nous ; il faudrait aller trop loin ». En fait, la distance à parcourir, 200 km au plus, n'excéderait pas leurs forces, mais la récolte du caoutchouc et du strophantus est pour eux plus fructueuse.

La chose essentielle quand les chasseurs, après plusieurs jours ou plusieurs semaines de marche, sont arrivés dans la région où ils savent que se trouvent les éléphants, c'est de rencontrer leur piste. Les éléphants de forêt vivent en troupeaux et marchent les uns derrière les autres ; abattant les arbres sur leur passage, ils font une haute et large piste sur la nature de laquelle il n'y a pas à se méprendre. Dès qu'une telle piste a été repérée, les chasseurs s'y lancent. Ils marchent souvent pendant des jours avant d'arriver à leur proie : les éléphants vont vite et les hommes, obligés d'assurer au fur et à mesure leur nourriture, ne peuvent les rattraper tout de suite. Pendant la nuit, les femmes plantent en demi-cercle des branches de façon à former comme une demi-hutte, largement ouverte par devant. Quelques feuilles en complètent plus ou moins le toit. Un foyer allumé devant sert pour la cuisine et pour réchauffer les dormeurs.

Atteindre le troupeau d'éléphants ne suffit pas. Il faut savoir à quelle variété d'éléphants on a affaire. Les Baká distinguent, en effet, les vrais éléphants qu'on peut tuer, et l'éléphant qui n'est qu'un homme momentanément transformé ; celui-ci est très dangereux et on doit l'éviter. Le chasseur qui doit porter le coup prend la bouse d'éléphant et la sent : il sait ainsi quelle espèce est devant lui. S'il doit continuer la chasse, il se frotte le corps avec cette bouse, caractère observé également par Seiwert chez les Bakola. Il exécute encore certaines pratiques magiques dont nous n'avons pu avoir le détail. Puis il n'y a plus qu'à attendre le moment où l'éléphant est quelque peu à l'écart du troupeau.

Certains groupes de Pygmées tuent l'éléphant en le frappant à l'œil, d'autres en lui coupant les jarrets (Schebesta chez les Pygmées de l'Ituri) ; d'autres encore (Seiwert chez les Bakola, en particulier) en le frappant à l'anus, ou encore, plusieurs hommes se jettent sur lui par côté (Seiwert, Schebesta, Trilles, Koch, Regnault, Bruel, Le Roy). La tactique est donc loin d'être uniforme. Chez les Baká, un seul homme attaque, et par derrière.

La mimique de ces actes que nous avons vue, jouée au cours d'une danse, en montre bien les péripéties : l'homme à demi-couché, presque à quatre pattes, s'avance lentement derrière la bête. Arrivé près d'elle, il s'accroupit, son arme tenue haut au-dessus de sa tête. Puis, d'un seul coup, il s'élance et frappe dans le bas-ventre (pl. I, photographie du bas, à gauche). Il enfonce la lame aussi loin que possible. Avant que la bête se soit retournée, avant qu'elle ait eu le temps de le chercher, il lui faut maintenant retirer sa lance et s'aplatir derrière un tronc d'arbre. C'est là pour lui le moment dangereux, car l'éléphant peut l'apercevoir. De toute façon, l'animal ainsi blessé et atteint par le poison, ne tardera pas à mourir. Il part en courant et après quelques heures s'affaisse. Les chasseurs le rejoignent et lui coupent la queue. Un homme va maintenant porter celle-ci au campement, puis la donner au patron noir de celui-ci.

La nouvelle de la mort de l'éléphant est aussitôt diffusée dans la forêt. Les Pygmées restés au campement viennent, même s'il leur faut marcher plusieurs jours. Ceux des campements avoisinants viennent aussi. Souvent, les Noirs du village avec lequel les chasseurs sont en rapport viennent également. Un campement provisoire est construit à côté du cadavre. Et on commence à le dépecer. Il faudra parfois plus de quinze jours pour en venir à bout et la viande n'en est plus alors très fraîche... Les Baká n'y regardent pas de si près. Ils mangent surtout la graisse avec prédilection. Pour la chair, ils creusent un trou, le tapissent avec des feuilles qu'ils rendent à peu près imperméables en les passant à la flamme, y versent de l'eau, puis y placent la viande avec du sel et des racines. Ils recouvrent le tout de terre et font du feu par-dessus. L'opération est faite le soir et on passe la nuit autour du foyer, dansant, fumant et causant. On ouvre le trou le matin : la viande est cuite et le repas commence.

Une particularité qui, à notre connaissance, n'a été mentionnée nulle part et qui s'observe dans les deux régions de Messaména et Lomié est la fabrication de boudin. Elle est propre aux Pygmées et les Noirs ne connaissent rien de pareil. L'intestin est vidé et lavé, puis fermé à une de ses extrémités.

Source : MNHN, Paris

On le retourne alors de façon que l'attache devienne intérieure, puis on le remplit de sang, de graisse, de morceaux de foie et de viande, de sel. On le fait cuire à l'étouffée comme la viande. Ainsi préparé, il peut se garder une ou deux semaines.

III. — LA RÉCOLTE DU MIEL

À l'Est comme à l'Ouest, les Pygmées africains sont très friands de miel. Non seulement ils en consomment beaucoup, mais c'est là, avec la viande, un objet d'échange essentiel dans leur commerce avec les Noirs. Ceux du Cameroun n'échappent pas à la règle. Seiwert avait déjà signalé le fait.

Les Baká distinguent deux espèces de miel : le miel de terre (*n'paki* ou *poki*) et le miel des arbres (*n'tamdu*). Peu abondant, le premier est produit par des abeilles de très petite taille (*melipones*) qui ne piquent pas ; il est peu prisé. C'est le second, provenant d'abeilles de la même espèce (*Apis mellifica*, var. *adansoni*) que les nôtres, qui est le plus recherché.

La découverte des ruches se fait essentiellement entre mai et novembre. Elle n'est pas aisée, mais les Pygmées connaissent les endroits, comme les bords de certaines rivières (la Bourba par exemple, dans la région de Yokadouma), où il y a des ruches en plus grande quantité. Ils sont le plus souvent guidés par la fréquence des abeilles autour de certains arbres ; d'autres fois, et le fait a été signalé par Le Roy pour le Cabon, ils sont guidés par le cri d'un oiseau, le coucou indicateur (*Cuculus indicator*, en pygmée : *efènafèna*). Grand amateur de larves d'abeilles, cet oiseau cherche les ruches dont il ouvre quelques rayons ; les abeilles le piquent et il s'envole en criant. Ce cri, caractéristique, avertit les Pygmées.

Quand les Noirs ont repéré une ruche et découvert le miel, ils abattent l'arbre. Les Pygmées n'utilisent jamais ce procédé. Parvenir jusqu'à la ruche n'est pas difficile pour ces hommes agiles, dont on a dit précédemment avec quelle habileté ils grimpent aux arbres les plus hauts.

L'ascension des arbres lisses sur lesquels se trouvent les ruches exige une technique très spéciale (Fig. 72). Le Baká se procure une liane d'environ 5 m de long, à la fois souple et résistante, qu'il coupe suivant sa longueur de façon à la rendre plus flexible. Se plaçant en face de l'arbre, à une faible distance de celui-ci, il forme avec la liane, jetée autour du tronc et de son propre corps au niveau de la ceinture, une ellipse dont le grand axe a environ 1,30 m (Fig. 72 a et b). Il ferme celle-ci par un nœud qui laisse pendre un long bout libre (Fig. 72 c), qu'il ramène au devant du tronc pour le nouer à l'autre côté de l'ellipse de façon à encercler l'arbre. L'ellipse comprend ainsi deux parties inégales : la plus petite qui coulissera autour de l'arbre, et la plus grande sur laquelle repose, en arrière, le dos de l'homme. Se rejetant alors puissamment en arrière, celui-ci soulève ses pieds et les appuie contre l'arbre. Il saisit ensuite la liane avec ses mains et, par une brusque secousse, l'élève le long du tronc d'environ 50 cm. Procédant ainsi par petits bonds successifs et toujours fortement arc-bouté, il continue son ascension jusqu'au niveau désiré. Il peut alors dégager une de ses mains et, prenant sa hache, toujours accrochée à son épaule, tailler dans l'arbre une ou deux encoches de façon à poser ses pieds. Il va ensuite s'occuper de la ruche. Toute cette opération se fait avec une rapidité et une habileté incroyables. Les Noirs de la forêt utilisent bien un procédé analogue pour grimper aux palmiers, mais ces arbres sont beaucoup moins hauts et surtout présentent tout le long de leur stipe les bases des vieilles feuilles qui fournissent au grimpeur des points d'appui.

Une fois parvenu à la ruche, le Baká doit, maintenant, s'attaquer aux abeilles. Certains auteurs ont prétendu que les Pygmées étaient insensibles aux piqûres (Seiwert). Que ces petits hommes aient la peau dure est un fait certain ; de là à supporter les piqûres de tout un essaim il y a cependant loin. Quelques Noirs nous ont dit que les Pygmées se frottent le corps avec une huile spéciale qui éloigne les abeilles. On a aussi écrit (Immenroth) que les Pygmées opèrent de nuit, lorsque les insectes dorment. En fait, ceux qui ont été interrogés enfumaient la ruche comme chez nous, et comme le font aussi les Bambuti (Schebesta). L'homme s'arc-boute solidement contre l'arbre et fait glisser vers le sol une liane à laquelle un autre homme, resté en bas, fixe des brindilles ou des feuilles mortes allumées. Remontées, celles-ci sont enfoncées dans l'ouverture de la ruche. Il n'y a plus, après quelques minutes, qu'à élargir cette ouverture à coups de hache et à saisir les rayons.

Source : MNHN, Paris

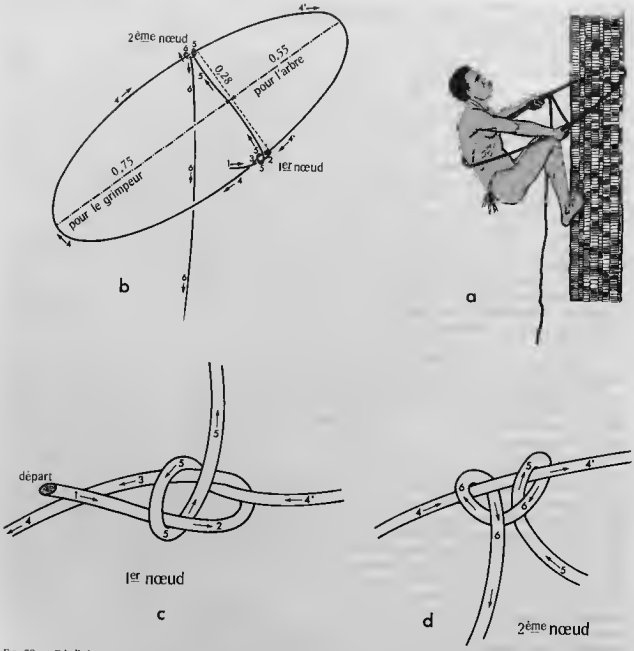

FIG. 72. — Détail du procédé d'ascension aux arbres : a) position du Pygmée au cours de la montée ; b) confection de l'ellipse formée par la liane ; c et d) structure des deux nœuds.

Le transport de ceux-ci s'effectue à l'aide d'un large panier d'osier dit « panier à miel » qui est décrit au chapitre V (Fig. 64). Garni intérieurement de grandes feuilles, il est hissé en haut de l'arbre à l'aide de la liane, rempli de rayons et redescendu. Mais ce panier ne sert que pour porter le miel au campement. Une fois là, il est placé dans un seau en écorce (Fig. 63) où il peut se conserver au moins un mois sans inconvénient.

La récolte du miel n'est pas propre aux hommes, les femmes aussi la pratiquent et elles empruntent, à cet effet, la hache de leur mari ; mais elles n'opèrent que sur des arbres pas trop hauts et d'accès aisé.

Source : MNHN, Paris

IV. — LA PÊCHE

Contrairement à la chasse, elle n'est pratiquée que par les femmes ; celles-ci ne s'y livrent que quand les chasseurs ne rapportent pas de viande. Malgré le voisinage de cours d'eau parfois très poissonneux, elle n'est jamais pour les Baká qu'un mode de ravitaillement accessoire. Les Pygmées, on l'a vu antérieurement, n'aiment pas l'eau ; ils ne songent pas non plus à en retirer leur nourriture.

Les Baká ne connaissent ni la pêche au filet, ni celle à l'hameçon. Le seul mode pratiqué est celui dit « du barrage ». Il n'est applicable que sur les ruisseaux étroits. À l'aide de branchages entremêlés de pierres et de terre, les femmes barrent complètement le cours d'eau. La partie située au-dessous du barrage ne s'assèche pas, car le barrage laisse toujours filtrer une certaine quantité d'eau, mais son niveau baisse beaucoup. Les femmes y pénètrent et prennent à la main le poisson qui s'est réfugié dans la vase ou dans les trous. Elles ne rapportent jamais ce poisson au campement. Elles ont emmené un tison avec lequel elles font du feu sur place pour griller le produit de leur pêche. Elles le mangent immédiatement avec les enfants qui les ont accompagnées. Les hommes ne sont pas là et ils ne participent pas au repas.

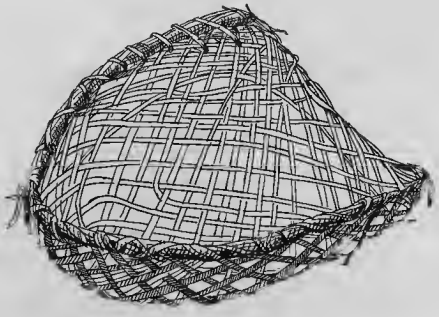

FIG. 73. — Van à poisson.

Houssaye et Ternay écrivent qu'au Cameroun, les hommes aidaient à la construction du barrage et que, pour faciliter l'évacuation des eaux, on creusait un canal de dérivation qui rejoignait le ruisseau un peu plus loin en aval. Ces auteurs ont dû être abusés : il s'agit là d'une pratique propre aux Noirs et qui n'est utilisée dans aucun des campements de Baká visités par nous. Chez eux, les hommes ne viennent jamais à la pêche et ils n'en profitent pas. Il n'y a pas de canal de dérivation. On n'use pas non plus du procédé employé par certains Noirs et qui consiste à faire un barrage incomplet limitant un étroit chenal dans lequel des paniers recueillent au passage le poisson. Dans la région de Messaména comme dans celle de Yokadouma, le procédé décrit plus haut est le seul utilisé.

L'unique usage commun aux Noirs et aux Baká est l'emploi, par certains de ces derniers, de « vans » d'osier faits à la manière de ceux avec lesquels pêchent les Noirs, mais beaucoup plus petits (Fig. 73) et de construction bien plus rustique. Ils servent à draîner les poissons dans les trous où ils

Source : MNHN, Paris

se sont réfugiés. Des petites corbeilles de 10 à 15 cm peuvent être utilisées pour les porter au lieu où on les grille. Ce sont des modifications secondaires.

Au Gabon, Le Roy et Trilles ont signalé l'empoisonnement de l'eau à l'aide de certaines plantes. Cette pratique est inconnue au Cameroun.

La pêche est-elle chez les Pygmées une coutume empruntée aux Noirs ? Chez ces derniers et pour les tribus de la forêt, elle ne joue aussi qu'un rôle secondaire et elle y est également l'apanage des femmes, le rôle des hommes se bornant, au maximum, à aider à la construction du barrage[15]. Il y a là un parallélisme qui donne à penser à une origine commune ; l'idée d'un emprunt par les Pygmées est fort vraisemblable. C'est aussi l'avis de Schebesta qui déclare que les Bambuti sont très peu enclins à pêcher et que seuls les femmes et les enfants se livrent à cette occupation.

15. Dans la partie Est de la forêt, la pêche au filet ou à l'hameçon est bien pratiquée par des hommes, mais ce sont des groupes d'une tribu habitant plus au Nord, les Fu Fu, qui s'installent au bord des fleuves et se livrent exclusivement à cette occupation. Les autres Noirs ne cherchent pas à les imiter et se contentent de la pêche au barrage effectuée par leurs femmes.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE VII

LES JEUX, LA MUSIQUE ET LA DANSE

I. — LES JEUX

L'existence de jeux chez les enfants ne nous a pas été signalée. En fait, les jeux des garçons paraissent se borner à imiter les activités des adultes ou plus exactement il semble que leur seul jeu consiste à imiter la chasse, l'un d'eux représentant une bête que les autres cherchent à atteindre. Ils s'arment pour cela de petites lances de roseau, et prennent ce jeu très au sérieux; il n'est pas rare que celui qui représente, par exemple, le gorille ne morde réellement ses compagnons en se défendant. Ils font aussi de petits arcs, dont il a été question plus haut. Les jeux de ficelle ou la fabrication de figures avec des feuilles, pratiqués par les Noirs, leur sont certainement inconnus, alors que, d'après Schebesta, ces jeux sont connus des Bambuti.

Les hommes eux-mêmes ne semblent pas avoir de jeux, même celui avec jetons si commun autrefois dans les villages noirs du pays. Quant aux très rares instruments de musique rencontrés çà et là chez les Baká, ils étaient tous d'origine bantou. Le plus fréquent dans la région de Yokadouma était constitué par plusieurs clous, de longueurs différentes, fixés sur une planchette et qu'on fait vibrer avec l'ongle obtenant ainsi une sorte de musique (*tsantsa*). Le Roy signale au Cabon une sorte de flûte, qu'on retrouve chez les Pygmées orientaux et qu'on considère parfois comme propre à ceux-ci. Cette flûte, nommée *ndié* en langue bantou, existait autrefois chez les Pygmées de Messaména; c'était un court tube de roseau, dont le gros bout se trouvait du côté de l'embouchure; au nombre de trois, les orifices latéraux étaient aussi du côté de l'embouchure. Malgré nos efforts, nous n'avons pu trouver d'exemplaire de cet instrument qu'utilisaient du reste aussi les Noirs.

En fait, dans toute cette région, le seul véritable jeu des Pygmées, celui auquel ils s'adonnent avec une ardeur et une énergie infatigables, qui les prend corps et âme et transforme brusquement ces êtres craintifs et timides en d'inimitables acteurs, c'est la danse. Chez les Noirs déjà la danse a un grand rôle; chez les Baká c'est la principale — et probablement la seule — manifestation artistique et spirituelle de la vie du groupe.

II. — LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Un instrument de musique règle la danse, le tambour. Sa forme est celle du tambour des Noirs, mais il est plus petit : un cylindre de 1 m de longueur en moyenne sur 35 cm de diamètre. À l'une de ses extrémités la membrane vibrante est formée d'une peau de buffle ou d'antilope. Cinq à six coins de bois tendent au maximum les courrois qui la fixent (Fig. 74). L'autre extrémité présente des ogives découpées qui donnent de la résonance à l'instrument, mais elles peuvent manquer. Somme toute, ce qu'on a là, c'est le tambour indigène, réduit en dimensions et dépourvu des quelques enjolivures dont les Noirs de la forêt ornent les leurs. Tel qu'il est, il est très possible qu'il représente un emprunt, mais au Cameroun, il fait maintenant partie intégrante de la vie des Pygmées. D'un bout à l'autre de la forêt on le rencontre, toujours identique à lui-même. Il existe dans les campements à huttes rondes

Source : MNHN, Paris

comme dans ceux à cases rectangulaires ; partout on en trouve au moins un, suspendu par une liane au toit de la demeure. Sans lui, on ne conçoit pas les danses des Pygmées.

En plus des tambours, quelques campements ont un tam-tam, mais cet instrument si populaire chez les Noirs est, ici, une exception ; c'est dans les campements de structure moderne qu'on le trouve et il a sur le tambour le gros défaut de ne pas être transportable. Ceux que l'on rencontre au Cameroun sont de petites dimensions. Trilles a décrit comme propre aux Pygmées du Gabon de grands tam-tam, de plusieurs mètres de long et qui font défaut chez les Noirs du même pays. Il n'y en a pas chez les Baká ni chez les Bambuti.

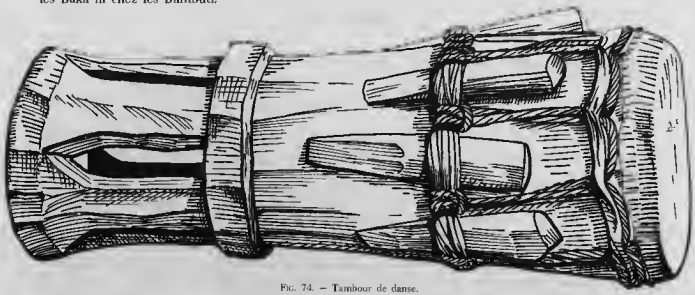

FIG. 74. — Tambour de danse.

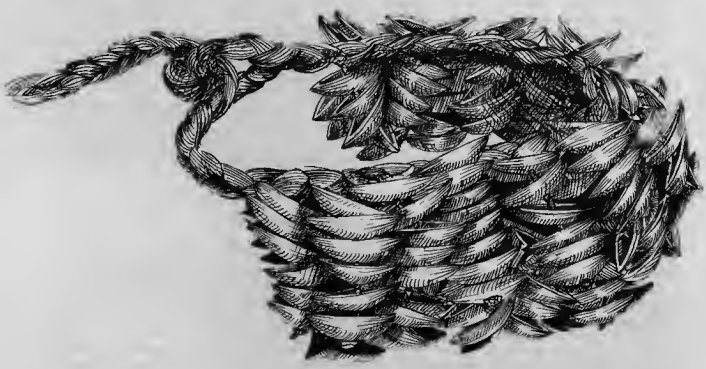

FIG. 75. — Sonnailles en coques de fruits.

Source : MNHN, Paris

Un dernier instrument est enfin constitué par les « sonnailles » que les danseurs s'accrochent à la cheville. Ce sont des bracelets faits d'une corde grossièrement tressée à laquelle sont suspendues une quarantaine de cordelettes de 5 à 10 cm de long. Sur chacune sont enfilés une dizaine de fragments de graines de l'arbre *Pentaclethra macrophylla benth* découpés en croissant (Fig. 75). Lorsque l'homme danse, tous ces fragments s'entrechoquent en produisant comme un bruit de grelots. Un tel instrument est, au Cameroun, et semble-t-il aussi dans toute l'Afrique équatoriale, propre aux Pygmées et il est curieux de constater qu'il n'a pas été signalé par les auteurs qui ont étudié les autres Pygmées occidentaux ; en revanche, Schebesta décrit chez les Pygmées de l'Ituri des grelots pour les pieds et les bras qui sont identiques aux « sonnailles » des danseurs Baká. Fabriqué aux dépens d'un arbre qui ne pousse qu'en forêt, cet instrument appartient à leur culture de chasseurs. Certes, des sonnailles analogues ont été signalées ailleurs, en particulier dans la forêt brésilienne. Il est évident qu'il ne s'agit que d'inventions parallèles.

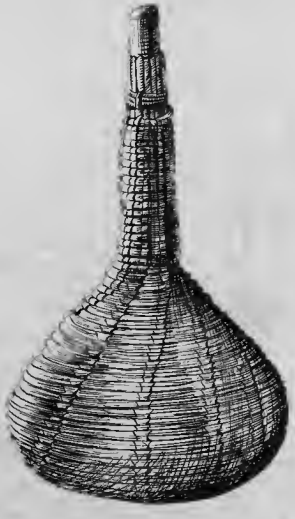

Fig. 76. — Hochet emprunté aux Noirs à des fins de sorcellerie : type exceptionnel.

Lorsque les Pygmées avaient une « ndié », ils l'utilisaient aussi pour accompagner leurs danses. Quelques-uns enfin se servent d'une sorte de hochet fait de graines renfermées dans une bouteille de vannerie et qu'on secoue rythmiquement (Fig. 76). Il semble que ce soit là un instrument emprunté aux Noirs qui l'utilisent pour des pratiques magiques. Il n'a été rencontré qu'une seule fois chez les Baká.

Source : MNHN, Paris

III. — LA DANSE

Il est assez difficile d'assister aux danses des Baká. Ceux-ci ne se livrent pas volontiers. C'est sans doute la raison pour laquelle la presque totalité des auteurs sont muets sur ce point, au moins en ce qui concerne les Pygmées occidentaux. Nous décrirons donc avec quelques détails celles que nous avons vues. Dans les trois régions de Messaména, de Lomié et de Yokadouma, elles présentent exactement le même caractère : la tradition chez tous est restée intacte. En principe, elle a lieu au campement sur l'emplacement qui sépare les huttes. Parfois cependant, lorsqu'on les a bien régalés de bananes, les Pygmées viennent danser dans les villages indigènes. Seiwert, chez les Bakola du Cameroun, précise que seuls les hommes dansent. C'est également le cas normal chez les Baká. Il paraît cependant que, parfois, quelques femmes participent aux danses ; le fait doit être exceptionnel car nous ne l'avons jamais observé.

FIG. 77. — Ornement de danseur : sonnailles en coques de fruits fixées sur la jambe.

Les danseurs se parent pour la danse. Vêtus de leur seul pagne, ils accrochent à leurs chevilles leurs sonnailles qu'ils fixent en serrant par un nœud coulant la corde d'attache et en tirant l'extrémité de celle-ci au dessus du mollet où elle se fixe par un circulaire (Fig. 77). Ils découpent ensuite des tiges de raphia en longues et minces fibres qu'ils fixent autour de leurs mollets et de leurs poignets. Certains se mettent encore autour de la taille une ceinture de raphia à laquelle ils suspendent devant et derrière des paquets de fibres. Une autre lanière, qui entoure le cuir chevelu soutient un long paquet de fibres qui pend derrière la tête tandis qu'un plus court descend sur le front. Bref, il existe à ce point de vue une certaine fantaisie.

En un coin du campement, le tambour ou les tambours, car il peut y en avoir jusqu'à trois, s'installent. L'instrument n'est pas tenu debout comme chez les Noirs mais couché, la membrane vibrante en avant. Le joueur est à cheval sur lui ; de ses deux mains, il frappe tour à tour. L'air effectué est toujours le même, habituellement trois, parfois cinq coups brefs et frappés d'une main, auxquels suit, frappé de l'autre main, un coup plus fort et plus long. Le rythme d'abord lent s'accélère, l'homme

Source : MNHN, Paris

joue en avançant et reculant alternativement les épaules. Il est tout entier à son jeu ; il n'a même pas l'air de voir les danseurs. Il jouera ainsi pendant des heures.

Quand la danse a lieu dans un village noir un tam-tam s'associe parfois aux tambours mais son rôle est insignifiant. C'est le tambour avec ses mêmes notes indéfiniment répétées qui marque le rythme de la danse. La danse commence toujours par un jeu de tambour. Il dure cinq à dix minutes. Pendant ce temps, derrière une hutte, les danseurs s'habillent. Accroupis près du tambour, les femmes et les enfants attendent l'entrée des danseurs.

La danse proprement dite peut être distinguée en deux éléments : le pas et les figures. C'est le pas qui est caractéristique des Pygmées. Il n'a rien de comparable chez les Noirs ni, à notre connaissance, dans d'autres continents. C'est une sorte de sautillement, effectué sur la pointe des pieds, et au cours duquel le danseur saute d'un pied sur l'autre, déplaçant chaque fois ceux-ci un peu en-dehors ou en-dedans. Ce trépignement incessant des pieds, qui s'exécute avec une rapidité surprenante, donne une impression qu'on peut rapprocher de celle de nos danseurs de claquettes. Mais tandis que chez ceux-ci les pieds quittent à peine le sol, chez les Pygmées, à mesure que s'accentue le rythme de la danse, les genoux se plient de plus en plus. Certains lancent leur pied en arrière assez fort pour que le talon vienne en contact avec les fesses. En même temps le corps est penché en avant, les cuisses et les jambes partiellement fléchies. Les avant-bras aussi sont à demi-fléchis, les bras plus ou moins écartés du corps. Mais le tronc ne s'agite pas, non plus que les bras, et il n'y a rien de comparable aux contorsions des Noirs avec les gestes frénétiques des membres supérieurs. Ici tout se passe dans les jambes.

Les figures décrites par les danseurs sont variables mais le début est toujours le même. Après cinq à six minutes de tambour, ils arrivent en file, sautillant les uns derrière les autres. Le meilleur danseur est généralement en tête. Il y a parfois des enfants dans le groupe et ce ne sont pas les moins agiles. Les danseurs passent devant l'orchestre puis ils décrivent un demi-cercle et se trouvent de l'autre côté de l'emplacement. Ils sont maintenant les uns près des autres, face à l'orchestre. Ils avancent et ils reculent, s'écartant et se rapprochant. Puis l'un d'eux se sépare et fait une figure isolée. Un autre se détache et vient lui faire vis-à-vis. Ils avancent jusqu'à se toucher, s'éloignent et recommencent plusieurs fois ce manège. Les autres danseurs entrent dans le jeu. Chacun se lance dans une figure spéciale sans plus s'occuper des voisins. L'un part très loin, passe derrière le chœur, derrière les spectateurs, puis revient vers les autres. Un autre décrit des courbes de petit rayon. Un troisième avance plus penché encore en avant que les autres. Ses yeux sont fixés sur le sol, sa tête tourne à droite et à gauche. Il a l'air de chercher quelque chose. Ses mains s'agitent lentement, faisant voltiger les lanières de raphia fixées à ses poignets. Pendant ce temps, impossible de suivre des yeux le mouvement des pieds. Une sorte de folie collective semble s'être emparée de tous les acteurs.

Les femmes cependant ne restent pas inactives. Elles entament un chœur : c'est, indéfiniment répété sur le même ton, un cri rythmé : a — a — a —, ou encore o — o — o — parfois les deux cris se suivent : oa — oa — oa — sur deux notes qui ressemblent au croassement des grenouilles. À un moment une femme se lève et vient se placer près des danseurs où elle chante une courte mélopée de cinq à six notes, elle aussi indéfiniment répétée.

Tous les spectateurs, femmes, enfants et autres hommes, suivent la danse avec une attention passionnée. Alors qu'un quart d'heure auparavant ces mêmes Pygmées, à côté de leurs visiteurs indigènes, étaient gênés, intimidés, n'osaient fixer personne en face, que les femmes se cachaient pour éviter les regards, maintenant tout est oublié. Rien n'existe plus pour eux que la danse ; ils suivent les moindres gestes des danseurs ; quelques femmes font écho au tambour en frappant leurs mains en cadence. On sent qu'ils vivent là les grands moments de leur dure existence. La fatigue de leurs randonnées en forêt, les dangers de la chasse, les journées où faute de gibier ils ont dû se contenter de quelques ignames, tout cela ne compte plus pour eux. Le rythme les a pris tout entier.

Peu à peu le tambour se ralentit, le chœur s'éteint. Les danseurs se regroupent pour une dernière ronde, puis s'arrêtent ; la danse est finie. La pose ne durera pas longtemps. Au bout d'une dizaine de minutes, le tambour reprend, puis les femmes chantent et peu après les danseurs rentrent dans l'arène.

Certaines des danses des Pygmées n'ont pas de signification spéciale. Commençant et finissant

Source : MNHN, Paris

par une ronde, elles sont simplement l'occasion pour chacun de développer des figures propres qu'ils imaginent à mesure qu'ils les exécutent. D'autres ont un sens déterminé. Pour le Cameroun au moins il ne semble pas qu'elles aient une signification magique. C'est plutôt du théâtre ou de la pantomime : elles évoquent certaines scènes de la vie des Pygmées, des scènes de chasse en particulier. Un homme se détache et accapare toute l'attention. Il évolue à droite et à gauche. Il se penche en avant puis sur les côtés, son regard cherche : il est en quête d'un animal. Il l'a trouvé ; c'est un gorille. Il imite celui-ci, rentrant la tête dans les épaules, durcissant son regard, dansant plus lourdement, ouvrant les bras comme s'il voulait enserrer son adversaire. Puis il redevient chasseur, il prend une lance, vire-volte autour de la bête supposée et brusquement, d'un coup rapide, jette sa lance en avant. Il a tué son adversaire. Il laisse tomber sa lance, effectue un cavalier seul triomphant et les autres danseurs le rejoignent fêtant cette victoire dans une ronde finale. D'autres scènes peuvent être aussi jouées, représentant, paraît-il, divers événements : fiançailles, mariage, vol de bananes dans les plantations ; nous n'avons pas eu l'occasion de les voir. Mais les scènes de chasse sont certainement les plus spectaculaires parce que ce sont celles qui se lient le plus à l'occupation constante des Pygmées : chasse à l'éléphant, à l'antilope, récolte du miel. Dans quelques cas, aux dires d'un informateur, les danseurs en arrivent à un véritable délire hystérique. Ils croient vraiment chasser ; ils parlent et prophétisent leur chasse. Plus tard, ils ne se rappellent plus ce qu'ils ont dit. On ne peut s'empêcher de penser aux Chamans sibériens.

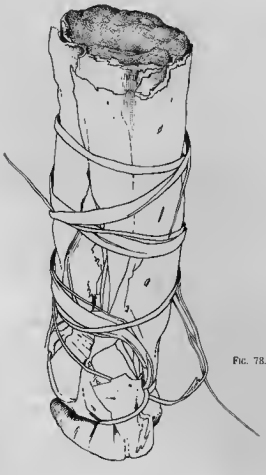

FIG. 78. — Torche en résine essentiellement utilisée pour éclairer les danses.

Source : MNHN, Paris

Les danses des Pygmées commencent généralement au coucher du soleil. Elles se poursuivent souvent tard dans la nuit au clair de lune ou à la lueur de leurs torches de résine (Fig. 78). Elles durent parfois la nuit entière. Lors de la fête organisée à l'occasion de la mort d'un éléphant, R. les a vus danser toute la nuit sans arrêt, par trois couples se relayant.

En dehors des chants accompagnant les danses, on a signalé chez les Pygmées l'existence de véritables mélopées, récits chantés généralement accompagnés d'une musique. Trilles en a donné de nombreux exemples pour le Gabon et Seiwert en mentionne aussi chez les Bakola du Cameroun. D'autres encore, plus récemment, ont été recueillis par G. Rouget dans la République centrafricaine. Les Baká que nous avons interrogés ne connaissaient rien de tel. La coutume s'en est peut-être perdue chez eux, à moins qu'ils n'aient pas voulu comprendre.

Source : MNHN, Paris

CHAPITRE VIII

MENTALITÉ, COMMERCE, RELIGION ET LINGUISTIQUE

Les faits étudiés dans ce chapitre traitent de particularités ethniques non moins importantes que celles envisagées dans les chapitres précédents mais sur lesquelles nos observations, pour diverses raisons, n'ont pu être suffisamment poursuivies. Étant donné les changements qui ont transformé la vie des Baká depuis 1947, il nous a paru cependant intéressant d'en faire état malgré leur petit nombre et le caractère incomplet des observations.

I. — MENTALITÉ

Un trait fondamental de la mentalité des Baká est leur sentiment d'indépendance : indépendance des familles par rapport au campement où elles habitent, et qu'elles peuvent quitter quand elles veulent et sans donner de raisons ; indépendance des enfants mariés qui, une fois la dot payée, peuvent rester avec les parents ou aller s'installer ailleurs sans qu'on songe à les retenir ; indépendance vis-à-vis des Noirs qu'ils méprisent, ceux-ci le leur rendant d'ailleurs.

Un autre sentiment est la peur qu'ils éprouvent à l'égard des autres hommes. Leur attitude trahit cette crainte. Le Pygmée penche la tête, son regard se détourne de celui qui le fixe. Il ressemble à une bête traquée qui cherche par où s'enfuir. Quand un étranger va pénétrer dans un campement, les femmes disparaissent les premières et, passant par le trou de derrière la hutte, vont se cacher dans la forêt. Les enfants et certains hommes en font souvent autant et l'on ne trouve plus dans le campement que quelques Baká. Ce n'est qu'avec peine qu'on peut obtenir le retour des fugitifs.

Contrairement à ce qu'ont écrit quelques-uns, les Pygmées ne sont pas dépourvus d'intelligence mais celle-ci s'applique exclusivement à ce qui concerne leur activité propre. Constamment occupés à la recherche de leur nourriture, ils n'ont guère le temps d'utiliser leurs facultés mentales à des buts spéculatifs.

Comme nous l'avons déjà dit, ils ne connaissent pas la guerre et il n'y a lutte ni avec les Noirs, ni entre les campements ; en revanche, et comme il arrive généralement dans les petites communautés, il peut y avoir dans l'intérieur même d'un campement, lutte entre deux individus. Ceci a surtout lieu à cause des femmes. Quand un homme rentre de la chasse et s'il a quelque soupçon, il dit : « Il faut que tout le monde sorte de sa hutte ». Et si quelqu'un sort d'une hutte qui n'est pas la sienne, c'est un drame. Il y a combat à coups de lance pouvant aller jusqu'à mort d'homme. Leur jalousie s'étend aussi aux biens matériels : lorsqu'on donne quelque chose à l'un d'eux, les autres protestent pour en avoir autant.

Les Noirs accusent les Baká d'être voleurs et menteurs, mais comme ces derniers se considèrent comme les « maîtres de la forêt », titre que leur reconnaissent les Noirs eux-mêmes qui ne sont arrivés que beaucoup plus tard dans celle-ci, il est pour eux tout naturel de prendre leur nourriture là où ils la trouvent, fût-ce dans les plantations de leurs voisins. Ils ne se font aucun scrupule à ce sujet ; ceci entraîne, le cas échéant, de violentes discussions avec les Noirs comme nous allons le voir.

Source : MNHN, Paris

II. — COMMERCE AVEC LES NOIRS

Bien que très jaloux de leur indépendance vis-à-vis des Noirs, les Pygmées ont cependant établi avec eux des relations de type commercial. Mais celles-ci, pendant longtemps, ne se sont effectuées que sous la forme très spéciale du « troc muet ». Venant la nuit dans le village noir voisin, le Pygmée déposait un quartier de viande devant la case d'un habitant. La nuit suivante, celui-ci mettait à la place la denrée, sel ou bananes, qu'il jugeait correspondre au cadeau reçu. Si le Pygmée trouvait le marché équitable, il emportait la marchandise ; s'il jugeait l'offre insuffisante, il n'y touchait pas et le villageois, la nuit d'après, ajoutait quelque supplément.

Ce stade du troc muet était déjà en 1948 presque partout dépassé au Cameroun, bien que, dans certaines régions, les Pygmées n'osaient encore venir que la nuit. Habituellement, les relations sont plus étroites. Les Pygmées ont besoin de fer pour leurs lances, leurs haches et leurs briquets. S'ils se refusent absolument à cultiver, ils n'en apprécient pas moins les bananes. Ils veulent du sel. Ils se sont mis à fumer et réclament du tabac. Ils désirent des étoffes. Tout cela, ils ne peuvent l'avoir que par l'intermédiaire des Noirs. Ceux-ci, d'autre part, sont mauvais chasseurs et ont besoin de viande. Ils apprécient le miel mais ils n'ont pas l'habileté des Baká pour le recueillir. Tout un commerce s'effectue ainsi, au bénéfice des deux parties.

Ce commerce ne se fait pas avec n'importe qui. Dans chaque campement, les Pygmées sont en rapport avec un des Noirs du village voisin qui est leur intermédiaire attitré. Ce n'est qu'avec lui que se font les échanges. Il leur demande de la viande, qu'ils lui apportent dans sa case. Il leur donne ou leur fait donner ce dont ils peuvent avoir besoin. Mais il ne les commande pas. Même vis-à-vis de lui, les Pygmées gardent leur indépendance. On dit habituellement, et les Noirs propagent volontiers ce terme qui les flatte, que celui-ci est le « patron » des Pygmées. Il n'en est rien. Bien qu'ayant peur des Noirs, les Pygmées les méprisent et se considèrent comme supérieurs à eux. Ils ne se gênent même pas, s'ils manquent de nourriture, pour aller piller les plantations des Noirs. Ceci entraîne de longues discussions dans lesquelles il n'est pas toujours possible de mettre d'accord les deux parties. En ce cas, ils n'hésitent pas à cesser toute relation avec le village ou encore, solution qu'ils préfèrent parce qu'elle met fin aux controverses, à abandonner leurs campements pour aller s'installer près d'un autre village et y prendre un nouveau patron.

III. — RELICION ET RITES MACIQUES

La vie religieuse des Baká est très peu connue et les quelques données publiées par Houssaye et Ternay sont à peu près les seules que nous possédions. Nos propres recherches, d'autre part, ne pouvaient s'étendre à ce domaine qui aurait nécessité de trop longs séjours dans chaque campement pour arriver à recueillir des renseignements sur ce sujet. Comme tous les Pygmées africains, les Baká pensent que leur origine remonte à un être spécial sur la nature et les propriétés duquel leurs idées sont très imprécises ; ils lui donnent le nom de « Komba ». Mais ils ne paraissent pas absolument fixés sur les modalités de cette création. C'est ainsi que, dans un campement, le chef déclarait que « Komba » avait créé le Noir, le Pygmée, le Corille et le Chimpanzé. Dans un autre, le chef affirmait que « Komba » avait eu deux fils dont l'un était le père des Noirs, l'autre le père des Pygmées. Ce dernier avait eu un fils qui en avait eu lui-même un autre et le chef ajoutait : « cet autre était mon grand-père ». Une telle généalogie paraît assez courte...

A cet être, les Pygmées ne rendent aucun culte. Aucune cérémonie religieuse n'accompagne les actes essentiels de la vie : la naissance, l'initiation, le mariage. Rien non plus pour la mort si ce n'est que celle-ci est considérée comme maléfique puisque, on l'a vu, les Baká désertent le campement où l'un d'eux est décédé.

Les Baká n'ont pas de sorciers mais ils ont parfois recours à un sorcier noir, soit pour certaines guérisons, soit pour conjurer un sort. Ils pensent que certains d'entre eux peuvent se transformer en

Source : MNHN, Paris

animal, essentiellement panthère ou éléphant ; une telle transformation aurait lieu par méchanceté et pour faire du mal à leurs voisins.

Les Pygmées ont une très grande peur de la foudre, qu'ils considèrent comme un phénomène mystérieux, en raison du danger que représente la chute sur leurs campements des arbres abattus.

Mais des pratiques qui jouent chez eux un très grand rôle sont les rites de chasse dont beaucoup leur sont du reste communs avec les Noirs, de sorte qu'on ne peut dire s'il y a ou non des emprunts et dans quel sens ils auraient lieu. Celui qui accompagne la chasse à l'éléphant a déjà été décrit (chap. VI, p. 164). De nombreux autres rites existent, sur lesquels les Pygmées se sont montrés très réticents et pour lesquels nous n'avons eu que des informations trop fragmentaires pour être rapportées ici.

IV. — LINGUISTIQUE

On sait que les linguistes ne sont pas d'accord sur l'existence, chez les Pygmées africains, d'une langue spéciale. Beaucoup pensent qu'ils utilisent seulement une déformation d'une des langues bantoues de la région où ils habitent ; d'autres estiment qu'ils ont un langage propre mais qui, dans chacune de ces régions, aurait été altéré par la langue des tribus noires voisines. En ce qui concerne les Baká, le seul travail qui ait abordé la question est celui de Houssaye et Ternay qui adoptent, sans hésiter, la seconde opinion et publient d'ailleurs un très court lexique de la langue Baká [16]. Nous ne sommes pas qualifiés pour traiter de ce problème, mais il nous a paru certain que la différence entre le langage des Baká et ceux des Noirs voisins devait être marquée, un interprète entre les deux groupes étant toujours nécessaire. Généralement, c'est parmi les Baká que se trouvait celui-ci.

Un autre fait constaté et que signalent d'ailleurs Houssaye et Ternay, est l'impossibilité pour les Baká de compter plus loin que cinq, même quand il s'agit de dénombrer leurs propres enfants. Quand on interrogeait sur ceux-ci le père de famille, il se bornait à faire mettre derrière lui ceux de ses enfants qui étaient présents ; puis, parfois, courait après nous pour dire : « Il y a encore celui-ci, ou celui-là ». Quand il s'agissait d'animaux, au-delà de cinq, ils se contentaient de dire « des ».

16. Un prêtre de Yaoundé, l'abbé Frédéric Esomba, qui paraissait bien connaître les Pygmées, nous a dit avoir relevé un important vocabulaire qu'il avait l'intention de publier et qui montrait l'extrême richesse de termes concernant tout ce qui touche la forêt, les plantes et les animaux. A notre connaissance, cette publication n'a pas encore vu le jour. Par ailleurs, plusieurs recherches sur les dénominations pygmées d'arbres et de plantes ont été faites par R. Letouzey (1964, 1966, 1970, 1975), dont un ouvrage, actuellement sous presse, envisage le problème posé par les petits hommes de la grande forêt africaine : « Contribution de la Botanique au problème d'une éventuelle langue pygmée ». Éditions S.E.L.A.F.

Source : MNHN, Paris

ANNEXE DÉMOGRAPHIQUE

Les données démographiques qui ont pu être recueillies concernent le recensement des Baká dans la subdivision de Yokadouma-Moloundou pour les années 1935 et 1938 à 1945. Rassemblées dans les tableaux I à XI, elles ont été établies par les divers chefs administratifs des régions considérées au cours de leurs tournées périodiques d'inspection.

Le dénombrement de ces populations semi-nomades que sont les Pygmées n'est pas des plus faciles et c'est ce qui explique l'extrême rareté des documents de cet ordre dans la littérature anthropologique. À notre connaissance, il n'y a eu jusqu'à présent que trois à quatre tentatives faites en vue d'estimer — et encore très approximativement — la densité du peuplement pygmée dans quelques-unes de leurs aires d'habitat. Le premier, Schebesta (1938) a fourni des statistiques se rapportant aux Bambuti de l'Ituri. Par la suite, l'un d'entre nous (H. V. Vallois, 1947-1949) publie des résultats sur les Pygmées camerounais, avec estimation globale du nombre des Baká et des Bagielli. Presque au même moment, Lalouel (1949) apporte des données similaires pour les Babinga des campements de la Likouala au Congo-Brazzaville. Plus récemment enfin, Cavalli-Sforza (1968) recense les Pygmées dans les principaux villages de la sous-préfecture de Bambio en République centrafricaine.

Nous analyserons brièvement les quelques éléments qu'on peut dégager des tableaux qui suivent, en les comparant dans la mesure du possible à ceux qui ont été publiés par les auteurs cités ci-dessus. Mais, du point de vue démographique, il importe avant tout de ne considérer qu'avec une extrême prudence les statistiques concernant les Pygmées africains. De trop multiples causes d'erreur dont nous signalerons au fur et à mesure les principales, de très importantes carences qu'il est souvent malaisé de détecter, enfin maintes incertitudes inhérentes aux conditions dans lesquelles se sont opérés les recensements font que ces statistiques ne constituent que des approches fort imparfaites pour tenter d'apprécier le nombre de ces petits hommes qui vivent dans la grande forêt africaine et qui, par leur particularisme culturel et biologique, témoignent d'une remarquable adaptation à leur milieu. Pour incomplètes et inexactes qu'elles soient, ces statistiques sont cependant les seuls documents un peu moins incertains, un peu moins fantaisistes que les vagues appréciations numériques des premiers observateurs, qui puissent nous renseigner sur la démographie d'une population, appelée à se transformer plus ou moins profondément — sinon à disparaître — dans un avenir relativement proche. À ce titre et malgré leurs imperfections, elles valent d'être publiées.

I. — STATISTIQUES GLOBALES

Quand on considère le recensement des Baká, année par année, sans distinction de sexe ni d'âge, on est immédiatement frappé par les fluctuations dans le temps du nombre des Pygmées. Ainsi, dans la région de Bangantou, subdivision de Moloundou, les Baká, au nombre de 1 195 sujets en 1938, ne

Source : MNHN, Paris

sont plus que 936 en 1939 pour remonter à 1 596 en 1940 (Tableau IV). Dans les trois années qui suivent (Tableau VIII), leur évaluation croît régulièrement : 1 802 en 1941, 1 960 en 1942 et 1 997 en 1943. Puis en 1944, ils diminuent de nouveau avec seulement 1 829 individus, pour atteindre leur maximum avec 2 132 sujets en 1945 (Tableau X). Dans la zone d'Essels-Djako (Tableaux III, IX et XI), où les Pygmées sont moins nombreux, on peut relever des variations sensiblement identiques, mais sans aucune orientation particulière dans le temps par rapport à la première région.

Ces modifications diachroniques des recensements des Baká ont été soulignées à plusieurs reprises dans les rapports des responsables administratifs et on peut citer l'explication « opportuniste » que l'un de ceux-ci en donne : « Je ne saurais mieux indiquer la réussite de la politique d'approvisement poursuivie jusqu'à ce jour qu'en joignant le recensement total des Pygmées domiciliés sur les pistes ou la rivière : 1 357 individus en octobre au lieu des 822 recensés en mars. Il est à présumer que d'autres Pygmées vivant encore en forêt se joindront bientôt à ceux des villages construits et peut-être sera-t-il possible d'atteindre le chiffre de 1 500 qui doit correspondre au nombre de Pygmées vivant dans la subdivision de Moloundou. » (Cité par M. Rataboul dans son rapport d'octobre 1941). En réalité, plusieurs autres facteurs, moins sujets à caution que l'affirmation ci-dessus, entrent en jeu pour expliquer cette instabilité des recensements et c'est souvent par d'autres rapports administratifs qu'on peut en prendre conscience.

Quand il s'agit des Pygmées, il ne faut pas oublier en effet que ceux qui pouvaient être vus par les agents du recensement ne comprenaient que les Baká qui s'étaient placés volontairement sous la dépendance d'un « patron » noir avec lequel ils pratiquaient, plus ou moins régulièrement, un certain genre de commerce. Mais il y a aussi tous ceux qui vivaient encore à cette époque en pleine forêt, presque sans relation avec les Noirs et, toujours d'après M. Rataboul, il est très vraisemblable de penser qu'il devait y avoir entre 1940 et 1945 beaucoup plus de Baká que les recensements n'en laissaient apparaître, « en particulier entre la piste Bangantou et la Sangha d'une part, entre la Boumba et le Dja d'autre part ». Si en plus on tient compte de l'extrême individualisme qui caractérise ces petits hommes de la forêt aussi bien à l'intérieur de leur propre groupe que vis-à-vis des Noirs (cf. partie ethnographique, chap. I), si on rappelle que, même lorsqu'ils se sont installés près d'un village, ils peuvent partir très loin pendant des semaines, voir des mois, pour la grande chasse, ou encore qu'ils sont enclins fréquemment à abandonner sous divers prétextes tel campement, tel village pour s'installer, quelquefois fort loin et pour plusieurs décades — quand ce n'est pas définitivement —, on comprendra que leur dénombrement ne puisse être que d'une approximation fort relative.

Une dernière remarque enfin renforcera encore, s'il est possible, les incertitudes qui entravent toute connaissance un peu exacte de la démographie pygmée. Au fait que les « patrons » noirs, auxquels on s'adresse pour le dénombrement, ou ne savent pas exactement la quantité de sujets Baká qui dépendent de leur village, ou la falsifie intentionnellement pour se donner de l'importance, s'ajoute l'incapacité notoire des Pygmées à compter au-delà de 4 ou 5 et par conséquent l'impossibilité pour eux de savoir précisément le nombre de leurs enfants.

Compte tenu de ces restrictions — et il y en a maintes autres —, il semble cependant qu'on puisse tirer quelques renseignements des chiffres rassemblées dans les tableaux suivants, en particulier sur les proportions des sexes, des enfants et des vieillards.

II. — PROPORTIONS DES HOMMES ET DES FEMMES

Afin de pouvoir comparer les données des Baká à celles des Babinga et des Bambuti, en ce qui concerne la proportion des sexes l'un par rapport à l'autre, nous calculerons d'une part les pourcentages d'hommes et de femmes, de garçons et de filles comme l'ont fait Schebesta et Cavalli-Sforza, d'autre part le sex ratio, c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes, comme l'a fait Lalouel. Les résultats sont indiqués ci-dessous, d'après les chiffres des tableaux I pour 1935, II pour 1939, VI pour 1940, VIII pour 1941-42-43, X pour 1944-45.

Source : MNHN, Paris

		% H	% F	Sex ratio
1935	enfants	47,8	52,1	91,1
	adultes	48,5	51,4	94,3
1939	enfants	50,0	50,0	100,0
	adultes	45,9	54,0	85,1
1940	enfants	51,2	48,8	106,0
	adultes	50,9	49,0	101,8
1941	enfants	50,5	49,5	101,9
	adultes	47,8	52,2	91,6
1942	enfants	49,8	50,1	99,3
	adultes	48,9	51,1	95,6
1943	enfants	48,5	51,4	94,4
	adultes	49,0	50,9	96,1
1944	enfants	46,9	53,0	88,5
	adultes	46,6	53,4	87,2
1945	enfants	49,4	50,5	97,7
	adultes	48,3	51,6	93,5

Dans l'ensemble, et mises à part les années où l'on peut constater de légères fluctuations des rapports numériques entre les deux sexes, le nombre des femmes est supérieur à celui des hommes aussi bien chez les enfants que chez les adultes. Schebesta trouve un résultat identique pour les Bambuti de l'Ituri, avec 52% de filles contre 48% de garçons et 51,1% de femmes contre 48,9% d'hommes. Chez les Babinga de la région de Bambio en République centrafricaine, les statistiques de Cavalli-Sforza montrent également la supériorité numérique du sexe féminin chez les enfants (54,9% de filles ; 45% de garçons) mais, parmi les adultes, les hommes (50,8%) sont un peu plus nombreux que les femmes (49,1%). Quant aux Babinga du Bas-Oubangui, ils se caractérisent d'après Lalouel par un sex ratio nettement en faveur des hommes : 105 chez les enfants et 112 chez les adultes.

III. — PROPORTION DES ENFANTS ET DES VIEILLARDS

Comme nous l'avons déjà dit, il s'avère très difficile de relever avec un minimum de garanties le nombre d'enfants par famille. Chez les Baká, nous ne pouvons tenir compte que de ceux qui sont vivants car le Pygmée, qui a déjà bien du mal à dénombrer ses descendants en vie, est le plus souvent totalement incapable de se souvenir s'il a eu des enfants morts à la naissance ou en bas âge.

De 1935 à 1945, les taux des enfants par rapport à l'ensemble des sujets recensés varient de 61,2% à 65,8%. Ce sont des valeurs élevées qui se rapprochent de celles qui ont été publiées par Schebesta (63,2% à 67%). Elles constituent une appréciation approximative de la fécondité de la femme pygmée que l'on peut compléter en donnant le nombre moyen d'enfants vivants par femme : 1,6 à 1,9 suivant les régions et les années. Les résultats de Cavalli-Sforza, avec 1,2 enfants par femme chez les Babinga de Bambio, sont un peu inférieurs aux nôtres mais ceux de Schebesta pour les Bambuti leur sont au contraire supérieurs (1,5 à 2,4). Si l'on rappelle qu'il y a dans ces populations une forte mortalité infantile et que les statistiques concernant les enfants vivants eux-mêmes sont sous-estimées, on peut avancer avec certitude la grande fécondité de la femme pygmée, fait qui a d'ailleurs été reconnu par la plupart des observateurs et qui constitue une des principales raisons pour lesquelles les Noirs aiment à les prendre pour épouses.

Si les Baká ont beaucoup d'enfants, ils n'ont en revanche que très peu de vieillards. Ceux-ci sont pratiquement absents sur les statistiques de 1935 à 1939. On en voit apparaître quelques-uns en 1940 dans certains villages des régions de Bangantou (6 hommes pour 879 adultes des deux sexes) et de Boumba-Ngoko (2 hommes pour 668 adultes). Leur nombre augmente faiblement dans la zone de Bangantou-Bomane en 1941 (9 hommes, 2 femmes pour 981 adultes), 1942 (14 hommes, 4 femmes pour 1 041 adultes), 1943 (12 hommes, 4 femmes pour 943 sujets) et 1945 (26 hommes, 19 femmes pour

Source MNHN, Paris

1 045 sujets). Ceci nous donne en moyenne des variations de 0,9% à 2,4% chez les vieillards masculins, de 0,2% à 1,8% chez les vieillards féminins. D'après ces chiffres, il semble que les hommes Baká atteignent plus facilement que les femmes un âge relativement avancé. À ceci, ajoutons qu'au cours de notre enquête, nous n'avons effectivement rencontré qu'un nombre infime de sujets dont l'âge paraisse au jugé dépasser la soixantaine. Nous n'avons presque pas de renseignements sur ce point dans les documentations de comparaison, Schebesta étant le seul à indiquer pour les Bambuti un âge moyen de 27 à 30 ans.

Source : MNHN, Paris

TABLEAU I

RECENSEMENT DES BAKÁ 1935

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU — RÉGION DE BOUMBA-NGOKO.

VILLAGES	H.	F.	G.	F.	V.H.	V.F.	TOTAL
BANANA	1	1	1	1	-	-	4
BANCOYE I	9	7	5	6	-	-	27
BANCOYE II	1	1	-	3	-	-	5
BATEKA	11	8	4	7	-	-	30
BRAZZAVILLE	34	31	22	22	-	-	109
DIOUALA	14	15	10	8	-	-	47
KINSHASSA	12	14	17	14	-	-	57
MAMBELE	19	22	16	14	-	-	71
MEKEL	28	33	21	35	-	-	117
NGOULA	13	13	15	17	-	-	58
NGUILILI I	11	15	3	6	-	-	35
NGUILILI II	10	12	7	2	-	-	31
PAKA-BOSSAKA	5	6	3	4	-	-	18
YENGA	14	15	12	9	-	-	50
	182	193	136	148	-	-	659

TABLEAU II

RECENSEMENT DES BAKÁ 1939

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU — RÉGION DE YOKADOUMA.

VILLAGES	H.	F.	G.	F.	V.H.	V.F.	TOTAL
BIWALA I	8	11	12	8	-	-	39
BIWALA II	12	18	18	11	-	-	59
GAREGOUMO	9	8	3	6	-	-	26
GRIBE	7	9	12	8	-	-	36
KONGO	21	26	26	22	-	-	95
MADJOUE I	12	13	6	20	-	-	51
MADJOUE II	15	17	14	18	-	-	64
RASSIA	10	5	4	6	-	-	25
MBIMO	3	3	1	5	-	-	12
MELE'A	13	13	17	20	-	-	63
MOA PAK	32	44	29	35	-	-	140
MONPELE	9	17	13	9	-	-	48
MONZOPIA	7	7	4	9	-	-	27
NGATTO	4	4	3	6	-	-	17
NGOUMDIE	6	4	7	7	-	-	24
SANGHA	7	8	8	7	-	-	30
SONG	12	13	13	9	-	-	47
SOULA POOT	25	29	28	23	-	-	105
ZOKADIBA	17	20	28	17	-	-	82
	229	269	246	246	-	-	990

Source : MNHN, Paris

TABLEAU III

RECENSEMENT DES BAKÁ

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU — RÉGION DE ESSELS-DJAKO.

VILLAGES	H.			F.			G.			F.			V.H.			V.F.			TOTAUX		
	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940
ADJALA	25	13	27	24	14	16	30	6	19	-	5	17	-	-	2	-	-	-	79	38	81
LEKE	-	6	7		10	5		6	8	-	5	6	-	-	-	-	-	-	-	27	26
MALAPA	10	10	12	12	10	12	9	5	6	-	6	8	-	-	-	-	-	-	31	31	38
MESSOK	-	11	5	-	12	12	-	9	9	-	10	5	-	-	-	-	-	-	-	42	31
MINDOUNOU	-	1	8	-	2	8	-	1	9	-	3	2	-	-	-	-	-	-	-	7	27
MOLOUNDOU	-	3	7	-	4	5	-	4	7	-	2	6	-	-	-	-	-	-	-	13	25
NDONGO	-	8	8	-	10	8	-	12	6	-	3	2	-	-	-	-	-	-	-	33	24
NGUILILI I	5	8	44	8	8	43	5	10	27	-	15	26	-	-	-	-	-	-	18	41	140
NGUILILI II	8	10	14	9	8	10	15	6	6	-	6	7	-	-	-	-	-	-	32	30	37
TOMBE	3	5	8	5	4	6	4	7	6	-	2	2	-	-	-	-	-	-	12	18	22
	51	75	140	58	82	125	63	66	103		57	81	-	-	2	-	-	-	172	280	451

Source : MNHN, Paris

TABLEAU IV

RECENSEMENT DES BAKÁ

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU — RÉGION DE BANGANTOU.

VILLAGES	H.			F.			G.			F.			V.H.			V.F.			TOTAUX		
	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940
BANANA	9	8	15	16	12	21	19	10	13	-	7	8	-	-	-	-	-	-	44	37	57
BANCOYE I	18	12	17	18	10	15	18	8	15	-	5	8	-	-	-	-	-	-	54	35	55
BANCOYE II	14	10	12	10	10	10	18	6	8	-	10	14	-	-	-	-	-	-	42	36	44
BATEKA	87	55	51	76	47	36	108	28	38	-	36	35	-	-	-	-	-	-	271	166	160
BRAZZAVILLE	18	34	55	19	25	60	31	15	50	-	13	49	-	-	1	-	-	-	68	77	215
DIOUALA	15	10	13	17	13	16	18	15	15	-	11	9	-	-	-	-	-	-	50	49	53
KINSHASSA	22	25	59	32	29	57	31	25	46	-	20	45	-	-	1	-	-	-	85	99	208
MAKOKA I	15	8	11	19	10	13	12	5	15	-	3	5	-	-	-	-	-	-	46	26	44
MAKOKA II	19	7	24	29	11	24	36	6	17	-	5	20	-	-	-	-	-	-	84	29	85
MAMBELE	14	14	28	12	17	33	14	13	26	-	10	26	-	-	-	-	-	-	40	54	113
MEKEL	38	22	43	40	27	55	83	11	36	-	21	46	-	-	1	-	-	-	161	81	181
NGOULA	18	10	13	17	10	19	20	4	9	-	12	16	-	-	1	-	-	-	55	36	58
PEZAM	5	-	-	4	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16	-	-
YENGA	52	71	90	52	59	89	75	39	76	-	42	66	-	-	2	-	-	-	179	211	323
	344	276	431	351	280	448	490	185	364	-	195	347	-	-	6	-	-	-	1195	936	1596

Source : MNHN, Paris

TABLEAU V

RECENSEMENT DES BAKÁ 1940

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU — RÉGION DE BOUMBA-NGOKO.

VILLAGES	H.	F.	G.	F.	V.H.	V.F.	TOTAL
ADJALA	6	4	6	5	-	-	21
LEKE	7	5	8	6	-	-	26
MESSOK	5	12	9	5	-	-	31
HINDOUROU	8	8	9	2	-	-	27
NDONGO	8	8	6	2	-	-	24
TOMBE	5	6	7	1	-	-	19
	39	43	45	21	-	-	148

TABLEAU VI

RECENSEMENT DES BAKÁ 1940

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU — RÉGION DE BOUMBA-NGOKO.

VILLAGES	H.	F.	G.	F.	V.H.	V.F.	TOTAL
BATEKA	61	48	58	42	-	-	209
BRAZZAVILLE	49	48	48	46	-	-	191
DIOUALA	13	16	15	9	-	-	53
YENGA	81	74	62	47	-	-	264
KINSHASSA	58	52	39	39	-	-	188
MAMBELE	20	23	17	21	-	-	81
MEKEL	43	53	32	43	1	-	172
NGOULA	12	17	8	16	1	-	54
	337	331	279	263	2	-	1212

TABLEAU VII

RECENSEMENT DES BAKÁ 1940

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU — RÉGION DE BOUMBA-NGOKO.

VILLAGES	H.	F.	G.	F.	V.H.	V.F.	TOTAL
BANANA	14	21	13	8	-	-	56
BANCOYE I	15	12	10	7	-	-	44
BANCOYE II	11	10	8	14	-	-	43
MAKOKA I	10	13	16	5	-	-	44
MAKOKA II	10	13	8	9	-	-	40
MALAPA	12	12	6	8	-	-	38
MOLOUNDOU	7	5	7	6	-	-	25
NGUILILI I	39	41	24	22	-	-	126
NGUILILI II	14	10	6	7	-	-	37
	132	137	98	86	-	-	453

Source : MNHN, Paris

Tableau VIII

RECENSEMENT DES BAKÁ

Subdivision de Moloundou — Région de Bangantou-Bomane.

VILLAGES	H.			F.			G.			F.			V.H.			V.F.			TOTAUX		
	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943
BANANA	14	18	18	18	17	17	11	8	8	6	8	8	–	–	–	–	–	–	49	51	51
BANCOYE I	22	25	25	23	26	26	25	31	31	14	16	16	–	–	–	–	–	–	84	98	98
BANCOYE II	18	20	20	17	20	20	12	16	16	19	22	22	–	–	–	–	–	–	66	78	78
BATEKA	55	61	61	57	62	62	49	55	55	42	53	53	2	2	2	1	1	1	206	234	234
BRAZZAVILLE	50	49	56	62	56	61	56	52	56	52	57	66	1	2	1	–	1	1	221	217	241
DIOUALA	14	13	13	15	18	18	12	13	13	11	11	11	–	1	1	–	–	–	52	56	56
KINSHASSA	61	58	60	58	56	67	48	41	38	53	53	64	1	3	3	1	2	2	222	213	234
MAKOKA I	14	19	19	17	22	22	15	23	23	13	16	16	–	–	–	–	–	–	59	80	80
MAKOKA II	24	26	26	27	25	25	20	21	21	23	23	23	1	1	1	–	–	–	95	96	96
MAMBELE	31	31	27	35	32	28	23	24	21	31	29	25	–	–	–	–	–	–	120	116	101
MEKEL	44	51	57	60	70	69	39	48	49	45	49	49	1	2	1	–	–	–	189	220	225
NGOULA	32	47	49	31	42	42	18	30	27	21	36	39	1	1	1	–	–	–	103	156	158
YENGA	90	91	91	92	86	86	81	87	87	71	79	79	2	2	2	–	–	–	336	345	345
	469	509	522	512	532	543	409	449	445	401	452	471	9	14	12	2	4	4	1802	1960	1997

Source : MNHN, Paris

Tableau IX

RECENSEMENT DES BAKÁ

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU — RÉGION DE ESSELS-DJAKO.

VILLAGES	H.			F.			G.			F.			V.H.			V.F.			TOTAUX		
	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943	1941	1942	1943
ADJALA	30	33	33	22	26	26	19	20	20	21	23	23	1	1	1	–	–	–	93	103	103
DJEMBE	6	6	6	9	9	9	3	3	3	6	6	6	–	–	–	–	–	–	24	24	24
LEKE	7	8	10	8	8	8	11	10	9	6	6	6	–	–	–	–	–	–	32	32	33
MALAPA	12	13	12	15	14	16	8	7	7	10	10	13	–	–	–	–	–	–	45	44	48
MESSOE	6	7	8	13	15	10	11	12	6	5	7	6	–	–	–	–	–	–	35	41	30
MINDOUROU	7	6	9	6	7	4	7	8	4	5	8	4	–	–	–	–	–	–	25	29	21
MOLOUNDOU	6	7	9	4	5	5	7	9	8	8	8	8	–	–	–	–	–	–	25	29	30
NDONGO	6	6	5	7	8	10	6	5	7	2	4	7	1	1	1	–	–	–	22	24	30
NGUILILI I	38	36	28	39	40	28	31	34	26	27	30	22	–	–	–	–	–	–	135	140	104
NGUILILI II	14	16	14	9	12	12	3	6	3	9	8	9	–	–	–	–	–	–	35	42	38
TOMBE	10	11	11	6	6	6	6	6	6	4	4	4	–	–	–	–	–	–	26	27	27
	142	149	145	138	150	134	112	120	99	103	114	108	2	2	2	–	–	–	497	535	488

Source : MNHN, Paris

TABLEAU X

RECENSEMENT DES BAKÁ

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU -- RÉGION DE BANGANTOU-BOMANE.

VILLAGES	H.		F.		G.		F.		V.H.		V.F.		TOTAUX	
	1944	1945	1944	1945	1944	1945	1944	1945	1944	1945	1944	1945	1944	1945
BANANA	20	22	18	21	9	13	10	18	-	1	-	2	57	77
BANCOYE I	25	29	24	27	32	35	18	26	-	-	-	-	99	117
BANCOYE II	22	15	21	18	13	17	22	16	-	-	-	1	78	67
BATEKA	31	61	37	60	25	55	30	61	2	3	1	4	126	244
BRAZZAVILLE	62	49	70	55	60	70	68	67	1	4	1	2	262	247
DIOUALA	15	11	16	17	10	16	9	13	1	3	-	2	51	62
KINSHASSA	57	58	62	58	35	50	66	62	3	4	2	2	225	234
MAKOKA I	17	21	22	21	20	25	16	27	-	-	-	-	75	94
MAKOKA II	23	16	22	12	21	15	24	14	1	-	-	-	91	57
MAMBELE	22	23	20	24	15	24	12	24	-	1	-	-	69	96
MEKEL	52	52	71	71	48	48	50	50	1	1	-	-	222	222
NGOULA	46	41	45	53	28	35	37	53	1	7	-	2	157	191
YENGA	60	107	90	103	80	112	85	96	2	2	-	4	317	424
	452	505	518	540	396	515	447	527	12	26	4	19	1829	2132

Source : MNHN, Paris

TABLEAU XI

RECENSEMENT DES BAKÁ

SUBDIVISION DE MOLOUNDOU — RÉGION DE ESSELS-DJAKO.

VILLAGES	H.		F.		G.		F.		V.H.		V.F.		TOTAUX	
	1944	1945	1944	1945	1944	1945	1944	1945	1944	1945	1944	1945	1944	1945
ADJALA	31	28	24	25	18	22	20	21	1	3	–	1	94	100
DJEMBE	7	7	8	8	4	4	5	5	–	–	–	–	24	24
LEKE	10	7	8	7	9	9	6	10	–	1	–	1	33	35
MALAPA	12	11	17	8	8	9	12	11	–	2	–	4	49	45
MESSOK	7	7	10	10	5	5	8	8	–	–	–	–	30	30
MINDOUROU	9	2	4	1	4	2	3	4	–	1	–	–	20	10
MOLOUNDOU	11	8	7	7	5	13	7	13	–	–	–	–	30	41
NDONGO	3	3	8	8	6	6	5	5	–	–	–	–	22	22
NGUILILI I	30	56	32	62	24	59	23	54	–	2	–	2	109	235
NGUILILI II	15	14	13	12	2	5	7	8	–	–	–	–	37	39
TOMBE	10	9	8	7	4	9	3	5	–	2	–	–	25	32
	145	152	139	155	89	143	99	144	1	11	–	8	473	613

Source : MNHN, Paris

BIBLIOGRAPHIE [17]

ADE (B.). Somato-biologie du Pygmée africain. *Bull. de la Soc. suisse d'Anthrop. et d'Ethnol.*, Berne, t. 30, 1953-54, pp. 67-74.

ADE (B.). Le nanisme racial. Essai d'interprétation des facteurs constitutifs de la morphologie pygmée africaine. *Archives suisses d'Anthrop. générale*, Genève, t. 19, 1954, pp. 1-18.

ALLYS (M.). Coutume et apprivoisement des clans Babingas. *Bull. de la Soc. des Recherches congolaises*, Brazzaville, n° 20, 1935, pp. 101-104.

ALTHABE (C.). Changements sociaux chez les Pygmées Baká de l'Est Cameroun, *Cahiers d'Études africaines*, Paris, t. 5, n° 20, 1965, pp. 561-592.

ANDERSON (E.). In « Die Babongo-Zwerge und ihre Pfeilgift » by C. C. Santesson, *Ethnolog. Studier*, Gothenburg, t. 8, 1939, pp. 137-148.

ANKERMANN (B.). Kulturkreise und kulturschichten in Afrika. *Zeits. für Ethnologie*, Berlin, t. 37, VI, 1905, pp. 54-84.

ARAMBOURG (C.), BOULE (M.), VALLOIS (H. V.), et VERNEAU (R.). Les grottes paléolithiques des Beni-Segoual, Algérie. *Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine*, Mém. 13, Paris, 1934.

AUTEROCHE (B.). Expédition chez les Bakwa (Pygmées Babenga du Bas-Oubangui) ; études anthropologiques et ethnographiques. Thèse de médecine, Faculté de Montpellier, mai 1961, 144 p. ronéotypées.

BERTAUT (M.). Contribution à l'étude des Négrilles. *Cameroun*, Paris, juillet 1937, pp. 3-4.

BERTAUT (M.). Esquisse ethnologique pour servir à l'étude des principales tribus des territoires du Cameroun sous mandat français. I. Les Pygmées. *Bull. de la Soc. d'Études camerounaises*. Douala, n° 3, 1943, pp. 11-12.

BERTAUT (M.). Contribution à l'étude des Négrilles de la région du Haut-Nyong. *Bull. de la Soc. d'Études camerounaises*, n° 4, 1943, pp. 73-95.

BOELAERT (E.). Les Batswa de l'Équateur (chiffres). *Aequatoria*, Coquilhatville, t. 8, n° 1, 1945, p. 26.

BOELAERT (E.). Les Batswa. Quelques notes démographiques. *Aequatoria*, Coquilhatville, t. 10, n° 4, 1947, pp. 134-136.

BOULE (M.) et VALLOIS (H. V.). L'homme fossile d'Asselar. *Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine*, Mém. 9, Paris, 1932.

BROCA (P.). Les Akka, race pygmée de l'Afrique centrale. *Rev. d'Anthropologie*, t. 3, Paris, 1874, pp. 279-287.

BRUEL (C.). Les populations de la moyenne Sanga ; les Babinga. *Rev. d'Ethnographie et de Sociologie*, Paris, t. 5-7, 1910, pp. 110-125.

BRUEL (C.). *Notes ethnographiques sur quelques tribus de l'Afrique Équatoriale française*. Fasc. I. : les populations de la moyenne Sanga : Jomo, Boumali, Babinga. Vocabulaires. Leroux, Paris, 1911, 45 p.

CAUVIN (A.). Reportage en images : évolution des Pygmées. *Belgique d'Outre-Mer*, Bruxelles, t. 286, 1959, pp. 33-36.

CAVALLI-SFORZA (L.). Recherches génétiques sur les Pygmées Babinga de la République Centrafricaine. *Cahiers de la Maboké*, t. 6, n° 1, Muséum d'Histoire Naturelle, Paris, 1968, pp. 19-25.

17. Du point de vue de l'anthropologie physique, cette bibliographie indique les travaux essentiels concernant le Pygmée africain vivant, mais les références se rapportant au seul squelette seront consultées dans une publication antérieure (P. Marquer, 1972) ; au point de vue de l'ethnographie ne figurent que les travaux qui ont été cités au cours de cet ouvrage.

Source : MNHN, Paris

CAVALLI-SFORZA (L.) et EDWARDS (A. W.). Phylogénétic analysis : models and estimation procedures. *Évolution*, t. 21, n° 3, 1967, pp. 550-570.

CHAILLU (P. du). *A journey to Ashango-Land*. J. Murray, London, 1867, 501 p.

CIPRIANI (L.). Nuove ricerche sui pigmei del Gabon. *Archivio per l'Antropologia e la Etnologia*, Firenze, t. 63, n^{os} 1-2, 1933, pp. 233-240.

COTTES (A.). *La mission Cottes au Sud-Cameroun* (1905-1908), Leroux, Paris, 1911, 254 p.

CRAMPEL (P.). Les Bayagas, petits hommes de la grande forêt équatoriale, *C. R. des Séances de la Société de Géographie*, Paris, t. 16-17, 1890, pp. 548-554.

CRESTA (M.). Missione antropologica nella Repubblica Centroafricana. *Rivista di anthropologia*, Rome, t. 48, 1961, pp. 167-172.

CRESTA (M.). Contributo alla conoscenza antropologica dei Babinga in « Antropologia morfologica e sierologica della Republica Centroafricana » sous la direction de C. Cenna. *Quaderni de « La Ricerca Scientifica »*, t. 28, Rome, 1965, pp. 81-100.

CZEKANOWSKI (J.). Forschungen im Nil-Kongo-Zwischengebiet, t. 1, 4 et 6 in « *Wissenschaftliche Ergebnisse der Deutschen Zentral Afrika Expedition 1907-1909 unter Führung Adolf Friedrichs, Herzog von Mecklenburg* ». Klinkhardt et Biermann. Leipzig, 1922-1927.

DECLERCQ (R.). Les Pygmées. *L'Afrique Ardente*. Bruxelles, t. 46, 1948, pp. 6-20.

DEMESSE (L.). *À la recherche des premiers âges. Les Babinga*. A. Amiot, Paris, 1957, 252 p.

DOUET (M. L.). Les Babinga ou Yadinga, peuple nain de la forêt équatoriale (région du Moyen-Congo). *L'Ethnographie*, Paris, nouv. sér., n° 2, 1914, pp. 15-32.

FLEURIOT (A.). Les Babinga de Mékambo, Gabon. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 3, 9^{e} sér., 1942, pp. 101-116.

GATES (R. R.). The African Pygmies. *Acta Geneticae, Medicae et Gemellologiae*, Roma, t. 7, 1958, pp. 159-218.

GREINER (Dr.). Les Pygmées du Sud-Est Cameroun. *Tropiques*, Paris, t. 378, 1956, pp. 15-21.

GUSINDE (M.). Die Kongo-Pygmäen in Geschichte und Gegenwart. *Nova Acta Leopoldina*, Halle, t. 11, n° 76, 1942, pp. 150-415.

GUSINDE (M.). *Urwaldmenschen am Ituri*. Anthropo-biologische Forschungsergebnisse bei Pygmäen und Negern im Ostlichen Belgische-Kongo aus den Jahren, 1934-35, Springer Verlag, Wien, 1948, 420 p.

HAMY (E. T.). Sur l'existence de Nègres brachycéphales sur la côte occidentale d'Afrique. *Bull. de la Soc. d'Authrop. de Paris*, t. 7, 2^{e} sér., 1872, pp. 208-210.

HAMY (E. T.). Pygmées de l'Afrique équatoriale. *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 2, 3^{e} sér., 1879, pp. 79-101.

HARTWEG (R.). *La vie secrète des Pygmées*. Les Editions du Temps, Paris, 1961, 118 p.

HIERNAUX (J.). La mesure de la différence morphologique entre populations pour un ensemble de variables. *L'Anthropologie*, t. 68, 1964, pp. 559-567.

HIERNAUX (J.). Les Bushong et les Cwa du royaume Kuba (Congo-Kinshasa) pygmées, pygmoïdes et pygméisation ; anthropologie linguistique et expansion bantoue. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 9, 11^{e} sér., 1966, pp. 299-336.

HIERNAUX (J.). *La diversité humaine en Afrique sub-saharienne ; recherches biologiques*. Éd. de l'Institut de Sociologie, Université libre de Bruxelles, Bruxelles, 1969, 261 p.

HOUSSAYE (P. P.) et TERNAY (P. P. de). *Les Pygmées de l'Est Cameroun*. Imp. du « Cameroun Catholique », Douala, 1941, 69 p.

HUIZINGA (J.) et REIJNDERS (B.). Skinfold thickness and body fat in adult male and female Fali (North Cameroon). *Proc. Kouiukl. Nederl. Akademie van Wetenschappen*, ser. C, 77, 5, Amsterdam, 1974, pp. 496-503.

HUTEREAU (A.). Les Négrilles de l'Uele et de l'Ubangi. *Congo*, Bruxelles, t. 1, 1924, pp. 495-514 et pp. 693-711.

IMMENROTH (W.). *Kultur und Unwelt der Kleinwüchsigen in Afrika Werkgemeinschaft*, Leipzig, 1933, 354 p.

JADIN (J.). Aperçu sur l'état sanitaire des Pygmées de l'Ituri. *Anthropologie*, Prague, t. 16, 1938, pp. 69-83.

JAEGER (Fr.). *Afrika*. 3^{e} ed., Bibliographisches Institut, Leipzig, 1928.

KOCH (C.). Das Zwergvolk der Bagielli. *Dtsch Kolonialzeitung*, Berlin, t. 29, 1912, p. 810.

KOCH (C.). Die Stämme des Bezirks Molundu (Kamerun) in Sprachlicher, Geschichtlicher und Völkerkundlicher Beziehung. *Baessler Archiv.*, Leipzig und Berlin, t. 3, 1913, pp. 257-312.

Source : MNHN, Paris

KUHN (Ph.). Über die Pygmäen an Sanga. *Zeits. für. Ethnologie*, Berlin, t. 46, 1914, pp. 116-136.

LALOUEL (J.). Les Babinga du Bas-Oubangui. Contribution à l'étude anthropologique des Négrilles Baká et Bayaka. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 1, 10e sér., 1950, pp. 60-98.

LALOUEL (J.). Répartition et démographie des Ba-Binga du Bas-Oubangui. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 10, 9e sér., 1949, pp. 3-22.

LALOUEL (J.). Les Ba-Binga du Bas-Oubangui. Contribution à l'étude ethnographique des Négrilles Baká et Bayaka. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 1, 10e sér., 1950, pp. 175-211.

LE ROY (Mgr.). *Les Pygmées, négrilles d'Afrique et négritos d'Asie*. Proc. Cén. des Pères du Saint-Esprit, Paris, 1929, 367 p.

LETOUZEY (R.). Dénominations pygmées de quelques arbres et arbustes forestiers camerounais. *Journ. d'Agric. trop. et de Bot. appliquée*, t. 11, nº 10-11, 1964, pp. 347-383.

LETOUZEY (R.). *Étude phytogéographique du Cameroun*. Encyclopédie Biologique LXIX, P. Lechevalier, Paris, 1968, 503 p.

LETOUZEY (R.). Les relations linguistiques des Pygmées dans le domaine des plantes. *C. R. Ac. Sc. Outre-Mer*, t. 30, 1970, pp. 296-309.

LETOUZEY (R.). Noms d'arbres des Pygmées Bagielli dans le Sud-Ouest du Cameroun. *Journ. d'Agric. trop. et de Bot. appliquée*, t. 22, nº 1-2-3, 1975, pp. 23-45.

MANOUVRIER (L.). Sur quelques erreurs dynamométriques. *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 7, 3e sér., 1884, pp. 271-281.

MARQUER (P.). Nouvelle contribution à l'étude du squelette des Pygmées occidentaux du centre africain comparé à celui des Pygmées orientaux. *Mém. du Muséum National d'Histoire Naturelle*, Paris, t. 72, Sér. A, 1972, 122 p.

MATIEGKA (M.). Nouvelle contribution à l'anthropologie des Pygmées de l'Afrique centrale. *Anthropologie*, Prague, t. 14, nº 2-4, 1936, pp. 147-183.

MATIECKA (J.) et SCHEBESTA (P.). Dite stredoafrickych pygmeju a jeho telesna povaha. (The child of the central african Pygmies and his bodily character). *Anthropologie*, Prague, t. 13, 1935, 36 p.

MATIECKA (J.) et SCHEBESTA (P.). Vlas a chrup pygmeju z porici Ituri. (Les cheveux et la denture des Pygmées du Bassin de l'Ituri). *Anthropologie*, Prague, t. 16, nº 1-4, 1938, pp. 64-68.

MONTANDON (G.). *L'ologénèse humaine*. Félix Alcan, Paris, 1928, 540 p.

MONTANDON (G.). *La race, les races*. Bibliothèque Scientifique, Payot, Paris, 1933, 304 p.

MONTANDON (G.). *Traité d'Ethnologie culturelle*. Payot, Paris, 1934.

MOTULSKY (A. G.), VANDEPITTE (J.) et FRASER (G. R.). Population genetic studies in the Congo. I. G6PD deficiency, hemoglobin S and malaria. *American Journ. of Hum. Genet.*, t. 18, 1966, pp. 514-537.

OLIVIER (G.). Anthropologie physique des Négrilles du Cameroun (d'après les documents des docteurs Anjoulat et Chabeuf). *Études Camerounaises*, Douala, t. 3, nos 29-30, 1950, pp. 113-118.

PALES (L.). Contribution à l'étude anthropologique des Bahinga de l'A.E.F. *L'Anthropologie*, Paris, t. 48, 1938, pp. 503-520.

PENROSE (L. S.). Distance, size and shape. *Ann. Eugenics*, t. 18, nº 4, 1954, pp. 337-343.

POUTRIN (Dr.). Contribution à l'étude des Pygmées d'Afrique. Les Négrilles du Centre africain (type brachycéphale). *L'Anthropologie*, Paris, t. 21, 1910, pp. 433-504.

POUTRIN (Dr.). Contribution à l'étude des Pygmées d'Afrique. Les Négrilles du Centre africain (type sous-dolichocéphale). *L'Anthropologie*, Paris, t. 22, 1911, pp. 421-549.

POUTRIN (Dr.). Contribution à l'étude des Pygmées d'Afrique. Les Négrilles du Centre africain (type sous-dolichocéphale). *L'Anthropologie*, Paris, t. 23, 1912, pp. 349-415.

RATZEL (Fr.). Völkerkunde. Bibliographisches Institut, Leipzig und Wien, 1894-1895, 2 vol., 748 p., 779 p.

RAVISSE (P.). L'imprégnation tuberculeuse chez les populations sédentaires et Pygmées de la Likouala (Congo français). *L'Anthropologie*, Paris, t. 57, 1952, pp. 184-185.

RAVISSE (P.). Pathologie comparative des Bahinga et de leurs « patrons ». *Médecine tropicale*, Marseille, t. 15, 1955, pp. 72-83.

RAVISSE (P.). Recherches sur la sicklémie chez les Pygmées. *Médecine tropicale*, Marseille, t. 13, 1953, pp. 64-65.

REGNAULT (H.). Les Bahenga (Négrilles de la Sangha). *L'Anthropologie*, Paris, t. 22, 1911, pp. 261-288.

Source : MNHN, Paris

RIMOIN (D.), MÉRIMÉE (T. J.), RABINOWITZ (D.), MCKUSICK (V. A.) et CAVALLI-SFORZA (L. L.). Growth Hormone in African Pygmies. *The Lancet*, 1967, pp. 523-526.

ROUGET (G.). Note sur les travaux d'ethnographie musicale de la mission Ogooué-Congo. In : *2a Conferencia Internacional*, Bissau, Lisboa, t. 3, 1947/1952, pp. 193-204.

SCHEBESTA (P.). *Among Congo Pygmies*. Hutchinson and Cº, London, 1933, 1 vol., 288 p.

SCHEBESTA (P.). Die Bambuti-Pygmäen von Ituri. Bd I Geschichte Geographie, Umwelt, Demographie und Anthropologie der Ituri-Bambuti (Belgische Congo). *Mèmoires de l'Institut Royal Colonial Belge*, Bruxelles, t. 1, 1938, 438 p.

SCHERESTA (P.). Physiologische Beobachtungen an den Ituri-pygmäen. *Zeit. für Rassenkunde*, Stuttgart, t. 5, nº 2, 1938, pp. 112-113.

SCHEBESTA (P.). *Les Pygmées*. Gallimard, Paris, 1940, 199 p.

SCHEBESTA (P.). Die Bambuti-Pygmäen von Ituri. Bd II — Ethnographie der Ituri-Bambuti. I Teil : Die Wirtschaft der Ituri-Bambuti (Belgisch Kongo). *Mèmoires de l'Institut Royal Colonial Belge*, Bruxelles, t. 2, 1941, 284 p.

SCHEBESTA (P.). Die Bambuti-Pygmäen von Ituri. Erhebnisse zweier Forschungsreisen zu den zentralafrikanischen Pygmäen. Bd. II — Ethnographie der Ituri Bambuti. Teil II — Das Soziale Leben. *Mèmoires de l'Institut Royal Colonial Belge*, Classe des Sciences morales et politiques, Bruxelles, 1948, 551 p.

SCHEBESTA (P.). Les Pygmées du Congo belge. *Mèmoires de l'Institut Royal Colonial Belge*. Classe des Sciences morales et politiques, Bruxelles, t. 26, nº 2, 1952/51, 432 p.

SCHEBESTA (P.) et LEBZELTER (V.). *Anthropologie stredoafrickych Pygmejyr Belgickem Kongu*. (Anthropology of the central african Pygmies in the Belgian Congo). Nkladem Ceske Akademi ved a umeni, Prague, 1933, 145 p.

SCHMIDT (W.). *Die Stellung der Pygmäenvölker in der Entroic klungsgeschichte der Menschen*. Strecker und Schröder, Stuttgart, 1910, 315 p.

SCHMIDT (W.). Die Sprachen der Pygmäen. *Anthropos*, Freiburg, t. 37-40, nºs 4-6, 1942/45, pp. 902-903.

SCHWEINFURTH (G.). Communication de M. le Dr. Schweinfurth sur les Pygmées de l'Afrique centrale. *Bull. de l'Institut égyptien*, Alexandrie, t. 12, 1872/73, pp. 180-181.

SEIWERT (J.). Die Bagielli, ein Pygmäenstamm des Kameruner Urwaldes. *Anthropos*. St-Gabriel Mödling, t. 21, nºs 1-2, 1926, pp. 127-147.

SNEDECOR (G. W.). *Statistival methods applied to experiments in agriculture and biology*. The Iowa States University Press, Ames, Iowa, U.S.A., 1966. 6e ed., 534 p.

SPORCQ (J.). Les Bira de la savane et les Bira de la forêt. Étude comparative de deux populations de la République démocratique du Congo. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 1, 12e sér., 1972, pp. 97-120.

SCHREIDER (E.). Growth hormone in African Pygmies. *The Lancet*, nº 13, janv. 1968, p. 92.

STEIN (L.). Aus dem Schutzgebiete Kamerun. Über die Geographischen Verhältniss des Bezirkes Lolodorf (Südkamerun-Gebiet), speziell die dort Wohnenden Volkstämme. *Mitteilungeu aus dem Schutzgebiete Kamerun*, Berlin, t. 12, 1899, pp. 119-142.

STUHLMANN (F.). *Mit Emin Pascha ins Herz von Afrika*. Reimer D, Berlin, 1894, 2 vol.

TASTEVIN (C.). Les Gélé, Négrilles du Cameroun. *L'Ethnographie*, Paris, nº 28-29, 2e sér., 1934, pp. 122-125.

TERNAY (A. de). Les Pygmées de l'Est du Cameroun. *Les Missions catholiques*, Lyon, 80e année, nº 3423, 1948, pp. 53-59 ; nº 3424, 1948, pp. 73-76 ; nº 3425, 1948, pp. 89-92 ; nº 3426, 1948, pp. 105-111.

THORBECKE (F.). Eine neue Zwergrasse. *Disch. Kolonialzeitung*, Berlin, t. 30, 1913, pp. 176-178.

TOERIEN (M. J.). Bush-Bantu Hybrids and Central Africain Pygmies. *South-African J. of Sc.*, Johannesburg, t. 57, 1961, pp. 215-217.

TORDAY (E.). Land and Peoples of the Kasai Basin. *The Geographical Journal*, London, Stanford, t. 38, 1910, pp. 26-57.

TORDAY (E.). *African Races. Descriptive Sociology of Groups of Sociological Facts classified and arranged by H. Spencer*. Williams & Norgate, London, 1930, Div. I, Part 2a, 385 p.

TRILLES (R. P.). Chez les Fangs. *Les Missions catholiques*, Lyon, t. 30, nº 1499, 1898, pp. 92-93.

TRILLES (R. P.). *Les Pygmées de la forêt équatoriale*. Bloud & Gay, Paris, 1932, 1 vol., 530 p.

TURNBULL (C. M.). *Le peuple de la forêt*. Stock, Paris, 1965, 1 vol., 243 p.

Source : MNHN, Paris

TURNBULL (C. M.). Forest Hunters and Gatherers ; the Mbuti Pygmies. *The Ecology of Man in the Tropical Environment*. Morges (Suisse), 1964, 1 vol., pp. 38-43.

VALLOIS (H. V.). La signification anthropologique des Pygmées. *Revue Lorraine d'Anthropologie*, 1934-35, 14 p.

VALLOIS (H. V.). Pigmei in *Eucyclopedia italiana*. Roma, t. 27, 1935, pp. 263-266.

VALLOIS (H. V.). Les Pygmées et l'origine de l'Homme. *Revue Scientifique*, Paris, 76e année, 1938, pp. 227-236.

VALLOIS (H. V.). New research on the Western Negrillos. *Amer. J. Physical Anthropology*, Washington, t. 26, 1940, pp. 449-471.

VALLOIS (H. V.). Origine et premières migrations des Pygmées. *L'Anthropologie*, Paris, t. 50, 1941-46, pp. 583-585.

VALLOIS (H. V.). Missions anthropologiques en Afrique française. *L'Anthropologie*, Paris, t. 51, 1947, pp. 368-372.

VALLOIS (H. V.). Les Pygmées de la grande forêt. *Monde Colonial illustré*, Paris, n° 220, 25e année, 1947, pp. 217-219.

VALLOIS (H. V.). Chez les Pygmées du Cameroun. *Nature*, Paris, t. 76, 1948, pp. 17-20.

VALLOIS (H. V.). Mission anthropologique au Cameroun. *Homo*, Berlin, t. 1, 1949, p. 168.

VALLOIS (H. V.). Les Pygmées in : Dugast, I. « Inventaire ethnique du Sud-Cameroun ». *Mémoires de l'Institut français de l'Afrique Noire*, série : Populations, n° 1, IFAN, Douala-Dakar, 1949, vol. 1, pp. 3-8.

VALLOIS (H. V.). Les Pygmées du Cameroun. *Sciences. Revue de l'Association française pour l'avancement des sciences*. Paris, n° 67, 77e année, 1959, pp. 271-279.

VALLOIS (H. V.). Les Badjoué du Sud-Cameroun. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 1, 10e sér., 1950, pp. 18-59.

VALLOIS (H. V.). Carence en viande et « pygméisation ». *L'Anthropologie*, Paris, t. 58, 1954, pp. 571-573.

VALLOIS (H. V.). Los Pigmeos Baká. *Memorias de la Real Academia Cieucias y Artes de Barcelona*, Barcelona, t. 31, 1954, pp. 3-10.

VALLOIS (H. V.). Negrilli Kamerouna. *Sovietskaia Ethnografiia*, Moscou, n° 1, 1957, pp. 118-125.

VALLOIS (H. V.). Le crâne-trophée capsien de Faïd Sovar II, Algérie (fouilles Laplace, 1954). L'*Anthropologie*, Paris, t. 75, 1971, pp. 397-414.

VAN BULCK (V.). Existe-t-il une langue des Pygmées en Afrique centrale? *Wiener Beiträge zur Kulturgeschichte und Linguistik*, Wien, t. 9, 1952, pp. 365-396.

VERNEAU (R.). De la pluralité des types ethniques chez les Négrilles. L'*Anthropologie*, Paris, t. 7, 1896, pp. 153-167.

BIBL. MUSEUM PARIS

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

PLANCHES

Source : MNHN, Paris

Pl. I. — En haut : campement pygmée (Nord du Dja).
Au milieu à gauche : scène de chasse mimée par un danseur isolé.
Au milieu à droite : groupe d'enfants et de femmes devant une hutte en cours d'achèvement.
En bas à gauche : Baka en position d'attaque sur un éléphant.
En bas à droite : campement pygmée (piste de Bangantou).

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSEUM PARIS

Source : MNHN, Paris

Pl. II. — En haut : groupe de femmes et d'enfants (Sud du Dja).
En bas à gauche : jeune couple Baká.
En bas à droite : deux Baká prêts à partir pour la chasse.

Source : MNHN, Paris

BIBL. DU MUSEUM PARIS

Source : MNHN, Paris

Pl. III. — En haut à gauche : vieux Baká avec sa lance (piste de Bangantou).
En haut à droite : Baká de la région de Ngoumé.
En bas à gauche : deux Baká d'un campement situé entre Abong-Mbang et Messaména.
En bas à droite : le vieux « Kanga », Baká d'un campement de la région de Biwala.

Source : MNHN, Paris

BIBL. J. INISEL J. PARIS

Source : MNHN, Paris

Pl. IV. — En haut à gauche : femme Baká portant son enfant (Sud du Dja).
En haut à droite : femme Baká devant sa hutte avec ses enfants (Nord du Dja).
En bas à gauche : groupe de Baká (piste de Bangantou).
En bas à droite : couple de Baká avec leur enfant (Sud du Dja).

Source : MNHN, Paris

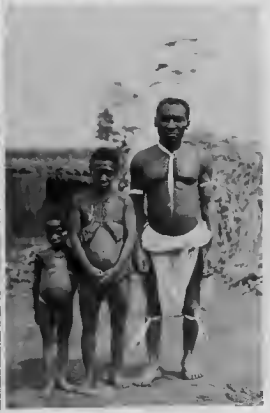

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

IMPRIMERIE NATIONALE

6 564 0146 84

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

JO JANV. 1977

ÉDITIONS DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

En vente à la Bibliothèque centrale du Muséum,
38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris
C.C.P. : Paris 9062-62

Annuaire du Muséum national d'Histoire naturelle (paraît depuis 1939).
Archives du Muséum national d'Histoire naturelle (depuis 1802. In-4°, sans périodicité).
Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle (depuis 1895 ; 4 livraisons par an).
Grands naturalistes français (depuis 1952. Sans périodicité).
Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle (depuis 1936. Depuis 1950, nouvelle série en 3 (puis 4) parties : A. Zoologie ; B. Botanique ; C. Sciences de la Terre ; D. Sciences physico-chimiques. Sans périodicité).
Notes et Mémoires sur le Moyen-Orient (depuis 1933. In-4°, sans périodicité).
Publications du Muséum national d'Histoire naturelle (depuis 1933. Sans périodicité).

PUBLICATIONS DES LABORATOIRES DU MUSÉUM

En vente à l'adresse de chaque laboratoire

Bulletin du Laboratoire maritime de Dinard (Ille-et-Vilaine). Depuis 1928.
Objets et Mondes. La revue du Musée de l'Homme. Directeur : M. J. Millot, Palais de Chaillot, 75116 Paris ; depuis 1961 ; trimestriel.
Mammalia. Morphologie, Biologie, Systématique des Mammifères. Directeur : M. J. Dorst, Laboratoire de Zoologie des Mammifères, 55, rue Buffon, 75005 Paris ; depuis 1936 ; trimestriel.
Index Seminum Horti parisiensis. Service des Cultures, 61, rue Buffon, 75005 Paris ; depuis 1822 ; échange.
Journal d'Agriculture tropicale et de Botanique appliquée, suite de *Revue internationale de Botonique appliquée et d'Agriculture coloniale*, depuis 1954. Laboratoire d'ethnobotanique, 57, rue Cuvier, 75005 Paris.
Adansonia (suite aux *Notulae Systematicae*). Directeur : M. A. Aubréville, Laboratoire de Phanérogamie, 16, rue Buffon, 75005 Paris ; sans périodicité.
Revue Algologique. Directeur : M. R. Lami, Laboratoire de Cryptogamie, 12, rue Buffon, 75005 Paris ; depuis 1924.
Revue Bryologique et Lichénologique. Directeur : Mme V. Allorge, Laboratoire de Cryptogamie ; depuis 1874.
Revue de Mycologie. Directeur : M. Roger Heim, Laboratoire de Cryptogamie ; depuis 1928.
Cahiers de La Maboké. Directeur : M. Roger Heim, Laboratoire de Cryptogamie, 12, rue Buffon, 75005 Paris ; depuis 1963.
Pollen et Spores. Directeur : Mme Van Campo, Laboratoire de Palynologie, 61, rue Buffon, 75005 Paris ; depuis 1959 ; semestriel.

Source : MNHN, Paris